

**LE MILIEU ET LES HOMMES  
RECHERCHES COMPARATIVES ET HISTORIQUES  
DANS LE BASSIN DU LAC TCHAD**

**Actes du 2<sup>ème</sup> colloque Méga-Tchad  
ORSTOM BONDY,  
le 3 et 4 octobre 1985**

**LE MILIEU ET LES HOMMES  
RECHERCHES COMPARATIVES ET HISTORIQUES  
DANS LE BASSIN DU LAC TCHAD**

**Actes du 2<sup>ème</sup> colloque Méga-Tchad  
ORSTOM BONDY,  
le 3 et 4 octobre 1985**

Textes réunis par  
**Daniel BARRETEAU et Henri TOURNEUX**

Publié avec le concours  
du **Ministère français de la Coopération**  
et du **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du Cameroun**

---

**Éditions de l'ORSTOM**

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION

Collection **COLLOQUES et SÉMINAIRES**

PARIS 1988

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

## SOMMAIRE

Page

Daniel BARRETEAU, Henry TOURNEUX Avant-Propos .....	7
Michael Clayton WILSON Geoarchaeological and archaeological visibility in the Northern Mandara mountains and Mora plain (Cameroon) : Preliminary results .....	9
Nicholas DAVID, A. Scott MacEACHERN The Mandara archaeological project: Preliminary results of the 1984 season .....	51
Augustin HOLL Transition du néolithique à l'âge du fer dans la plaine péritchadienne: Le cas de Mdaga .....	81
Charlotte von GRAFFENRIED A propos d'un ouvrage collectif récent sur la préhistoire dans le Sahara: Rudolph Kuper (éd.), "Sahara: 10'000 Jahre zwischen Weide und Wüste", Museen der Stadt Köln, 1978 .....	111
Henry TOURNEUX Le protoptère et le déluge.....	127
Catherine BAROIN La règle de mariage et ses conséquences chez les Toubou ..	139
Laurent FECKOUA Le mariage en pays toupouri (Tchad et Cameroun) .....	157
Josette RIVALLAIN Sara: échanges et instruments monétaires .....	195
Antoinette HALLAIRE Systèmes agraires et histoire dans les Monts Mandara .....	215

Yves MONINO	
Les initiations masculines à l'est de l'Adamawa : Aires d'extension et problèmes de diffusion .....	221
Raymond BOYD	
Les langues Adamawa .....	231
Herrmann JUNGRAITHMAYR	
Etymologie tchadique : Vocabulaire fondamental et anciens emprunts .....	241
Carl F. HOFFMANN	
Towards an internal classification of the languages of the Bura-Margyi group .....	253
Khalil ALIO	
Emprunts et intégration en bidiya .....	265
Pascal BOYELDIEU	
Présentation sommaire du groupe boua, Tchad (Adamawa 13 de J.H. Greenberg) .....	275
Daniel BARRETEAU, Liliane SORIN-BARRETEAU	
La poterie chez les Mofu-Gudur : des gestes, des formes et des mots .....	287
Annie WALTER	
Eléments pour une étude technologique de la vannerie ....	341

## AVANT-PROPOS

Le thème du colloque dont nous publions aujourd'hui les actes avait pour titre : "Recherches comparatives et historiques dans le bassin du lac Tchad".

L'ampleur et l'intérêt du sujet ont poussé les participants à se regrouper dans un "Réseau international de recherches pluridisciplinaires sur l'histoire et la préhistoire dans le bassin du lac Tchad", que nous avons appelé en abrégé "Méga-Tchad", par référence à l'aire d'extension maximale du lac Tchad, il y a quelques millénaires.

Un premier colloque a déjà fait l'objet d'une publication : *Langues et cultures dans le bassin du lac Tchad* (édité par D. Barreteau, Paris, ORSTOM, 1987, Colloques et Séminaires, 217 p.).

Dans le présent ouvrage, on trouvera :

- quatre communications sur la préhistoire : géoarchéologie et archéologie dans les Monts Mandara et la plaine de Mora ; transition du néolithique à l'âge du fer dans la plaine péri-tchadienne ; compte rendu d'un ouvrage collectif récent sur la préhistoire dans le Sahara ;

- un article sur le rôle mythique d'une espèce de poisson : le protoptère ;
- cinq études de linguistique comparative sur les langues tchadiques et adamawa : classification, comparaison, étymologies et emprunts ;
- deux articles sur la culture matérielle : la poterie et la vannerie. L'article concernant la vannerie est un questionnaire établi à partir de travaux réalisés à Vanuatu.

Ces études portent sur tous les pays du bassin du lac Tchad : Niger, Nigéria, Cameroun, Tchad, RCA.

Les disciplines représentées sont variées : géologie, géographie, archéologie, ethnologie, linguistique, avec des approches interdisciplinaires (géoarchéologie, ethnolinguistique) que nous souhaiterions voir se développer.

Daniel BARRETEAU

ORSTOM

Laboratoire d'archéologie tropicale  
et d'anthropologie historique

Henry TOURNEUX

CNRS

Laboratoire de langues et  
civilisations à tradition  
orale

Département Langues et  
parole en Afrique centrale

GEOARCHAEOLOGY AND ARCHAEOLOGICAL VISIBILITY  
IN THE NORTHERN MANDARA MOUNTAINS  
AND MORA PLAIN (CAMEROON):  
PRELIMINARY RESULTS

Michael Clayton WILSON  
Departement of Geology and Geophysics,  
University of Calgary

INTRODUCTION

The author has for more than a decade studied archaeological visibility, which is an expression of our ability to recognize, recover, and optimally interpret paleocultural patterns from the archaeological record. This record is overtly patterned, but many perceived patterns of distribution and morphology are complicated interference patterns between those of paleocultural origin and those superimposed by site deformation processes. Models for recognition of those processes allow their effects to be factored out, the remaining information to be fed into paleocultural reconstructions.

Geological processes are foremost among factors that deform cultural patterns in the archaeological record. The author is involved in development of models that assess the extent of geological influences on archaeological visibility.



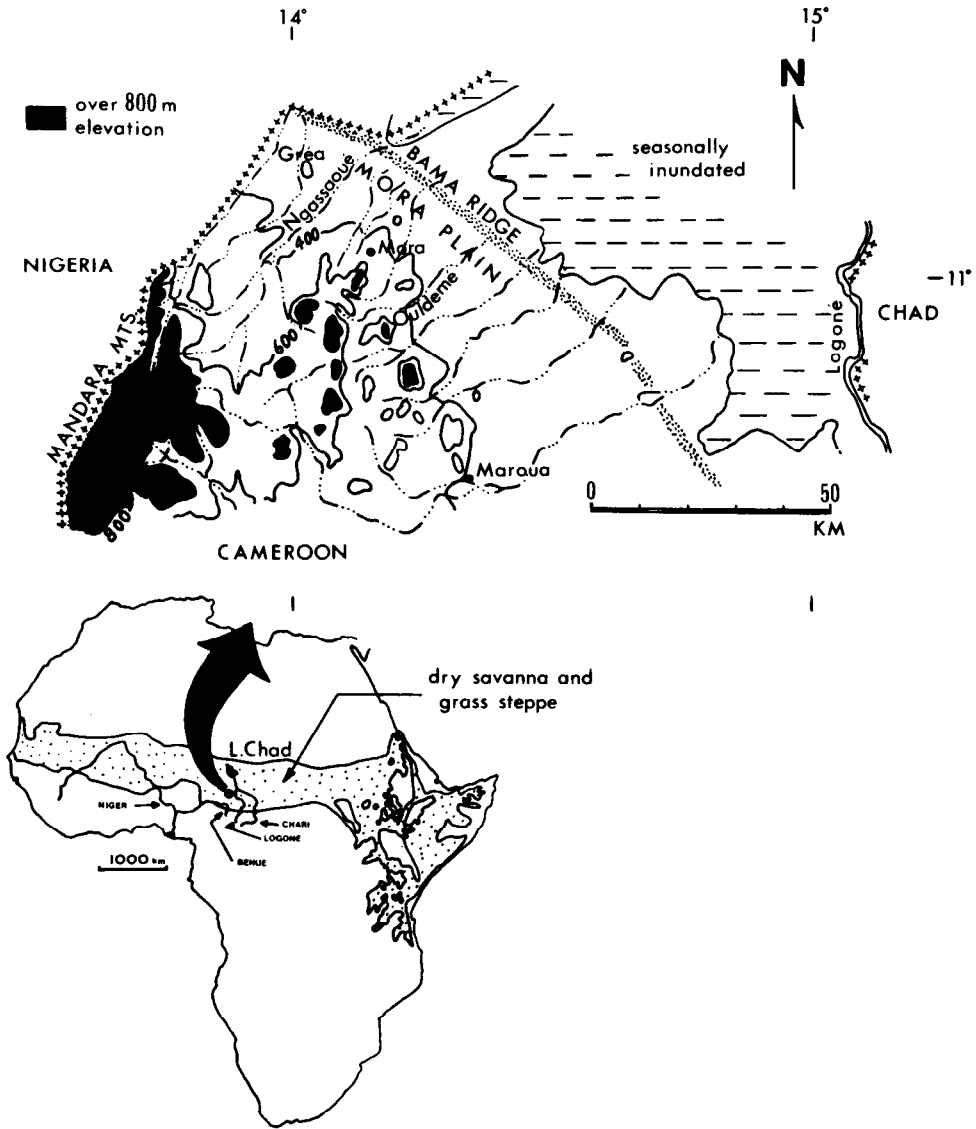


Figure 1. Key map of Africa (below) and study area (above), showing localities and features discussed in text. Contour values are in metres above sea level. The name Ouldémé properly applies to upper portions of the indicated drainage ; river names in Extrême-Nord, Cameroon, frequently change along the course.

Even the seemingly simple archaeological surface survey is fraught with complex geological biases, an understanding of which will lead to more productive sampling strategies. Such information will also facilitate development of strategies for discovery of materials of specific ages or site types.

### **The Mandara Project**

The author undertook preliminary field studies in Cameroon in May-June, 1984 as part of the Mandara Archaeological Project, with Prof. Nicholas DAVID (University of Calgary). This ongoing project seeks to recognize and understand stylistic continuities and discontinuities in the archaeological record, in a region of great ethnic diversity. Work is coordinated with the Cameroonian Institute of Human Sciences, under an agreement between the University of Calgary and the Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, Paris. The present paper is offered as a progress report and points out directions for further research in the study area. It also dwells at some length upon the philosophical background of archaeological visibility studies.

The study area is located in Extrême Nord province, Cameroon, between 11° and 12° N Lat., 14° and 15° E Long (Figure 1). Modern Lake Chad lies 250 km north of the study area, which includes the northern Mandara Mountains and the adjacent Mora Plain to the north and east, dotted with inselbergs. The area of detailed study includes the Bama beach ridge, marking an important high stand of Lake Mega-Chad, and lies entirely within the drainage basin of Lake Chad.

The Mandara Mountains rise to 1500 m above sea level, with most of the massif between 1000 and 1200 m. With the Mora Plain dropping to 320 m the topographic contrast is considerable and the mountains influence the pattern and extent of rainfall. Mora, near the north extreme of the mountains, experiences 750 mm rainfall despite an eight-month dry season;

depending upon the definition used this places it near or within the Sahelian zone (BOUTRAIS 1984 : 20-23). Vegetation is thornbush steppe to savanna dominated throughout by *Acacia* species but with variations dependent upon groundwater supply. Continuous vegetative cover is largely restricted to the margins of watercourses. Interfluves on ancient alluvium tend toward halomorphic soils and, being deficient in groundwater, support a discontinuous vegetation of Sahelian species (BOUTRAIS 1984 : 51). Rainfall increases rapidly upslope, reaching 1100 mm in the mountains along the Nigerian frontier. Drainages in the area receive virtually all of their input from the mountains, and as a result several sink into their beds entirely before reaching the Bama Ridge. All rivers in the Mora area dry up annually, even Mayo Ngassaoué (Ngéchéwé), which is the largest. Much of the area northeast of the Bama Ridge, known as Le Grand Yaéré, is seasonally inundated by flooding of the Logone River (BEAUVILAIN 1981).

Extrême Nord Province is among the most ethnically diverse areas in the world (BOUTRAIS *et al.* 1984), and the Northern Mandara region is the focus of the diversity, with dense populations (44 persons/km<sup>2</sup>). The area is comparatively low in incidence of such diseases as malaria and schistosomiasis. The highlands may have functioned as a center of innovation and of population expansion for 6000 or more years (DAVID 1985a, 1985b), but the archaeological record is challenging to interpret in view of the possibility that prehistoric ethnic diversity rivalled that of today. The Mandara Project includes a stratified sampling program for site survey based upon the distribution of modern ecological zones, closely tied to landform classes (DAVID 1985a) and thus indirectly to depositional and erosional settings. Early efforts were devoted to site inventory in both the mountains and adjacent plains. The author's goal was to interpret the dominant geological processes and environments of survey blocks, and thereby to achieve insights as to their influences upon archaeological visibility. The Mandara Mountains and Mora Plain constitute an ideal natural laboratory for the study of such geological influences. Cultural processes, in the form of late

Holocene land-use practices (deforestation, terracing of slopes), have initiated a cycle of geomorphic change that has influenced the visibility of earlier paleocultural phenomena. An analysis of archaeologically significant geological deposits and development of a firm stratigraphic chronology for the area will contribute not only to a visibility model, but also to the reconstruction and chronology of late Holocene land-use practices.

An understanding of the distribution and chronology of geological deposits will ultimately allow development of strategies for the isolation of areas in which sites of specific ages can be sought. It is vital that we seek to understand the means and processes by which sites of specific types are revealed to us, while others remain hidden from view and still others have been lost forever. Geological deposits in the region afford not only this potential but also contribute to our understanding of the sequence of Late Quaternary paleoenvironmental changes in the Sahel. Aside from their paleocultural context, archaeological remains are "index fossils" that are important in dating the enclosing deposits, once a local cultural chronology has been established.

During the month in which the author was in the field, the Mandara Project was directed toward site inventory in the area accessible from Mora. The area includes rugged mountainous terrain (Figure 2a), alluvial fans and colluvial aprons (Figure 2b), inselbergs (Figure 2c), river terraces and alluvial fills (Figure 3a), plains of seasonal inundation, the Bama beach ridge (Figure 3b), and sand dunes. Alluvial fills and terraces were investigated because of their potential in revealing paleohydrologic changes related to base-level fluctuations with the rise and fall of Lake Mega-Chad. Fills and terraces have promise as correlatable entities over wide areas of the Lake Chad basin because of their common baselevel control. Field work was supplemented by use of Landsat images of the study area to assist in production of preliminary maps. Although Landsat images are not photographs

they nevertheless provide much useful information bearing on a wide variety of classes of information (GREGORY 1985), as has been demonstrated elsewhere in Cameroon (MORIN 1981).

The extent of late Holocene artificial terracing in the mountains for horticultural purposes made examination of earlier Quaternary deposits there virtually impossible, but cultural modification of slopes by hill refuge peoples is of direct interest because of its implications regarding sediment supply for colluvial aprons built out from the mountains and inselbergs. A case can be made for strong and direct human influence in development of these deposits. Deforestation and terracing of slopes have been profound, and in the space of a few thousand years enormous quantities of soil have been stripped from the slopes, as has the underlying weathered granitic and gneissic eluvium.

#### THEORETICAL CONSIDERATIONS

It is important to consider not only approaches to *sampling* of an area, but also the development of programs for *discovery* of specific classes of archaeological materials (FLANNERY 1976). Studies by the author in the plains and foothills of western Canada show not only that there is markedly differential visibility of material from various Quaternary time levels, but also that it is feasible to develop strategies of visibility enhancement to overcome these problems in surveys and excavations (WILSON 1983a, 1983b, 1983c, *in press*). Limited tests of programs for site discovery have been successful.

Study of archaeological visibility is here advanced as unifying theory that pulls together the increasingly disparate "boundary disciplines" that surround archaeology. Archaeology exhibits elements of science, social science, and the humanities. Archaeologists draw heavily upon other disciplines for techniques and insights ; yet there is arguably



Figure 2. Physiography in the study area. 2a, mountainous terrain near Gagadama, south of Mora in the northern Mandara range. 2b, cut section across toe of alluvial fan in Ndango valley, tributary to Mayo Ngassoué, examined by Prof. Nicholas DAVID and guide Oumaté MOHAMAN. 3c- inselbergs north of Mora, with town of Mora in foreground.

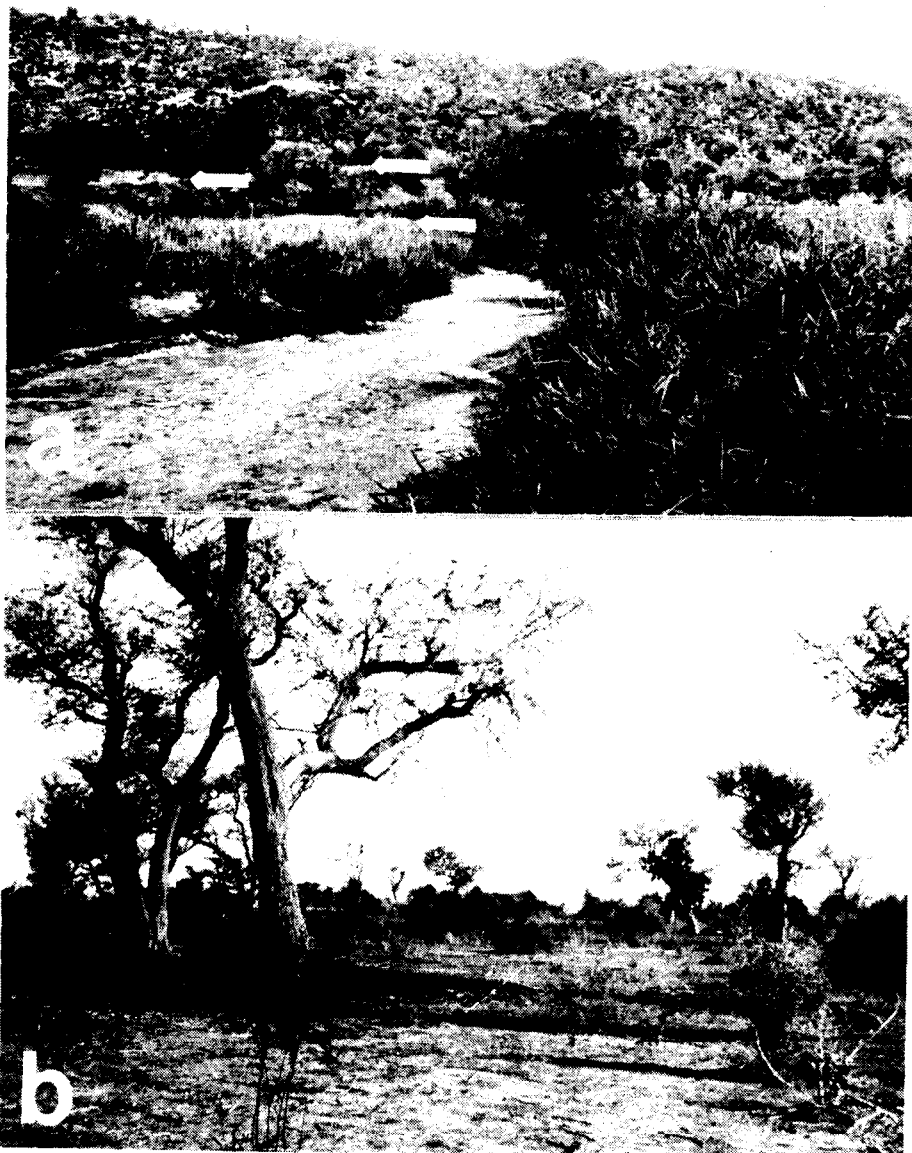


Figure 3. Physiography and vegetation in the study area. 3a, alluvial terraces (see arrows) along Miléoyom Mada (Ouldémé drainage) south of Mora. 3b, rolling semiwooded topography on Bama Ridge near Boulmaderi, northeast of Mora.

a core of paleocultural theory and laws that sets archaeology apart from them (BINFORD 1972 ; SCHIFFER 1976). Difficulties in using ethnographic data to generate and test laws about long-term processes of culture change (WOBST 1978) stimulate archaeologists to seek laws from other disciplines, promoting vigorous interdisciplinary borrowing (CLARKE 1968 ; SCHIFFER 1976). A drawback of this interdisciplinary binge is that boundary areas tend to become defined as new "disciplines" in their own right ("Archaeozoology", "Geoarchaeology", etc.), with their own societies and specialized journals. One effect is to draw the output of these specialized practitioners away from "mainstream" journals, which can reduce communication with the general archaeological community. Thus there remains a need for cross-disciplinary efforts that transcend these boundaries and rise to general archaeological theory. SCHIFFER (1976) argues usefully that the "boundary disciplines" are better viewed as *strategies*, employed by archaeologists to derive relational laws of use in cultural reconstruction. The fact that this view is not universally held underscores the continuing need for development of unifying theory to reinforce and integrate interdisciplinary relationships. This is the role of archaeological visibility (DEETZ 1968 ; GIFFORD 1978 ; WILSON 1983a), which deals with the overall ability of archaeologists to recognize, recover, and optimize the interpretive potential of archaeological remains and other evidence bearing upon paleocultural patterns. The bulk of our information comes from what is manifestly a geological environment. Archaeological visibility is concerned with pattern recognition at any culturally relevant level of integration ; such patterns range from individual artifact attributes to and beyond the level of regional settlement patterns. Patterned infrasite as well as suprasite characteristics are of equal interest, and all are vulnerable to superimposition of geological patterns upon those of paleocultural origin. For example, a continuous cultural presence could be made to appear discontinuous because of alternating episodes of erosion and deposition. Archaeological visibility



legitimately includes consideration of techniques for enhanced recovery of information (WILSON 1983a, 1983b). It is a function in part of depositional and post-depositional pattern distortions in the fluid site environment (cf. SCHIFFER 1976), but extends beyond this, to our ability to recognize even the least distorted patterns as cultural. It draws upon all disciplines for theory, techniques, and observations but remains steadfastly "mainstream" archaeology. Such approaches as geoarchaeology and archaeozoology are seen as strategies of visibility enhancement in the provision of paleocultural information. Thresholds of visibility are definable for paleocultural patterns but are in continual retreat as new methods for enhanced recovery are devised.

The behavior of human groups who left behind detectable traces is clearly not the only determinant of distribution and accessibility of the archaeological record. Site formation processes of many kinds intervene between discard and collection (e.g. SCHIFFER 1976 ; MORLAN 1980). Survey archaeologists cannot systematically acquire or evaluate representative samples without consideration of local visibility filters through which paleocultural patterns may have passed since their generation.

DEETZ (1968) introduced archaeological visibility in a discussion of initial site formation. He observed that the Bushmen left few traces of occupation, therefore falling close to (if not below) a threshold of visibility ; yet, inexplicably, many have chosen the Bushmen as an analogue for archaeological cultures that left behind large and highly visible quantities of trash. Papers from a 1976 symposium revealed other aspects of archaeological visibility ranging from number and productivity of individual sites (NOBLE 1977) to the author's theoretical biases in recognizing patterns (SHINKWIN 1977) and the difficulty of finding archaeological sites in specific study areas (WORKMAN 1977). GIFFORD (1978 : 38) saw archaeological visibility as "an abstract concept that relates ethnographic reality at one time level to its

probable material evidences on some future time level". WILSON (1983a : 4) drew together these threads and provided a more concrete connotation in a definition stated in the reverse time perspective of practical archaeology rather than the ethnographic present and future. WILSON defined archaeological visibility as "the extent to which archaeologists have access, in or for a given study area or sampled universe, to a recognizable cluster representative of any definable ethnographic or archaeological entity or construct". Archaeological visibility depends in part upon the c-transforms (cultural formation processes) and n-transforms (natural formation processes) of SCHIFFER (1976) as well as those factors classed by paleontologists as taphonomic (VOORHIES 1969 ; MORLAN 1980, 1982). Unlike taphonomy, however, archaeological visibility can consider such a problem as the differentiation of closely similar archaeological assemblages or artifact types (typological visibility).

Techniques for enhancement of archaeological visibility are varied in reflection of the many visibility factors or filters encountered. For example, the surface archaeological record could include 12,000 years of prehistory in an erosional area, or 50 years of minimal antiquity in a strongly depositional setting.

Archaeological visibility zones should be mappable in a variety of ways to aid in interpretation of survey results. *Surface visibility zones* could be defined and coded on the basis of the oldest remains observed or expected on any modern geomorphic surface in the study area. Time-datum surface distributions, or *paleosurface maps*, would be contoured portrayals of depth of a given dated surface (paleosurface) below modern surface in depositional settings and of projected height above modern surface in erosional settings (WILSON 1983a). The relationships between such a paleosurface and the modern land surface would dictate the appropriate responses needed to allow exploitation of this segment of the archaeological record. Visibility zones could be erected on the

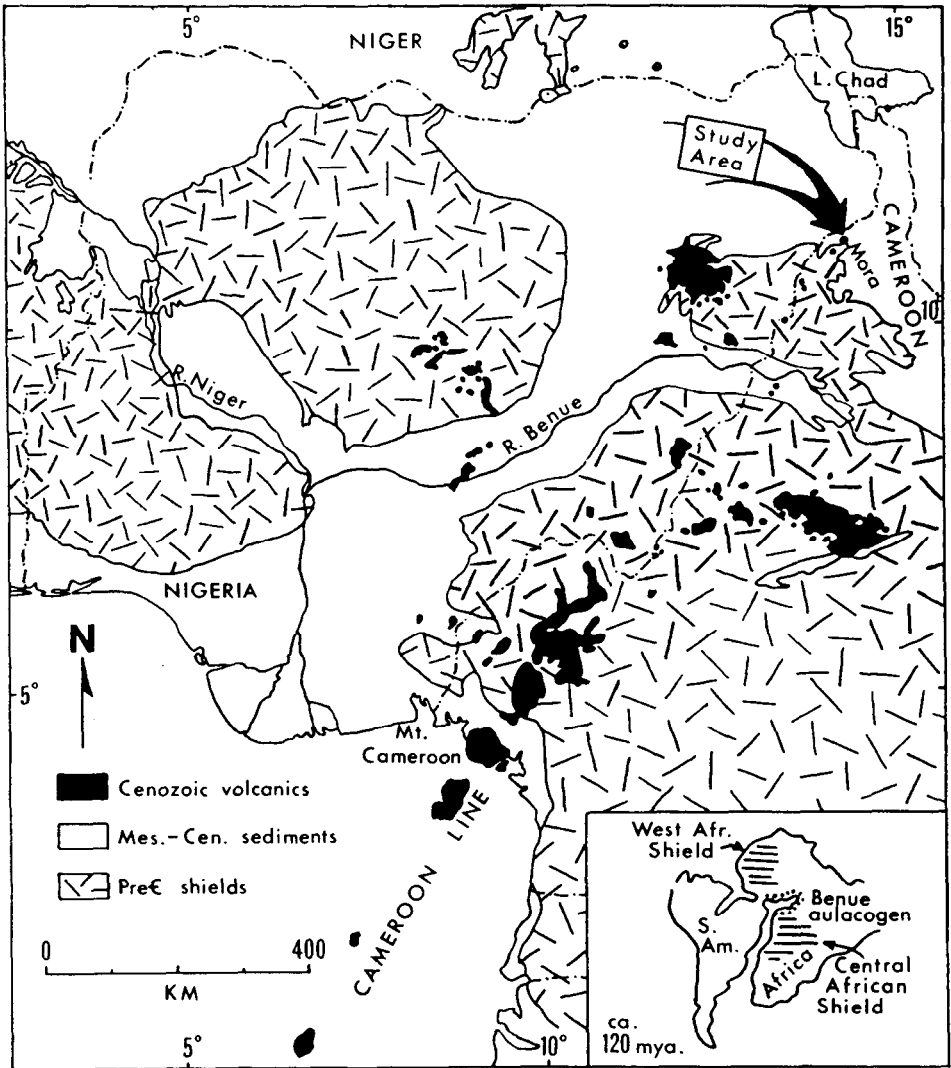


Figure 4. Generalized geology of Cameroon and eastern Nigeria, showing distribution of major terraces (see text). Inset, Africa and South America in Cretaceous times at the onset of rifting.

basis of *geomorphic process* , in which case a visibility map would be a transform of a geological map of the study area, distinguishing terraces, erosional surfaces, slump-block areas, and so on. Finally, maps could be produced showing the *potential of various sectors of the study area for recovery of specific material* (site classes, temporal classes, and so on) at or within a certain distance of the surface.

## GEOLOGIC SETTING

### Bedrock Geology

The rugged highlands of central and northern Cameroon give way northward to scattered inselbergs on extensive plainlands. Physiography reflects the tectonic history of the region as well as local variations in bedrock lithology. Cameroon lies at the northwest extreme of the Central African Shield (FURON and LOMBARD 1964 ; GOODWIN 1985) (Fig. 4). The "basal complex" typical of the Mandara region is comprised of granites as well as migmatites and gneisses, including both orthogneisses (metamorphosed granites) and paragneisses (metamorphosed sediments).

Regional fracture patterns reflect more recent plate-tectonic events. Splitting of South America and Africa took place in Cretaceous times with development of a triradiate rift at the site of the present Gulf of Guinea (BURKE *et al.* 1972 ; BURKE and DEWEY 1973). Two arms developed into major rifts that separated the continents ; the third became the Benue aulacogen, or failed rift (Figure 4). Igneous rocks emplaced at this time along the Benue Trough included both intrusive and extrusive rocks. A minor orogenic episode took place in the Late Cretaceous (Santonian) as the aulacogen closed, producing folds with axes parallel to the trough (BURKE *et al.* 1972). The volcanic province of Nigeria and Cameroon originated at this time, but activity was renewed in the Tertiary and continues today, centered about the



Figure 5. Landsat image of a portion of the study area (scale bar in upper left = 10 km). a, Mora ; b, Mayo Ngassaoué ; c, Bama Ridge ; d, Mandara Mountains ; e, inselberg of Gréa. Image of Landsat 2, 06 Jan. 1976, bands 4, 5 and 7.

Cameroon line (Figure 4), extending from islands in the Gulf of Guinea onshore to Mount Cameroon. The Bamenda Highlands continue this line toward Lake Chad but there is no active volcanism inland from Mt. Cameroon today. In the Mandara Mountains volcanoes of Pliocene and Quaternary age are marked by resistant plugs, ring complexes and radiating dikes. Although the region seems tectonically quiet, TURNER (1978) has suggested a structural control for earth movements associated with formation of the Chad Basin in the Pleistocene, so that earlier Quaternary sediments could show evidence of regional deformation. BURKE *et al.* (1972 : 202) suggest that the Cameroon line is a new ridge/rift feature along which separation has yet to occur.

Regional fracture patterns and densities as revealed in Landsat coverage (Figure 5, Figure 6) have played a role in the localization of erosion in the mountains and to some extent in the development of inselbergs. Fractures are oriented more or less parallel to the Benue Trough in one set, and in a second set are at high angle to the trough. The fractures (joints) have influenced the location and morphology of major river valleys.

The major inselbergs are igneous bodies of uniform composition, typically granitic. Such bodies intrude the gneisses and migmatites and the prominence of the inselbergs relates in part to differential resistance to erosion based on lithology. However, metamorphic rocks accompany igneous bodies in the Mandara Mountains and here the development of considerable relief must depend not only upon lithology but also on the fracture patterns and the relative age (and hence, differential weathering) of intrusions. In the piedmont area surrounding the Mandara Mountains, fresh bedrock is largely hidden beneath a layer of *in situ* eluvium, unconsolidated arkosic sand. Thickness of the weathered zone depends strongly upon rainfall and thus it decreases northward (BOUTRAIS 1984 : 21).

The plains flanking the Mandara Mountains have been subdivided into piedmont and aggradational plains (BOUTRAIS 1984 :

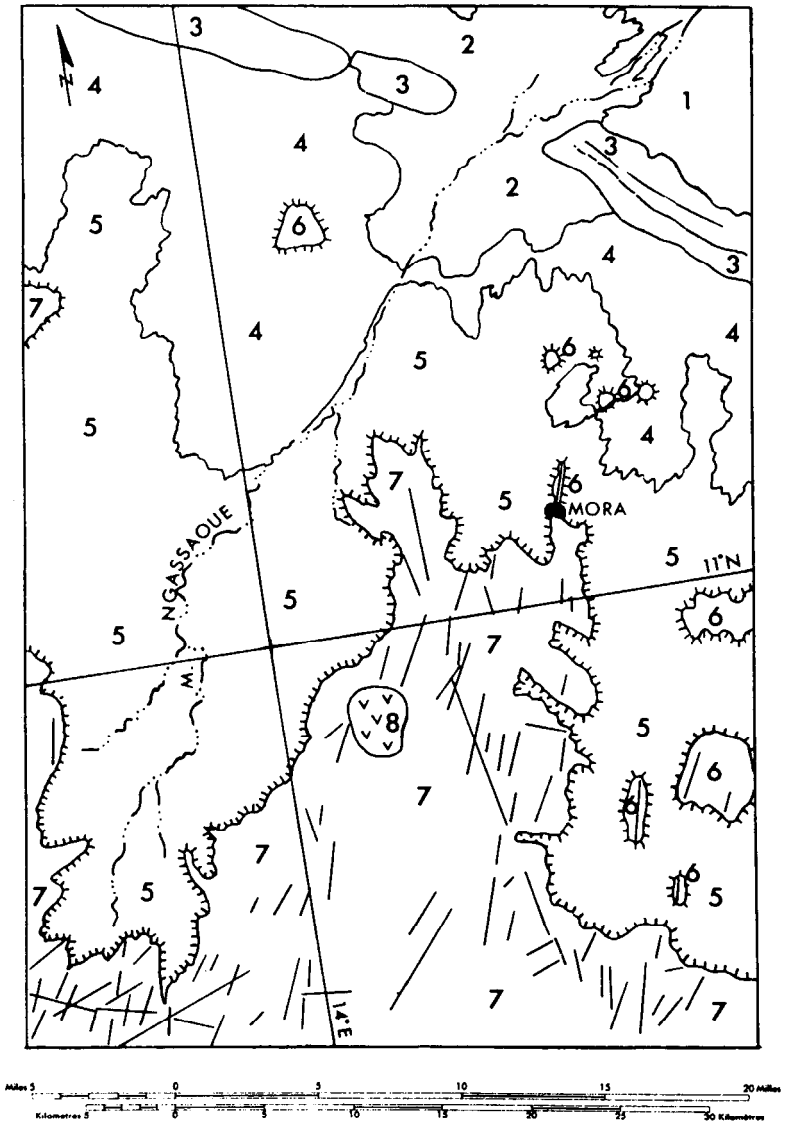


Figure 6. Preliminary geomorphological map of a portion of the study area, based upon Landsat image and ground reconnaissance. Area covered is the same as in Figure 5. 1, Lake Mege-Chad plain ; 2, deltaic deposits associated with Mayo Ngassaoué ; 3, Bama Ridge ; 4, outer portion of Mora Plain with little recent deposition ; 5, inner portion of Mora Plain, carpeted with recent colluvium and alluvium derived from denuded slopes ; 6, inselbergs ; 7, Mandara Mountains with major structural lineaments indicated ; 8, volcanic complex.

34-62), the piedmont area being erosional (a pediment) and the aggradational plain being subject to alluviation. Bedrock is only a few metres from the surface in the piedmont area, dropping away to 30 or 40 m at the Bama Ridge. However, this is a long-term development that draws attention away from the relatively recent age of colluvium in the piedmont. As will be shown below, the denuded slopes of the Mandara Mountains are contributing substantial volumes of sediment to the fans that carpet the piedmont. The erosional pediment appears therefore to be a relict feature, now being covered by the fans. If the fans were to be removed, a lateral change would be seen from erosion on the piedmont to deposition on the aggradational plain. Beyond the Bama Ridge the bedrock surface drops away more rapidly (BOUTRAIS 1984 : 50). In neighbouring northeast Nigeria, the Chad Formation reaches a thickness of 600 m and spans much of the Quaternary (BURKE and DUROTOYE 1972 : 327).

#### Quaternary Geology

The depth of unconsolidated fill over bedrock in the Mora area ranges up to 40 m but is generally less. BOUTRAIS (1984 : 50) reports that modern rivercourses in the area, including that of Mayo Ngassaoué, do not correspond with the valleys incised into the underlying bedrock surface. Some lateral displacement with aggradation is therefore indicated. However, borehole records reported by TILLEMENT (1970) reveal a continuous sand section beneath the Mayo Ngassaoué as opposed to interbedded sands and clays elsewhere, suggesting maintenance of the channel in one place for a considerable time.

The Quaternary history of the plainlands flanking the Mandara Mountains was tied to fluctuations in the level of Lake Chad, which rose repeatedly to levels much higher than the <280 m stand of today. Absolute dates are few for these climatic and hydrologic events. PIAS (1967) has postulated a high stand of Lake Mega-Chad at 380 to 400 m, well above the



present 320 m spillway from the Logone River (Chad system) into the Kabi tributary of the Benue (Niger system). If this was the case, the spillway was therefore much higher in the past (GROVE and WARREN 1968). On the basis of dates from other areas PIAS suggests a possible date of 55,000 yr B.P. for such a high stand, which would have inundated previously lateritized plains (cuirasses). We encountered no field evidence for such a stand but will continue to search for it.

The high stand, if it reached such a level, was followed by a period of alluviation characterized by sandy clay deposits in which calcareous nodules developed. These deposits are distributed along valleys incised into the lateritized plains. During or following this period one or more arid intervals occurred, with development of dune systems from NE to E winds (GROVE and WARREN 1968 ; PIAS 1970). These winds were impeded by highlands, with development of streamlined sand-starved hollows in the lee of hills. This could be the dry period around 20,000 yr B.P. described by BURKE *et al.* (1971), but local chronologic control is needed. The red colour of these sands testifies to a subsequent humid climatic episode (PIAS 1970). At some point in the Late Pleistocene Lake Chad must have nearly disappeared ; at present the lake is shrinking dramatically and old dunes are being exposed in the bed of the southern basin (WOOD and HELFERT 1985).

After the dry period Lake Mega-Chad rose to 320 m, spilling over the bedrock sill into the Kabi tributary of the Benue system. Because it apparently did not exceed this level, any downcutting of the sill (or tectonic deformation) must have occurred in the previous high stand. This is of considerable importance, because it means that the lowering of this previous high stand would have been occasioned by erosion or tectonism and not climatic change. Radiocarbon dates, mostly on carbonates from nodules and lacustrine deposits, suggested to GROVE and WARREN (1968) that the last 320 m stand peaked around 10,000 yr B.P., persisting until shrinkage at 5000 yr B.P. However, recent studies by SERVANT and SERVANT-VILDARY

(1980) suggest a more complex early Holocene history.

At 320 m a prominent beach ridge complex was built. Along the southwestern margin of the basin this complex is referred to as the Bama Ridge, a prominent sandy feature in the present study area (Figure 1, Figure 3b). The degree of its construction reflects the influence of prevailing north-easterly winds, to which it is approximately transverse (PIAS and GUICHARD 1957).

Fluctuating levels of Lake Mega-Chad exerted two kinds of influences on drainages in the Mora area. Rising and falling baselevels promoted aggradation and incision, respectively. In addition, construction of the Bama beach ridge as high as 12 m had the effect of damming smaller drainages, leading to widespread lagoonal conditions on the upslope side of the ridge. A few residual plains of seasonal inundation persist along the smallest drainages today because of continued damming by the ridge. There is evidence for lagoonal conditions at some time in the past along the Mayo Ngassaoué (MARTIN 1961 ; BOUTRAIS 1984 : 50), though it is doubtful that a vigorous stream could have been impeded for long by the beach ridge during its construction. Evaporation from the lake alone would have meant higher local rainfall and higher discharge (MORGAN and PUGH 1969 : 262). If the mouth of the Mayo Ngassaoué was open to Lake Chad, as I believe likely, it is conceivable that wind-driven waters of the lake periodically (perhaps seasonally) pushed upstream to cause local inundation of bordering plainlands.

Persistence of a streamlined hollow (Figure 7) in the lee at inselbergs of Waza, on the lake side of the Bama Ridge, either indicates that the hollow postdates the last high stand, or (more likely) that inundation cannot have been lengthy. Thus the reinterpretation of lake levels by SERVANT and SERVANT-VILDARY (1980) is reasonable : instead of a long high stand they suggest a series of fluctuations with highs 12,000, 9000, 6000, and 3000 yr ago, separated by near-modern low lake levels 10,500, 7500, 4000 yr ago (Figure 8). Interes-

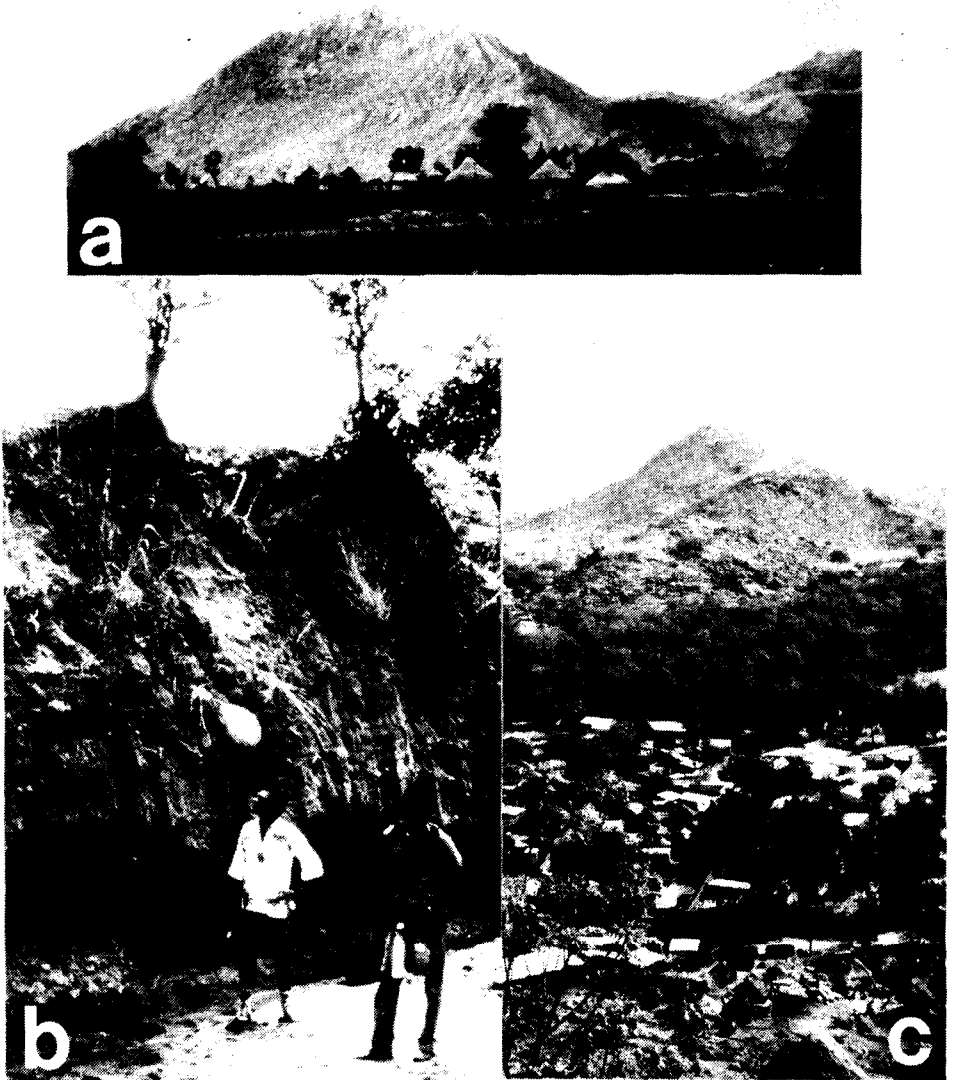


Figure 7. Landsat image of inselberg at Waza (c) with trailing dune and sand-starved lee hollow (a), all within the bounds of former Lake Mega-Chad ; b, Bama beach ridge. The lower half of this photograph adjoins the upper half of Figure 5, which lies to the west (follow Bama Ridge to join photographs).

tingly, results of studies in Ethiopia (GILLESPIE *et al.* 1983, also shown in Figure 8) reveal what appears to be a nearly opposite pattern in the late Holocene after a nearly-identical pattern from 13,000 to 4,000 yr ago. The synchronicity of changes (regardless of their direction) reinforces the case for the value of these curves in climatic reconstruction and prediction. In the case of Lake Mega-Chad, the 6000 B.P. stand was highest and reached the Bama Ridge. It was followed by a rapid drop in level with the onset of an arid interval widely documented across the Sahel (MALEY 1973 ; HAYNES *et al.* 1979). Dunes in the bed of modern Lake Chad (WOOD and HELFERT 1985) could relate to this interval if not to the preceding Late Pleistocene arid period.

GAVAUD (1972) has adopted HERVIEU's (1969) chronology for the Cameroon sector of the Lake Chad basin in an attempt to correlate past climatic events over a wide area of West Africa. The findings are of great interest but rest on few absolute dates. For the time being, the present author is inclined to be conservative in the telecorrelation of events, preferring instead to investigate the local factors involved and to augment the local chronologic control.

## STUDIES IN THE MORA AREA

### Background

A survey of the Quaternary of northern Cameroon was conducted by HERVIEU (1967, 1969) and included investigations in and around the Mandara Mountains. HERVIEU examined soils in detail and described in preliminary fashion sequences of alluvial terraces and capping pediments, some thought to be as old as mid-Quaternary. More recent studies by MARLIAC (in press) have added substance to these formulations and reinforce the belief that early terraces are present ; it appears certain that they can be prospected fruitfully for Paleolithic industries. These authors have recognized an

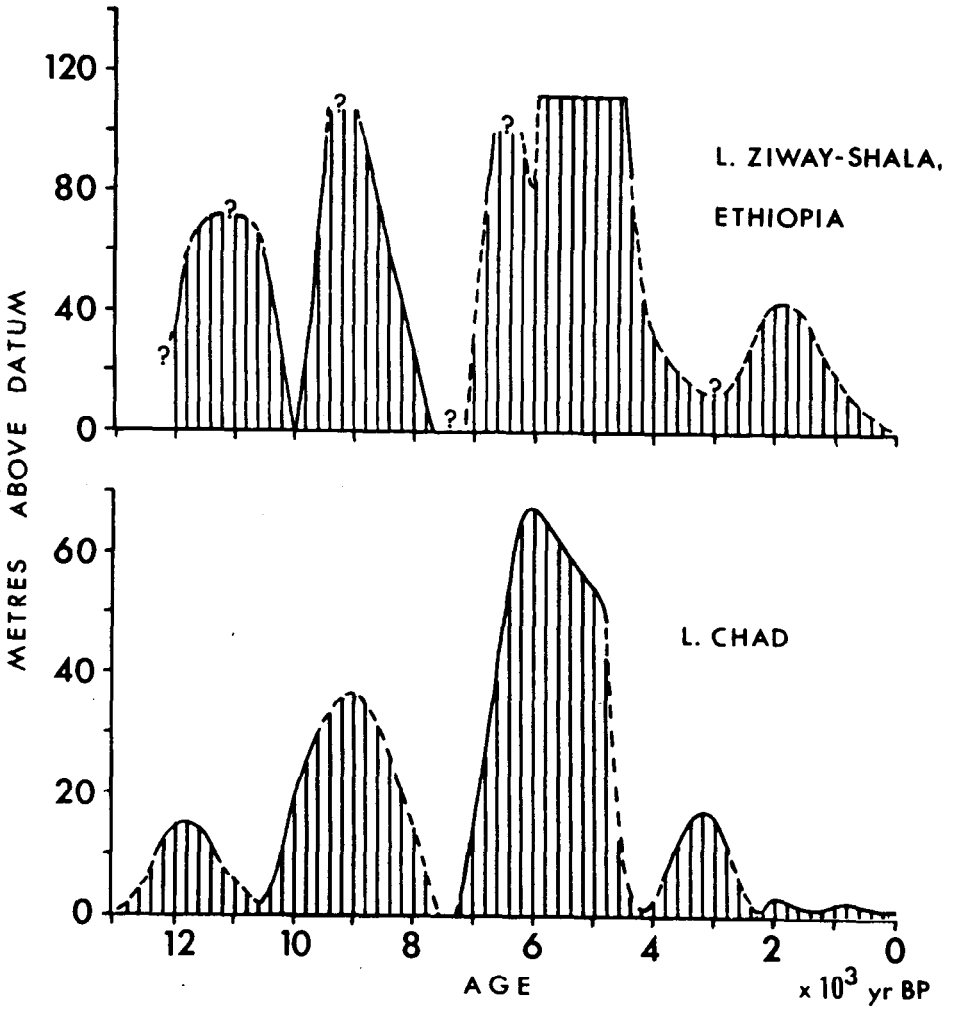


Figure 8. Lake level curves for Lake Ziway-Shala, Ethiopia (top; after Gillespie *al al.* 1983) and Lake Chad/Mega-Chad (bottom; after Servant and Servant-Vildary 1980), showing inverse phase relationship in late Holocene but coincidence of major events of change.

early period, the Douroumien, during which alluviation occurred and terraces were constructed, capped by pediments. A pre-Douroumien episode of somewhat wetter conditions is also suggested, but evidence is limited. Following the Douroumien was a wet phase, the Peskeborien, in which red soils formed on the Douroumien surfaces and during which considerable dissection of pediments occurred. During the succeeding Boussoumien phase, subdivided into arid and wet subphases, deposition of another alluvial fill occurred. After a period of further soil formation and dissection, a sequence of lower terraces was constructed.

The chronology of this is unclear. HERVIEU (1969) reports a date of ca. 10,000 yr B.P. for a vertisol on a Boussoumien terrace, and MARLIAC (in press) has dates of 20,000 to 15,000 yr B.P. that could apply to the Douroumien. However, associated industries suggest even greater antiquity; for example, MARLIAC (in press) reports post-Acheulian artifacts of Middle Stone Age affinities from the surface of a Douroumien terrace, the deposits of which could therefore be even older than the industry. His radiocarbon dates are based upon calcareous nodules, the *in situ* formation of which could significantly postdate the terraces themselves (cf. MAGARITZ and KAUFMAN 1983).

### Alluvial Deposits

The lower terraces noted by HERVIEU (1969) stood 1 to 2 m above modern river levels, while Boussoumien terraces stood 4 to 9 m up. The present author examined low terraces in view of their excellent preservation and the likelihood of their link with baselevel fluctuations as the level of Lake Mega-Chad varied. Chronologic controls are at present nearly non-existent. One can hypothesize alluviation with rising baselevel, and incision with falling baselevel. It is noteworthy that this means correlation of alluvial "events" with the trends up and down *between* high and low stands, and not with the high and low stands themselves.

Along the Mayo Ngassaoué (Figure 9) north of Kourgui (NW of Mora) two late terraces are present, one about a metre above river level and the other two metres up. The channel itself is choked with at least 1.5 m of sand and fine gravel, little of it being moved actively by the modern river. The 1 m terrace (Figure 10) reveals development of a vertisol in fine alluvium and is a surface of periodic inundation ; it is scattered with Iron Age to modern archaeological materials. On the 2 m terrace, the indurated surface is dissected and hummocky, and armoured with a lag deposit of archaeological material, including Neolithic artifacts (comb-impressed pottery, polished stone) at a site near Saré. Thus an age of a few to several millenia could be suggested for the 2 m terrace, while the 1 m terrace could fall well within the last few millenia. In each case, the archaeological remains provide only limiting dates, because buried occupations have yet to be observed. A comparison with the lake-level curve of SERVANT and SERVANT-VILDARY (1980) (Figure 8) at first prompts the suggestion that the 2 m terrace fill could have been deposited in reponse to rising lake levels 7000 to 6000 years ago (5000 to 4000 B.C.) HERVIEU (1969) felt that the low terraces postdated the last high stand of Lake Mega-Chad, but also suggested widespread erosion of uplands at the time of the stand. With such a high baselevel, extreme dissection throughout the high stand episode is improbable ; more likely there was high phytostability (to retard erosion) as a result of higher rainfall. Rising baselevels would have been associated with alluviation on the lower reaches of streams ; while falling baselevel would have been associated with incision *after* the peak of the high stand. The drop from the 320 m stand of Lake Mega-Chad was apparently major and rapid, and could have initiated strong incision by the river ; the drop from the 4-8 m group to the 1-2 m group of terraces therefore emerges as a likely candidate. In this view, the 2 m terrace would date from the subsequent rise (4000 to 3000 yr B.P./2000 to 1000 B.C.), and the 1 m terrace would relate to a more recent, minor rise about 2000 years ago. This would indicate

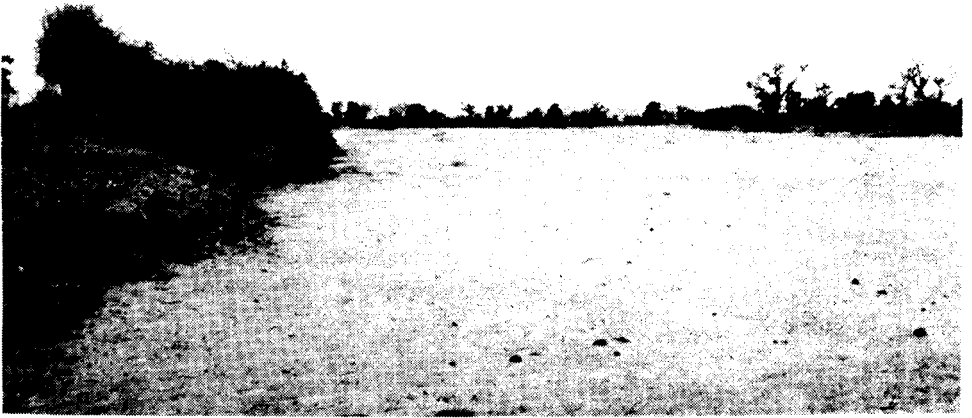


Figure 9. Valley of Mayo Ngassaoué north of Kourgui (NW of Mora) showing dry sandy bed (May 22, 1984) and 1 m terrace. View is looking southwest.



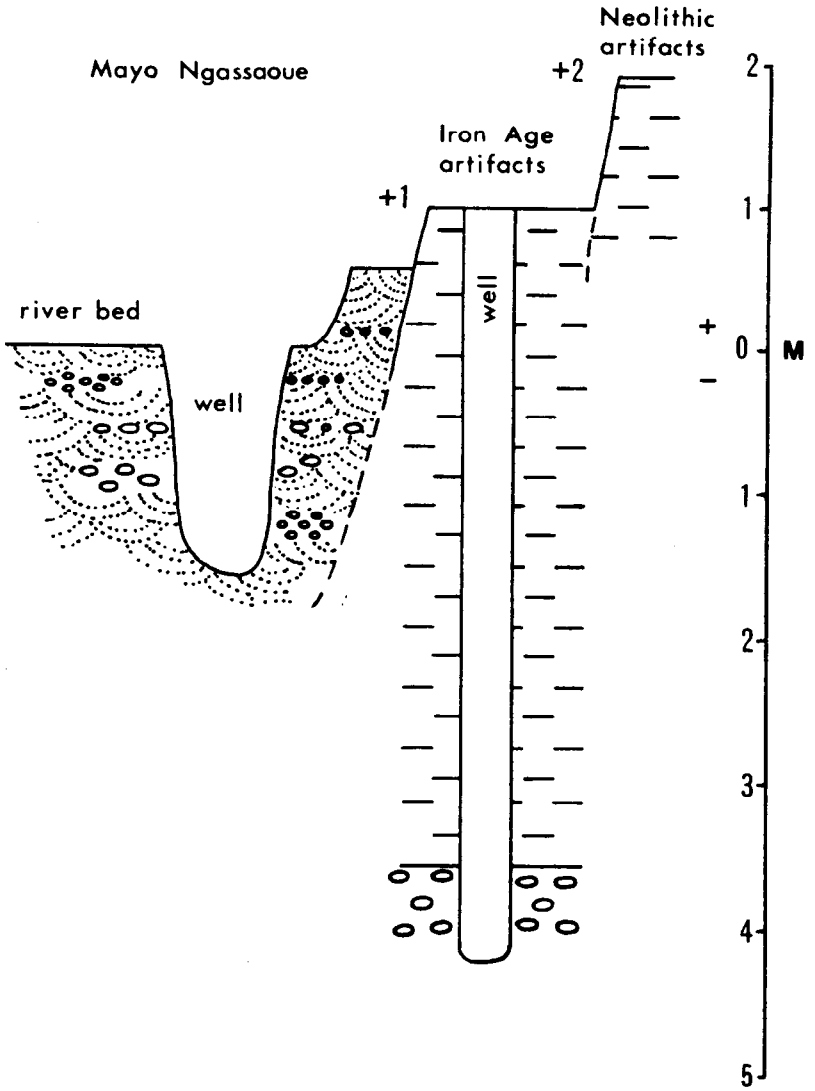


Figure 10. Generalized cross-section showing low terraces along Mayo Ngassaoué north of Kourgui.

a late date for the Neolithic pottery on the order of 3000 yr B.P. or 1000 B.C. Interestingly, this is almost precisely the maximum date suggested by CONNAH (1981 : 81-86) for sites of similar characteristics in nearby northeastern Nigeria. Comb-stamped pottery and ground stone axes were found together at Borno 38 and in basal levels at Daima, dated between about 1200 and 300 B.C. (about 3150 to 2250 yr B.P.) if the one-sigma range of five radiocarbon dates is used. While comb-impressed pottery did persist into younger levels, use of ground stone dropped off dramatically around A.D. 50 (if not earlier), with the arrival of iron. These dates would therefore support a relatively late date for deposits of the 2 m terrace at Saré, though they remain only limiting dates. Vigorous attempts must be made to secure the chronology of these late terraces by direct dating in order to provide an adequate model for the interpretation of earlier deposits and surfaces.

A brief examination was made of terraces on the Mayo Ouldémé and tributaries south of Mora, where HERVIEU (1969) had suggested the presence of ancient alluvial terraces. Examination of sections along the tributary Miléoyom Mada revealed a prominent terrace 6 m above river level (Figure 11), with 4.5 m of exposed alluvium overlain by up to several metres of colluvium (Figure 12). The alluvium exhibited variations in texture from gravels to silts within an overall fining upward sequence and is at present undated. Within the overall fining upward sequence are at least four fining-upward cycles, suggestive of point bar development during a period of waning discharge. Only in the colluvium was archaeological material observed, all of Iron Age affinities. A 4.5 m alluvial terrace surface would suggest a Boussoumien assignment and thus an earlier Holocene if not greater age. Exposures of this alluvium are extensive in the upper Ouldémé system and require further examination. The Ouldémé, like the upper Mayo Ngassaoué, appears to exploit a major fracture zone in the Mandara Mountains. Deep weathering would have

occurred in this fracture zone, and the system is therefore ancient. Low terraces of the 1 to 2 m set are also widespread here.

### Colluvial Aprons

Perhaps the most interesting class of deposits to be observed was that of the pervasive sandy to silty colluvial aprons extending outward from slopes throughout the study area. The term "colluvium" is used for "a sediment composed of poorly sorted mixtures of clay-, silt-, sand-, and gravel-sized particles" (WATSON *et al.* 1984 : 226). Wherever these deposits were encountered, they were associated with Iron Age pottery. At a site barely outside the south boundary of the town of Mora, for example, up to 120 cm of colluvium with pottery lay atop a deeply *in situ* weathered zone of rotted granitic bedrock (eluvium), which was trenched to a depth of 175 cm (Figure 13). A well at the base of the east slope of Gréa, an inselberg northwest of Mora beyond the Mayo Ngassoué, revealed Iron Age pottery in colluvium to a depth of nearly a metre, associated with a butchered giraffe (*Giraffa camelopardalis*) metatarsal (Figure 14). The depth to the colluvium/eluvium boundary could not be determined here, although eluvium was abundant in the backdirt of nearby augered wells too dangerous and deep (10 m) to be entered without rope ladders.

It was concluded that throughout the area a major period of colluviation began during the Iron Age, and it is hypothesized that the driving forces were deforestation and terracing of slopes by hill refuge peoples (Figure 15). Terraces can be effective in reducing the slope and fostering greater infiltration of water (COATES 1985 : 258) ; however, those in the Mandara region are variably maintained and their walls, being made of rounded boulders, allow much water to pass through. Fresh deposits from storms during the field period made it clear that significant slope movement is occurring today, much of it water-assisted, in the absence of phytostability. A



Figure 11. High terrace alluvial fill and capping colluvium along Miléoyom Mada, a tributary of the Mayo Ouldémé south of Mora. Arrow indicates unconformity between the two deposits. Section in Figure 12 was measured at the right extreme of this photograph.

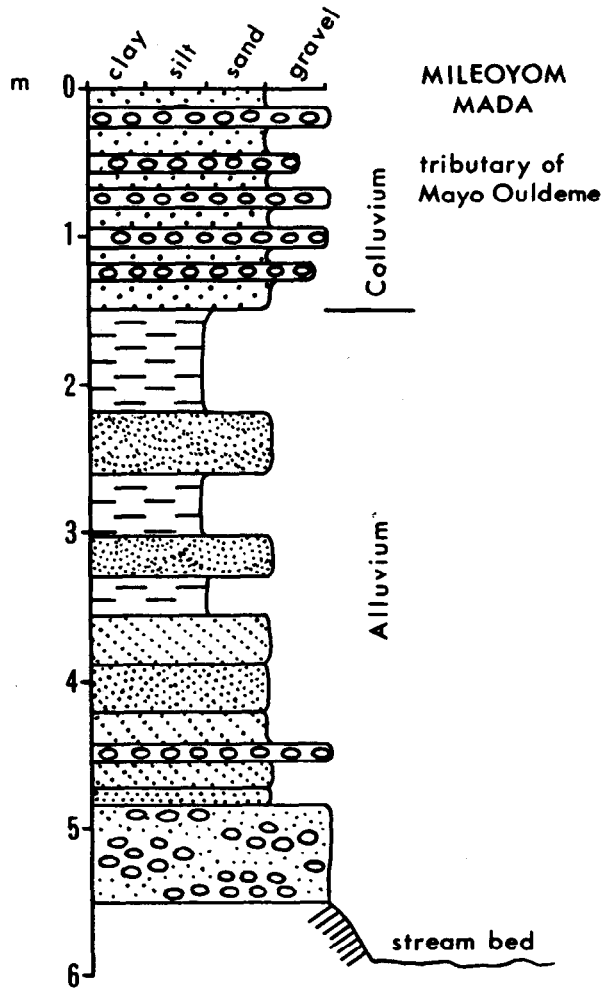


Figure 12. Stratigraphic column for high terrace alluvial fill and capping colluvium along Miléoyom Mada (see Figure 11).



Figure 13. Section just south of Mora showing colluvium (dark zone) directly over eluvium (rotted bedrock). Length of staff 1.5 m. Boulderly slope of Mandara Mountains is in background.



Figure 14. Butchered giraffe (*Giraffa camelopardalis*) metatarsal being collected by Scott MacEACHERN from colluvium in well at inselberg of Gréa. Iron Age pottery was associated.



Figure 15. Hill refuge village and terracing of slopes south of Koza, in upper drainage basin of Mayo Ngassaoué.



closely similar relationship has been inferred by BUTZER (1981) at Axum, in Ethiopia, where overvigorous land use led to widespread soil and slope instability. The Cameroonian example is in effect a miniature version of the process that led to the deposits described by WATSON *et al.* (1984) from southern Africa ; in their example the loss of phytostability was tied to a period of aridity. This is probably the most extensively terraced area in West Africa (see MORGAN and PUGH 1969 : 117) ; in other areas terraces are discontinuous and less well maintained.

It is likely that this supply of sediment is sufficient to explain the sand-choked channels noted along rivers in the area today. Aggradation of rivers as a result of lowered phytostability and increased erosion of slopes has been widely documented (COATES 1985 : 238-243). In this view, the rivers are approaching a sandy braided state, undergoing aggradation that now depends not upon lake level but upon sediment supply (with or without a change in rainfall). As such, it may represent a new departure for the geomorphology of the region, and would spell future problems in terms of the raising of river beds and the flooding of wider areas.

#### ARCHAEOLOGICAL VISIBILITY

Recognition of periods of deposition and erosion on a regional scale leads to the conclusion that differential visibility of archaeological remains of differing ages is significant in this area. While this seems a simple-minded conclusion, it parallels the author's findings in western Canada (WILSON 1983), where predictive models for site discovery have resulted, and where sites of periods formerly poorly represented have been brought to light.

Geological factors have clearly caused the selective obscuration of archaeological materials associated with specific landforms in the study area. The obvious implication

is that it is not possible to rely upon surface survey as a source for an unbiased sample of archaeological materials from all time periods and site classes. While this may seem axiomatic, surface surveys remain staple archaeological fare in most areas of the world, and increasingly elaborate attempts are made to stratify the samples on the basis of *modern* landforms and/or other surface features (natural or artificial). The avowed target of such attempts is a representative sample, but unless there is a coincident effort to document the distribution of geological environments (depositional and erosional), the precise phenomenon of which the samples are representative is elusive indeed. For the study area it is arguable that an infusion of geoarchaeological theory and information will significantly enhance our understanding of the regional archaeological record. Furthermore an understanding of the distribution of deposits of known age should allow directed archaeological searches, this time with the goal *discovery* rather than *sampling* (see FLANNERY 1976), to find sites of previously unrepresented classes or time periods.

In the case of alluvial fills, aggradation during times of rising baselevel would have buried archaeological remains along the river systems and in areas of periodic inundation on the adjacent plains. The latter include areas immediately upslope from the Bama Ridge where waters of ephemeral streams are dammed by the ridge. In areas of aggradation materials from early in these periods (e.g. around 7000 yr ago and 4000 yr ago) would tend to be buried and thus selectively obscured. Materials dating from periods of downcutting would have been subject to the effects of long-term exposure, forming lag concentrates on older surfaces and suffering considerable dispersion as a result of surface processes. In between would be material from times of peak lake level, which would be buried in shallow fashion and subject to reexposure with dissection. One can readily see the implications that this would have in an area where such fluctuations occurred repeatedly, and sometimes on a grand scale.

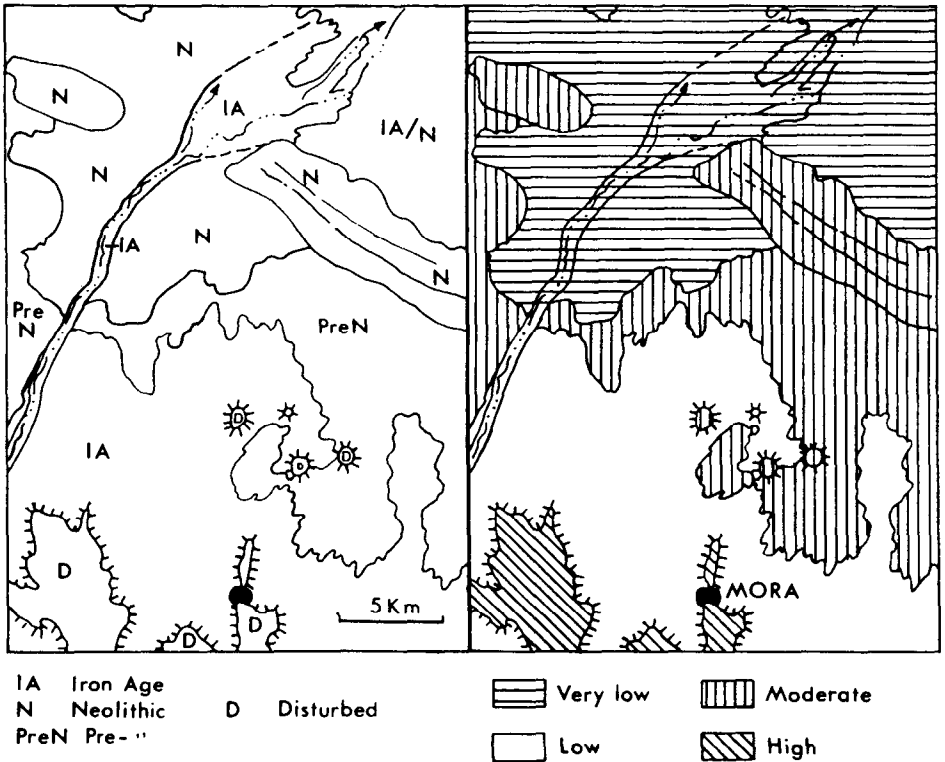


Figure 16. Preliminary archaeological visibility maps for the northeastern portion of the study area (see Figure 6 for base map). Left : tentative surface visibility zones based on maximum expected age of surface archaeological material in undisturbed contexts. Right : tentative surface visibility zones based upon relative probabilities for the discovery of surface materials older than 6000 years B.P. See text for discussion.

Colluviation around the bases of the Mandara Mountains and isolated inselbergs has been significant and obscures most pre-Iron Age deposits from view. Colluvial aprons are extensive and tend to be continuous rather than occurring as localized fans. Thus there is to be expected a band around the bases of all such slopes and up to several kilometres in width, in which pre-Iron Age materials are undetected in surface surveys. Beyond a kilometre the thickness is not likely to be great, but air photographs and Landsat imagery suggest considerable extent. Local variations will of course occur, but the regional patterns are a significant influence on archaeological visibility. Through the development of strategies for visibility enhancement in surveys (shallow test-pitting, deep trenching, etc.) archaeological materials of previously underrepresented or even unrepresented periods will likely be brought to light.

Figure 16 presents two preliminary examples of the sort of archaeological visibility maps that could be constructed for the northeast sector of the study area. One shows tentative surface visibility zones based upon maximum expected age of surface archaeological material in undisturbed contexts, while the second is a transformation showing tentative relative probabilities for the discovery of surface materials older than 6000 years B.P. Mountain slopes are indicated to be "disturbed" because of the pervasiveness of terracing for horticultural purposes. With continued field work more detailed maps can be constructed to show local variations in the regional trends and guide archaeologists more accurately to potentially productive environments. The present study has served only to introduce this avenue of inquiry, and it is hoped that further field work along these lines will be possible.

## ACKNOWLEDGEMENTS

This study was conducted as a segment of the Mandara Archaeological Project, with funding from the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada. The cooperation and assistance of the Cameroonian Institute of Human Sciences, Yaoundé, and O.R.S.T.O.M. in Paris is also gratefully acknowledged. Field studies were conducted in conjunction with studies by Prof. Nicholas DAVID, and crew members Scott MACEACHERN, Ian ROBERTSON, Maureen REEVES, and Nicholas JONES are thanked for their cheerful assistance. Oumaté MOHAMAN served as guide and interpreter. I would like to thank Prof. DAVID for encouraging me to take part in the project and for providing reference material. Nic DAVID, Alain MARLIAC and Thomas HEAD read drafts of this report and made helpful critical comments. The manuscript was typed through several drafts by Miriam J. BOODY. Figures 2a and 15 were photographed by Nicholas JONES ; all other photographs were taken by the author.

## REFERENCES

- BEAUVILAIN A. - 1981 - "Elevage et éleveurs dans le Grand Yaéré (Nord-Cameroun)" - *Revue de Géographie du Cameroun / Cameroon Geographical Review* 2 (2) - pp.163-176.
- BINFORD Lewis R. - 1972 - *An Archaeological Perspective* - New York : Academic Press - 480 p.
- BOUTRAIS Jean - 1984 - "Le milieu naturel" - *Le Nord du Cameroun : Des hommes, une région* (J. Boutrais et al.) - Paris : ORSTOM (Collection Mémoires n°102) - pp.19-100.
- BRYSON Reid A. - 1974 - "The lessons of the past : What Quaternary studies tell us about the environment and the future" - Paper presented at the Third Biennial Meeting (American Quaternary Association, Madison, Wisconsin, August 1, 1974).
- BURKE Kevin C., DESSAUVAGIE T.F.J. and WHITEMAN A.J. - 1972 - "Geological history of the Benue Valley and adjacent areas" - *African Geology* (T.F.J. Dessauvagie and A.J. WHITEMAN eds.) - Department of Geology, University of Ibadan, Ibadan, Nigeria - pp.187-205.
- BURKE Kevin C. and DEWEY J.F. - 1973 - "Plume-generated triple junctions : Key indicators in applying plate tectonics to old rocks" - *Journal of Geology* 81 - pp.406-433.
- BURKE Kevin C., DUROTOYE B. and WHITEMAN A.J. - 1971 - "A dry phase south of the Sahara 20,000 years ago" - *West African Journal of Archaeology* 1 - pp.1-8.
- BUTZER K.W. - 1981 - "Rise and fall of Axum, Ethiopia : a geo-archaeological interpretation" - *American Antiquity* 46 (3) - pp.471-495.
- BUTZER K.W. and COOKE H.B.S. - 1982 - *Cambridge History of Africa*, Vol.1 - Cambridge : Cambridge University Press.
- CLARKE David L. - 1968 - *Analytical Archaeology* - London : Methuen.
- COATES Donald R. - 1985 - *Geology and Society* - New York : Chapman and Hall - 406 p.
- CONNAH Graham - 1981 - *Three thousands years in Africa : Man and his environment in the Lake Chad region of Nigeria* - Cambridge : Cambridge University Press - 268 p.
- DAVID Nicholas - 1985 a - *Mandara Archaeological Project : Annual Report for 1984* - Report submitted to Social Sciences and Humanities Research Council of Canada (Grant n° 410-83-0819).

- DAVID Nicholas - 1985 b - "Le projet archeologique mandara : Premiers résultats" - Paper presented at the conference "Recherches comparatives et historiques dans le Bassin du Lac Tchad" - Bondy : ORSTOM (october 3, 1985).
- DEETZ James F. - 1968 - "Hunters in archaeological perspective" - *Man the Hunter* (R.B. Lee and I. DeVore eds.) - Chicago : Aldine - pp.281-285.
- FLANNERY Kent V. - 1976 - *The Early Mesoamerican Village* - New York : Academic Press - 377 p.
- FURON R. and LOMBARD J. - 1964 - *Explanatory note : Geological map of Africa (1/5 000 000)* - Turin (Italy) : UNESCO Natural Resources Research Series 3 - 39 p.
- GAVAUD M. - 1972 - "Les grandes divisions du quaternaire des régions ouest-africaines établies sur des bases pédologiques" - *African Geology* (T.F.J. Dessauvage and A.J. Whiteman eds.) - University of Ibadan (Nigeria), Department of Geology.
- GIFFORD Diane P. - 1978 - "Ethnoarchaeological observations of natural processes affecting cultural remains" - *Explorations in Ethnoarchaeology* - Albuquerque, University of New Mexico press - School of American Research Advanced Seminar Series - pp.77-101.
- GILLESPIE R., STREET-PERROT F.A. and SWITSUR R. - 1983 - "Post-glacial arid episodes in Ethiopia have implications for climate prediction" - *Nature* 306 - pp.680-683.
- GOODWIN A.M. - 1985 - "Rooted Precambrian ring-shields : growth, alignment and oscillation" - *American Journal of Science* 285 - pp.481-531.
- GREGORY A.F. - 1985 - "Comment and reply on 'The choice of satellite-borne or air-borne remote sensing for geology and mineral exploration" - *Geoscience Canada* 12 (4) - p.174.
- GROVE A.T. and WARREN A. - 1968 - "Quaternary landforms and climate on the south side of the Sahara" - *Geographical Journal* 134 - pp.194-208.
- HAYNES C. Vance, MEHRINGER Jr., J.P. and ZAGHLOUL E.S. Abbas - 1979 - "Pluvial lakes of north-western Sudan" - *Geographical Journal* 145 (3) - pp.437-445.
- HERVIEU J. - 1967 - "Sur l'existence de deux cycles climato-sédimentaires dans les monts Mandara et leurs abords (Nord-Cameroun) : Conséquences morphologiques et pédogénétiques" - *C.R. Acad. Sci. Paris* 264 (série D) - pp.2624-2627.
- 1969 - *Le Quaternaire du Nord-Cameroun : Schéma d'évolution géomorphologiques et relations avec la pédogénèse* - Yaoundé : Centre ORSTOM - 32 p.
- MAGARITZ M. and KAUFMAN A. - 1983 - "Paleoclimate in desert regions" - *American Scientist* 71 (5) - pp.514-521.

- MALEY J. - 1973 - "Mécanisme des changements climatiques aux basses latitudes" - *Paleogeography, Paleoclimatology, Paleogeography* 14 - pp.193-227.
- MARLIAC Alain - 1986 - *Introduction au paléolithique du Cameroun septentrional* - Paris : ORSTOM (in press).
- MARTIN D. - 1961 - *Carte pédologique du Nord-Cameroun au 1/100 000e : Notice sur la feuille Mora* - Yaoundé : IRCAM - 173 p.
- MORGAN W.B. and PUGH J.C. - 1969 - *West Africa* - London : Methuen and Co. Ltd. - 788 p.
- MORIN S. - 1981 - "Les paysages des Hautes Terres de l'Ouest Cameroun et leur perception par l'imagerie Landsat" - *Revue de Géographie du Cameroun / Cameroon Geographical Review* 2 (2) - pp.149-162.
- MORLAN Richard E. - 1980 - *Taphonomy and Archaeology in the Upper Pleistocene of the Northern Yukon territory : a glimpse of the peopling of the New World* - National Museum of Man Mercury Series, Archaeological Survey of Canada Paper 94 - 380 p.
- 1982 - "Review : Fossils in the Making, Vertebrate Taphonomy and Paleocology" *American Antiquity* 47 (1) (ed. by A.K. Behrensmeier and A.P. Hill) - pp.234-236.
- NOBLE William C. - 1977 - "The Taltheilei Shale Traditions : an update" - *Problems in the Prehistory of the North American Sub-Arctic : The Athapaskan Question* (J.W. Helmer, S. Van Dyke and F.J. Kense eds.) - Chacmool, the Archaeological Association of the University of Calgary.
- OLADE M.A. - 1979 - "The 'Abakaliki pyroclastics' of southern Benue Trough, Nigeria : their petrology and tectonic significance" - *Journal of Mining and Geology* 16 (1) - pp.17-26.
- PIAS J. - 1967 - "Quatre deltas successifs du Chari au Quaternaire (République du Tchad et du Cameroun)" - *C.R. Acad. Sci. Paris* 264 (série D) - pp.2357-2360.
- 1970 - *Les formations sédimentaires tertiaires et quaternaires de la cuvette tchadienne et les sols qui en dérivent (Rép. du Tchad)* - Paris : Mémoire ORSTOM n°43 - 407 p.
- PIAS J. and GUICHARD E. - 1957 - "Origine et conséquence de l'existence d'un cordon sableux dans la partie sud-ouest de la cuvette tchadienne" - *C.R. Acad. Sci. Paris* 244 - pp.791-793.
- SCHIFFER Michael B. - 1976 - *Behavioral Archeology* - New York : Academic Press - 222 p.
- SERVANT M. and S. SERVANT-VILDARY - 1980 - "L'environnement quaternaire du bassin du Tchad" - *The Sahara and the Nile* (M.A.J. Williams and H. Faure eds.) - Rotterdam : Balkema - pp.133-162.



- SHINKWIN Anne D. - 1977 - "The 'archaeological visibility' of northern Athapaskans in the Tanana River area, central Alaska : a discussion" - *Problems in the Prehistory of the North American Sub-Arctic : the Athapaskan Question* - Chacmool, the Archaeological Association of the University of Calgary - pp.40-45.
- TILLEMENT B. - 1970 - *Hydrogéologie du Nord-Cameroun* - Yaoundé : Bulletin de la Direction des Mines et de la Géologie n°6 - 294 p.
- TURNER D.C. - 1978 - "Volcanoes of the Biu basalt plateau, northeastern Nigeria" - *Journal of Mining and Geology* 15 (2) - pp.49-63.
- VOORHIES Michael R. - 1969 - *Taphonomy and Population Dynamics of an Early Pliocene Vertebrate Fauna, Knox Country, Nebraska* - University of Wyoming Contributions to Geology, Special Paper n°1, Laramie - 69p.
- WATSON A., PRICE Williams D. and GOUDIE A.S. - 1984 - "The paleoenvironmental interpretation of colluvial sediments and paleosols of the late Pleistocene Hypothermal in Southern Africa" - *Paleogeography, Paleoclimatology, Paleocology* 45 - pp.225-249.
- WILSON M.C. - 1983 a - *Once upon a river : Archaeology and Geology of the Bow River Valley at Calgary, Alberta, Canada* - Ottawa : National Museum of Man, Mercury Series, Archaeological Survey of Canada Paper 114 - 464 p.
- 1983 b - "On the threshold of archaeological visibility" - *Alberta Archaeological Review* 6 - pp.9-20.
- 1983 c - *Geological influences on Archaeological visibility in the Forty Mile Coulee Area, Alberta* - Report prepared for Ethos Consultants, Ltd. and Alberta Environment - 92 p. + maps. (On file, Archaeological Survey of Alberta, Edmonton.)
- in press - "Late Quaternary landscape modification in the Cochrane-Calgary area of the Bow Valley, and its influence on archaeological visibility" - *East Slopes Archaeology* (B. Ronaghan ed.) - Edmonton : Archaeological Survey of Alberta.
- WOBST H. Martin - 1978 - "The archaeo-ethnology of hunter-gatherers or the tyranny of the ethnographic record in archaeology" - *American Antiquity* 43 (2) - pp.303-309.
- WOOD C.A. and HELFERT M. - 1985 - "Shuttle crews record shrinking Lake Chad" - *Geotimes* 30 (12) - p.4.
- WORKMAN William B. - 1977 - "The prehistory of the southern Tutcone area" - *Problems in the Prehistory of the North American Sub-Arctic : the Athapaskan Question* (J.W. Helmer, S. Van Dyke and F.J. Kense eds.) - Chacmool, the Archaeological Association of the University of Calgary.

THE MANDARA ARCHAEOLOGICAL PROJECT :  
PRELIMINARY RESULTS OF THE 1984 SEASON

Nicholas DAVID, A. Scott MacEACHERN  
University of Calgary

INTRODUCTION

This paper is a very preliminary report on the first stage of

- a) an investigation of the culture history of the diverse peoples of the northern Mandara mountains and adjacent plains of North Cameroon, and
- b) an associated enquiry into the nature and uses of style in material culture as a form of communication.

Our choice of area was affected by both practical and theoretical considerations. We will not dwell on the former, although these include both the size of the Canadian team, six archaeologists and one geoarchaeologist, Michael WILSON (this volume), and the length of our field season, from mid-May to the end of July, 1984. For academic reasons we required a region possessing a maximum of, on the one hand, topographic and environmental variety, and, on the other, ethnic and socio-economic complexity. The 2000 sq km area selected for

intensive investigation in the northern Mandara possesses both, with environments ranging from the plain of former Lake Mega-Chad at about 320 m a.s.l. to the plateau around Mokolo that averages 700-800 m (Fig. 1). It also includes all or part of the territories of at least 16 ethnic groups. With the exception of the Choa dialect of Arabic, these are all speakers of Chadic languages (Table 1), varying from small communities of subsistence framers to the inheritors of the precolonial Wandala (Mandara) state.

Our aims are threefold. First, and as a necessary introduction to the study of style, we wish to establish the broad outlines of the terminal Pleistocene and Holocene prehistory of the region. We hope to gain an understanding of prehistoric subsistence-settlement systems that will ultimately enable us to explain the region's ethnic diversity and to infer the dynamics of its culture history.

Understanding of developments in our region is of course in part dependent upon being able to compare its prehistoric record with that of neighbouring areas : with Borno to the northwest and the sequence constructed by CONNAH (1981, 1984); the "Sao" area of Cameroon and Chad to the north (A. HOLL, this volume ; LEBEUF 1962, 1969 ; LEBEUF *et al.* 1980) ; the Diamare to the east where A. MARLIAC (1973, 1975, 1981, 1982, 1985 ; MARLIAC and DELNEUF 1984) has been conducting research for many years, and with that of the Upper Benue Basin Archaeological Project (DAVID 1981) and of Michèle DELNEUF and colleagues to the south.

Our second aim is theoretical. Archaeologists are constantly digging up remains - for example fragments of pots or hoes - that embody both functional and stylistic information. In various ways we are becoming better at identifying function and at inferring the economic infrastructure of prehistoric societies. However, in order to carry out a particular task, there are generally a large number of different but functionally equivalent, equally efficient, forms of artefact. The choice among them is in fact a choice of a particular stylis-

tic expression and, following SACKETT (1982), we define style as "an aspect of form that is either adjunct to utilitarian function or which represents a choice, conscious or capable of being raised to the level of consciousness, between equally viable functional alternatives". The stylistic component of artefacts is the main expression of the structure and superstructure of past societies that is available for and amenable to archaeological analysis. It is therefore surprising that, until very recently, archaeological theories of style were simple in the extreme and often reducible to the belief that stylistic similarity between assemblages is a simple function of social interaction between the social groups responsible for their production. Our second, long term aim is therefore to work in the light of recent theoretical approaches (e.g. WOBST 1977 ; HODDER 1982) towards a theory of style that will be of general predictive value in archaeology, and that can be applied to enrich our understanding of the culture history of the northern Mandara region.

Thirdly, we aim to assist our colleagues at the University of Yaoundé, the Institut des Sciences Humaines and ORSTOM in the formation of Cameroonian archaeologists. Already in 1984, we were joined for part of the season by two recent graduates of the University of Yaoundé, MM. Martin POULIBE and Thomas NGOUNE. Our collaboration proved successful and mutually beneficial.

## THE 1984 SURVEY

### SURVEYS

Since our chosen area had not previously been the subject of systematic archaeological research, and in order to familiarize ourselves with the area and its peoples for later ethnoarchaeological studies, our first task was to survey the region for archaeological sites. Two kinds of surveys were carried out, probability and judgmental. These were then followed

by test excavations of one Neolithic and one Iron Age site.

a) The probabilistic survey

Following the classification of each of the 2000 one kilometre squares in the research area by topography, ethnicity (and other variables) (Table 2a), we selected a stratified random sample of 39 squares (Table 2b), the proportion of each stratum chosen reflecting to some extent our intuitions regarding the likely density of sites within them. In the event we were only able to survey 33 of the 39 squares (Fig. 1).

The probability sample produced 42 collections of flaked and ground stone, pottery, iron and iron slag, and other less common materials including beads and glass. Many of the collections made (during both types of survey) are from surface scatters on coherent archaeological sites, and are thus likely to represent single occupations, most of the remainder being general collections from squares that may well include materials of very different ages. We did not attempt exhaustively to cover every metre within each square ; rather we extensively sampled each microenvironment represented, again focusing on those that in our opinion were most likely to have preserved *in situ* materials. We soon learnt, for example, that the practice of terracing results in the rapid destruction of sites, and that to find even subrecent sites on the plateau and in the hills it will be necessary first to identify internal drainage basins in which sedimentation has taken place. These must then be prospected for cut sections and pits in which archaeological materials may be visible. In short, the probability survey required us visit all parts of the region and taught us a great deal about the geomorphological and anthropic processes that have affected and which continue to affect the region's archaeological potential (WILSON this volume).

b) The judgmental sample

While following one's intuitions - reconnaissance au

pifomètre - is often an effective way of discovering archaeological sites, it has the disadvantages as compared with probability sampling that one cannot subsequently make predictions about site numbers, types or distributions from the sample obtained with a known degree of uncertainty, and that the surveyor's biases may lead to the omission or gross over-representation of certain classes of sites.

Our judgmental survey concentrated on areas that were either in close proximity to the probability squares and could therefore be surveyed on the same day, or were of known historic significance, or were of especial geomorphological importance. A partial listing follows.

- the Ngassawé flood plain and right bank terrace from the Mora-Kerawa road downstream to Sare (one Neolithic and one Iron Age site discovered),
- Doulo, a former Wandala capital (several IA collections, probably all historic or sub-recent),
- excavations by road-builders on either side of the Mora-Kousseri road from ca 4 km south to ca 10 km north of the Bama-Limani-Yagoua ridge, an ancient shore line of Lake Mega-Chad (several traces of Neolithic occupations north of the ridge),
- older red dunes between Mémé and Kossa that predate the Bama ridge (archaeologically sterile),
- part of the Ouldémé valley (only recent sites found, and evidence of smelting in the hills to the south),
- Vama-Mbrema territory in the hills south of Mora (evidence of iron smelting and Iron Age middens reported to us by O. NYSSENS),
- the crater of Mt Gouaza (several promising locations but no definite sites),
- the plains north and west of Mt Gréa (two Iron Age mounds discovered and an historic site visited), and
- an area around Mehé Djiddere (site 523), was later tested).

Both the Gréa and Mehé localities are just outside the research area initially defined (Fig. 1).

The types of site recognized during the survey include :

- remains of villages abandoned relatively recently,
- iron smelting furnaces of the historic period,
- surface scatters formed by a variety of erosive and depositional processes and representing both Neolithic and Iron Age occupations,
- much rarer finds of Iron Age but not unfortunately earlier occupations in cutbanks and well sections,
- Iron age mounds and mound complexes,
- a Neolithic quarry site (529B ; UTM 1210.4/379.8) near Mozogo comparable to but smaller than the famous Maroua sites studied by HERVIEU (1968),
- an extensive Neolithic camp (site 506), just north of the Bama ridge, which we also tested, and
- scattered and isolated flaked stone tools that can grossly be assigned to the Middle and Late Stone Ages.

A total of 36 collections were made during this part of the survey, and it was by this method that we discovered the mound sites that offered the best prospects for deriving Iron Age cultural chronology. One disappointment, however, was our failure to locate any caves or rock shelters or other sites that might be expected to contain long sequences of earlier occupations. Caves and rock shelters suitable as habitation sites may indeed not exist in our area due to the nature of faulting and weathering of its mainly granitic rocks, (WILSON, this volume).

#### c) Analysis of the collections

Preliminary description of the sherd collections in terms of a wide range of technological, morphological and decorative attributes was carried out during the field season, standardization being maintained by reference to a "sherd library" containing examples of all the attribute states represented. Nicholas JONES (n.d. a), with the assistance of Martin POULIBE, also carried out in Mora a limited study of modern pottery made by Kirdi Mora, Matakam, Kanuri and other potters

in order to record in a preliminary fashion some of the correlations between attributes that presently characterize ethnic groups. He was able to show that, although most of the pots studied had been made for the Mora, and thus a mainly Wandala, market, there are clear differences in overall vessel and rim morphology and in decoration between the various pottery suites (Figs 2-4 and Table 3).

This experience was of value in interpreting the sherds in the archaeological series and in helping to orient JONES's (n.d. b) working up of data recorded in the field on the pottery collected during the surveys. JONES formalized an attribute system to describe the variation present, and subjected the almost entirely Iron Age samples from the probability survey to several analyses using WARD's 6 hierarchical method in the CLUSTAN package. While imperfect and provisional, the results he obtained using a combination of decoration/surface treatment and morphology attributes revealed high order clusterings (A-D) in the data that show a fair degree of spatial correlation with the main regional ethnic groupings (Fig. 5 ; see also Table and Fig. 6). Lower order clusters (1-8) do not segregate spatially, possibly because they reflect change within a region through time. This has not yet been further investigated. For the moment, however, it would seem that, although likely to be strongly biased towards recent and sub-recent times, our samples are likely to span a considerable time depth, and, if so, that there is substantially more cultural stability in the area than is suggested by most historical sources and oral traditions (summarized by BOULET *et al.* 1984).

Turning to the question of inter-regional relationships, our Neolithic materials show close parallels to those of Borno (see discussion of site 506 below). The Iron Age series show considerable similarities though many differences in detail with the earlier phases of the Iron Age of Borno, and apparently with all the Iron Age materials known from the Diamaré, but characteristically Sao features of the later Iron Age of



the peri-Chadian area, for example the use of large carved wooden roulettes to decorate pottery, are not present in our series, nor do these include terracotta figurines. If CONNAH's (1981) dating is correct, this would suggest that from about AD. 700 the cultures in the northern Mandara and the Diamaré began to develop more or less independently of those to the north, or more probably were excluded from the trend towards the development of complex societies and states that is likely to have been taking place in the immediate vicinity of Lake Chad.

## TEST EXCAVATIONS

### Site 506 (UTM 1240.3/413.2)

The Neolithic site tested is located about 1 km north of the Bama ridge and close to the frontier with Nigeria. It represents a camp over a hectare in extent that was probably occupied for a relatively brief period of time. The single cultural horizon is about 20 cm thick and is both over - and underlain by fluviolacustrine deposits. It is this that makes the site especially interesting since, at some time after the Neolithic occupation, this part of the Chad basin must have been subjected to flooding on a relatively large scale. Unfortunately we obtained no charcoal, and the three TL dates run on pottery from the site give erratic results, the earliest being AD 10 +/- 190 (Alpha-1875), the other two much later : (Alpha-1877) AD 390 +/- 140 and (Alpha-1876) AD 1310 +/- 70. However the sherds sampled have anomalously high uranium and thorium contents, possibly reflecting post-depositional mobilization and concentration of these elements in the site. According to Dr J.J. STIPP of Alpha Analytic Inc. (pers. comm.), there is a growing (but still sparse) accumulation of data suggesting that where thermoluminescence dates appear far too young, they are generally accompanied by anomalously high dose rates. Given the nature of the occupation and the

likely time of arrival of iron technology in this region, we reject the two later dates, and accept the earliest one only as a minimum age estimate. We may note that the earliest reliable date for the Neolithic of Borno is about 1000 BC and that although the appearance of iron is very poorly dated, CONNAH (1981) suggests the first centuries AD/BC for this important event.

The pottery from site 506A, while not yet studied in detail, is finely made and decorated mainly with comb impressions. It is stylistically very close to the Bornoan materials, and cultural similarity is confirmed by the presence of stone axes and one terracotta figurine of Bos. WILSON has identified bones that could be of domestic cattle among the faunal remains, and is confident of the presence of domestic sheep/goat.

The main problem of the site can be summarized as follows. If it is of the relatively late date suggested, or even a thousand years earlier, to what climatic (or possibly tectonic ?) event are we to attribute the overlying fluviolacustrine deposits ? It is unlikely that during any humid episode later than that registered in the Chad basin at ca 1500-1000 B.C. (SERVANT and SERVANT-VILDARY 1980 ; MALEY 1981 : 144-146), when the lake rose to 285-290 m, there would have been sufficient fluviolacustrine activity in this locality to have accumulated some 30 cm of deposits over the cultural layer. If this is the case, we may have evidence of a Neolithic earlier than is at present known from Borno or elsewhere in the southern periphery of the lake.

Site 523, Mehé Djiddere (UTM 1215.5/426.0)

This site, to the northeast of Mémé, is well located for a mixed farming community on the edge of an area of alluvial flats that offer pasturage and fields for the growing of sorghum in the dry season. Wet season arable land and wood for building and fuel are also plentiful. Water, probably stagnant for part of the year, is nonetheless immediately

available, and the channels that run by the site offer some opportunity for fishing. Mehé Djiddere is the largest of four Iron Age mound complexes found in this locality. It comprises at least 17 mounds that vary from less than 1 m to over 4 m in height and from 15 m to 50 m in maximum dimension. These cover an area of about 7 ha, representing, if they are all more or less contemporary, a very large village or even a town.

The Fulani inhabitants of Mehé Djiddere hamlet attribute the site to the "Sao". Enquiries among the Wandala carried out by the ethnologist Hermann FORKL (pers. comm.) elicited no more precise information. Of especial interest is a variable dense scatter of iron slag over much of the site, implying iron smelting on a scale sufficient, one might imagine, to supply not just the immediate settlement but a considerable area round about. The ore used was presumably sand-sized particles of magnetite, which derive from the hills and are concentrated in stream beds after every storm.

Two test excavations, a 3 x 1.5 and a 3 x 1 m trench, were made respectively on Mound I, the largest at the site and located at its northern end, and on the much smaller Mound VII, 400 m to the south. A further 1 x 1 m pit (Z) was excavated between Mound I and its nearest neighbour. Mound I gave a sequence over 4 m in depth - the base was not quite reached - consisting essentially of midden deposits with no evident stratification in its upper part, and of an extremely complex series of pits, other features and largely disturbed structural remains below. The lack of recognisable stratigraphy may be attributable to the use by the former inhabitants of housing largely made of organic materials rather than daub. The frequent planting, removal and replanting of posts could be a major factor in preventing the development of coherent strata. (As we excavated, we frequently believed that we had found significant changes in the deposits and designated new levels accordingly, only to find as we continued downwards that there was no real change. Redesignations

of levels will be necessary.) Mound VII offered a similar but shorter and less complex sequence. Pit Z revealed over a metre of deposits containing quantities of cultural materials, which overlay a virtually sterile clayey sand. The quantity of prehistoric artefacts present at the site must on this evidence be truly enormous.

Very large amounts of pottery, iron slag and burnt clay, the latter including tuyere fragments and pieces of burnt daub some of which are probably pieces of furnace, constitute the majority of the cultural remains. Stone grinding equipment is present. The faunal remains, numerous and very well-preserved, represent a wide range of species. Studies of carbon and nitrogen isotopes in the faunal materials are about to get under way. They will help us to reconstruct the food chain and may also provide evidence of human impact through time on the environment. Preliminary inspection of the artefact series indicates that there are differences between the small find inventories of Mounds I and VII, including the presence of ceramic lip plugs/ear spools in the latter, which may be indicative of social/ethnic diversity at the site, or that parts of it were occupied at different times. Our first impressions of the pottery sequences from the two mounds, on the other hand, are that they are very similar and that there appear to be no breaks in development. They show both generalized and specific resemblances to other Iron Age materials collected from surface sites on the plains around the northern fringes of the Mandara.

Charcoal samples submitted for radiocarbon dating gave the following results :

	Layer	Depth BS (cm)	Date A.D. (5568 yr half-life)	Sample N°
Mound I	2:30-45 cm	75-90	1790 +/- 170	S-2677
	4:90-105 cm	255-270	1495 +/- 155	S-2676
	5:15-30 cm	345-360	875 +/- 165	S-2675
Mound VII	3: 0-15 cm	95-110	930 +/- 165	S-2674

We infer that since S-2675 comes from near the bottom of Mound I, but still some 50 cm above the base of the excavation, and since it is supported by S-2674, occupation at this site is likely to go back at least to the 9th century A.D. Even at this earliest stage the site seems likely to have covered several hectares and to have been an important settlement. There is no detectable period of abandonment or break in deposition between S-2675 and 2676, which are separated by only 75 cm of deposit, and, given the large error figures, the substantial lapse of time between them may be more apparent than real. S-2677 indicates that the site may well have continued to be occupied until after the establishment of the Wandala State in the 16th century or before (MOHAMMADOU 1982; FORKL 1983).

If our first impressions of the ceramic sequences are borne out by subsequent analyses and other evidence, then Mehé Djiddere and the nearby mound complexes testify to long term stability of a successful and relatively complex Iron Age society on the plain to the north of the Mandara mountains.

## CONCLUSIONS

The Neolithic occupation of the research area would seem to have been concentrated to the north of the mountains. Numerous traces, but only traces, were found in road cuts along the main Mora-Waza highway, where they occurred in a variety of stratigraphic contexts and under tens of centimetres of deposits. There is here again the strong suggestion that part at least of the Neolithic period preceded a significant lacustrine episode. A Neolithic site, presently undergoing erosion, was also found on the right bank of the Mayo Ngassawé on the 2 m terrace. The Neolithic materials were

here mixed with those of a later Iron Age occupation and there appears to be no depth of deposit. The 529B quarry site is located just to the south of Mozogo on the edge of the Mayo Moskota plain, but we found only rare and isolated pieces on the plateau and in the mountains, some of which were said to have come from Kapsiki country to the south. The virtual absence of Neolithic sites in and around the massif and foothills may well be a function of very high Iron Age population densities and consequent destruction or burial of sites.

In order to understand the Neolithic period we require much more geoarchaeological evidence and also data from palynological studies on the flora of the period. The impenetrable Gokoro Forest Reserve on the plain immediately east of Mozogo suggests that in the past, and especially in the probably more humid Neolithic, the plains south of the Bama ridge would have been quite markedly more forested, and are likely for this reason to have been less than hospitable to peoples relying to any substantial extent on their herds. The higher country would presumably have been less heavily vegetated, and the forest there would have been easier to clear. We might therefore expect the hills to have been occupied early, and it only remains to find sites that have escaped subsequent erosion and destruction by man.

It is worth noting that in several parts of the area, both in the plains fringing the hills and in the southern part of the plateau, we were informed by older men that in their youth forests covered much of the countryside. A great deal of clearing has taken place during the colonial and independence periods.

We have as yet no idea whatever of why the Neolithic ended, nor how or by what it was replaced, probably at about the turn of the eras. The contrast between the simple forms of the comb-impressed Neolithic pottery and the more varied, often rouletted, and generally less well-made Iron Age wares is very marked, and we have found no series that can be considered in any way transitional. This would tend to suggest a replacement, if not of actual populations, at least of

subsistence economies and of pottery (among other) production systems. Since, however, we are as yet unable to identify an early Iron Age period, this remains speculation.

With the later Iron Age, which we may for the moment consider on the evidence of Mehé Djiddere to have begun around the 9th century A.D. or before, we are on rather firmer ground. It appears probable that it is to the apparently massive population increase in this period that are to be attributed the colluvial aprons around the base of the mountains that obscure traces of earlier periods (WILSON this volume). The great majority of the survey samples, which give us some control over cultural variation through space, are attributable to this period. Not only has JONES (n.d. b) offered evidence that there is a degree of spatial correlation between ceramic clusters and the major ethnic groupings of today, but if we have not misread the Mehé Djiddere materials and if they are at all representative of the region as a whole, then the region has been characterized for over a millennium rather by *in situ* development than major migrations and replacements of ethnic groups. The northern Mandara is not a refuge area. This is not to deny what appears amply demonstrated by oral traditions, that the mountains and plateau have an occasion served as a refuge for groups from the plains (e.g. LEMBEZAT 1961 : 10-16) but to make the point that the archaeological evidence to hand would seem to imply that such immigrants were relatively few in number, and that they were assimilated by the societies already established. To this it might reasonably be objected that the rate of site destruction and burial in and at the feet of the mountains may be so high that our most ancient pottery samples are a century or two old, and that "cultural stability" might well exist over such a short period. The reconstruction proposed is however supported by the coherent distribution within the region of numerous languages of sub-branch A of the central branch of Chadic that must surely have diversified very largely in place (BARRETEAU *et al.* 1984). It is worth emphasizing

that Wandala is one of these languages and is in fact closely related to Podokwo, implying that the emergence of the Wandala state is most unlikely to have been accompanied by major movements of population into the region.

Finally we may note that if, as is generally believed (DAVID 1976 : 257-258), the appearance of early Chadic languages in sub-Saharan Africa is to be associated with the immigration into the Sudan zone of Neolithic herdsmen from the southern Sahara, then it is perhaps surprising that there appears to be a complete rupture in the northern Mandara region between the Neolithic and the Iron Age. Do the modern languages of the region represent not the first but a subsequent stratum of Chadic speech ? More archaeological research and lexicostatistical analyses of the differentiation of the languages of the area, combined with cautious use of glottochronology, may help to resolve this question.

#### ACKNOWLEDGEMENTS

We write on behalf of a very excellent team comprising Michael C. WILSON, co-investigator, whose paper appears elsewhere in this volume, Ian G. ROBERTSON, Nicholas E. JONES, Maureen L. REEVES and Judith A. STERNER. Their comments on and assistance with the preparation of this paper are gratefully acknowledged.

N. DAVID wishes to thank the organizers, MM BARRETEAU and TOURNEUX, for inviting him to take part in the very stimulating Journées d'Etude, and the Chef de la DIVA, ORSTOM, for making possible his participation. The research described is being carried out under the terms of a Protocole d'Accord de Coopération between ORSTOM and the University of Calgary, and in cooperation with the Institut des Sciences Humaines (Cameroon). Thanks to members of both organisations and especially MM PERROIS and MATHIEU of ORSTOM and MM NDONGKO and MOHAMMADOU of ISH for their support and assistance without



which our 1984 field season would not have been possible. Thanks also to Alain MARLIAC for his encouragement, stimulus and both academic and logistic inputs. Carol POPLIN drew Figure 1 and Nicholas JONES Figures 2-4.

Funding for the Mandara Archaeological Project was provided by the Social Science and Humanities Research Council of Canada under grant no. 410-83-0819.

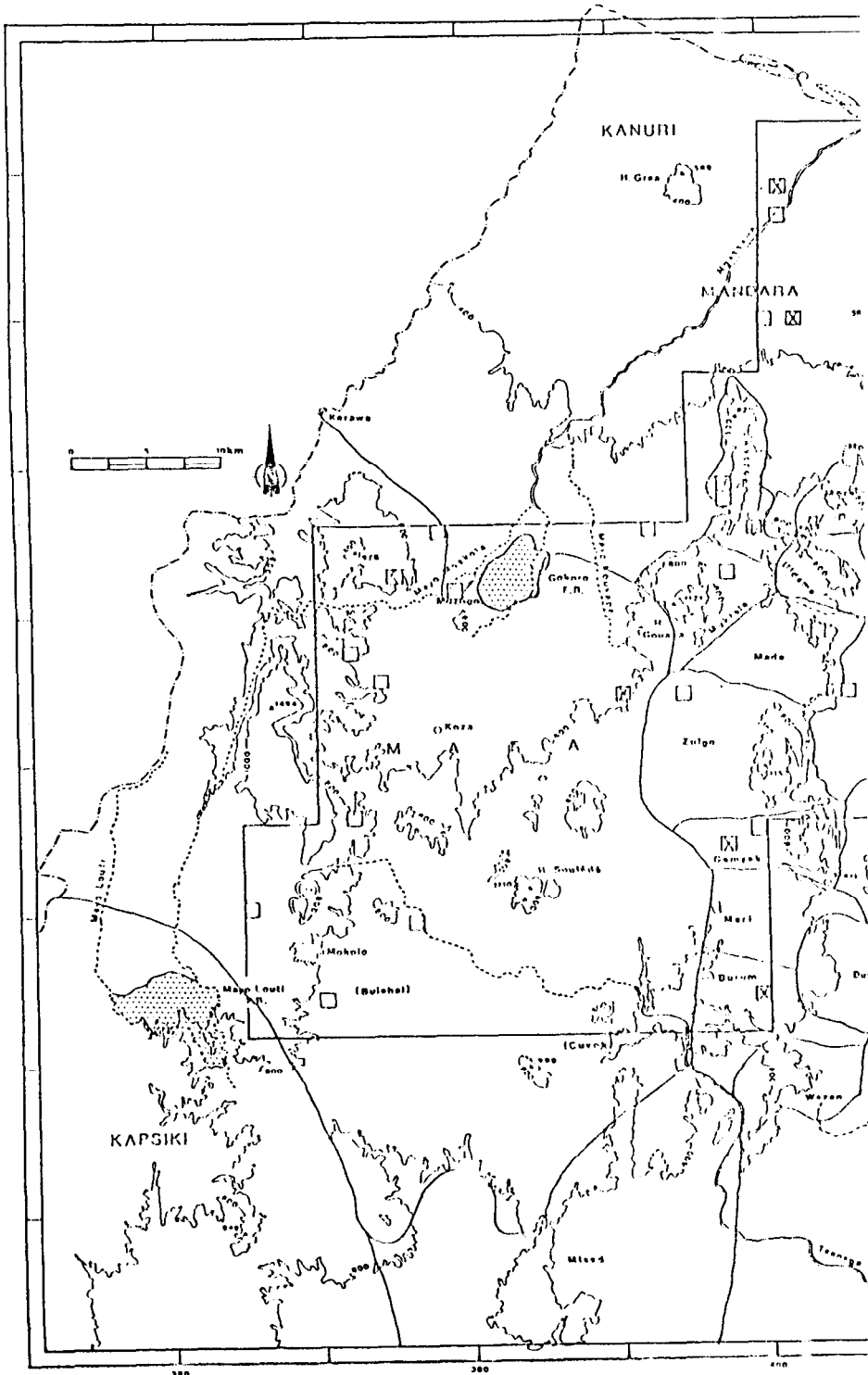
## REFERENCES

- BARRETEAU Daniel - 1978 - "Les langues tchadiques" (avec la coll. de P. Newman) - *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar* (D. Barreteau dir.) - Paris : CILF - pp.291-330.
- BARRETEAU Daniel, Roland BRETON et Michel DIEU - 1984 - "Les langues" - *Le Nord du Cameroun : Des hommes, une région* (J. Boutrais éd.) - Paris : ORSTOM (Mém. n°102) - pp.159-180.
- BOULET Jean, Alain BEAUVILAIN et Patrick GUBRY - 1984 - "Les populations" - *Le Nord du Cameroun : Des hommes, une région* (J. Boutrais éd.) - Paris : ORSTOM (Mém. n°102) - pp.103-157.
- CONNAH Graham - 1981 - *Three thousand years in Africa : Man and his environment in the Lake Chad region of Nigeria* - Cambridge : Cambridge University Press.
- CONNAH Graham - 1984 - "An archaeological exploration in southern Borno" - *Afr. Archaeol. Rev.* 2 - pp.153-171.
- DAVID Nicholas - 1976 - "History of crops and peoples in North Cameroon to A.D. 1900" - *Origins of African plant domestication* (J.R. Harlan, J.M.J. De Wet and A.B.L. Stemler eds) - The Hague : Mouton - pp. 223-267.
- DAVID Nicholas - 1981 - "The archaeological background to Cameroonian history" - *Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun* (Cl. Tardits éd.) - Paris : CNRS - pp.79-99.
- DIEU Michel et Patrick RENAUD (éd.) - 1983 - *Atlas linguistique du Cameroun : Inventaire préliminaire* - Paris/Yaoundé : ACCT/CERDOTOLA/DGRST.
- FORKL Herrmann - 1983 - *Die Beziehungen der zentralsudanischen Reiche Bornu, Mandara und Bagirmi sowie der Kotoko-Staaten zu ihren südlichen Nachbarn unter besonderer Berücksichtigung des Sao-Problems* - München.

- HERVIEU Jean - 1968 - *Contribution à l'étude des industries lithiques du Nord Cameroun : Mise au point et données nouvelles* - Yaoundé : Centre ORSTOM.
- HODDER Ian - 1982 - *Symbols in action* - Cambridge : Cambridge University Press.
- JONES Nicholas E. - n.d. (a) - *Pottery past, pottery present : Ethno-archaeology in northern Cameroon* - University of Calgary, Dept. of Archaeology - Undergraduate term paper.
- JONES Nicholas E. - n.d. (b) - *The Mandara Archaeological Project, 1984. The spatial analysis of ceramic attributes : Cultural variation and ethnic expression* - University of Calgary; Dept. of Archaeology - B.A. Honours Thesis.
- LEBEUF Jean-Paul - 1962 - *Archéologie tchadienne : Les Sao du Cameroun et du Tchad* - Paris : Hermann.
- LEBEUF Jean-Paul - 1969 - *Carte archéologique des abords du Lac Tchad (Cameroun, Nigéria, Tchad)* - Paris : CNRS.
- LEBEUF Jean-Paul, A.M.-D. LEBEUF, F. TREINEN-CLAUSTRE, F. et J. COURTIN - 1980 - *Le gisement sao de Mdaga (Tchad) : Fouilles 1960-1968* - Paris : Société d'Ethnographie (Collection "Afrique ancienne").
- LEMBEZAT B. - 1961 - *Les populations païennes du Nord-Cameroun et de l'Adamaoua* - Paris : PUF.
- MALEY Jean - 1981 - *Etudes palynologiques dans le bassin du lac Tchad et paléoclimatologie de l'Afrique nord-tropicale de 30.000 ans à l'époque actuelle* - Paris : ORSTOM (Trav. et Doc. n°129).
- MARLIAC Alain - 1973 - "Prospection archéologique au Cameroun" - *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.* 10 (1) - pp.47-114.
- MARLIAC Alain - 1975 - *Contribution à l'étude de la préhistoire au Cameroun septentrional* - Paris : ORSTOM (Trav. et Doc. n°43).
- MARLIAC Alain - 1981 - "L'état des connaissances sur le paléolithique et le néolithique du Cameroun" - *Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun* (Cl. Tardits éd.) - Paris : CNRS - pp.27-77.
- MARLIAC Alain - 1982 - *Recherches ethno-archéologiques au Diamaré (Cameroun septentrional)* - Paris : ORSTOM (Trav. et Doc. n°151).
- MARLIAC Alain - 1985 - *L'âge du fer au Cameroun septentrional : Rapport préliminaire sur le site de Salak au Diamaré* - Yaoundé : ORSTOM-MESRES.
- MARLIAC Alain et Michèle DELNEUF - 1984 - *Reconnaitances archéologiques au Cameroun septentrional* - Yaoundé : ORSTOM-MESRES.
- MOHAMMADOU Eldridge - 1982 - *Le royaume du Wandala au XIXe siècle* - Tokyo : ISLCAA (African Languages and Ethnography Series 14).

- SACKETT James R. - 1982 - "Approaches to style in lithic archaeology" - *J. Anthrop. Archaeol.* 1 (1) - pp.59-112.
- SERVANT M. et S. SERVANT-VILDARY - 1980 - "L'environnement quaternaire du bassin du Tchad" - *The Sahara and the Nile* (M.A.J. Williams and H. Faure eds) - Rotterdam : A.A. Balkema - pp.133-162.
- SOPER Robert - 1985 - "Roulette decoration on African pottery : Technical considerations, dating and distribution" - *African Archaeological Review* 3 - pp.29-51.
- WOBST M. - 1977 - "Stylistic behaviour and information exchange" - *Univ. of Michigan Mus. Anthrop. Pap.* 61 - pp.317-342.

**TABLES and FIGURES**



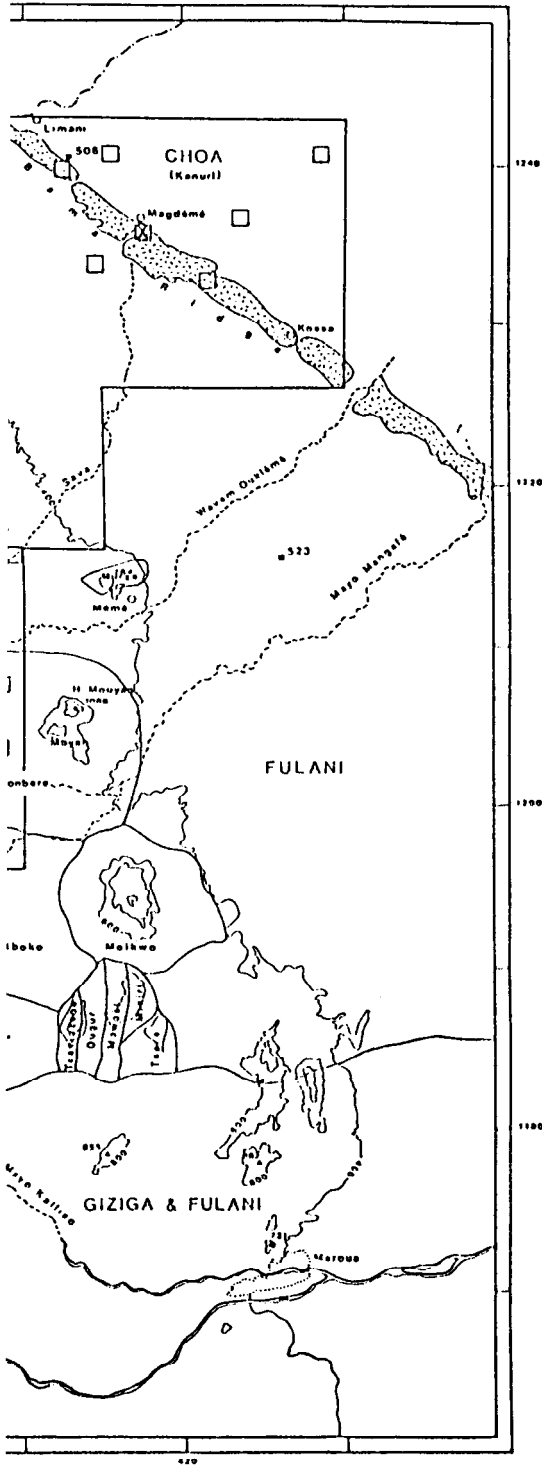


Figure 1. - Map of the northern Mandara region showing general topography, the four survey blocks of the research area, distributions of ethnic groups, probability survey squares and excavated sites.

Open squares were surveyed during the 1984 season.

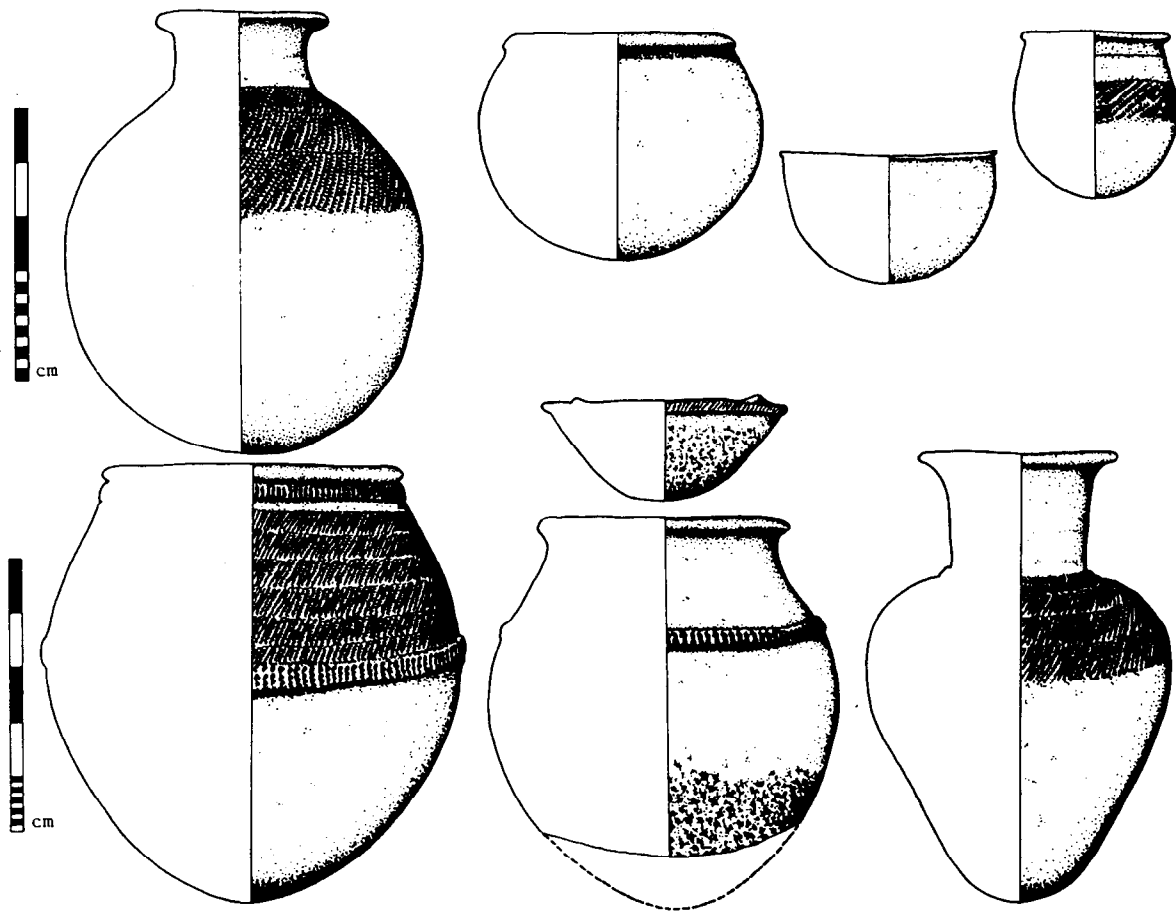


Figure 2. - Pottery manufactured by Mafa potters in Mora. (Scales by row as indicated).

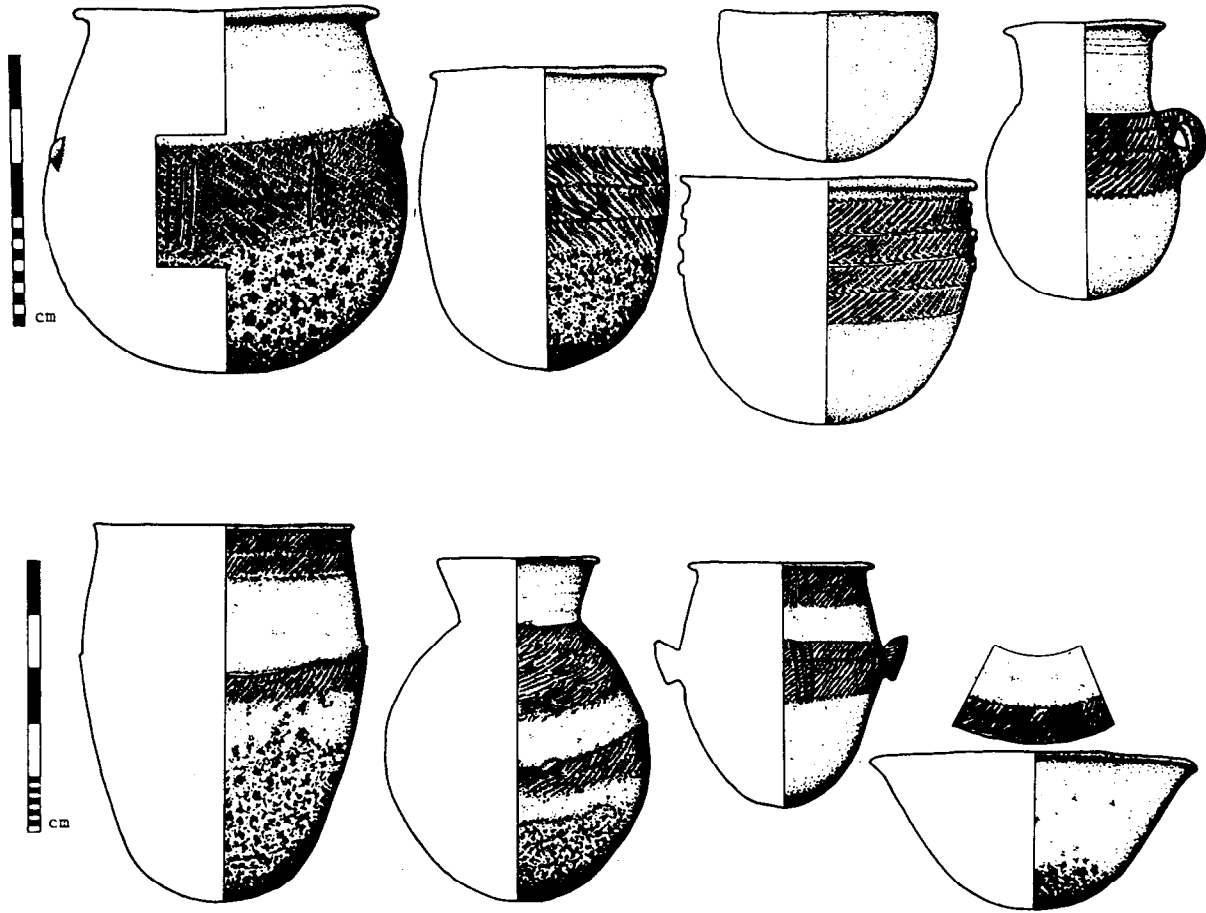


Figure 3. - Pottery manufactured by Lirdi Mora potters and sold in Mora. (Scales by row as indicated).



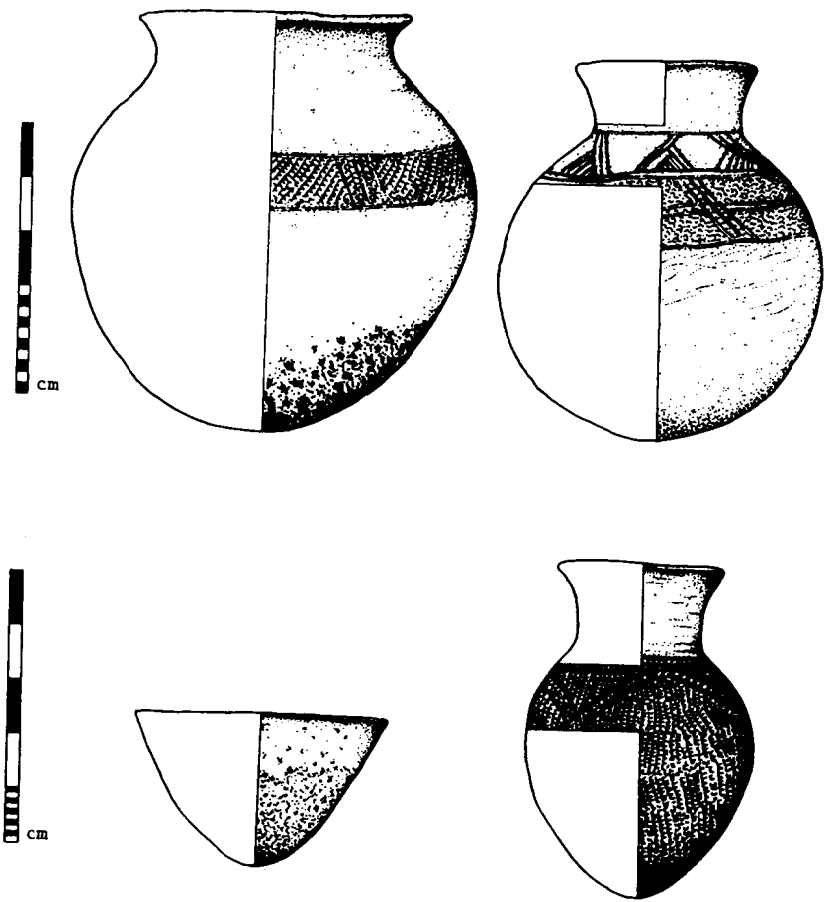
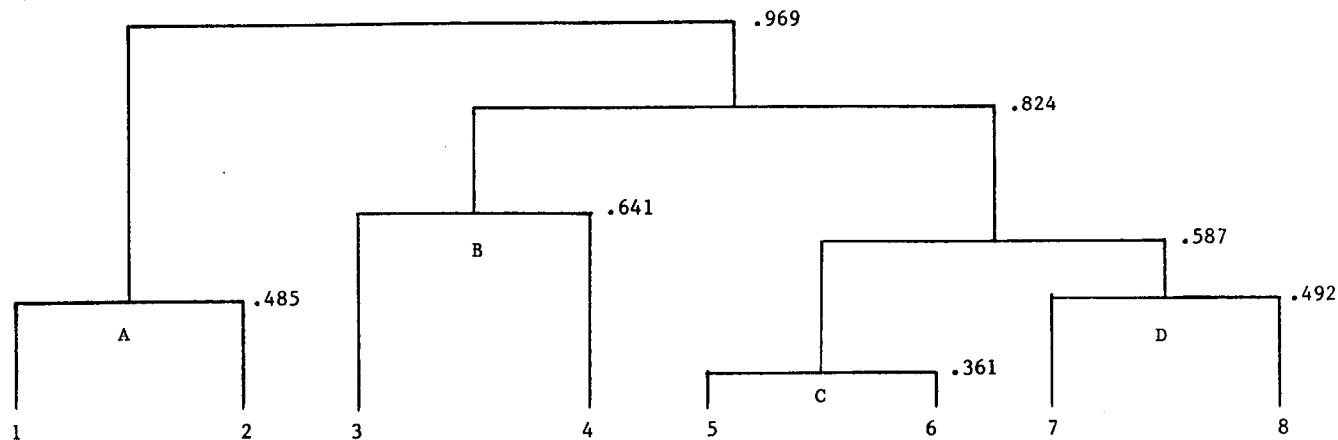


Figure 4. - Pottery manufactured by Kanuri potters and sold in Mora. (Scales by row as indicated).



Eastern S. Central survey block - on plateau, hills, and adjacent plain.

Podokwo, Muktele, Mada, Muyan and Zulgo territories.

Western S. survey block with outliers to north and east - on plateau.

Southern Mafa with one northern Mafa and one Gemzek outlier.

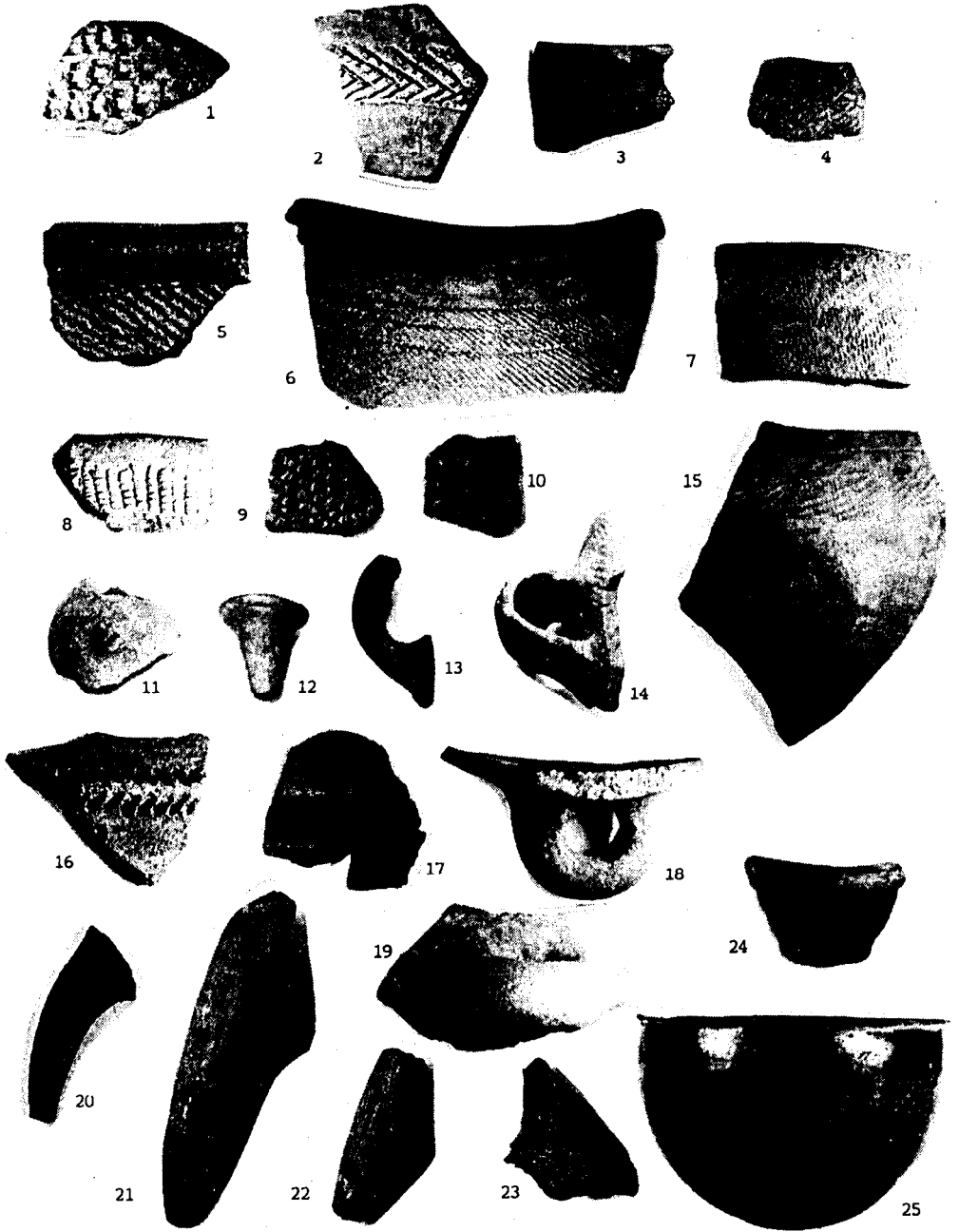
Western S. Central survey block - hills and foothills.

Northwest Mafa with one outlier on Bama ridge.

N. and N. Central survey block - on plains and foothills.

Mandara (+ Choa) with one Muyan outlier.

Figure 5. - Higher (A-D) and lower (1-8) order clusters revealed by CLUSTAN analysis of the Iron Age ceramic samples from the probability survey. Coefficients are shown together with indications of the distributions of clusters by geography and topography, and in relation to the territories of ethnic groups.



N°	Family, branch, group	Language	Ethnic group
100	Semitic Chadic, central branch, sub-branch A . Wandala group	arabic	Choa
111	E. subgroup	wandala	Wandala (Mandara) (Kirdi) Mora
113	W. subgroup . Mafa group	parəkwa	Podokwo
131	NE. subgroup	pəlasla	Vame-Mbrema
132		mbuko	Mboko
141	NW. subgroup	matal	Muktele
151	S. subgroup	wuzlam	Uldeme
152		muyang	Muyang
153		mada	Mada
161		zəlgwa	Zulgo Gemzek
163		merey	Meri (Mofu of)
173		north mofu	Durum
181		cuvok	Mafa (Cuvok)
182		mefele	Mafa (Bulahai)
183		mafa	Mafa
191		psikye	Kapsiki

Table 1. - Language and ethnic groups part or all of whose territories are within the research area (see Fig. 1).

Language numbers are those of the *Atlas linguistique du Cameroun* (DIEU et RENAUD éds., 1983); grouping follows BARRETEAU (1978).

◀ Figure 6. - Selected ceramic attributes shown in various views and scales.

1. Comb stamping - 2. Incised band - 3. Appliqué band with cord-wound stick impressions - 4. Unidentified fibre roulette - 5-6-7. TGR - 8-9-10. Varieties of KPR - 11. Small lid - 12. Flask stopper - 13. Vertical loop handle - 14. Mora handle with TGR - 15. Doulo handle with KPR - 16. Appliqué band with broad incisions - 17. Incised flange - 18-19. Horizontal loop handle - 20. Wide angle tripod leg - 21-22. Narrow angle tripod legs - 23. Neck base of narrow-mouthed flask with KPR - 24. Mafa bowl fragment with band of comb stab-and-drad decoration below the rim - 25. Undecorated Mafa bowl.

TOPOGRAPHY	ETHNIC GROUPS						n
	Choa	Mandara	N. Kirdi*	Mafa	S. Kirdi**	Kapsiki	
Chad plain	153	10					163
Bama ridge	34	10					44
Plain	117	276		112	32		537
Riverine	8	2					10
Inselbergs		11		7	7		25
Massif foothills		87	44	134	35		300
Outer massifs			70	129	75	1	275
Inner massifs			15	60	1	2	78
Massif plateau			104	348	110	6	568
n =	312	396	233	790	260	9	2 000

Table 2a. - The distribution of 1 km squares in the research area by major ethnic groupings and topography.

N. Kirdi\* = Podokwo, Uldeme, Muktele, Mada, (Kirdi-)Mora, Vame-Mbreme.  
 S. Kirdi\*\* = Zulgo, Mbuko, Gemzek, (Mofu of) Meri, Durum.

TOPOGRAPHY	ETHNIC GROUPS				n
	Mandara + Choa	N. Kirdi	Mafa + Kapsiki	S. Kirdi	
Chad plain	3				3
Bama ridge	3				3
Riverine	2				2
Plain + Inselbergs	4		3	1	8
Massif foothills	3	2	3	2	10
Massifs and Plateau		4	5	4	13
n =	15	7	11	7	39

Table 2b. - The distribution of the random sample of survey squares (stratified by grouped topographic and ethnic variables).

TECHNIQUES/ FEATURES of DECORATION	Kirdi-Mora	Mafa	Kanuri
Impression			
Twisted string roulette (TGR)	+++	+	-
Knotted strip roulette (KPR)	+	+++	+
Row(s) of punctuate impressions	++	-	-
Comb stab-and-drag impressions	-	++	-
Incision	+++	++	+
Appliqué			
Nipples/buttons	++	-	
Bands, finger impressed	-	++	-
Bands, incised	-	++	-
Ridges, incised	-	+	-
Burnishing	+++	+++	+
Slipping	-	++	+
Blackening	-	++	-
'Stucco' plastering of lower body	+++	+	+
Mora-type handles	++	-	-
N pots	17	18	7

*Table 3 - Techniques and features of decoration present in the modern samples of Kirdi-Mora, Mafa and Kanuri pottery recorded in Mora. In the case of the larger Kirdi Mora and Mafa samples only: +++ = common ; ++ = present ; + = rare. (See also Figures 2-3).*

CLUSTER	DECORATION	MORPHOLOGY	FEATURES	n SAMPL.
1	Incisions TGR KPR Punctuations	Short-necked wide-mouthed jars with flaring rims	Doulo handles Flask stoppers	5
2	TGR Incisions KPR	Neckless jars with incurved rims Narrow-necked jars with flaring rims	Wide angle tripod legs	6
3	KPR Comb stab-and-drag Burnished black interiors	Neckless wide-mouthed jars with flaring rims Mafa bowls		4
4	KPR Burnished black interiors Appliqué buttons, knobs, bands, ridges Comb-stamping	Short-necked wide-mouthed jars with flaring rims	(Sub-)vertical loop handles Narrow angle tripod legs	4
5	TGR KPR Burnished black interiors Red slip/wash +/- burnish	Short-necked wide-mouthed jars with flaring rims	(Sub-)vertical loop handles	3
6	Incisions KPR	Short-necked wide-mouthed jars with flaring rims	(Sub-)vertical loop handles	5
7	Punctuations KPR Red slip/wash +/- burnish Incisions TGR Comb stab-and-drag	Hemispherical bowls Tall-necked jars with flaring rims Neckless medium-mouthed jars with flaring rims	Narrow angle tripod legs	3
8	KPR Red slip/wash +/- burnish			11

Table 4. - Characteristic attributes of ceramic clusters present in half or more of the samples of each cluster.

TGR = Twisted string rouletting (see SOPER 1985 for definition) (Fig. 6:6-8).

KPR = Knotted strip rouletting (SOPER 1985), (Fig. 6:9-11).

Mafa bowl = a bowl, deeper than hemispherical, characteristically blackened and burnished inside and out, usually with a band of combed stab-and-drag decoration just below a thickened rim (Fig. 6:25-26).

Doulo handle = a V-shaped handle, applied horizontally but with the point of the V drawn upwards and curved inwards, attached to the middle or upper body of the pot and decorated with KPR (Fig. 6:16).

Wide angle tripod legs = legs splayed so that the angle between them and the vessel wall is relatively wide (Fig. 6:21).

Narrow angle tripod legs : legs meeting the body at a narrower angle than the above, and usually larger (Fig. 6:22-23). The end attached may terminate in a shoulder or form part of a decorated flange (Fig. 6:18) running round the pot.

# TRANSITION DU NEOLITHIQUE A L'AGE DU FER DANS LA PLAINE PERITCHADIENNE : LE CAS DE MDAGA

Augustin HOLL  
Nanterre, Université Paris XII

## INTRODUCTION

Dans la systématique archéologique courante, le passé est souvent divisé en séquences temporelles fondées sur des transformations d'ordre technologique ; nous avons ainsi les âges de la pierre taillée, de la pierre polie et de la céramique, des métaux, etc. Ces grandes subdivisions, malgré leur aspect un peu sommaire, ont un certain degré de validité, mais elles sont trop générales et tendent le plus souvent à masquer les autres multiples changements qui interviennent dans les sociétés du passé, que l'archéologie se fixe pour objectif de comprendre et d'expliquer.

L'objectif du présent article est donc l'analyse archéologique d'une très courte séquence chronologique de la préhistoire récente de la plaine péritchadienne, période au cours de laquelle une nouvelle donne technologique s'opère : l'apparition de la métallurgie du fer, ou plus précisément celle des objets en fer. La discussion portera sur divers phénomènes archéologiquement visibles qui accompagnent l'adoption



de ce nouvel arsenal technologique. Cette communication se voudrait être une analyse archéologique du changement, transition signifiant un processus plus ou moins rapide de passage d'un état antérieur A à un état postérieur B. Dans ce qui nous préoccupe ici, l'état antérieur A, c'est le néolithique ou plus largement le "Late Stone Age", globalement défini comme des économies de production sans utilisation des métaux ; et l'état postérieur B, l'âge du fer ancien, au cours duquel les premiers objets en fer font leur apparition. Cette différenciation, de prime abord évidente, est cependant malaisée parce que la seule présence d'objets en fer, ou de débris ferreux, n'indique pas nécessairement un site "conventionnel" de l'âge du fer, de multiples autres facteurs devant être cherchés pour consolider une quelconque définition du site. Selon KENSE (1983 : 12), il est plus avisé de définir comme société de l'âge du fer un ensemble de communautés dans lesquelles les connaissances et/ou la familiarité avec la technologie du fer existe, ces différentes aptitudes étant intégrées dans les multiples aspects de sa structure sociale.

De mon point de vue, il serait utile de faire une première distinction entre des communautés utilisant des objets en fer, sans les fabriquer, leur acquisition étant le résultat de différents modes d'échange, et des sociétés ayant maîtrisé tous les aspects de la technologie du fer. Il me semble que la non-considération de cette distinction est en partie responsable de la grande confusion qui règne dans la discussion des différentes hypothèses concernant l'émergence de la technologie du fer en Afrique (PHILLIPSON 1985).

## L'EMERGENCE DE LA TECHNOLOGIE DU FER EN AFRIQUE OCCIDENTALE : DISCUSSION DES HYPOTHESES EN PRESENCE

Il existe une abondante littérature sur les problèmes relatifs à l'émergence de la technologie du fer en Afrique

occidentale (ARKELL *et al.* 1966, MAUNY 1952, 1953, 1967, HUARD 1960, 1964, TYLECOTE 1975, LHOTE 1952, DIOP 1968, WAI ANDAH 1980, ECHARD 1983, PHILLIPSON 1985, SCHMIDT et AVERY 1983, VAN DER MERWE 1980, RUSTAD 1980, SCHINNIE 1971, TREINEN-CLAUSTRE 1982, etc.). Deux principales traditions d'explications coexistent : l'une d'elle, héritière de Leo FROBENIUS et de l'école historique allemande, se compose de multiples variantes des théories diffusionnistes ; et l'autre, assez hétéroclite, se compose des défenseurs de l'évolution locale.

Selon les hypothèses diffusionnistes (ARKELL *et al.* 1966, MAUNY 1952, 1953, 1967, HUARD 1960, 1964, TYLECOTE 1975), le problème du développement de la technologie du fer en Afrique occidentale semble déjà résolu ; les recherches archéologiques dans cette perspective n'ont plus qu'à localiser les sites indiquant les zones de passage, ou plus généralement, les routes empruntées par les vagues "civilisatrices". Certains ont une préférence pour l'origine nord-africaine ou punique, avec des hypothétiques lybico-berbères ou berbères comme chaînon intermédiaire. D'autres préfèrent l'origine orientale ou méroïtique. Ainsi la technologie du fer se serait répandue des centres carthaginois et/ou méroïtiques au reste de l'Afrique occidentale car "il semble exclu (...) qu'une découverte de cette métallurgie, indépendante de la Méditerranée, y ait eu lieu. Cette technique compliquée ne pouvait naître dans un milieu ignorant totalement la métallurgie" (MAUNY 1967 : 533). Les recherches archéologiques récentes ne confirment pas cette opinion (LAMBERT 1975, 1983, GREBENART 1979 a et b, HOLL 1983), et la confusion est beaucoup plus grande dès que l'on se réfère au dernier ouvrage de PHILLIPSON (1985), *African Archaeology*, qui surprend par ses incohérences que nous avons récemment relevées (HOLL, sous presse). En substance, PHILLIPSON (1985 : 149) part d'une supposition :

"Parce que la technologie métallurgique est très complexe, et qu'aucune des anciennes sociétés africaines ne maîtrisait les processus comportant la chauffe des matériaux à des températures aussi élevées, nous devons considérer l'éventualité d'une origine septentrionale de la métallurgie sud-saharienne au lieu d'une invention locale."

Quelques pages plus loin, l'auteur note cependant que la présence de la métallurgie du cuivre est bel et bien attestée en Mauritanie dans la région d'Akjoujt entre le 8e et le 5e siècle B.C., et au Niger dans la région d'Agadès vers le début du 2e millénaire B.C. (PHILLIPSON 1985 : 163). En d'autres termes, la connaissance des procédures techniques permettant d'atteindre des températures élevées était déjà présente dans ces régions ouest-africaines. La conclusion est incontournable et l'auteur y aboutit logiquement : "The first point is that knowledge of iron-technology can no longer be assumed to have been brought from the north."

En somme, les différentes hypothèses diffusionnistes ne résistent pas à l'examen des données archéologiques actuellement disponibles. Les témoins de métallurgie du fer les plus anciens de l'Afrique occidentale trouvés à Do Dimmi, Azelik et Ekne Wan Ataran au Niger, et à Taruga au Nigeria sont datés entre  $678 \pm 120$  B.C. (Dak 145) et  $450 \pm 90$  B.C. (BM 938). A peu de différences près, la même argumentation est valable pour la région des grands lacs en Afrique orientale où les sites de Gasiza au Burundi, Mirama III au Rwanda et Katuruka en Tanzanie sont respectivement datés de  $785 \pm 95$  B.C. (Hv 11143),  $480 \pm 85$  B.C. (Hv 11142) et  $520 \pm 110$  B.C. Méroë, dont l'importance métallurgique a été progressivement revue à la baisse, ne peut plus être considérée comme une origine de la métallurgie du fer. Selon Abdelkarim AHMED (1984), la période méroïtique couvre environ neuf siècles, entre 500 B.C. et A.D. 300, et son émergence serait due au transfert du pouvoir politique et économique de Napata à Méroë. Quant au monde punique, les données archéologiques susceptibles de soutenir l'hypothèse carthaginoise sont quasi absentes. Aucun fourneau, aucune installation métallurgique n'ont été mis au jour dans les sites carthaginois (PHILLIPSON 1985 : 152, VAN DER MERWE 1980) ; les objets en fer n'apparaissent dans les sépultures qu'au 6e siècle B.C. Selon F. KENSE (1983 : 74) :

"Tombs of this period contain small sized iron implements such as knives, finger rings, daggers, forceps, blades and signet rings.

But no direct evidence of iron smelting has yet come to light. That iron production was carried out locally by the second century B.C. as indicated by an inscription from Dougga which refers to the smelters from the Numidian kingdom of that time."

Les défenseurs des théories de l'évolution locale sont en désaccord avec les thèses diffusionnistes (LHOTE 1952, DIOP 1968, WAI ANDAH 1980), mais leur argumentation n'est qu'un acte de foi. Prenant en compte la large distribution du minerai de fer en Afrique, ils considèrent que la technologie du fer devrait nécessairement être une invention locale ; où et quand ? La question reste entière. A cet égard, l'argumentation de L.M. DIOP (1968 : 37) est significative. Après avoir passé en revue l'état de la question sur l'origine de la métallurgie du fer en Afrique, elle conclut qu' "il semble donc prouvé aujourd'hui que la métallurgie traditionnelle du fer en Afrique était très ancienne, largement répandue et autochtone, il reste par contre à déterminer les foyers d'origine de cette métallurgie, leur datation exacte et les hypothétiques routes du fer à travers le continent africain". Autrement dit, ancienneté non connue, foyers inconnus, zones géographiques d'expansion inconnues. En somme, tout est prouvé et rien n'est prouvé.

La simplicité des arguments mobilisés dans ce vieux débat me paraît être la principale source d'erreurs. Le niveau analytique est trop général et n'est, le plus souvent, qu'un acte de foi. Il me semble évident que la technologie du fer est un système complexe d'interactions entre sociétés humaines, environnement, aptitudes techniques et demandes sociales. Selon RUSTAD (1980 : 232), il est clair que la technologie du fer doit être analytiquement fragmentée en ses différentes composantes pour rendre possibles des comparaisons pertinentes. Puisque les différentes composantes de la métallurgie du fer peuvent se réaliser et s'articuler en diverses combinaisons, une question de cette nature : "La technologie s'est-elle diffusée ?", est trop large et vague.

La ligne de raisonnement susceptible d'asseoir des comparaisons pertinentes consisterait à isoler dans un premier

temps un ensemble d'attributs. En utilisant des assemblages archéologiques, on devrait choisir des critères valables de comparaison ; ces critères peuvent être répartis en deux grands ordres : des critères d'ordre intrinsèque relevant des différentes propriétés des objets archéologiques en fer et des critères d'ordre extrinsèque qui se rapportent aux contextes archéologiques. Ces critères analysés ne deviennent porteurs d'enseignements sur les sociétés du passé que s'ils sont inclus dans une approche d'analyse globale telle que la théorie des systèmes.

Les critères d'ordre intrinsèque comportent trois principales classes de propriétés (GARDIN 1979 : 123) : les propriétés physiques (P) concernant toutes les caractéristiques des objets en fer liées à leur composition minéralogique (TYLECOTE 1983, KENSE 1983) ; le développement récent des techniques archéométriques permet, dans certaines limites, de déterminer les zones de provenance, la nature des minerais exploités et les techniques d'assemblage utilisées. Les propriétés géométriques (G) concernant toutes les caractéristiques liées à la forme des objets fabriqués, ou de leurs sous-produits ; l'étude des formes spécifiques représentées dans chaque assemblage archéologique permettrait une éventuelle délimitation de traditions artisanales spécifiques et avec l'aide d'analyses radiographiques, il devient possible de mettre en évidence des techniques de montage spécifiques. Enfin, les propriétés sémiologiques (S) qui concernent l'analyse des motifs et de l'ensemble des systèmes décoratifs. Ces critères sont beaucoup plus dépendants des valeurs culturelles et peuvent ainsi renforcer les inférences relatives à la présence et/ou à l'absence de traditions artisanales spécifiques et leur possible extension géographique.

Les critères d'ordre extrinsèque comportent eux aussi trois classes de propriétés : les propriétés de place (Pl.) : le site, le niveau stratigraphique, la structure archéologique ou l'aire d'activité spécifique dans laquelle un objet ou un ensemble d'objets en fer ont été trouvés. La propriété

du temps (T) : la datation relative et/ou exacte du contexte de trouvaille. Et les propriétés de fonction (F) grâce auxquelles on peut élaborer une classification des objets par catégorie d'utilisation, tels que les bijoux, les armes, les outils agricoles, etc., et évaluer leurs proportions relatives dans l'assemblage global d'un site ou d'une unité stratigraphique.

En combinant ces différentes propriétés, P, G, S, Pl, T et F, il devient possible de construire nos inférences archéologiques sur des bases empiriques solides et par le fait même les comparaisons intersites seraient beaucoup plus aisées.

## APPROCHE SYSTEMATIQUE DE LA TECHNOLOGIE DU FER

Il me semble qu'au-delà des inévitables querelles d'écoles et des traditions académiques, la plupart des archéologues s'accordent sur le fait que leurs recherches ont pour objectif ultime l'élaboration des schémas généraux d'explication des processus et des transformations culturelles. A propos du thème qui nous préoccupe à l'instant, une tentative de saisie empirique des relations entre environnement, dynamique sociale et technologie du fer me paraît un objectif prioritaire. Traitant de la céramique, D. ARNOLD (1985 : 2) note que quel que soit l'attrait qu'exercent des conceptions *a priori* sur la signification des types de céramiques dans l'interprétation du passé, il reste à démontrer que ces classifications et chronologies des céramiques peuvent être mieux que des regroupements des assemblages dans l'espace et dans le temps. Cette argumentation s'applique sans aucune restriction à l'étude des objets en fer. Des classifications basées sur des objets en fer, entiers ou fragmentaires, ont une portée analytique très limitée ; une lame de fer aussi belle soit-elle n'est pas une unité de comportement. Comme tout comportement culturel, celui employé dans la production, la

décoration et l'utilisation des produits en fer est structuré :

"Behaviourally meaningful units are structured into higher level patterns and sequences (...) it is not the units themselves that carry information, but rather the way these units are structured relative to one another" (ARNOLD 1985 : 5).

Contrairement au paradigme taxinomique, l'approche systémique traite plus des relations entre entités que de la nature profonde des entités elles-mêmes. Elle se préoccupe beaucoup plus des principes d'organisation que des propriétés intrinsèques des unités d'organisation ; elle insiste beaucoup plus sur le "comment" de l'organisation que sur le "quoi". En d'autres termes, l'approche systémique traite du "tout", sa démarche est "holiste" et les schémas de causalité ne sont pas monolinéaires mais multilinéaires.

L'adoption d'une nouvelle technologie n'est pas accidentelle, elle peut être une solution adaptative par rapport à une situation antérieure, dans le cas présent, le néolithique. Cette nouvelle donne technologique est déterminée par une combinaison de plusieurs facteurs d'ordre social, économique, technologique et environnemental. La technologie du fer peut alors être conçue comme un système technologique constitué à des degrés variables d'interactions entre l'environnement, les ressources en minerai de fer, en bois, le temps et le climat, le stock de connaissances techniques : habileté manuelle, savoir faire, et l'organisation sociale : la gestion du temps social, la demande, les différenciations sociales, la division du travail, etc. Chaque couple de ces séquences d'interactions peut être envisagé comme un mécanisme de feedback ayant la capacité de limiter (feedback négatif) ou de stimuler (feedback positif) le développement de la technologie du fer.

Dans cet ordre d'idées, on peut subdiviser la production des objets en fer en quatre principales séquences d'action (fig. 1) : l'acquisition des matières premières, le processus de réduction, le forgeage et la distribution des produits finis. Chacune de ces séquences est susceptible de laisser

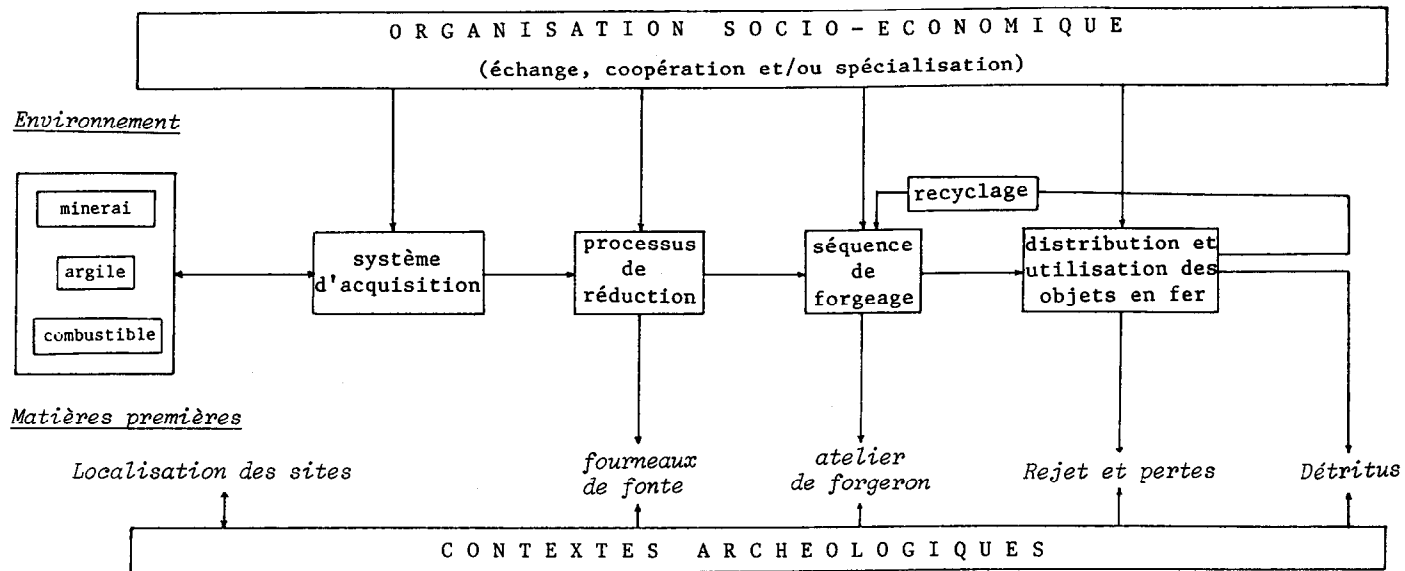
des témoins archéologiques spécifiques dont l'interprétation ne pose généralement pas de problèmes insurmontables. Ces différentes étapes sont coordonnées de manière variable selon les sociétés. Dans certaines, il y a des individus ou des groupes spécialisés dans le ramassage ou la recherche du minerai de fer. Le produit de leur travail est échangé ou vendu aux fondeurs qui, à leur tour, échangent ou vendent leur produit semi-fini, sous forme de loupes ou lingots aux forgerons. Ces derniers fabriquent des objets selon la demande sociale du moment et échangent ou vendent leurs produits aux différents usagers. L'utilisation, selon sa fréquence et les lieux, entraîne la perte, le bris ou l'usure de l'objet qui peut, après un certain temps, être recyclé et refondu. Dans d'autres sociétés, les quatre séquences, de l'acquisition de la matière première à la fabrication et distribution des objets en fer, peuvent être accomplies par les mêmes groupes ou individus. La position sociale des individus ou groupes engagés dans la production des objets en fer est aussi très variable. Dans certaines sociétés, les Gbaya par exemple (MONINO 1983), ils n'ont pas de statut particulier ; dans d'autres, tels que les Mossi (IZARD 1983) et les Tuaregs (BERNUS 1983), ils ont des rôles et des statuts plus ou moins bien définis :

"Petite minorité, les forgerons constituent un élément fondamental de la société Tuarègue. De complexes relations de clientèle ont permis l'établissement de règles entre des partenaires nécessaires, aux rôles complémentaires" (BERNUS 1983 : 248).

A ce stade de la discussion, il paraît évident que la production des objets en fer est une longue suite de séquences de travail, qui doivent être intégrées dans le budget temps annuel des communautés qui s'y livrent. La compétition avec les activités liées à la subsistance doit donc être minimisée le plus possible. Trois principaux types de solutions sont généralement élaborées : la pratique saisonnière de la production des objets en fer ; la spécialisation artisanale d'une partie de la communauté qui peut ainsi se livrer à plein temps à l'activité métallurgique et échanger sa production contre les produits de subsistance ; enfin, l'acquisition



Figure 1 - Modèle simplifié de la métallurgie du fer et ses corrélats archéologiques



des produits en fer par des échanges à distance avec des communautés productrices.

Dans la production proprement dite, la première étape est l'acquisition de différentes matières premières, du minerai de fer, de l'argile et du bois, qui constituent des conditions environnementales nécessaires (fig. 1). Cette étape peut s'effectuer avec des formes spécifiques de division du travail. La seconde étape consiste à construire des installations de réduction tels que tuyères, creusets, fourneaux, et à fabriquer le combustible, généralement du charbon de bois. La localisation de ces installations dans le terroir communautaire est en partie conditionnée par les systèmes de valeurs et règles des sociétés (MONINO 1983, ECHARD 1983). Selon la quantité de fer brut nécessaire, le processus de réduction peut durer quelques heures ou quelques jours (WARNIER 1983). Dans ces différentes éventualités, les conditions climatiques jouent un rôle non négligeable. Le travail de forgeage constitue la troisième grande séquence. Dans son atelier, le forgeron transforme la loupe de fer en objets de formes et d'utilisation variables selon la demande sociale. La même argumentation est valable pour la nature du système de distribution, les rythmes de perte, d'usure, de bris et de recyclage des objets usagés. Théoriquement, la faible quantité d'artefacts en fer dans certains sites peut être due à un faible degré de perte et à une forte intensité du recyclage des objets usagés (fig. 1).

En conclusion partielle, on peut noter que l'approche systémique tente de combler les lacunes entre les données archéologiques statiques et la dynamique des sociétés du passé qui les ont produites. Par le fait même, elle pousse l'investigation archéologique à formuler des questions pertinentes susceptibles d'être testées au cours des fouilles et de l'étude des assemblages. Dans cet ordre d'idées et compte tenu de l'état actuel des recherches archéologiques dans la plaine périthadienne, je pense qu'il est utile de formuler quelques questions - qui paraîtront triviales à certains -

susceptibles de donner lieu à des tests archéologiques.

- Quand et où apparaissent les artefacts en fer les plus anciens ?
- Quels sont leurs contextes archéologiques ?
- Quelle est la nature de ces objets ?
- Quelle est leur importance relative dans les assemblages archéologiques ?
- Quelle est l'intégrité taphonomique des contextes de trouvaille ?
- Y a-t-il changement ou continuité dans les autres composantes des assemblages archéologiques ?
- Les sites ont-ils été habités par des producteurs et/ou des utilisateurs des objets en fer ?

Comme on peut le deviner, je n'ai pas la prétention d'apporter des réponses satisfaisantes à toutes ces questions dans cette brève communication. Il s'agit surtout de tirer profit du capital de recherches déjà effectuées dans la plaine péritchadienne (LEBEUF 1969, 1981, LEBEUF *et al.* 1980, CONNAH 1969, 1981, 1985, RAPP 1980, etc.) pour formuler un schéma cohérent d'interrogations susceptible de nous guider dans nos recherches en cours dans la région de Houlouf (LEBEUF et HOLL 1985).

#### LA PLAINE PERITCHADIENNE: LE CAS DE LA BUTTE DE MDAGA

La plaine péritchadienne est une région généralement plate située au centre de la zone sahélienne transcontinentale qui s'étend à travers l'Afrique, de l'Atlantique à l'ouest au golfe d'Aden à l'est. Elle se compose de basses terres inondables, de zones marécageuses et de légères éminences de sables alluvionnaires. La dénivellation de la plaine est très faible, les altitudes variant de 282 m au niveau du lac Tchad à la cote 320 m. Le bassin du Tchad est endoréique et est alimenté principalement par les eaux du Chari et du Logone.

Les séquences de variations climatiques et paléocéologiques pléistocènes du lac Tchad sont complexes (MALEY 1981, SERVANT et SERVANT 1980, SERVANT-VILDARY 1978). Pendant l'Holocène, les dix derniers millénaires, le paléo-Tchad atteint la cote de 320 m et forme au sud la ligne de rivage Maiduguri-Bama-Limani-Bongor (fig. 2) entre 8000 et 2000 B.C. A partir de 2000 B.C., le niveau du lac s'abaisse progressivement - avec certes des fluctuations mineures - pour atteindre son niveau actuel d'environ 282 m. En somme, pendant la majeure partie de l'Holocène, la plaine péritchadienne sous les eaux était inhabitable. Avec le recul des eaux, un nouvel espace s'offre aux sociétés néolithiques, qui occupent progressivement les zones favorables. Tous les sites ne sont pas identiques, mais la plus grande partie se compose de buttes anthropiques plus ou moins élevées. L'habitation sur butte paraît être une adaptation à l'occupation de zones connaissant des inondations saisonnières. Deux problèmes contradictoires se sont posés aux habitants des buttes ; ils devaient s'adapter à une extrême abondance d'eau une partie de l'année, et à son extrême rareté l'autre partie de l'année.

Selon la *Carte archéologique des abords du lac Tchad* (LEBEUF 1969, 1981 : 14), 822 sites ont été repérés dans la plaine péritchadienne : 432 au Cameroun, 140 au Tchad et 250 au Nigeria. Dans l'état actuel des recherches archéologiques, un certain nombre d'entre eux ont fait l'objet de fouilles ou de sondages. Ces travaux confirment le début de l'installation humaine dans la plaine péritchadienne au début du 2<sup>e</sup> millénaire B.C., par des sociétés néolithiques dotées d'un équipement en pierre et en os. Les premiers sites occupés sont les suivants : Bornu 38 (11°32'N, 13°40'E), daté de 1880 ± 250 B.C. (N 793), 1010 ± 160 B.C. (N 794), 930 ± 140 B.C. (N 795) et 640 ± 170 B.C. (N 796), Bornu 70 (11°55'N, 14°21'E), daté de 730 ± 180 B.C. (N 791) et 770 ± 120 B.C. (N 792), Kursakata (12°19'N, 14°14'E) daté de 930 ± 140 B.C. (N 480), Daima (12°12'N, 14°27'E) daté de 570 ± 110 B.C. (I 2945) et 450 ± 95 B.C. (I 2372) (WILLET 1971 : 354-5, CONNAH 1969, 1981), Sou Blame Radjil, comportant une série de sept dates

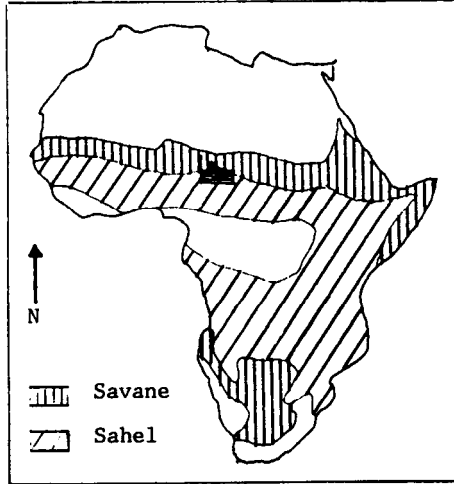


Figure 2 - Carte de localisation

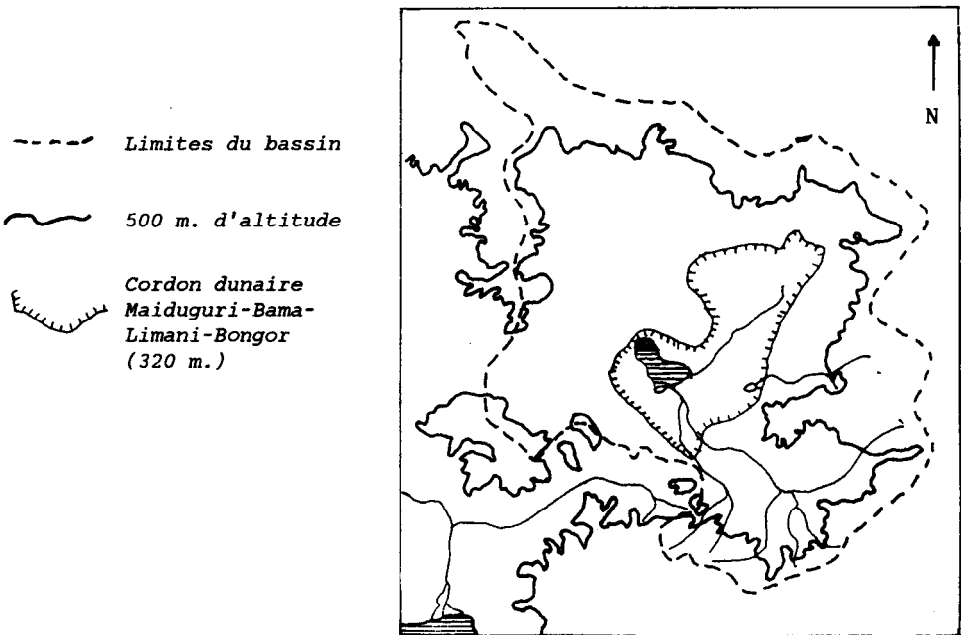


Figure 3 - Bassin du Tchad : extension du Paléotchad Holocène (ca 6000-2000 BC)  
(Servant & Servant 1980:136)

au radiocarbone étalées de  $1330 \pm 360$  B.C. (Ly 2284) à  $330 \pm 170$  B.C. (Ly 2004) (LEBEUF 1981 : 11), Mdaga ( $12^{\circ}12'N$ ,  $15^{\circ}03'E$ ) daté de  $425 \pm 150$  B.C. (Gif 742) et  $200 \pm 135$  B.C. (Dak 10) et enfin Amkoundjo ( $12^{\circ}26'N$ ,  $15^{\circ}02'E$ ) daté de  $120 \pm 180$  B.C. (Gif 435) et  $30 \pm 180$  B.C. (Gif 432) (LEBEUF 1969 : 8) (fig. 3 et 4, tabl. 1).

Cependant, tous ces sites ne possèdent pas les mêmes potentialités pour l'analyse de la transition du Néolithique à l'âge du fer ancien. Certains d'entre eux ont été occupés exclusivement par les populations néolithiques, qui complétaient leur subsistance par les produits de la chasse, de la pêche et de la cueillette ; c'est le cas de Bornu 38 et de Bornu 70. Leur outillage se composait d'équipement en pierre, taillée et polie, en os, et de céramique. D'autres sites, tel Amkoundjo, ont été exclusivement occupés par des populations de l'âge du fer ancien. Parmi les autres sites, il existe des couches néolithique dans les niveaux stratigraphiques les plus anciens ; c'est le cas de Daima, Mdaga et Sou Blame Radjil. Les transformations dans la composition et la nature des assemblages ont été analysées dans le cas nigérian par G. CONNAH (1981, 1985) qui a mis en évidence trois principales séquences d'occupation dites Daima I, II et III, dont les durées respectives sont de c. 600 B.C. à 100 B.C., de 100 B.C. -0 à 700 A.D. et de c. 700-800 A.D. à 1400 A.D. Daima I était exclusivement néolithique : l'habitat se composait de structures légères en bois et en paille, manifestées archéologiquement par des trous de poteaux. Aucun plan de ces structures n'ayant été publié, il reste difficile d'apprécier la validité de cette inférence ; des trous de poteaux inorganisés ou non structurés ne sont pas des données suffisantes. Au cours de Daima II apparaît l'architecture des cases rondes en terre ; les témoins archéologiques sont incontestables ; l'occupation du site se fait plus dense. Au cours de Daima III, la société paraît beaucoup plus riche et s'intègre dans un vaste réseau d'échanges à l'échelle continentale. Cet exemple indique de façon remarquable la portée

Tableau 1 - Buttes et datation radiocarbone.

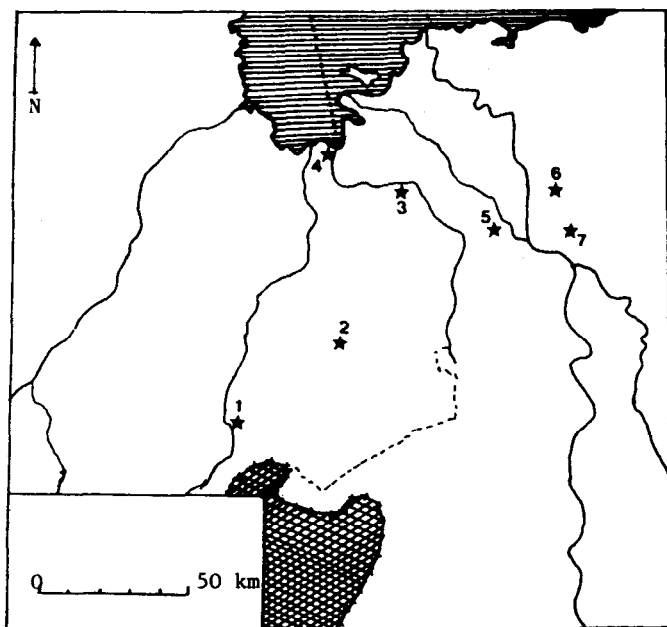
<i>Sites</i>	<i>N° lab.</i>	<i>Dates radiocarbone</i>	<i>Dates BC/AD</i>	<i>Stratigraphie</i>	<i>Références</i>
Bornu 38	N 793	3830 ± 250 BP	1880 ± 250 BC	Cutting I spit 14	Connah 1981 : 85-6
	N 794	2960 ± 160 BP	1010 ± 160 BC	Cut. I spit 11/12	<u>id.</u>
	N 795	2880 ± 140 BP	930 ± 140 BC	Cut. II spit 12	<u>id.</u>
	N 796	2590 ± 170 BP	640 ± 170 BC	Cut. II spit 1-10	<u>id.</u>
Bornu 70	N 791	2680 ± 180 BP	730 ± 180 BC	Cut. I spit 3	Willet 1971 : 355
	N 792	2720 ± 120 BP	770 ± 120 BC	Cut. 2 spit 2	<u>id.</u>
Kursakata	N 480	2880 ± 140 BP	930 ± 140 BC	spit 16 5,40-5,80 m	Connah 1981 : 91
Daima	I 2945	2520 ± 110 BP	570 ± 110 BC	Cut. I spit 49/50	Willet 1971 : 355
	I 2372	2400 ± 95 BP	450 ± 95 BC	Cut. I spit 47/48	<u>id.</u>
	I 2371	1500 ± 670 BP	450 ± 670 AD	Cut. I spit 33/34	<u>id.</u>
	I 2370	1470 ± 270 BP	480 ± 270 AD	Cut. I spit 31/32	<u>id.</u>
	I 2943	1320 ± 190 BP	630 ± 190 AD	Cut. I spit 39/40	Lebeuf 1981 : 11
	I 2368	1140 ± 90 BP	810 ± 90 AD	Cut. I spit 13/14	Lebeuf 1969 : 8
	I 2369	970 ± 90 BP	980 ± 90 AD	Cut. I spit 15/16	<u>id.</u>
	I 3181	890 ± 90 BP	1060 ± 90 AD	Cut. I spit 3/4	Lebeuf 1981 : 11
Mdaga	Gif 742	2375 ± 150 BP	425 ± 150 BC	Tr. IV 4,90 m	Lebeuf 1969 : 8
	Gif 741	1260 ± 100 BP	690 ± 100 AD	Tr. IV 4,20 m	<u>id.</u>
	Gif 740	910 ± 100 BP	1140 ± 100 AD	Tr. IV 3,20 m	<u>id.</u>
	Dak 10	2150 ± 135 BP	200 ± 135 BC	Tr. VII 3,15 m	<u>id.</u>
	Dak 26	1383 ± 125 BP	567 ± 125 AD	Tr. VII 1,80/2,00 m	<u>id.</u>
	Dak 28	981 ± 117 BP	969 ± 117 AD	Tr. VII 1,60 m	<u>id.</u>
	Gif 429	330 ± 120 BP	1620 ± 120 AD	Tr. VII 1,50 m	<u>id.</u>
	Dak 11	794 ± 120 BP	1156 ± 120 AD	Tr. VIII 3,50 m	<u>id.</u>
	Gif 1367	170 ± 90 BP	1780 ± 90 AD	Tr. VIII 0,90 m	<u>id.</u>
	Gif 1172	680 ± 95 BP	1270 ± 95 AD	Tr. XII 4,20 m	<u>id.</u>
	Gif 1171	750 ± 95 BP	1200 ± 95 AD	Tr. XII 3,80 m	<u>id.</u>
	Dak 27	284 ± 109 BP	1666 ± 109 AD	Tr. XII 1,00 m	<u>id.</u>

Tableau I (suite)

Amkoundjo	Gif 435	2070 ± 180 BP	120 ± 180 BC	Tr. I	2,60 m	Lebeuf 1969 : 8
	Gif 433	1910 ± 180 BP	40 ± 180 AD	Tr. I	1,00 m	<u>id.</u>
	Gif 432	1980 ± 180 BP	30 ± 180 BC	Tr. I	0,30/0,60 m	<u>id.</u>
Sou Blame	Ly 2284	3280 ± 360 BP	1330 ± 360 BC	C	4,30/4,40 m	Lebeuf 1981 : 11
Radjil (SI)	Ly 2283	2430 ± 250 BP	480 ± 250 BC	C	4,05/4,15 m	<u>id.</u>
	Ly 2282	3200 ± 250 BP	1250 ± 250 BC	C	3,40 m	<u>id.</u>
	Ly 2281	2470 ± 210 BP	790 ± 210 BC	C	3,04 m	<u>id.</u>
	Ly 2280	2570 ± 240 BP	620 ± 240 BC	C	1,50/2,00 m	<u>id.</u>
	Gif 4934	2800 ± 110 BP	850 ± 110 BC	S.79	4,00 m	<u>id.</u>
	Ly 2005	2530 ± 120 BP	580 ± 120 BC	S.79	3,00 m	<u>id.</u>
	Ly 2004	2280 ± 170 BP	330 ± 170 BC	S.79	2,60/2,67 m	<u>id.</u>
	Ly 2003	2310 ± 150 BP	360 ± 150 BC	S.79	2,40/2,47 m	<u>id.</u>
	Gif 4821	2340 ± 100 BP	390 ± 100 BC	S.78	2,78 m	<u>id.</u>
	Gif 4820	500 ± 60 BP	1450 ± 60 AD	S.78	0,49 m	<u>id.</u>
	Sou (SII)	Gif 4933	1340 ± 90 BP	610 ± 90 AD	Tr. XIX	7,30/7,40 m
Ly 2002		500 ± 130 BP	1450 ± 130 AD	Tr. XIX	1,00/1,10 m	<u>id.</u>
Gif 4932		850 ± 90 BP	1100 ± 90 AD	Tr. XI	4,20 m	<u>id.</u>
Gif 4504		620 ± 80 BP	1320 ± 80 AD	Tr. XI	2,00/2,50 m	<u>id.</u>
Gif 4151		650 ± 80 BP	1300 ± 80 AD	Tr. XI	0,90/1,40 m	<u>id.</u>
Gif 4822		1340 ± 100 BP	610 ± 100 AD	Tr. II	3,80/3,85 m	<u>id.</u>
Gif 4152		520 ± 80 BP	1430 ± 80 AD	Tr. II	0,50 m	<u>id.</u>
Gif 4149		580 ± 80 BP	1370 ± 80 AD	Tr. I	1,90 m	<u>id.</u>
Gif 4150		150 ± 80 BP	1800 ± 80 AD	Tr. I	1,70 m	<u>id.</u>



Figure 4 - Plaine péritchadienne :  
distribution des sites mentionnés dans le texte



1 = Bornu 38 2 = Bornu 70 3 = Daima 4 = Kursakata  
5 = Sou-Blamé Radjil et Sou 6 = Mdaga 7 = Amkoundjo

de l'investigation archéologique dans l'étude des changements culturels. Il reste donc à mettre en évidence des processus similaires ou différents dans les parties camerounaise et tchadienne de la plaine péritchadienne. L'étude de Sou Blame Radjil, en cours de rédaction par A.M.D. et J.P. LEBEUF, nous apportera certainement des informations importantes en ce qui concerne la partie camerounaise. Quant à la partie tchadienne, l'ouvrage de LEBEUF *et al.* (1980) sur les huit années de fouille de Mdaga me donne l'occasion de questionner le matériel et les assemblages archéologiques de ce site.

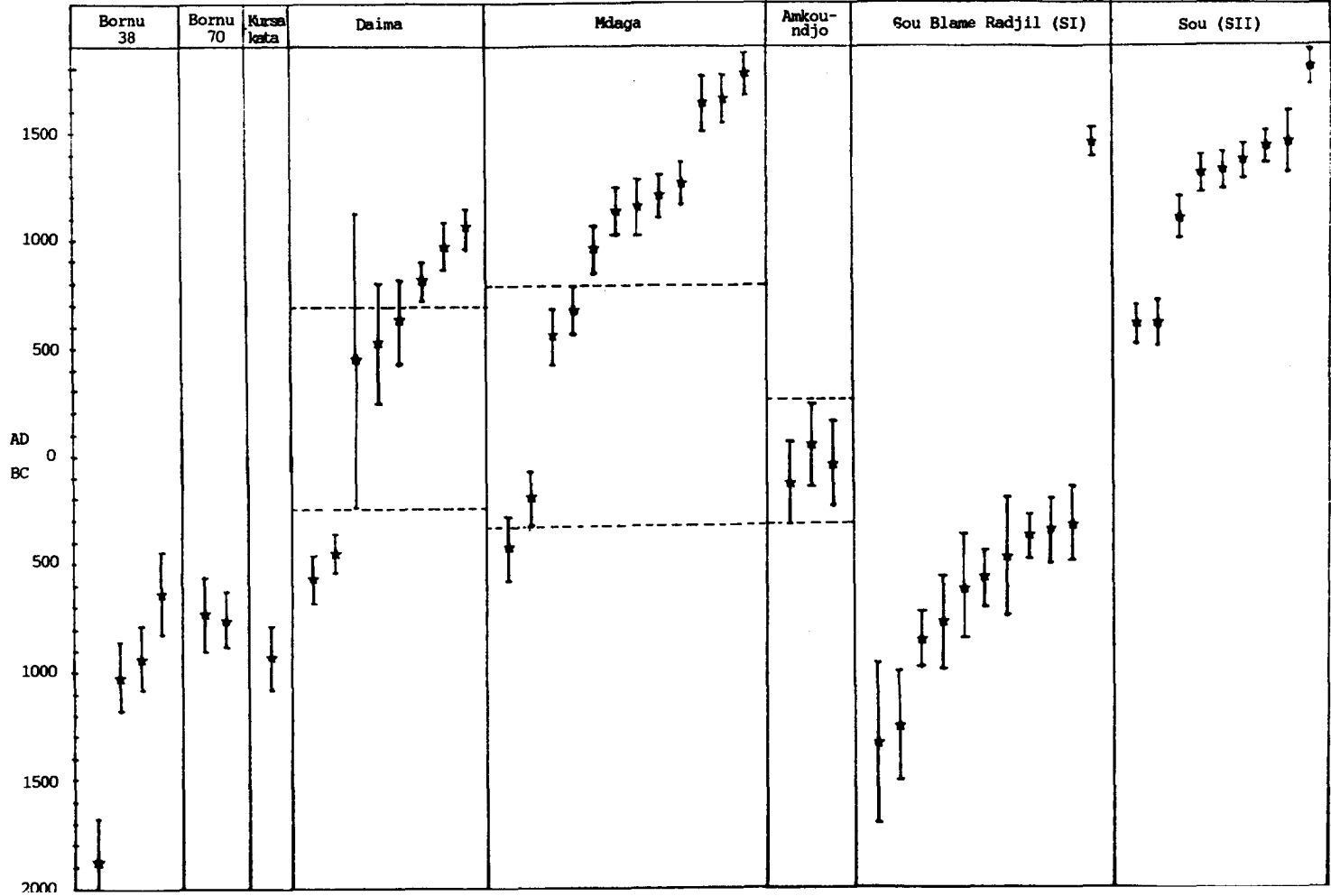
Dans le reste de cette communication, je m'efforcerai d'interroger une partie des assemblages archéologiques. Il ne s'agit nullement de refaire un travail déjà réalisé par des chercheurs plus compétents que moi ; la science étant une quête de connaissances jamais achevée, des changements de paradigmes peuvent permettre la présentation de données sous un éclairage différent, généralement complémentaire des autres points de vue.

#### LA BUTTE DE MDAGA

Mdaga est une butte de forme globalement elliptique, de 300 m de longueur, 185 m de largeur moyenne et de 8 m de hauteur, située à quelque quatorze kilomètres au nord de N'Djamena. Ce site est localisé sur la rive de la Linia, un cours d'eau saisonnier, et est entouré d'une enceinte en terre crue d'une largeur moyenne de 6 m à sa base, trouée de quatre entrées. Mdaga a été fouillé de 1960 à 1968 (LEBEUF *et al.* 1980) ; quinze différents points ont été étudiés, dont deux à l'extérieur de la butte : le point XIII situé au nord-est, en contexte remanié d'occupation plutôt très récente, environ 1878 (?) (LEBEUF *et al.* 1981 : 91), et le point XV à 200 mètres au sud-ouest, qui est un cimetière dans lequel 23 tombes, dont une en pleine terre et 22 inhumations en doubles jarres mises col à col, ont été mises au jour. De par la présence

Figure 5 - Datations au radiocarbone

( - - - - - apparition des objets en fer )



de perles en verre, ce cimetière daterait du XVIIe siècle au maximum. Les treize tranchées ou sondages effectués au sein de la butte totalisent une superficie de fouille de 1290 m<sup>2</sup> sur une superficie totale de la butte d'environ 5,5 ha, soit 2,12% du site fouillé. C'est la plus grande superficie de fouille jamais réalisée sur un seul et même site dans la plaine péritchadienne ; à titre d'exemple, Daima a été fouillé sur 300 m<sup>2</sup> (50 x 6 m), soit moins de 1% du site qui a une superficie d'environ 3,5 ha. En outre, la distribution des tranchées sur la butte de Mdaga permet d'avoir un aperçu de l'espace occupé par la communauté selon les périodes. Cette analyse est en cours de rédaction et donnera lieu à une publication ultérieure (HOLL, à paraître b).

La profondeur maximum des tranchées est de 5,50 m au Point IV qui compte 11 niveaux d'occupation. Selon les dates C14 disponibles, l'occupation la plus ancienne est datée de 425 ± 150 B.C. (Gif 742) dans le niveau 11 (4,90 m) du Point IV, et la plus récente de 1780 ± 90 A.D. (Gif 1367) dans le niveau 2 (0,90-1, 10 m) du Point VIII. Ces deux extrêmes indiquent globalement la durée d'occupation du site avec un grand hiatus entre le XVe et le XVIIe siècle qui coïncide avec une importante baisse du niveau du lac Tchad (MALEY 1980, SERVANT et SERVANT 1980, ZELTNER 1980).

Les témoins de culture matérielle se composent surtout de céramique : des statuettes, des récipients et des tessons ; des ossements animaux ; une faible quantité d'outils en os : pointes, harpons, haches, lissoirs ; des outils en pierre : du matériel de broyage, molettes et meules, des percuteurs, des haches polies, des polissoirs et calibreurs ; des objets métalliques, d'abord en fer, puis en alliage cuivreux. 90 tombes ont aussi été fouillées. Les structures d'habitat sont difficiles à détecter dans ce type de site : les sols d'habitat sont généralement marqués par des "planchers" d'argile plus ou moins rubéfiés, des structures de cuisine telles que les foyers, les fourneaux de cuisine et des pots en place. Cependant il a été trouvé, au Point XII niveau 4 (2,20-

2,80 m) "un petit muret [rectiligne] de terre cuite rouge et noire de structure litée, haut de 0,40 m, épais de 0,10 m et long de 1,25 m, orienté nord-sud". Le matériel associé comportant un objet de verre, on peut considérer que cette structure daterait de la dernière phase d'occupation du site, entre le XVIIe siècle et le milieu du XIXe.

Parmi les différents points de fouille de Mdaga, les Points IV et VII possèdent à leur base des niveaux d'occupation néolithique. Malheureusement, ils ne sont pas très riches en matériel. Le Point IV compte onze niveaux d'occupation parmi lesquels les niveaux 10-11 (4,40 m - 5 m) appartiennent à l'occupation néolithique. Le niveau 9 (4,20 m) est daté de  $690 \pm 100$  A.D. (Gif 741), soit une importante lacune chronologique qui peut s'expliquer par une faible densité de peuplement de la région et une forte mobilité des différentes communautés. Les outils en fer apparaissent dans le niveau 5 sous la forme de deux hoes. Le Point VII compte 12 niveaux d'occupation, parmi lesquels les niveaux 10-12 (3,50 - 4,80 m) appartiennent à l'occupation néolithique. Les témoins métallurgiques apparaissent dans le niveau 8 (2,40 - 2,90 m), daté de  $200 \pm 135$  B.C. (Dak 10), sous la forme de scories et dans le niveau 7 sous la forme de hache.

L'installation des populations néolithiques s'est effectuée sur une légère éminence de sable alluvionnaire comme l'atteste les fonds des différents points de fouille. La plaine inondable environnante se situe à 290 m d'altitude, alors que les occupations néolithiques se trouvent comparativement dans les points les plus bas du bourrelet alluvionnaire, à 293 m d'altitude. Les premiers habitants de Mdaga, contrairement à ceux de Daima qui ont dû accumuler des couches de terre pour se mettre au-dessus du niveau des inondations saisonnières, se sont installés hors de portée des crues. Avec l'accumulation successive des niveaux d'occupation, la topographie de la butte s'est radicalement modifiée : les anciens points les plus bas, situés au centre et au sud-ouest de la butte sont devenus les plus élevés, atteignant 298 m

d'altitude au Point IV. Les points les plus élevés, sont devenus les plus bas, c'est le cas des Points II, V, VI, et XIV.

Dans les niveaux néolithiques (IV : 10-11, VII : 10-12), sept inhumations ont été trouvées et étudiées. Les morts étaient enterrés en position allongée, couchés sur le dos, les bras le long du corps, dans une orientation nord-sud pour six des tombes et sud-nord pour la septième. Les morts ne sont accompagnés d'aucun objet. L'outillage en pierre se compose d'une faible quantité de mollettes, deux polissoirs, une hache polie. L'équipement en os comporte une hache polie et une pointe ou fragment de harpon. La céramique se compose d'un couvercle, d'un fond entier de vase quadripode, d'une bonne proportion de tessons épais non décorés et d'une majorité de tessons décorés par impressions à la roulette. La faune n'est représentée que par quelques ossements de poissons, *Lates niloticus* et *Gymnarchus niloticus*.

Les niveaux de l'âge du fer ancien (IV : 6-9, VII : 7-9) ont livré trois sépultures parmi lesquelles une double inhumation comportant les corps d'un homme et d'une femme (LEBEUF *et al.* 1980 : 51). Cette tombe possède les premiers témoins de matériel funéraire accompagnant les morts. Ce matériel se compose de perles en test d'oeuf d'autruche et d'un appui-tête en terre cuite. Les défunts étaient enterrés en position allongée, étendus sur le dos, les bras sur la poitrine et les mains sur le visage. Deux des corps ont une orientation sud-ouest-nord-est et les deux autres une orientation nord-ouest-sud-est. La présence des outils en pierre n'est attestée que par un fragment de hache polie en roche verte. Le fer est présent sous la forme de scories et d'une hache. La céramique se compose de grands tessons de jarres, généralement épais et de tessons de très faible épaisseur de récipients bien cuits. Le décor le plus courant est l'impression à la roulette. Une statuette en terre cuite représentant une tortue a également été trouvée. La faune se compose d'ossements d'hippopotames et d'éléphants, ainsi que de fragments de carapace de tortues. Aussi surprenant que cela paraisse, aucun ossement d'animaux

domestiques n'a été mis au jour dans les niveaux de l'âge du fer ancien de Mdaga.

Les témoins les plus anciens de boeuf (*Bos taurus*) proviennent du niveau 4 du Point I, en association avec des perles en verre (LEBEUF *et al.* 1980 : 30), indiquant ainsi une date plus récente. Les témoins d'ovins/caprins sont totalement absents des échantillons d'ossements de Mdaga. On peut avancer deux hypothèses pour expliquer cette surprenante constatation : il est possible de concevoir cette lacune comme résultant d'un biais ou d'une distorsion dans l'échantillon de points fouillés, hypothèse logique mais partiellement satisfaisante ; alternativement, on peut considérer qu'il s'agit d'une indication réelle sur la spécificité des habitants de Mdaga qui, à la différence de ceux de Daima, tiraient la plupart de leur approvisionnement en protéines animales de la chasse et de la pêche. En tout état de cause, cette importante question de subsistance et d'économie nécessiterait des recherches archéologiques supplémentaires. Par ailleurs, aucune donnée fiable n'existe sur la présence de l'agriculture dès l'installation des communautés néolithiques à Mdaga.

A partir de ces maigres données archéologiques, on perçoit certains changements entre les niveaux d'occupation néolithiques et ceux de l'âge du fer ancien dans la butte de Mdaga. L'un des plus marqués est perceptible dans les inhumations. L'orientation des morts change d'un axe presque exclusif nord-sud à un axe sud-ouest-nord-est. La pratique du dépôt de matériel funéraire fait son apparition au cours de l'âge du fer ancien. Les premiers objets en fer se composent exclusivement d'outils agricoles. La pauvreté numérique de l'outillage osseux ne permet pas d'être catégorique, mais il semble qu'avec l'avènement du fer la fabrication des outils en os décroît puis disparaît. La subsistance semble fondée sur la chasse, la pêche et la collecte. L'élevage des boeufs et la culture du mil (*Pennisetum* sp.) sont clairement attestés pendant le reste de l'âge du fer, mais nous ne possédons pas

de données archéologiques permettant d'affirmer leur existence au cours des périodes plus anciennes. A propos de la technologie du fer, la présence de scories peut indiquer l'existence d'au moins une part de travail métallurgique, probablement du forgeage ; la présence de l'ensemble du travail métallurgique, même s'il est très probable, nécessiterait la trouvaille de témoins archéologiques des opérations de réduction tels que fourneaux, tuyères, creusets, laitiers, etc.

La séquence de Mdaga, malgré sa richesse relative, laisse encore sans réponses un certain nombre de questions que j'ai évoquées tout au long de cet article. La compréhension et l'explication des processus des changements culturels ne peuvent être atteints que par la formulation de questions explicites dans un modèle systémique qui intègre les multiples aspects de la dynamique des sociétés humaines. Les recherches archéologiques en cours depuis 1982 dans la région de Houlouf, effectuées avec A.M.D. et J.P. LEBEUF (LEBEUF et HOLL 1985), seront utilisées pour tester la majeure partie des idées développées dans cet article.

## CONCLUSION

Tout au long de cette communication, j'ai essayé de répondre à certaines questions en en posant de nouvelles. En fin de compte, on a bien l'impression que les problèmes sont beaucoup plus compliqués qu'ils ne l'étaient avant. Aucune des grandes questions formulées n'a eu de réponse satisfaisante ; à la place, il y a des tentatives timides qui ouvrent de nouveaux horizons. Tel est exactement mon objectif ; l'aspect le plus fascinant de la recherche archéologique, c'est de formuler un ensemble cohérent de questions susceptibles d'être testées archéologiquement au cours des recherches futures. Les enseignements les plus importants auxquels je crois être arrivé sont, d'une part, qu'il existe de grandes variations entre les sites de la plaine péritchadienne, malgré



les homologies de forme, tel que l'illustrent les différences entre Daima et Mdaga ; d'autre part, qu'une démarche analytique centrée sur un seul site ne peut pas fournir de réponse satisfaisante à une question telle que la nature d'un état de transition. Un site fait toujours partie d'un éco-système, et d'un ensemble régional à l'échelle duquel s'effectuent les différents réajustements des systèmes socio-économiques. L'échelle régionale me semble donc une unité analytique plus appropriée à la discussion des problèmes relatifs à la transition du Néolithique à l'âge du fer ancien de la plaine péritchadienne. C'est la démarche que nous avons adoptée dans notre travail en cours sur la région de Houlouf.

#### REFERENCES

- AHMED Abdelkarim K. - 1984 - *Meroitic settlement in the Central Sudan : an analysis of sites in the Nile Valley and the Western Butana* - Oxford : B.A.R.
- ANDAH Bassey W. - 1980 - "L'Afrique de l'Ouest avant le 7e siècle" - *Histoire générale de l'Afrique* (J. Ki-Zerbo éd.) - Paris : UNESCO - vol. I, pp.641-671.
- ARKELL A.J., B. FAGAN, R. SUMMERS - 1966 - "The Iron Age in Sub-Saharan Africa" - *Current Anthropology* 7 - pp.451-484.
- ARNOLD Dean E. - 1985 - *Ceramic theory and cultural process* - London / New York : Cambridge University Press.
- BERNUS Edmond - 1983 - "Place et rôle du forgeron dans la société touarègue" - *Métallurgies africaines : Nouvelles contributions* (N. Echard éd.) - Paris : Mémoire de la Société des Africanistes - pp.237-251.
- CALVOCORESSI D., N. DAVID - 1979 - "A new survey of radiocarbon and thermoluminescence dates for West Africa" - *Journal of African History* 20 (1) - pp.1-29.
- CLOSE Angela E. - 1980 - "Current research and radiocarbon dates from Northern Africa" - *Journal of African History* 21 (2).
- CONNAH Graham - 1969 - "Archaeological work in Bornu 1964-1966 with particular reference to the excavations at Daima mound" - *Actes du premier colloque international d'archéologie africaine* (J.-P. Lebeuf éd.) - Fort-Lamy - pp.112-124.

- 1981 - *Three thousand years in Africa : Man and his environment in the Lake Chad region of Nigeria* - London/New York : Cambridge University Press.
- 1985 - "Agricultural identification and sedentism in the Firki at the NE Nigeria" - *Prehistoric Intensive Agriculture in the Tropics* (I.S. Farrington ed.) - Oxford : B.A.R. - vol. II, pp.765-785.
- DIOP Louise-Marie - 1968 - "Métallurgie traditionnelle et âge du fer en Afrique" - *Bulletin IFAN*, XXX, série B (1) - pp.10-33.
- ECHARD Nicole - 1983 - "Scories et symboles : Remarques sur la métallurgie hausa du fer au Niger" - *Métallurgies africaines : Nouvelles contributions* (N. Echard éd.) - Paris : Mémoires de la Société des Africanistes - pp.209-224.
- GARDIN Jean-Claude - 1979 - *Une archéologie théorique* - Paris : Hachette.
- GREBENARD Danilo - 1979 a - "La préhistoire de la République du Niger : Etat actuel de la question" - *Recherches sahariennes*, cahier n°1 - CNRS - pp.37-70.
- 1979 b - "Recherches sur la préhistoire au Niger" - *Recherches sahariennes*, cahier n°1 - CNRS - pp.207-224.
- 1983 - "Les métallurgies du cuivre et du fer autour d'Agadez (Niger) des origines au début de la période médiévale : Vues générales" - *Métallurgies africaines : Nouvelles contributions* (N. Echard éd.) - Paris : Mémoires de la Société des Africanistes - pp.109-125.
- HOLL Augustin - 1983 - "La question de l'âge du fer ancien de l'Afrique occidentale : Essai de méthode" - *Comm. au Colloque sur l'Histoire de la métallurgie africaine du fer* (Paris, mars 1983) - 18 p. ron.
- sous presse - "Compte-rendu de D.W. Phillipson, 1985, *African Anthropology*" - *Cambridge World Archaeology Series* - London-New York : Cambridge University Press.
- à paraître - "Mound formation processes : A case study from the Perichadian plain".
- HUARD Paul - 1960 - "Contribution à l'étude du cheval, du fer et du chameau au Sahara oriental. I. Le fer" - *Bulletin IFAN* 22, série B (1-2) - p.136.
- 1964 - "Nouvelle contribution à l'étude du fer au Sahara et au Tchad" - *Bulletin IFAN* 24, série B (3-4) - pp.297-397.
- IZARD Michel - 1983 - "Le royaume Yatenga et ses forgerons : Une recherche d'histoire du peuplement (Haute-Volta)" - *Métallurgies africaines : Nouvelles contributions* - Paris : Mémoires de la Société des Africanistes - pp.253-279.

- KENSE François J. - 1979 - Daboya : Report on the 1979 season" - *Nyame Akuma* 15 - pp.20-22.
- 1983 - *Traditional African Iron Working* - African Occasional Papers I - University of Calgary, Department of Archaeology.
- 1985 - "Western Gonja Archaeology Project : Preliminary Report" - *Nyame Akuma* 26 - pp.18-20.
- LAMBERT Nicole - 1975 - "Mines et métallurgies antiques dans la région d'Akjouji" - *IMRS Annales* I - pp.6-25.
- 1983 - "Nouvelles contribution à l'étude du chalcolithique de Mauritanie" - *Métallurgies africaines : Nouvelles contributions* (N. Echard éd.) - Paris : Mémoires de la Société des Africanistes - pp.63-87.
- LEBEUF Jean-Paul - 1969 - *Carte archéologique des abords du lac Tchad* - Paris : CNRS.
- 1981 - *Carte archéologique des abords du lac Tchad, Supplément* - Paris : CNRS.
- LEBEUF A. M.D., J.-P. LEBEUF, Fr. TREINEN-CLAUSTRE et J. COURTIN - 1980 - *Le gisement sao de Mdaga (Tchad) : Fouilles 1960-1968* - Paris : Société d'ethnographie.
- LEBEUF A. M.D. et A. HOLL - 1985 - "Fouilles archéologiques de Houlouf (Nord-Cameroun)" - *Nyame Akuma* 26 - pp.5-7.
- LHOTE Henri - 1952 - "La connaissance du fer en Afrique occidentale" - *Encyclopédie mensuelle d'Outre-Mer* - pp.269-272.
- MALEY Jean - 1981 - *Etudes palynologiques dans le bassin du Tchad et paléoclimatologie de l'Afrique nord-tropicale de 30 000 ans à l'époque actuelle* - Paris : ORSTOM.
- MAUNY Raymond - 1952 - "Essai sur l'histoire des métaux en Afrique occidentale" - *Bulletin IFAN* 14 (2) - pp.545-595.
- 1953 - "Autour de l'introduction du fer en Afrique occidentale" - *Encyclopédie mensuelle d'Outre-Mer* - pp.109-110.
- 1967 - "Datation au C 14 des sites ouest-africains de l'âge du fer" - *Actes du XIe Congrès panafricain de préhistoire* (H.-J. Hugot éd.) - Dakar - pp.533-539.
- MONINO Yves - 1983 - "Accoucher du fer : La métallurgie gbaya (Centrafrique) - *Métallurgies africaines : Nouvelles contributions* (N. Echard éd.) - Paris : Mémoires de la Société des Africanistes - pp.281-309.
- PHILLIPSON David W. - 1985 - *African Archaeology* - London / New York : Cambridge University Press.

- RAPP Jean - 1980 - "Fouilles 1980 dans le gisement sao de Sou Blame Radjil (Nord-Cameroun) - *Bulletin de la Société anthropologique du Sud-Ouest* XV (4) - pp.219-228.
- RUSTAD John - 1980 - "The emergence of iron technology in West Africa, with special emphasis on the Nok culture of Nigeria" - *West African Culture Dynamics* (B.K. Swartz & R.A. Dumett eds.) - The Hague / Paris : Mouton Publishers - pp.227-245.
- SCHMIDT Peter R., D.H. AVERY - 1983 - "More evidence for an advanced prehistoric iron technology in Africa" - *Journal of Field Archaeology* 10 (3) - pp.421-434.
- SERVANT Michel, S. SERVANT-VILDARY - 1980 - "L'environnement quaternaire du bassin du Tchad" - *Sahara and the Nile* (M.A.J. Williams & H. Faure eds.) - Rotterdam : A.A. Balkema - pp.133-162.
- SERVANT-VILDARY S. - 1978 - *Etude des diatomées et paléolimnologie du bassin tchadien au Cénozoïque supérieur* - Paris : ORSTOM.
- SHINNIE P.L. (ed.) - *The African Iron Age* - Oxford : Clarendon.
- SUTTON J.E.G. - 1982 - "Archaeology in West Africa : A review of recent work and a further list of radiocarbon dates" - *Journal of African History* 23 (3) - pp.291-313.
- TREINEN-CLAUSTRE Françoise - 1982 - *Sahara et Sahel à l'âge du fer : Borkou, Tchad* - Paris : Mémoires de la Société des Africanistes.
- TYLECOTE Ronald F. - 1975 - "The origin of iron smelting in Africa" - *West African Journal of Archaeology* 5 - pp.1-9.
- 1983 - "Archaeometallurgical finds and their significance" - *Métallurgies africaines : Nouvelles contributions* (N. Echard éd.) - Paris : Mémoires de la Société des Africanistes - pp.1-11.
- VAN DER MERWE N.J. - 1980 - "The advent of iron in Africa" - *The Coming of the Age of Iron* (Th. A. Wertime & J.D. Muhly eds.) - New Haven / London : Yale University Press.
- VAN GRUNDERBEEK, E ROCHE, H. DOUTRELEPONT - 1982 - "L'âge du fer ancien au Rwanda et au Burundi : Archéologie et environnement" - *Journal de la Société des Africanistes* 52 (1-2) - pp.5-58.
- WARNIER Jean-Pierre - 1983 - *Sociologie du Bamenda précolonial (Cameroun)* - Thèse de doctorat ès Lettres, Université de Paris X - Nanterre.
- WILLET Franck - 1971 - "A survey of recent results in the radiocarbon chronology of Western and Northern Africa" - *Journal of African History* 12 (3) - pp.339-370.

**A PROPOS D'UN OUVRAGE COLLECTIF RECENT  
SUR LA PREHISTOIRE DANS LE SAHARA :**

**Rudolph KUPER (éd.)**

**"SAHARA, 10'000 JAHRE ZWISCHEN WEIDE UND WÜSTE"  
Museen der Stadt Köln, 1978**

**Charlotte von GRAFFENRIED**

**Musée d'Histoire de Berne  
Département d'Ethnographie**

En 1978, le Musée ethnographique Rautenstrauch-Joest à Cologne, en collaboration avec l'Institut de Préhistoire de l'Université de Cologne, a publié un ouvrage collectif sur la préhistoire saharienne sous le titre "10'000 Jahre zwischen Weide und Wüste", c'est-à-dire "10.000 ans entre savane et désert". Une cinquantaine de chercheurs ont contribué à cette publication dont un résumé est présenté ici. Les auteurs sont en grande partie allemands, français, italiens et américains. Sont également représentés avec un article par pays, l'Autriche, l'Algérie, l'Afrique du Sud, la Belgique et la Suisse\*. Le livre en question présente les résultats récents de la recherche au Sahara.

Il est de grande importance que les chercheurs travaillant en Afrique occidentale, centrale et même orientale, donc

---

\* Voir index à la fin de l'article.

dans le Sahel et ses régions limitrophes, aient des notions de la situation du Sahara préhistorique. Ceci parce que la préhistoire et l'histoire du Sahel sont liées au développement du Sahara.

Le Sahara avec ses 4500-5500 km de longueur et 1500-2000 km de largeur est actuellement le plus grand désert de la terre. L'idée que l'on se fait généralement du Sahara est celle d'une vaste étendue de sable, d'une région très chaude, désolée et hostile à toute forme de vie. Mais en fait, seul 1/5 de ce territoire énorme est couvert de sable, sa plus grande partie étant formée de hamadas couverts d'éboulis et de zones montagneuses atteignant plus de 3000 m. En plusieurs endroits il y a des étangs (gueltas) qui peuvent même être riches en poissons. Peu de précipitations suffisent pour transformer des fonds de vallées désertiques en champs de fleurs ou en fourrés de roseaux.

Mais pourtant le Sahara actuel est surtout une zone désertique peu peuplée qui ne permet qu'une existence modeste aux habitants des oasis et aux nomades. Des pistes longues, difficiles et dangereuses, utilisées depuis des siècles déjà, le traversent.

Il est donc assez étonnant d'apprendre que des traces riches d'une vie préhistorique nous informent sur des populations antérieures plus denses au Sahara. Ceci est la preuve que le désert actuel a connu des conditions différentes pendant le quaternaire. Les sciences naturelles, telles que la paléontologie, la botanique, la biologie, l'hydrologie et la géologie peuvent nous fournir des informations sur l'histoire de ces changements climatiques. Les faits suivants nous indiquent ce qu'a pu être le Sahara d'autrefois : il existe des Wadis, donc des cours d'eau desséchés, qui se composent de terrasses fluviales, ainsi que des cuvettes lacustres. En 10.000 avant J.-C. , la mer du Tchad (de la grandeur de la mer Caspienne) allait des monts Tibesti jusqu'aux dunes sableuses repérables encore aujourd'hui à proximité de Petté, au nord du Cameroun par exemple. Des indices

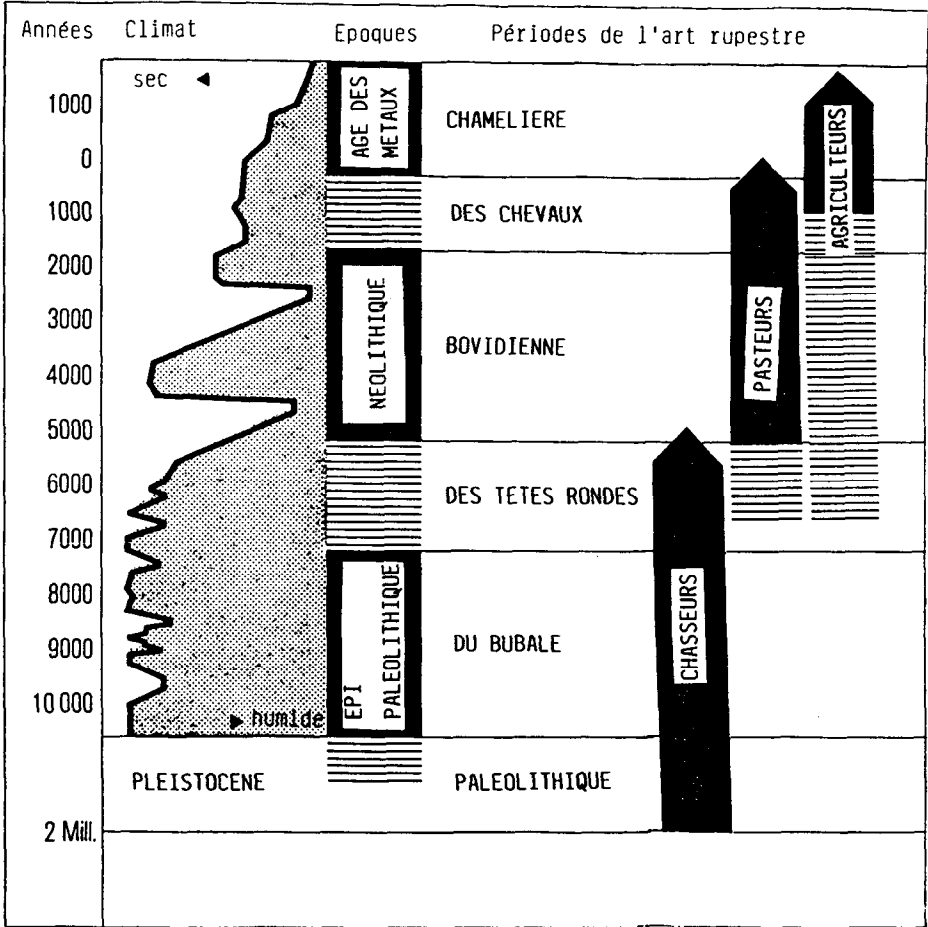
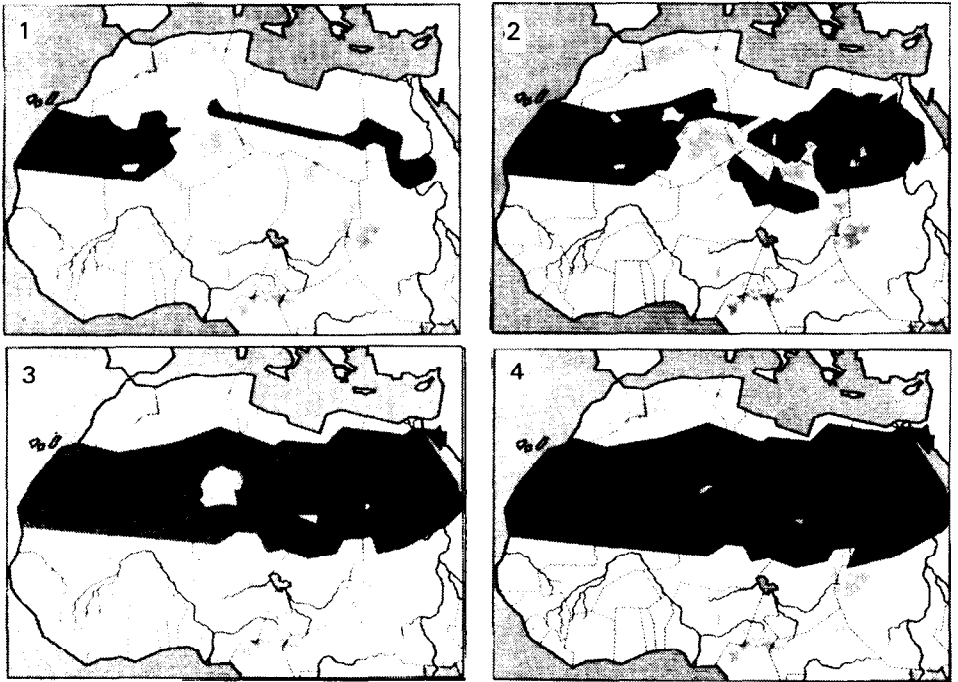


Fig. 1. - Tableau d'après R. KUPER, 1978, pp. 7-8.

de périodes froides pluvieuses peuvent être relevés dans l'Atlas, où la limite de la neige se trouvait 500 m plus bas qu'actuellement. Des sols fossiles ainsi que la nappe d'eau souterraine nous apprennent l'existence de périodes intermittentes plus chaudes et plus humides (fig. 1). Des vestiges de plantes et d'animaux nous fournissent des indices supplémentaires sur la situation préhistorique. On trouve ainsi des bois pétrifiés et des empreintes de feuilles dans des rochers, qui indiquent une ancienne végétation de savane avec de grands arbres. Egalement très instructifs sont les

Fig. 2. — Hans-Georg BANDI: "The Emerging contours of Prehistory in the Sahara", *Swissair Gazette* 11, 1984



La séquence de quatre cartes du Sahara établie par Gabriel BALDUR montre la désertification croissante depuis le milieu du 7ème millénaire av. J.-C. en se basant sur l'extension de la zone de précipitations inférieures à 50 mm. Entre 6500 et 500 av. J.-C., cette zone sèche est relativement réduite (1) ; jusqu'à 2000 av. J.-C., la désertification s'accroît mais il reste encore des zones étendues où les conditions sont toujours favorables (2) ; sous les Romains (3), la zone desséchée atteint déjà presque les dimensions actuelles (4).

restes d'ossements de gazelles, d'antilopes, de girafes, d'hippopotames, d'éléphants, de bovidés, de crocodiles et de poissons, donc en partie d'herbivores et de grands mammifères dépendants de fourrages de buissons et d'arbres.

Des résidus de ces périodes lointaines consistent par exemple en une espèce de cyprès dans le Tassili et de pistachiers dans le nord du Sahara algérien. Des formes naines de crocodiles subsistent dans les gueltas du Sahara méridio-



nal. Tout ceci mène à la conclusion qu'en des temps plus propices une flore et une faune plus riches étaient répandues dans ce qui est actuellement le Sahara. Il est logique de supposer que l'homme a occupé le Sahara durant ces périodes plus humides et que lui aussi a subi les contraintes du dessèchement général, situation qui se répète aujourd'hui au Sahel (fig. 2).

Le Sahara est très riche en vestiges préhistoriques qui montrent que l'homme a commencé à habiter cette région déjà très tôt. Nous connaissons des industries à galets aménagés (australopithèque), des industries à bifaces du paléolithique inférieur (*homo erectus*), des industries sur éclats du paléolithique moyen (néandertalien), des industries à lames du paléolithique supérieur (*homo sapiens sapiens*) et encore des industries microlithiques de l'épipaléolithique. Toutes ces industries proviennent de populations dont la base d'existence était la chasse et la cueillette.

La production de nourriture végétale et animale commença au Sahara probablement vers 6000-5000 av. J.-C., c'est-à-dire dans une période pour laquelle on peut supposer la coexistence de chasseurs épipaléolithiques et de populations pastorales et agricoles néolithiques. Avant que les recherches récentes dans le Sahara aient eu lieu, le "croissant fertile" (comprenant les régions de l'Euphrate et du Tigre, le Proche Orient et l'Egypte) était considéré comme l'unique berceau de la domestication des graminées et des animaux domestiques : dans cette zone on trouve des formes sauvages de graminées et des espèces d'animaux tels que le mouton, la chèvre et le boeuf.

Sur cette base, le néolithique a pu prendre son essor et également développer la poterie, dont nous avons des preuves dès le 7ème millénaire à Jéricho, Jarmo, Hacilar et Catal Huyuk par exemple.

Dans la vallée du Nil les chiffres correspondants sont plus récents ; par exemple à Merimde le C 14 donne un âge de

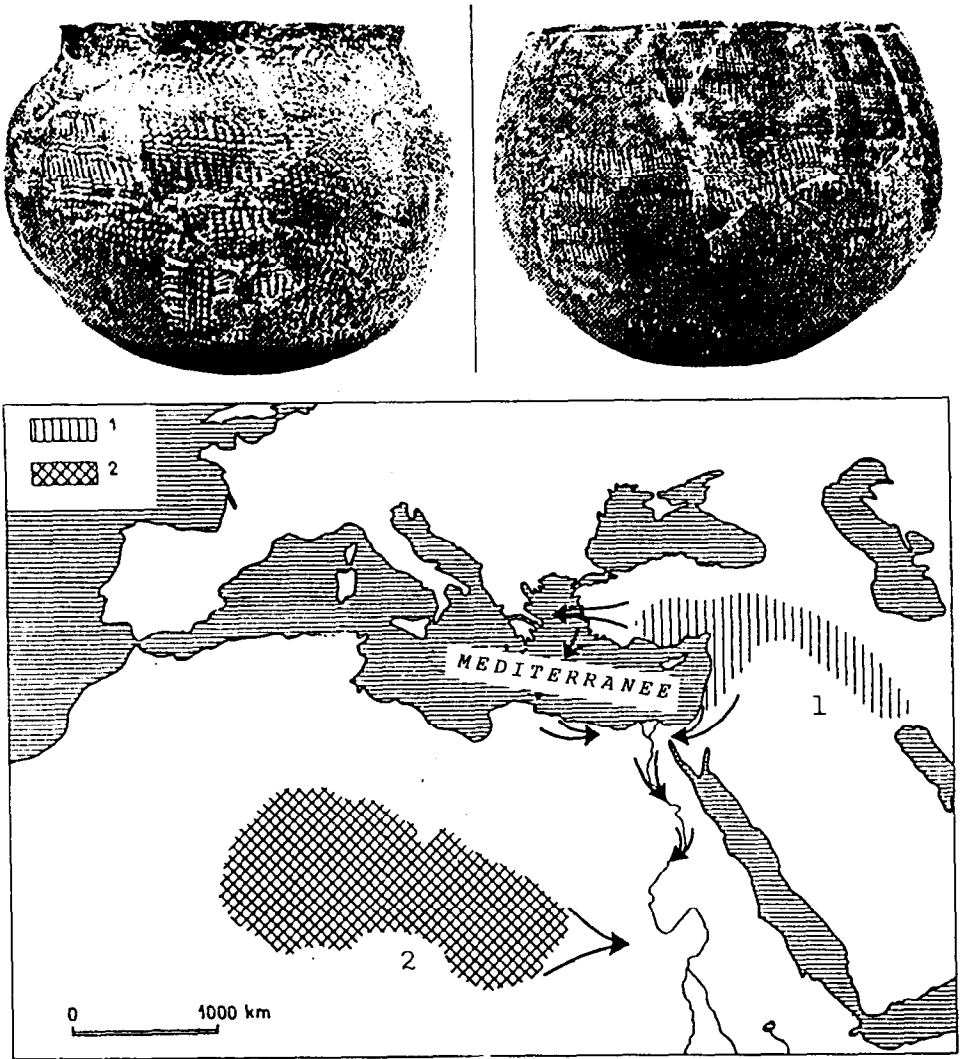


Fig. 3

L'apparition précoce de la céramique en plein Sahara est prouvée par la présence de simples récipients formés à la main, décorés d'empreintes d'une sorte de peigne (à gauche, vase de l'oued Etan, Libye du sud-ouest; à droite, du Puits Tirenno, Nord-Tibesti, Tchad).

La carte montre qu'indépendamment peut-être du berceau des civilisations néolithiques du Proche-Orient (1), un centre analogue, dont le rayonnement a pu s'étendre jusqu'à la vallée du Nil, a dû apparaître au cœur du Sahara (2). — D'après R. KUPER.

4200 av. J.-C. . De là on a supposé jusqu'à présent une diffusion du néolithique dans le Sahara, où les vestiges auraient logiquement dû être encore plus récents. Mais la recherche intensifiée de ces derniers temps a donné des résultats différents.

CAMPS parle d'un gisement d'un grand intérêt à Amekni au Hoggar, qui confirme la présence de négroïdes déjà vers la fin du 7ème millénaire. A la même époque existe un début d'agriculture avec de la céramique. D'autres gisements comprenant la céramique sont connus dans les monts Accacus en Libye et au Bardaï, Tchad, vers 6100 av. J.-C., ainsi que dans les monts Ennedi entre 5200 et 4900 av. J.-C. Dans le désert égyptien, à Abu Simbel, la céramique déterrée est datée vers 6000 ans av. J.-C. Dans les sites plus anciens, on trouve des ossements d'animaux sauvages ; dans les plus récents, on trouve des ossements d'animaux domestiques : boeuf, mouton, chèvre. Ces résultats montrent que les horizons de céramique sont très anciens dans le centre du Sahara, mais plus jeunes dans les zones périphériques. Il faut donc exclure une diffusion du néolithique endogène pour le Sahara (fig. 3). Ceci semble être confirmé par la découverte du squelette complet d'un bovidé domestique, daté de C 14 à 5800 av. J.-C. à Adrar Bous dans l'Ouest du Ténéré. Il s'agit d'un représentant d'une race à cornes courtes (les zébus étant connus dans le Sahara seulement après l'an 100), similaire à celui retrouvé dans l'Accacus au Fezzan, ce qui montre que la domestication de boeufs date au moins du 4ème millénaire av. J.-C., mais elle est probablement encore plus vieille.

L'origine de ce complexe pastoral est incertaine. Mais si l'on sait que des restes d'ossements de la forme sauvage du *Bos primigenius* existaient dans le Maghreb et la Cyrénaïque et même dans le centre du Sahara, on peut très bien supposer une domestication du boeuf dans le Sahara même.

Tournons maintenant notre regard vers les images rupestres du Sahara. On a là des archives historiques uniques qui

peuvent nous renseigner sur les différentes phases de la pré-histoire locale.

Ces images rupestres sont largement répandues dans tout le Sahara : on les rencontre du désert nubien de l'Egypte jusqu'au Sahara occidental et nous en connaissons aujourd'hui plus de 20 000 sites. Tandis que les gravures apparaissent presque n'importe où, les peintures rupestres sont confinées à peu près aux massifs montagneux du Sahara central. La gamme de couleurs utilisée par ces dernières est assez large : si un brun rougeâtre est dominant, les tons noirs et blancs, le jaune, le bleu et le vert sont également présents. La spécificité régionale de la peinture amène à penser que les deux techniques ont initialement pris leurs origines chez deux populations de cultures différentes.

Puisqu'il n'y a généralement que très peu ou pas d'autres traces culturelles à proximité de ces sites d'art rupestre, la chronologie ne peut être établie qu'avec difficulté. Elle est fondée surtout sur l'imagerie animalière représentée, et permet néanmoins de distinguer cinq phases principales (fig. 4 à 7) :

- la période du Bubale, vers 9 000 - 7 000 av. J.-C.
- la période des têtes rondes, vers 7 000 - 6 000/5 000 av. J.-C.
- la période bovidienne, environ 5 000 - 1 500 av. J.-C.
- la période des chevaux, 1 500 - 100 av. J.-C.
- la période chamelière, commençant vers 100 av. J.-C.

Dans la première période, celle dénommée "du Bubale" donc, et qui est datée à env. 9 000 av. J.-C., de grands animaux sauvages sont gravés (et très rarement peints) sur les rochers : les sujets préférés de cette période sont l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe et le *Bubalus antiquus* (espèce éteinte depuis lors). C'est un art de chasseurs.

La 2ème phase est dénommée par la représentation d'hommes à grandes têtes (faisant penser à des casques d'astronautes, d'où l'appellation "Rundkopf"). Il semblerait qu'il s'agit là de l'art rupestre d'une population négroïde qui aurait infiltré le Sahara central vers 8 000-7 000 av. J.-C. et qui - à part la poterie - aurait déjà connu l'agriculture.

Après 5000 av. J.-C., à la fin de cette période, apparaît une troisième phase, appelée, celle-ci, "bovidienne". Elle nous a laissé surtout des gravures et des peintures très vives. Il a été suggéré que les pasteurs qui sont à l'origine de ce nouvel art, soient venus de l'Est africain : la différence des types humains représentés sur les images, celles des vêtements et des styles rappellent des formes éthiopiennes, négroïdes et européennes, mais celles d'éthiopiens sont majoritaires (les profils et les coiffures invoquent d'ailleurs ceux de Peuls actuels). Les représentations de cette période comportent également des scènes de la vie quotidienne, très souvent on y retrouve des boeufs, seuls ou en troupeaux, en pâturage ou comme bête de sacrifice. Cette période trouve sa fin vers l'an 1500 av. J.-C. environ.

Elle est suivie directement par la période "des chevaux", ce qui pourrait prouver qu'un peuple dominant cet animal et utilisant des chariots de combat a pénétré le Sahara. Les images montrent que les nouveaux venus à peau claire s'occupaient également de l'élevage de boeufs, mais c'étaient probablement les chevaux qui leur ont permis de conquérir le Sahara.

Le dessèchement croissant de la zone aurait ensuite contribué à la disparition du cheval dont le chameau aurait définitivement pris la relève vers l'an 100 av. J.-C. . Grâce à sa sobriété et à ses semelles souples il est apte à parcourir de grandes distances dans une région désertique. L'introduction de cet animal n'a certainement pas été liée à l'irruption d'une nouvelle population, mais à des changements culturels profonds. Cette 5ème période d'images rupestres montre en partie des symboles abstraits, mais également des inscriptions en Tifinagh, écriture familière aux Touareg.

Le Sahara, aux temps préhistoriques, jouissait d'un peuplement relativement dense, même si le territoire d'une superficie de 9 millions de km<sup>2</sup> (l'Europe en comporte 10) a subi des variations de climat assez notables. La fig. 2 montre que c'est à peu près aux alentours de 4000 av. J.-C.

que le Sahara commence à devenir aride. Ce processus était déjà bien avancé vers l'an 2000 av. J.-C. et l'époque romaine correspondait à peu près à la situation actuelle. Il est évident que les nombreux habitants du Sahara, éleveurs de bétail et agriculteurs, durent en supporter les graves conséquences et furent contraints d'émigrer. Si quelques-uns de ces groupes sont allés vers le nord ou vers l'est, la majeure partie d'entre eux se sont dirigés vers le sud, donc vers le Sahel. Ils y ont importé leurs inventions néolithiques et ont contribué à la densification du peuplement de la région. La croissance démographique aurait ensuite nécessité une organisation sociale élaborée : le résultat a pu en être la formation d'états féodaux dans certaines zones, qui ont cherché à dominer les ethnies voisines. L'apparition de cette nouvelle forme d'organisation sociale a initié des migrations de peuples entiers.

En résumé, on peut donc constater que les changements qui ont eu lieu dans le Sahara n'ont pas seulement affecté celui-ci, mais également une grande partie des régions plus au sud, s'étendant jusque dans les forêts équatoriales de l'Afrique Noire.



Fig. 4

Eléphant gravé à In Galjeïen, dans l'oued Mathendous, au Fezzan (Libye du sud-ouest). Sa représentation merveilleusement naturaliste permet de le dater de la période du Bubale (vers 9000-6000 av. J.C.). L'artiste a gravé cette image de 2,75 m. de long à l'aide d'instruments de pierre.



L'antilope couchée de Tinterhert, dans le Tassili n'Ajjer (Algérie). Elle appartient également à la période du Bubale. Comme l'éléphant d'In Galjeïen, elle indique qu'un environnement plus favorable permettait alors au Sahara l'existence d'une population de chasseurs.

Photos : Maximilien BRUGGMANN



Fig. 5

Une peinture typique de l'époque dite "des têtes rondes" (vers 8000-6000 / 5000 av. J.-C. ?), provenant de la grotte de Tanzou-maitak, dans le Tassili n'Ajjer algérien. Ce personnage présente une tête presque ronde ; le corps est peint (ou tatoué ?). On remarque aussi différentes sortes de sacs suspendus aux poignets et aux coudes.

Photo Maximilien BRUGGMANN.



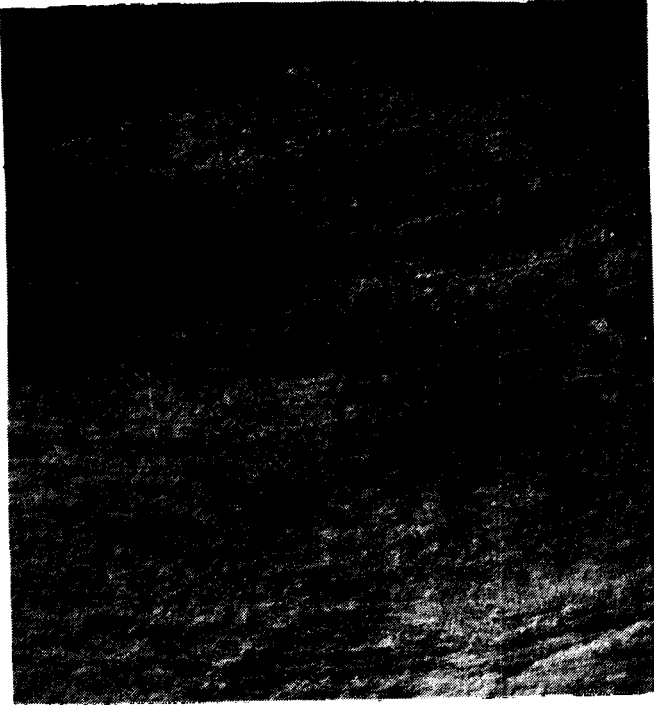
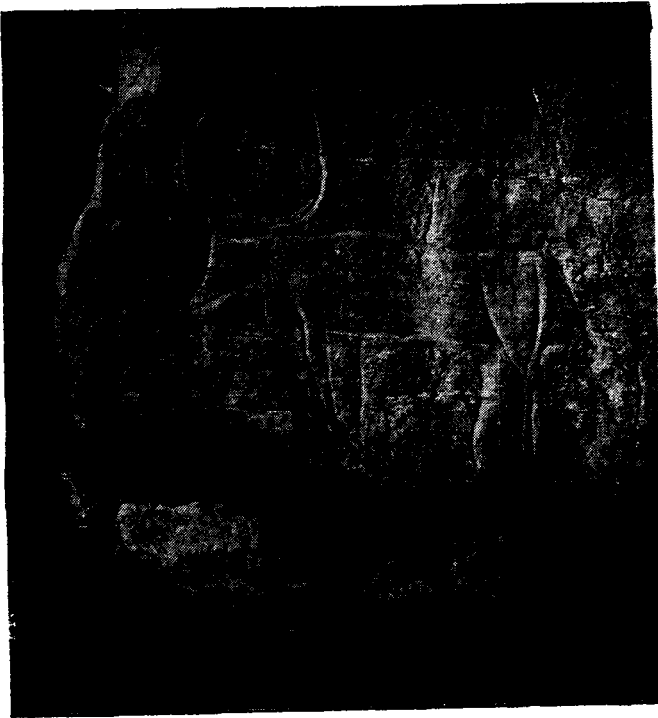


Fig. 6

Détail d'une peinture  
provenant du site de  
Sefar, Tassili n'Ajjer.  
On y distingue des  
boeufs à larges cornes  
et des bergers, période  
bovidienne.



C'est également de  
cette époque que pro-  
viennent les boeufs  
d'In Habeter II  
(Fezzan, Libye)

Photos : H.H. STRIEDTER,  
Maximilien BRUGGMANN

Fig. 7



◀  
Une caravane, peinture de l'époque "chamelière", site d'In Itinen, Tassili n'Ajjer algérien. On distingue des idéogrammes à côté des personnages et des animaux.

En bas à gauche, de gauche à droite : cavalier de l'époque chamelière, peinture de 20 cm de haut du Wadi Djerat, Tassili n'Ajjer. On distingue la selle, les armes et le harnachement.



Deux personnages négroïdes, le premier avec flèches et arc, peinture de la période bovidienne (env. 5000-1500 av. J.-C.) provenant de Tin Aboteka, Tassili n'Ajjer.

Char de guerre, peinture de l'époque des chevaux (env. 1500-100 av. J.-C.) provenant de Tamajert, Tassili n'Ajjer.

Photos : J.D. LAJOUX,  
K.H. STRIEDTER, M. BRUGGMANN

ANNEXE

Rudolph KUPER (éd.): "SAHARA, 10'000 JAHRE  
ZWISCHEN WEIDE UND WÜSTE", Museen der Stadt Köln, 1978

Index de la page 6 :

- 3 Axel Freiherr von Gagern  
Vorwort
- 7 Rudolph Kuper  
Einführung
1. Teil
- 12 Eberhard Klitzsch  
Zur erdgeschichtlichen  
Entwicklung der Sahara
- 22 Baldur Gabriel  
Klima- und Landschaftswandel  
der Sahara
- 35 Helmut Ziegert  
Die altsteinzeitlichen Kulturen  
in der Sahara
- 48 Wolfgang Taute  
Das Ende der Altsteinzeit in  
Nordafrika
- 60 Rudolph Kuper  
Vom Jäger zum Hirten — Was  
ist das Sahara-Neolithikum?
- 70 Henri Lhote  
Die Felsbilder der Sahara
- 98 Rudolph Kuper  
Sieben Fragen zur Felsbildkunst
- 104 Hans Weis  
Die Sahara im Licht  
der Geschichte
- 122 Hans Rhotert  
Die Erforschung der Wüste
- 132 Peter Fuchs  
Die Völker der Sahara
- 150 Hans-Erkmar Back  
Die Pflanzen- und Tierwelt  
der Sahara
- 158 Hartmut Redmer  
Die Sahara als Landschaftsraum
2. Teil
- 168 Günter Smolla  
Die Sahara zwischen  
Schwarzafrika und der alten Welt
- 170 Karl W. Butzer  
Der Landschaftswandel der  
Sahara im Klimageschehen  
der Erde
- 173 Yves Coppens und  
Marie-Claude Chamla  
Die frühen Menschenfunde in der  
Sahara
- 177 Jacques Tixier  
Bordj Mellala — Eine prähisto-  
rische Siedlung in der  
algerischen Wüste
- 182 Gabriel Camps  
Amekni und die neolithische  
Sahara
- 189 Baldur Gabriel  
Gabrong — Achttausendjährige  
Keramik im Tibesti-Gebirge
- 197 Fred Wendorf  
und Romuald Schild  
Ein jungsteinzeitlicher  
Siedlungsplatz am Djebel Nabta
- 205 Henri J. Hugot  
Die Sahara als Lebensraum des  
Menschen
- 208 Ginette Aumassip  
In Hanakaten — Bilder einer  
Ausgrabung
- 214 Baldur Gabriel  
Die Feuerstellen der  
neolithischen Rinderhirten
- 220 Andrew B. Smith  
Die ersten Haustiere  
in der Sahara
- 222 Barbara Barich  
Neue Ausgrabungen  
im Acacus-Gebirge
- 246 Henriette Camps-Fabrer  
Steinplastiken aus der Wüste
- 253 Fabrizio Mori  
Zur Chronologie der  
Sahara-Felsbilder
- 262 Karl-Heinz Striedter  
Felsbilder als Geschichtsquelle
- 272 Paul Huard  
Die Felsbilder  
des Tibesti-Gebirges
- 279 Pavel Cervicek  
Felsbilder Oberägyptens und  
Nubiens
- 286 Francis van Noten  
Neue Felsbild-Funde im Djebel  
Auenat
- 290 Frank Preußner  
Die Farben der Tassili-Maler
- 320 Nicole Petit-Maire  
Die atlantische Sahara —  
Der Mensch zwischen  
Wüste und Ozean
- 328 Dieter Jäkel  
Zwei interessante Fundstücke  
aus dem Nord-Tibesti
- 330 Francoise Treinen-Claustre  
Eisenzeitliche Funde aus dem  
Nord-Tschad
- 334 Manfred Weber  
Die alten Ägypter und die Wüste
- 341 Christoph B. Ruger  
Die Sahara und die Römer
- 344 Théodore Monod  
Der Maden Ijafen — Ein Kara-  
wanendepot aus dem  
12. Jahrhundert
- 350 Heinrich Schiffers  
Heinrich Barth auf dem  
Rückweg nach Tripolis
- 355 Henri Lhote  
Die Tuareg
- 360 Hartmut Lang  
Tuareg — Ritter der Wüste
- 365 Brigitte Khan Majlis  
Der Nomadenhaushalt  
der Tuareg
- 370 Francois Bendel  
Die Schmiede der Tuareg  
von Azawak
- 375 Dominique Champault  
Eine neolithische Steinschale  
aus der Oase Tabelbala
- 376 Eberhard Klitzsch  
Erdöl und Wasser
- 382 Dieter Jäkel  
Eine Klimakurve für die  
Zentralsahara
- 397 Hartmut Redmer  
Sebha — Ein Beispiel  
wirtschaftlicher Entwicklung  
in der Sahara
- 406 Hartmut Redmer  
Luftbild einer Foggara-Oase
- 410 Horst Mensching  
Die Wüste schreitet voran
- 435 Detailzeichnungen  
von Felsbildern
- 448 Hans-Erkmar Back  
Fischfang in der Wüste
- 453 Literaturverzeichnis
- 463 Fremdwörter

## LE PROTOPTERE ET LE DELUGE

Henry TOURNEUX

Laboratoire de Langues et Civilisations  
à Tradition Orale (LACITO) - C.N.R.S.

Le protoptère est un poisson qui appartient à la sous-classe des Dipneustes. "Les Dipneustes comprennent une majorité de types disparus, dont l'évolution s'est à peu près entièrement déroulée au cours du Paléozoïque (ère primaire). Ils ne sont plus représentés à l'heure actuelle que par une espèce australienne [...], une espèce amazonienne [...], et quatre espèces africaines du genre *Protopterus* [...].

Ayant été, très tôt, spécialisés à un habitat particulier (marécages asséchés régulièrement), leur potentiel évolutif a été très limité et on peut les considérer comme un

---

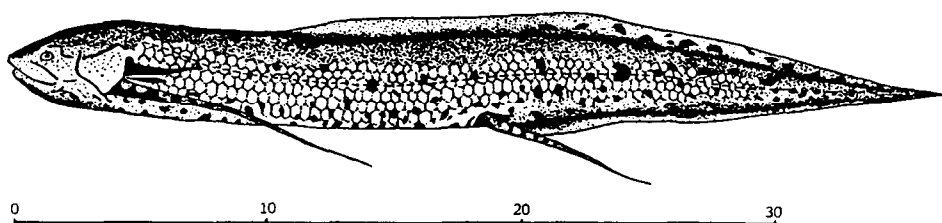
Les matériaux originaux contenus dans les pages qui suivent ont été recueillis au Cameroun en juin 1985, au cours d'une mission consacrée à l'étude grammaticale de la langue munjuk. Cette mission était entièrement financée par le Laboratoire de Langues et de Civilisations à Tradition Orale du CNRS. Je remercie Monsieur le Directeur de l'Institut des Sciences Humaines (Yaoundé) pour l'autorisation de recherche qu'il a bien voulu me délivrer.

J'ai une dette de reconnaissance particulière envers René JAOUEN, sans qui je n'aurais pas eu grande idée sur le protoptère.

Je remercie aussi Geneviève CALAME GRIAULE qui m'a rappelé l'importance du silure chez les Dogon.

phylum de vertébrés n'ayant jamais réussi à s'adapter entièrement à la vie terrestre." (J. BLACHE, 1964 : p. 271)

Le protoptère (*Protopterus annectens* Owen 1839, Lepidosirenidae) est un poisson au corps allongé, subcylindrique, s'atténuant progressivement en arrière. Le corps se termine en un filament souvent mutilé. Il a les écailles incluses dans la peau, et, pour le non-spécialiste, il a l'aspect gluant d'une anguille, de couleur brunâtre ou olivâtre avec des taches sombres sur le corps et les nageoires, le ventre devenant blanchâtre ou jaunâtre. Il peut atteindre une longueur d'environ 80 cm. et un poids de 3 kg.



*Protopterus annectens* (Ow. 1839)

J. BLACHE, 1964, *Les poissons du Bassin du Tchad et du Bassin adjacent du Mayo-Kebbi*, Paris, ORSTOM, p. 477.

Il présente une remarquable adaptation au milieu aquatique temporaire qui est son biotope habituel. "Grâce à leur vessie aérienne transformée en poumon, [les Protoptères] peuvent respirer l'air atmosphérique et vivre hors de l'eau. Menant une vie aquatique normale pendant la période d'inondation ; lorsque le marécage s'assèche, ils s'enfoncent dans la terre encore imprégnée d'eau et se ménagent une cavité étroite dans laquelle ils se tiennent repliés sur eux-mêmes, tête et queue vers le haut, l'extrémité de celle-ci repliée sur le museau. Ils secrètent un mucus, qui tapissent les parois du trou et, en durcissant, forme une couche parcheminée noirâtre.

Cette sorte de cocon présente au sommet du trou par lequel l'animal respire l'air atmosphérique amenée par la cheminée constituée par le trou de cheminement de l'animal. Toute la saison sèche est passée ainsi. Les premières pluies et la formation des premières mares libèrent les protoptères, dont l'appétit, après un jeûne de 5 mois, est féroce." (J. BLACHE, 1964 : p. 275)

Au moment de la crue, le protoptère peut être capturé comme n'importe quel autre poisson, dans des paniers de capture, dans des enclos de capture, ou avec des lignes dormantes. Il est redouté par les pêcheurs ; en effet, s'il se trouve pris dans un enclos, il y dévore tous les autres poissons ; quand il rencontre une ligne dormante ou un filet maillant où se trouve pris du poisson, il le dévore, ne laissant que la tête.

En saison sèche, quand le protoptère est enkysté dans le sol, on part le chasser armé d'une foëne et d'une houe. On emploie, en munjuk, pour décrire cette activité, le verbe nùñí "chasser les petits animaux qui vivent dans les trous". Les Giziga, eux, disent "houer" ou "cultiver" le protoptère (information R. JAOUEN). Parmi les Munjuk ("Mousgoum"), les gens de Paliya sont réputés spécialistes pour repérer l'orifice du trou où niche le protoptère. On creuse doucement la cheminée d'aération, pour dégager l'accès au cocon proprement dit. Une fois cela fait, on descend dans le trou un bâton ou une foëne. Le poisson se jette avec voracité sur ce qu'on lui présente. On le tire alors doucement vers le haut. Il faut à ce moment le saisir derrière la tête pour éviter de se faire mordre.

Quand on a extrait le protoptère, il faut immédiatement boucher le trou, et ne pas regarder dedans, sous peine de devenir aveugle (la consommation de la chair du protoptère par des jumeaux ou leurs parents, chez les Sar, les expose également à devenir aveugles [G. TIDANBAY MADJINGAR et J. FEDRY, 1982 : p. 19]).

La queue du protoptère est très grasse, et c'est en la rongant, disent les Munjuk, que l'animal survit pendant la saison sèche. Si celle-ci se prolonge anormalement, le poisson mange un trop long bout de sa queue, et meurt. Croyance analogue chez les Sar (*ibid.*) qui pensent que le protoptère en "hibernation" dans son trou, se nourrit de son propre corps et mange son foie.

On ne m'a pas signalé, à Pouss, d'interdit concernant sa consommation. Par contre chez les Sar (*ibid.*), les femmes enceintes s'en abstiennent de peur que l'enfant à naître ne soit chétif, ou ne fasse des bruits de bouche comme lui [...]. Consommation également interdite aux jumeaux et aux parents de jumeaux [...]. Les Peuls en sont très friands (ils l'appellent boynaawu). Ils l'achètent par sacs, fendu dans le sens de la longueur et séché.

La commercialisation du protoptère sur le marché de Pouss donne lieu à la perception d'une taxe spéciale - aucun autre poisson n'est taxé de la sorte - par un des fils du sultan : Yerima Abyat (litt. prince blanc). Celui-ci s'adresse en ces termes aux vendeuses de protoptère (je n'ai vu vendre le poisson que par des femmes, ou par de jeunes garçons [petits poissons secs]) :

"Alors que le protoptère est en sa demeure  
ou en brousse"  
les gens qui l'apportent au marché,  
c'est des histoires qu'ils cherchent.  
Le protoptère ne cherche querelle à personne.  
Le protoptère n'abîme le bien de personne.  
Pourquoi l'a-t'on pris ?  
Qu'on me le dise !  
Il demeure en terre, dans son trou,  
sans parler.  
Il ne boit l'eau de personne.  
Son eau à lui, Dieu la lui a donnée sous lui.  
Sa nourriture, c'est sa queue à manger."

Une fois qu'on a entendu ce discours, il faut théoriquement payer au Yerima Abyad 50 francs CFA par protoptère en vente ; sinon, il en prélève un sur le lot.

Tous ces faits appellent une explication en liaison avec la conception que les Munjuk se font du monde. Malheureusement, je n'ai jamais pu obtenir d'information sur ce sujet au Tchad ; les Munjuk, islamisés d'assez fraîche date, répugnent à livrer des informations qui pourraient laisser supposer qu'ils ont conservé certaines croyances payennes. Sur la rive camerounaise du Logone, la situation n'est guère plus favorable. C'est René JAOUEN, spécialiste des Giziga, qui m'a fourni la clef grâce à laquelle on peut d'ores et déjà entrevoir la direction de recherche à suivre. D'après lui (communication personnelle), le protoptère est, pour les Giziga, l'image du serpent originel.

## LE MYTHE DU DELUGE CHEZ LES GIZIGA

"Au commencement, il y avait un oeuf, avec un haut et un bas, une coque et son contenu. La coque tournait dans un sens autour de son axe, son contenu tournait en sens contraire. L'oeuf en éclate. Sa partie supérieure est projetée en haut : c'est la voûte céleste ; la partie inférieure descend et le contenu de l'oeuf s'affaisse. C'est la grandealebasse du monde, de la terre, fermée par un mince couvercle [reposant sur quatre piliers] qui empêche le contenu de déborder et qui est la surface de la terre, qui est ainsi posée sur l'abîme. Point directement, cependant [...] . [...] à l'horizon, à l'endroit où la petite calebasse-couvercle va s'enfoncer dans l'eau, Dieu a mis un grand serpent tout autour de la grande calebasse, qui a la queue dans la bouche et qui se dévore lui-même. Quand il a fini de se dévorer, il n'y a plus de frontière entre la terre et l'eau. L'eau submerge la terre : c'est le déluge.

Mais, comme dans tout déluge, il y a une arche de salut. Chez les Giziga, elle est un arbre creux. Avant que le déluge n'arrive, Dieu prend des graines de chaque ethnie, de jeunes couples Giziga, Moundang, Toupouri, etc. il les enferme dans des arbres creux qu'il bouche. quand le déluge a fait son oeuvre, Dieu remet un serpent neuf, ouvre les arbres, en fait sortir les couples et remet à chacun des graines de mil, de sésame et de gombo. Et tout recommence." (R. JAOUEN, 1977, pp.66-67).



## LE DELUGE

Le mythe du déluge est presque universellement répandu, mais il semble rare en Afrique. Il implique la re-création d'un univers nouveau et exprime l'idée extrêmement répandue de la dégradation du cosmos, nécessitant sa destruction et sa re-création périodique (M. ELIADE, 1980, pp.405-406). Quand le serpent (= le protoptère) est usé (qu'il a fini de consommer les réserves adipeuses contenues dans sa queue), il est temps que revienne l'inondation qui lui permettra de se reconstituer.

Chez les Kotoko, on connaît une légende relative à Noé, apportée par l'Islam.

"Tombé au pied des pitons de Hadjer-el-Hamis, le patriarche, réputé être un géant, demeura allongé sur le limon à peine dégagé de l'eau du Déluge, la tête à l'est (au lac Fitri), les pieds à l'ouest (à Hadjer-el-Hamis) ; puis la terre s'assècha complètement et, de l'Arche, sortirent les hommes (et les animaux) qui s'égaillèrent dans deux directions principales, le nord (vers la Libye) et l'est (vers Abéché)." (J.-P. LEBEUF, 1976, p.98).

## L'ARCHE DE SALUT

Les Dogon, les Bambara et les Bozo parlent d'une arche mythique, mais cette arche n'est pas liée à un déluge.

L'arche dogon, vaisseau à deux étages, qui descendit du ciel, est une reproduction du monde où chaque catégorie d'êtres a un compartiment réservé. "-Elle est descendue en se balançant durant huit années - et se posa avec un grand choc qui détermina la forme tourmentée de la terre. - L'arche, arrivée sur la terre, glissa (sur le sol) transformé en boue-". (M. GRIAULE, 1948, pp.121-122).

L'arche des Kotoko, nous l'avons vu, vient des mythes bibliques, relayés par le Coran. L'arche des Giziga, à ceci près qu'elle ne semble pas être flottante, est tout à fait analogue à l'arche de Noé.

## LE SERPENT QUI SE MORD LA QUEUE

Les Baguirmiens, eux aussi, "conçoivent le monde comme une sphère. Plusieurs traditions savantes, dont une recueillie à N'djaména [...], rapportent que cette sphère est entourée par le fleuve (bahar murid) ; autour de lui s'enroule le serpent qui se mord la queue [...]." (V. PÂQUES, 1967, p.137).

Pour les Dogon, le foetus est un poisson (*Clarias senegalensis*) replié en boucle, la queue rejoignant la tête et coiffant la nageoire gauche. Cette boucle "symbolise la fermeture du monde par le créateur". (M. GRIAULE, 1955, p.302).

## PROTOPTERE, SILURE ET POLYPTERE

Tous ces poissons, d'aspect extérieur assez semblable, jouent un rôle important dans les mythologies africaines. Citons quelques exemples pris dans la zone sahélienne.

Chez les Dogon, le silure est le premier être animé créé par Amma dans son double placenta (M. GRIAULE et G. DIETERLEN, 1965, p.133). Toujours dans la même mythologie, le silure *Clarias senegalensis*, préalablement appâté dans la mare initiale avec un sexe masculin, est donné à la femme, où il prend place sous forme de foetus. (M. GRIAULE, 1955, p.300).

Chez les Kotoko, célèbres voisins des Munjuk, le poisson le plus important, du point de vue symbolique, est le *Polypterus senegalus*. Il symbolise la résurrection de l'Ancêtre (intermédiaire entre le Dieu suprême et les hommes). (A.M.D. LEBEUF, 1969, p. 305). Un autre poisson anguilliforme, maha ou mahi est, pour les Kotoko, "le guide de tous les poissons" - il s'agit probablement de *Mastacembelus loennbergi* Blgr. 1898, Mastacembelidae. (Voir J.-P. LEBEUF, 1976).

Chez les Baguirmiens, le protoptère kuru (ou le serpent noir) est l'ancêtre des birkete - l'une des "tribus" des 'Barma. (V. PÂQUES 1967 et A.M.D. LEBEUF 1967, p. 239). Lors de la fondation de la muraille de Massénia, capitale du

Baguirmi, on sacrifia deux jeunes filles, dont une birkete tenant dans la main droite un protoptère qu'elle avait, le matin-même, attrapé dans une mare. (A.M.D. LEBEUF, 1967, p. 233).

## CONCLUSION

Le régime cyclique des eaux en cette région riveraine du Logone n'a pas pu ne pas frapper l'imagination des peuples qui l'habitent. Le Logone atteint son niveau le plus bas vers la fin avril, à la latitude de Pouss, et la crue maxima est en novembre. L'immense plaine argileuse, située en contrebas du bourrelet de berge (ou de la digue) est alors ennoyée jusqu'à la fin décembre.

La mesure du temps qui sépare deux crues successives est donnée par le protoptère : quand il a fini de manger sa queue, au fond de son trou, il faut que revienne l'inondation. Ce cycle annuel, aisément perceptible, est l'image d'un cycle beaucoup plus long, au cours duquel le serpent des origines dévore progressivement sa queue, provoquant la destruction du monde. Cette destruction n'est pas forcément provoquée par un déluge (excès d'eau) ; elle peut l'être aussi par une sécheresse (absence totale d'eau) comme celle de 1973, qui a été considérée par les Giziga comme la fin d'un cycle cosmique (information R. JAOUEN).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- EBOUSSI BOULAGA F. (éd.) - 1979 - *Dieu en Afrique* - Douala : V.P.A.O. - 108 p.
- ELIADE M. - 1980 - "Mythes du déluge" - *Encyclopaedia Universalis* 5 - pp.405-406.
- GRIAULE M. - 1948 - "L'arche du monde chez les populations nigériennes" - *Journal de la Société des Africanistes* XVIII - pp.117-128.
- GRIAULE M. - 1955 - "Rôle du silure *Clarias senegalensis* dans la procréation au Soudan français" - *Afrikanistische Studien* (J. Lukas éd.) - Berlin - pp.299-311.
- GRIAULE M. et G. DIETERLEN - 1965 - *Le renard pâle* - Paris : Institut d'Ethnologie - 544 p.
- JAOUEN R. - 1979 - "Dieu chez les Giziga" - *Dieu en Afrique* (F. Eboussi Boulaga éd.) - pp.66-69.
- LEBEUF A.M.D. - 1967 - "Boum Masséna, capitale de l'ancien royaume du Baguirmi" - *Journal de la Société des Africanistes* XXXVII - pp.215-244.
- LEBEUF A.M.D. - 1969 - *Les principautés kotoko* - Paris : Ed. du CNRS - 388 p.
- LEBEUF J.-P. - 1976 - *Etudes kotoko* - Paris / La Haye : Mouton - 106 p.
- LUKAS J. (éd.) - 1955 - *Afrikanistische Studien* - Berlin - VIII + 416 p.
- PÂQUES V. - 1967 - "Origine et caractères du pouvoir royal au Baguirmi" - *Journal de la Société des Africanistes* XXXVII - pp.183-214.
- 1977 - *Le roi pêcheur et le roi chasseur*, Strasbourg, Institut d'Anthropologie, VIII + 237 p.
- TIDANBAY MADJINGAR G. et J. FEDRY - 1982 - *La pêche en pays sar* - Sarh : C.E.L., Collège Charles Lwanga - 68 p. + 24 p. d'illustrations.

## ANNEXE

En annexe, voici la traduction d'un conte recueilli le 3 juin 1985 en langue munjuk (dialecte de Pouss) de la bouche de HAMAT PATANG. Le protoptère y joue un rôle important. Nous ne sommes pas là au niveau du mythe, mais j'oserai signaler une certaine similitude entre le mythe de création dogon, où le silure est le premier circonciseur (M. GRIAULE, 1955, pp. 299-300) et l'épisode du conte où le protoptère ampute le bout de la langue du naïf Kedaf Lapiy.

Il semble que le conte vise à expliquer la répartition des Munjuk entre pêcheurs et non-pêcheurs, ainsi qu'à démontrer la supériorité de la pêche au filet sur la pêche à la foëne, archaïque et hautement aléatoire.

### Histoire de Kedaf et du protoptère.

Voici l'histoire de Paymaku.

Paymaku eut une fille, appelée Makala.

Elle eut beaucoup de prétendants.

C'est ainsi que Kedaf Lapiy, Enyese et beaucoup d'autres vinrent poser leur candidature.

Le père de la fille dit aux prétendants de rentrer chez eux et de revenir le lendemain matin.

Ils rentrèrent chez eux.

Le lendemain, chacun se prépara pour faire valoir ses avantages.

La fille, elle, elle est bien nourrie (litt. : elle est dans l'huile).

Elle ne sort pas.

Son corps luit de façon exceptionnelle.

Aucune autre (fille) ne peut soutenir la comparaison.

Le lendemain, son père lui dit de sortir.

Quand elle fut sortie et se fut assise, tous les prétendants se levèrent.

Son père lui dit de regarder parmi tous ces hommes et de choisir l'un quelconque d'entre eux.

La fille répondit qu'elle prenait Enyese pour mari.

Enyese est un homme très rusé.

Kedaf Lapiy se mit alors à pleurer.

Il dit que lui, il avait beaucoup de biens, alors que Enyese n'avait rien ; pourquoi donc la jeune fille le choisissait-elle ?

Le père de la fille trancha : "L'affaire est conclue."

La fille partit avec son mari.

Ils allèrent chez eux.

Après le départ de la fille, on lui apporta beaucoup de choses.

Quelques temps après, Kedaf Lapiy alla chercher une fille et l'épousa.

Il avait donc trouvé une épouse, appelée Aveliya.

Il l'épousa et l'emmena chez lui.

Au bout de quelques temps, il n'y eut plus rien à manger.

Enyese (le plus rusé) prit sa pirogue et se rendit au bord du fleuve pour pêcher.

Il passa la nuit là-bas, au fleuve, et il pêcha.

Il rapporta une pirogue complètement pleine.

Au matin, il se rendit chez Kedaf.

Enyese lui dit qu'il avait passé la nuit au fleuve, qu'il avait trouvé et rapporté du poisson en quantité, et que maintenant, il y avait de quoi manger.

Il (Kedaf) n'avait qu'à venir manger chez lui sans façon.

Kedaf Lapiy y alla ; mais à la vue d'une telle quantité de poisson, son coeur tressaillit (litt. : gronda).

Il ne mangea pas du tout.

Il revint chez lui et prit sa pirogue.

Il prit des perches, il prit un filet, et il partit.

Il passa toute la journée du lendemain au fleuve, jusqu'au soir, sans prendre absolument rien.

Il poursuivit, et prit sa foëne.

Il donna des coups dans l'eau de haut en bas, avec la foëne, à l'aveuglette, pour tenter de piquer un poisson ; il attrapa un petit mizlii'dew. Ensuite, il prit un protoptère (bizle).

Enyese, de son côté, a fait de bonnes prises.

Il a capturé un *Lates niloticus* (capitaine).

Presque toutes les espèces de poissons, il les a prises.

Kedaf Lapiy, par contre, n'a pris qu'un petit mizlii'dew et un protoptère.

Le protoptère, il l'a jeté dans la pirogue, derrière lui.

Le protoptère lui dit : "Si tu m'emportes chez toi, c'est dans l'intention de me cuire.

Si tu me laisses trop longtemps sur le feu, je ne serai plus mangeable, car le feu va détruire ma graisse.

Quand donc tu m'auras mis à cuire sur le feu, et que l'écume se sera formée, lèche-la immédiatement avec ta langue, pour que tu profites de ma graisse."

Kedaf emporta le protoptère chez lui.

(Il dit à sa femme :)

"Aveliya! ne le laisse pas trop longtemps sur le feu!

Dès que cela moussera, préviens-moi pour que je vienne boire l'écume qui (surnage) au-dessus (du poisson) ; ça, c'est sa propre graisse."

Aveliya lui dit : "Eh! fais attention!"

Il lui répondit : "Voyons! n'est-ce pas ce que m'a dit de faire le protoptère ?"

"As-tu jamais entendu dire, toi, qu'un poisson parle à un homme ?"

Lui répondit Aveliya.

Il rétorqua : "Eh! ceci est mon affaire! Si tu ne veux pas me gâter ma sauce, laisse-moi (faire) comme je veux!"

Aveliya dit : "Bon!"

Elle mit le poisson sur le feu, l'y laissa peut-être quatre ou cinq minutes.

Kedaf s'éloigna (puis demanda:)

"Est-ce que ce n'est pas prêt ?"

"Tu n'as qu'à venir voir!" lui répondit-elle.

Il s'est formé un tout petit peu d'écume.

Kedaf se mit à la laper (litt. : boire) avidement.

Le protoptère lui saisit la langue brusquement.

"Ma langue! ma langue! ma langue!"

Kedaf ne peut plus parler!

(Le protoptère) dit : il faut que tu m'emportes au fleuve, dans un endroit (où l'eau est) profonde.

(Kedaf) l'emporta en courant et entra dans l'eau.

Il chercha un endroit profond.

Le poisson lui dit : "Bon! ça va! relâche-moi!"

pour ajouter, peu après : "Moi, je suis parti, pars toi aussi!"

De là, Kedaf Lapiy revint en courant à toutes jambes et remonta (du fleuve).

Sa langue ne fonctionnait plus bien.

Quand Enyese apprit cela, il demanda :

"Eh! Kedaf Lapiy! Qu'est-ce qui t'a fait ça ?"

Celui-ci répondit : "C'est le protoptère."

(Kedaf Lapiy) expliqua (à Enyese) tout ce que lui avait dit (le protoptère).

"Tu es un fou! (dit Enyese).

Si tu avais été malin ... As-tu jamais entendu dire qu'un poisson avait parlé à un noir ?"

"Non!" répondit Kedaf.

"Tu es donc un imbécile (litt. : vaurien) - lui dit Enyese - Kedaf est ton nom.

Tu n'arriveras à rien de bon.

Tu aurais dû venir me voir si tu voulais du poisson ; si (du moins) tu n'avais été mû par une envie (irrépressible).

Il y a du poisson ; je t'en donnerai à profusion.

Je te donnerai mon filet à moi, pour que tu ailles au fleuve pêcher avec lui.

Tout le poisson que tu veux, tu l'auras. .

Mais si tu veux suivre tes impulsions, regarde où ça te mène!

Le protoptère t'a attiré de graves ennuis."

Kedaf Lapiy resta sans rien dire.

Il battait l'air de ses bras.

Depuis ce temps, on l'appelle Kedaf-le-fou.

Kedaf ne parle plus.

Il reste en paix avec Enyese.

C'est désormais Enyese qui pêche.

Fin.

# LA REGLE DE MARIAGE ET SES CONSEQUENCES CHEZ LES TOUBOU

Catherine BAROIN  
C.N.R.S.

Les Toubou, pasteurs saharo-sahéliens du Nord du Tchad, s'opposent par leur règle de mariage aux autres populations pastorales qu'ils voisaient (Touaregs, Peuls, tribus arabes diverses). A bien des égards le mode de vie de ces groupes pastoraux est similaire, en raison des contraintes du milieu, et pourtant le type de société qu'ils ont constitué est profondément différent d'un cas à l'autre. Ces différences s'observent dans de multiples aspects de la vie sociale tels que les relations interpersonnelles, l'organisation politique, les circuits économiques, le statut des femmes ou les droits sur le bétail, source essentielle de richesse chez ces populations qui ne vivent que d'élevage.

Dans un précédent article (BAROIN, 1981) j'ai amorcé les grands traits d'une comparaison entre l'organisation sociale des Toubou, des Touaregs et des Maures. Et dans le domaine plus particulier du statut féminin, une étude comparative a été menée pour ces trois mêmes groupes (dossier "Le statut des femmes dans trois sociétés pastorales saharo-sahéliennes", *Production pastorale et société*, 14 (printemps 1984) : 79-124). La dissemblance des situations est la conclusion la plus ma-



nifeste de ces deux études.

Je n'aborderai pas ici de comparaison détaillée sur plusieurs sociétés, mais tenterai seulement d'analyser à quoi tient la spécificité de la société toubou et, dans ce sens, j'esquisserai à grands traits la démonstration suivante :

- 1) Les Toubou ont une règle de mariage qui les oppose radicalement aux autres populations pastorales qu'ils côtoient ;
- 2) A cette règle de mariage s'associe un système matrimonial original lui aussi.
- 3) De l'association des deux, règle de mariage et système matrimonial, découle tout un ensemble de traits caractéristiques de la société toubou : autonomie de la famille nucléaire mais aussi obligation d'échange avec les autres cellules familiales, nature des droits sur le bétail, statut respectif des époux, relations entre parents et entre alliés, inutilité structurelle de la chefferie.

Dans une étape ultérieure, il serait intéressant d'examiner si une démonstration analogue peut être faite pour une ou plusieurs autres populations voisines des Toubou, et de voir notamment si une pratique matrimoniale spécifique entraîne chez tel groupe donné des conséquences de même ordre.

Revenons donc à la règle de mariage. Les Touaregs, les Peuls et les diverses tribus arabes saharo-sahéliennes, pour ne citer que ces voisins les plus immédiats des Toubou, préconisent tous (et pratiquent, dans une assez large mesure) le mariage avec une cousine germaine proche, la cousine parallèle patrilatérale ou la cousine croisée (BAROIN, 1985 : 188). Chez les Toubou au contraire, le mariage avec une cousine germaine est strictement prohibé, et même celui avec une parente beaucoup moins proche. Ils disent que le mariage est interdit "lorsqu'il y a trois grands-pères", c'est-à-dire un trisaïeul commun. Ceci correspond au schéma de parenté suivant :



Un homme et une femme qui ont un(e) trisaïeul(e) commun(e), *a fortiori* un lien de parenté plus proche, ne peuvent donc se marier, que la parenté entre eux se compte par les hommes, par les femmes ou par les deux à la fois. Cette règle, d'après mes observations chez les Daza Kécherda du Niger, est quelquefois transgressée aux frontières de la limite imposée, mais elle est suivie dans la très grande majorité des cas. Elle revient à interdire le mariage au sein d'un vaste groupe de parents cognatiques, indépendamment des considérations de clan. Le mariage à l'intérieur du clan, en effet, n'est pas interdit chez les Toubou, pourvu que le degré de parenté prohibé soit respecté. L'exogamie de parentèle cognatique qu'ils pratiquent (jusqu'au huitième degré de parenté, selon le mode civil de comput) n'a donc rien à voir avec l'exogamie de clan que l'on rencontre dans de très nombreuses sociétés, aussi bien pastorales qu'agricoles, du sud du Tchad en particulier.

Cette règle de mariage s'assortit d'un système de prestations matrimoniales original. La compensation matrimoniale est élevée chez les Toubou, en comparaison de celle des populations voisines. Elle est, de surcroît, entièrement versée avant le mariage et non au fil des années qui suivent comme dans certaines sociétés. La comparaison de taux de compensation matrimoniale est assurément délicate, dans la mesure où ces taux varient aussi bien en montant qu'en nature, et où ils n'ont de sens que par rapport à la richesse des intéres-

sés, elle-même éminemment variable dans une société de pasteurs. Avec toute la prudence qui s'impose, j'affirmerai pourtant que la compensation matrimoniale toubou est plus élevée que celles des populations pastorales voisines, qu'il s'agisse des Touaregs, des Peuls nomades du Niger ou des tribus arabes les plus proches, auxquelles je limiterai ici mon propos<sup>1</sup>.

Chez les Peuls Wodaabe du Niger, la compensation matrimoniale est faible. Elle se limite à quatre ou cinq bêtes, outre les trois animaux égorgés pour le mariage (DUPIRE, 1962 : 239). Chez les Touaregs, le montant de la compensation dépend de la strate sociale à laquelle on appartient, ainsi que de la richesse des familles qui s'unissent. C'est pour les nobles qu'elle est la plus forte. Au Niger, les paiements de mariage ne dépassent pas quatre à sept chameaux pour les Touaregs de classe noble, avec une exception pour les Kel Ferwan de l'Air, chez lesquels ils atteignent dix à vingt chameaux (BERNUS, 1981 : 150). Au Hoggar ces paiements se montent au maximum à sept chamelles (BENHAZERA, 1908 : 16). Quant aux multiples tribus arabes qui, au Tchad, côtoient les Toubou, elles sont jusqu'à présent fort mal connues et je n'ai pu trouver, en ce qui les concerne, aucun détail sur le montant de la compensation matrimoniale<sup>2</sup>.

Cependant, il y a tout lieu de croire qu'elle est aussi faible que celle d'autres tribus arabes saharo-sahéliennes mieux étudiées telles que les Kababish ou les Humr du Soudan (c.f. ASAD, 1970 : 57 et CUNNISON, 1966 : 86).

---

1 - Par bien des côtés en effet, les Toubou ressemblent davantage à des pasteurs ou semi-pasteurs géographiquement plus éloignés tels que, notamment, les Nuer du Soudan, les Samburu et les Turkana du Kenya, les Jie d'Ouganda, les Gogo de Tanzanie, ou les Somali.

2 - NACHTIGAL (1879-1881), CARBOU (1912) et LE ROUVREUR (1962) ne donnent aucune précision à ce sujet.

Chez les Toubou le montant habituel de la compensation est de dix chamelles, à moins qu'elle ne soit versée sous forme de thé et de sucre (achetés au marché), auquel cas la dépense est plus forte encore. Ce sont couramment vingt à trente animaux d'âges divers que le futur marié doit vendre au marché pour apporter à son beau-père les quantités de thé et de sucre prévues. La compensation matrimoniale toubou est donc nettement plus élevée que celle des groupes pastoraux voisins sauf, peut être, celle des Touaregs Kel Ferwan. Cette différence, en outre, n'est pas la seule qui oppose le système des prestations matrimoniales toubou à ceux des voisins, comme nous allons le voir.

Cette importante dépense, le jeune homme toubou n'a pas lui-même les moyens d'y faire face, car il vit jusqu'à son mariage sous la dépendance économique de son père. Même s'il possède des animaux, il ne saurait en avoir la jouissance car ceux-ci sont gérés par son père au sein du troupeau familial. Le père lui-même ne dispose pas d'un troupeau suffisant pour verser à lui seul la totalité de la compensation sans compromettre la survie de la famille. C'est donc ailleurs que le bétail nécessaire au versement de la compensation matrimoniale devra être trouvé. Pour l'obtenir, le futur marié fait appel à l'ensemble de sa parentèle cognatique, c'est-à-dire au groupe de parenté au sein duquel il ne peut prendre épouse. Il rend visite à chacun de ses parents ou parentes successivement, et leur dit : "troko ten!" ("donne-moi le cadeau!"). Chaque parent ainsi interpellé donne au jeune homme, au bout d'un temps plus ou moins long, un cadeau substantiel, généralement un tête de gros bétail. Le jeune homme vend alors ces animaux pour acheter du thé et du sucre, ou pour acquérir les chamelles qui lui sont demandées.

Comme les parents qu'il sollicite peuvent habiter loin de chez lui et que le cadeau n'est pas toujours immédiatement donné, le rassemblement de la compensation matrimoniale prend un temps assez long, en moyenne deux ans mais parfois beaucoup plus. Le futur marié pourtant n'a pas intérêt à ce

que ces démarches se prolongent, car il risque toujours de se voir supplanté par un autre prétendant auquel les parents auraient sur ces entrefaites donné leur accord, renonçant à leur premier engagement. S'il en est averti, le jeune homme peut alors tenter d'enlever la jeune fille. Lorsqu'il réussit de la sorte à court-circuiter son rival, les parents de la jeune fille sont mis devant le fait accompli et le mariage est contracté avant que la compensation ne soit versée en totalité, mais elle doit l'être néanmoins pour que le couple mène une vie conjugale durable<sup>3</sup>.

Au fur et à mesure qu'elle est rassemblée, la compensation matrimoniale est remise au futur beau-père qui la redistribue dans la parenté cognatique de sa fille, c'est-à-dire la sienne et celle de sa femme. La plupart des parents proches de la future mariée reçoivent ainsi une part de la compensation. La mise à contribution des parents du jeune homme et la répartition de la compensation dans la parenté de la jeune fille sont des faits qui se rencontrent dans de très nombreuses sociétés. Cette première tranche du circuit d'échange est donc assez banale. Mais la seconde, qui se produit le jour du mariage, l'est par contre beaucoup moins.

Lorsque la compensation matrimoniale a été intégralement versée, le père de la jeune fille décide de la date de la cérémonie. Elle se tient de préférence pendant la saison des pluies, car c'est la période faste où le lait est plus abondant, et l'abreuvement supprimé grâce aux mares temporaires auxquelles viennent boire les animaux. La cérémonie du mariage a lieu dans le campement de la mariée, ou résidera ensuite le couple pendant un ou deux ans. Les parents du jeune homme procurent les éléments de la tente nuptiale, ainsi que le mil pour nourrir les deux ou trois cents personnes qui se rassemblent pour la circonstance. Les parents de la mariée, quant à

---

3 - Telle est la situation que j'ai observée chez les Daza Kécherda du Niger (BAROIN, 1985). C'était l'inverse chez les Téda du Tibesti du temps de NACHTIGAL (NACHTIGAL, 1974 : 406).

eux, procurent la viande de la fête. Le premier jour, la tente nuptiale est construite et le marié y est conduit. Le mariage est "attaché" selon la règle islamique. C'est le soir du second jour que la mariée est conduite à son tour dans la tente nuptiale. Ce second jour est aussi l'occasion d'un événement qui intéresse plus directement mon propos : l'exposition du conofor. Les Toubou appellent conofor le bétail qui est donné ce jour-là au jeune marié par les parents de son épouse, ceux-là mêmes qui ont reçu une part de la compensation. Ils donnent qui une vache, qui une chamelle, qui un veau ou un chamelon, ou encore une vache pleine ou bien une chamelle avec son petit qu'elle allaite encore. Ces bêtes sont dans l'ensemble assez jeunes. Ce sont de préférence des femelles, et toujours du gros bétail. Il a été rassemblé, avant la cérémonie, par le père de la mariée qui est allé le chercher dans la parentèle de sa fille. Le deuxième jour du mariage, ces animaux sont regroupés en deux troupes, l'un de bovins, l'autre de chameaux, exposés tour à tour à l'assistance nombreuse qui applaudit avec force la générosité des donateurs. Au total, c'est une vingtaine de bêtes que le marié reçoit ainsi des parents de sa femme en conofor, et c'est essentiellement grâce à ce cheptel que le jeune marié peut fonder avec sa femme une cellule familiale économiquement autonome. Après son mariage, l'époux peut aussi prendre dans le troupeau de son père les animaux qui lui avaient été donnés lorsqu'il était enfant, lors de sa naissance et de sa circoncision en particulier, et dont son père avait jusqu'alors la gestion. Mais ce bétail personnel, dont le statut n'est pas le même que celui du conofor, est moins nombreux que ce dernier.

Le don du conofor constitue la troisième et dernière phase obligatoire du circuit matrimonial d'échange de bétail chez les Toubou. C'est lui qui fonde l'originalité de ce système matrimonial, car je n'ai trouvé, de ce don, nulle part

ailleurs l'équivalent<sup>4</sup>.

Si les échanges de cadeaux entre le gendre et sa belle-famille peuvent s'arrêter là, ils sont souvent poursuivis, longtemps après le mariage, par des nouveaux dons du beau-père à son gendre. Leur importance varie fortement d'un cas à l'autre. Elle dépend notamment de la richesse du beau-père et de la qualité des rapports qui se sont instaurés entre les deux hommes. Dans certains cas le beau-père ne donne rien ; mais dans d'autre il peut donner beaucoup d'animaux au fil des ans, une dizaine ou même davantage. Ce bétail s'ajoute au conofor initialement reçu, dont il partage le statut juridique.

Le gendre pour sa part n'a pas lieu en principe de faire des dons à son beau-père, mais si un jeune frère ou cousin de sa femme cherche à se marier et vient lui demander un animal, il est obligé de le lui donner. Il choisit alors la bête précisément parmi le cheptel qu'il a lui-même reçu, le jour de son mariage ou ultérieurement, des parents de sa femme. Le cycle d'échanges qui débute lors d'un mariage se perpétue donc par la suite entre les partenaires qu'il crée, en particulier à l'occasion d'un nouveau mariage.

Les noces ne sont pas toutefois les seules occasions d'échange de bétail entre familles. D'autres événements les amènent, tels que la naissance, l'imposition du nom, la circoncision, où les parents paternels et maternels de l'intéressé lui donnent des animaux. C'est le père qui a la garde de ce bétail jusqu'à la majorité - c'est-à-dire jusqu'au mariage - de l'enfant. Les moments difficiles sont aussi des circonstances où la solidarité s'exprime. Parents et alliés font des dons ou des prêts de bétail à une famille dont le troupeau a été amenuisé par une épidémie ou une sécheresse, par exemple. Parfois c'est un enfant qui est prêté, ou un cousin qui vient prêter main forte, lorsqu'un groupe familial

---

4 - Il n'est pas exclu, bien entendu, que des recherches bibliographiques plus poussées mettent en évidence un système analogue dans une autre société.

manque de main d'oeuvre.

Mais revenons à la cérémonie du mariage. A la fin du deuxième jour, après l'exposition du conofor, la mariée est conduite à la tente nuptiale et le mariage en principe est consommé cette nuit-là. Le lendemain matin la plupart des invités retournent chez eux. Les mariés restent reclus pendant sept jours, selon la règle islamique. Ensuite ils vivent un certain temps dans le campement des parents de l'épouse. Pendant cette période qui dure deux ans en moyenne, le gendre rend divers services à son beau-père. Cette phase probatoire prend fin sur l'initiative de ce dernier, et c'est alors seulement que l'époux accède à l'indépendance à laquelle il aspire. Il sépare les animaux qu'il a reçus, lors de son mariage, du cheptel de son beau-père et peut reprendre aussi, dans le troupeau de son père, le bétail qui lui avait été donné lorsqu'il était enfant. Il gère désormais librement son propre troupeau dont l'exploitation le mène où il juge bon d'aller, car il n'est plus astreint à résidence chez son beau-père, mais choisit lui-même le lieu où sa famille s'installera.

Chaque famille nucléaire, chez les Toubou, constitue donc une cellule à la fois indépendante dans ses mouvements et autonome sur le plan économique. Pourtant, elle n'en est pas moins intimement liée, moralement et économiquement, aux nombreuses autres cellules familiales - elles aussi indépendantes - avec lesquelles elle compte un lien de parenté ou d'alliance. Or ces liens sont multiples et sans cesse renouvelés puisque la règle de mariage oblige à prendre époux chaque fois loin au dehors de la proche parenté. La société s'en trouve brassée en permanence, car à chaque nouveau mariage se constitue un réseau de liens nouveaux. Indépendamment même des mariages, qui sont un moteur puissant d'échange de bétail entre familles nucléaires, la vie sociale appelle constamment de nouvelles occasions d'échange avec les naissances, les circoncisions, ou les moments difficiles où la solidarité s'exerce. On a donc ce paradoxe d'une société où



chaque cellule familiale est indépendante sur le plan économique et libre de ses mouvements, tout en étant liée de façon impérative et inéluctable par des obligations d'échange avec tout un ensemble d'autres cellules familiales, celles où le mari ou la femme comptent un (ou une) parent(e). Dans une large mesure, c'est à la règle de mariage et au système des dons et contre-dons matrimoniaux de bétail que cette situation est imputable.

Mais l'association de ces deux traits, règle de mariage et système matrimonial décrits plus haut, n'a pas cette seule conséquence. Une autre, et non des moindres, est la nature particulière des droits sur le bétail qui caractérise la société toubou. Il est évident que les droits sur le bétail ont une importance primordiale dans une société de pasteurs, puisque le cheptel en constitue l'essentielle richesse. De la nature de ces droits découle à son tour, en grande partie, la physionomie des rapports entre les personnes.

Nous avons vu que le cheptel familial se compose, pour l'essentiel, du conofor, c'est-à-dire des animaux donnés par les parents de l'épouse à son mari le jour du mariage ou ultérieurement. Mais si le père de famille est le gestionnaire de ce bétail, il ne peut en disposer entièrement à sa guise. Il est censé gérer ce troupeau dans l'intérêt de sa femme et de ses enfants. Il ne peut, notamment, utiliser ces animaux pour payer la compensation matrimoniale en vue de prendre une deuxième épouse. Il ne peut non plus inconsidérément distribuer ces bêtes à ses propres parents. Par contre, si un jeune parent de sa femme cherche à se marier et vient solliciter son aide, il ne saurait la lui refuser et prend l'animal qu'il lui donne dans cette même catégorie de bétail, le conofor.

Le lait des vaches et des chamelles du conofor revient obligatoirement à l'épouse à laquelle ces bêtes sont associées. Elle en nourrit ses enfants. Une autre épouse à titre exceptionnel peut se voir allouer une vache ou une chamelle laitière d'un autre conofor que le sien, mais seulement parce

qu'elle se trouve en difficulté provisoire. Dès que sa situation s'améliore la bête est retournée. La bigamie de toute façon n'est pas l'état le plus fréquent, la grande majorité des hommes toubou n'ayant qu'une seule femme, ou plusieurs successivement. Chez les Daza Kécherda du Niger en 1972, huit pour cent des hommes seulement étaient bigames. Lorsqu'il n'y a pas de co-épouse pour prêter des bêtes laitières, c'est une parente qui le fait.

Quand une femme est répudiée, son conofor reste à son mari ainsi que les enfants qu'elle lui a donnés. C'est alors la personne qui prend soin des enfants (le plus souvent, la nouvelle épouse du père) qui acquiert le droit à la traite de ce bétail. Par la suite, les animaux du conofor reviennent aux enfants issus de l'union correspondante. A la mort du père les enfants d'un autre lit ne sauraient l'hériter.

La gestion du conofor est donc soumise à un ensemble de contraintes qui limitent la liberté d'action du mari. Mais qu'est ce qui garantit aux donateurs - les parents de l'épouse - que celui-ci respectera ces règles d'usage ? Car grande est la tentation pour le mari de disposer de ces bêtes entièrement à son gré et non dans le seul intérêt de sa famille. Les tentatives d'abus, sources de conflits, sont même assez fréquentes. Quel type de contrôle peut donc s'exercer ? Tout d'abord celui des règles de bienséance, qui appellent spontanément le respect des normes parce qu'elles sont intériorisées. Lorsqu'elles ne suffisent pas, la pression de ses propres parents ramènerait dans le droit chemin le mari déviant, à moins de risquer un désaveu fort dangereux pour lui, vu le poids en toutes circonstances de la solidarité consanguine. De leur côté les alliés, donateurs du conofor, disposent de trois atouts majeurs pour faire respecter le bon usage de ce bétail.

Le premier de ces atouts est le délai auquel ils peuvent soumettre leur don. En effet, les animaux exposés le jour de la cérémonie ne sont pas tous immédiatement donnés au marié. Il les reçoit au fur et à mesure, et souvent deux ans après

le mariage, au moment où le jeune couple quitte le campement des parents de l'épouse pour s'installer dans un lieu choisi par le mari. Au cours de ces deux ans, la belle-famille aura eu le temps de mieux connaître son gendre et d'apprécier si elle peut lui faire confiance. Aussi, elle aura pu voir si le jeune ménage s'entend bien et si l'union a une chance de durer. Cette question se pose d'autant plus que la jeune fille, qui ne choisit pas son époux, est tenue de ne pas manifester avant le mariage l'absence d'inclinaison éventuelle qu'elle a envers son mari.

Au delà des délais auxquels les parents de l'épouse soumettent la remise du conofor - délais qui parfois dépassent largement les deux années probatoires consécutives au mariage - les alliés disposent d'un autre moyen de contrôle sur leur gendre : l'influence qu'ils exercent sur son épouse, même après le mariage. En effet, lorsqu'elle est mariée et même si le campement où elle vit est éloigné de celui de ses parents, la femme toubou garde des liens avec eux. La famille de l'épouse, par son attitude, peut contribuer de façon décisive à l'entente ou la mésentente du couple. La femme sait que ses parents défendent ses intérêts et qu'elle peut compter sur eux en cas de difficulté. Si elle est répudiée par exemple, c'est dans sa famille qu'elle retourne jusqu'à son prochain remariage. Elle ne saurait escompter un semblable appui des parents de son mari, à moins qu'elle n'ait enfanté une nombreuse progéniture. Alors l'intérêt de la mère rejoint celui des enfants, et elle ne risque plus d'être inquiétée. Mais pour une femme encore jeune, le recours essentiel est sa propre parenté. Si une mésentente grave surgit dans le couple et que la femme ne peut faire valoir son droit, elle s'enfuit de sa tente et rejoint le campement de ses parents. Son mari peut alors la répudier s'il le juge bon, mais s'il souhaite son retour, il ne peut l'obtenir qu'avec l'accord du père de son épouse. Celui-ci sera mis au courant de la querelle, pèsera le pour et le contre. S'il juge que sa fille est en tort, il la renverra à son foyer. Mais s'il considère qu'elle a été

lésée, il peut n'accepter qu'elle reparte auprès de son mari qu'après de longues négociations, dont se charge la parenté du mari. Souvent, il ne tolère que sa fille retourne chez son époux qu'après avoir reçu un cadeau substantiel, une charrue par exemple. Il est bien clair dans ces conditions que si le mari tentait d'user abusivement du conofor, un des premiers effets obtenus serait la colère de son épouse et sa fuite éventuelle chez son père. Il devrait alors entreprendre des pourparlers bien désagréables et sans doute donner au père un ou deux animaux pour obtenir son retour. En somme, il n'aurait pas gagné grand chose dans l'affaire.

Un troisième moyen de contrôle dont dispose la famille de l'épouse sur le comportement de son conjoint est l'espoir de dons ultérieurs de bétail. Ces dons n'ont rien d'obligatoire ; ils sont liés à la bonne estime dans laquelle sera tenu le mari, ainsi qu'à la qualité des rapports de couple, car c'est très souvent la femme qui, de sa propre initiative, obtient ces animaux pour son mari en partant faire une tournée de visites dans sa parentèle.

Le conofor, nous l'avons déjà dit, constitue la plus grosse part du troupeau dont vit la famille nucléaire. Mais celui-ci comprend d'autres catégories de bétail. Il inclut également le cheptel personnel du mari. Ces bêtes lui ont été données lorsqu'il était enfant, et il les a reprises après son mariage dans le troupeau de son père, ou bien ce sont des animaux qu'il a achetés avec l'argent gagné en vendant sa force de travail, pendant un an ou deux, à l'étranger. De son bétail personnel, le père de famille dispose comme il veut. Il n'a sur sa gestion de comptes à rendre à personne. Il peut l'utiliser pour prendre une nouvelle épouse, le donner à ses parents, en allouer une partie à sa ou ses épouse(s) au même titre que le conofor, donner une bête à un de ses enfants. A sa mort, ce bétail personnel sera distribué entre tous ses héritiers. La proportion du cheptel personnel du mari varie fortement selon les familles. Elle est, en général, moins importante que celle du conofor. Mais il est cer-

tain que la marge de manoeuvre du mari vis-à-vis de ses parents, de ses enfants, de son épouse et de sa belle-famille n'est pas la même selon que la part de son bétail personnel est plus ou moins grande. Sa situation, vis à vis de sa femme et de ses alliés, s'en trouve affectée car plus il a de bétail personnel, moins il dépend d'eux.

La femme peut, elle aussi, posséder des animaux en son nom. Elle les a reçus dans son enfance, ou en héritage. Mais les femmes possèdent moins d'animaux que les hommes parce que la circoncision, source importante de cadeaux pour les garçons, n'a pas d'équivalent pour les filles, et parce que l'héritage est partagé inégalement entre filles et garçons. La règle islamique veut que les hommes héritent double des femmes, mais en outre les femmes toubou abandonnent souvent à leurs parents masculins la part que la règle leur octroie. Même lorsqu'elles héritent du bétail, elles le confient souvent à leurs parents, chez lesquels elles savent qu'elles pourront trouver refuge en toute circonstance, plutôt qu'à leurs conjoints auxquels elles font moins confiance.

Le troupeau d'une famille toubou comprend une dernière catégorie importante d'animaux. C'est le douaire de l'épouse. Il consiste en une ou deux têtes de gros bétail données par le mari à sa femme le jour du mariage, conformément à l'Islam. En nombre, ce bétail est donc moindre au départ que les catégories précédemment énumérées. Mais le croît du bétail peut modifier la situation. Il suffit que certaines bêtes initiales donnent lieu à une nombreuse progéniture et pas les autres. Le croît d'une vache ou d'une chamelle, en effet, entre toujours dans la même catégorie juridique que la bête initiale. Le douaire de l'épouse est géré par son mari. La femme n'en dispose pas comme elle le ferait de son bétail personnel, mais elle a sur son douaire un droit de regard plus grand que sur le conofor (BAROIN, 1985 : 259 sq.).

Quelles conséquences ont ces divers droits sur les relations entre les personnes ? C'est le mari, nous l'avons vu, qui gère l'ensemble du troupeau, et la femme qui possède par

elle-même peu d'animaux n'a qu'un faible contrôle sur ses actes. Elle ne peut faire obstacle à la volonté de son mari de disposer d'une bête que si celle-ci fait partie de son douaire ou de son cheptel personnel. Si c'est une bête du conofor, la femme n'a pas droit de regard et elle ne peut intervenir qu'en cas d'abus répété de son mari. Ses moyens de pression sur lui, dans ce cas, sont faibles. Son principal recours est la querelle ou la fuite chez ses parents. Car la femme toubou, même mariée, reste mineure sur le plan social. Elle dépend toujours d'un homme, mari ou parent, pour subvenir à ses besoins. Pourtant il arrive, à la suite d'un héritage par exemple, qu'une femme devienne exceptionnellement riche. Son autorité face à son mari est alors plus forte, et le choix de la résidence diffère : le couple dans ce cas habite volontiers dans le voisinage de parents de l'épouse, et non du mari.

Quant aux relations entre parents, elles sont elles aussi affectées par cet ensemble de droits et d'obligations concernant le bétail. La parentèle se définit avant tout comme le cercle au sein duquel on ne peut se marier, mais c'est aussi le groupe des personnes auxquelles on demande assistance lorsqu'on se marie. L'aide au mariage est l'une des principales circonstances où la solidarité de la parentèle se manifeste, mais celle-ci joue en de multiples autres cas déjà évoqués, et notamment lorsque la famille nucléaire rencontre une difficulté qui compromet son autonomie de groupe domestique (manque de main d'oeuvre ou perte de bétail). La solidarité économique de la parentèle se double d'une solidarité morale : partage d'une notion commune de l'honneur et obligation de vengeance de l'affront subi par un parent, versement du prix du sang en cas de meurtre.

Les relations d'alliance, quant à elles, n'ont pas la même force ni la même importance que celles de parenté, du fait que la solidarité de l'honneur n'est pas mise en jeu dans l'alliance. Les liens de parenté sont permanents et inéluctables, tandis que les relations d'alliance peuvent cesser

à tout moment par rupture du mariage. Les exemples en sont très nombreux, la liberté de répudiation n'étant restreinte qu'après la naissance de plusieurs enfants. Les rapports d'alliance n'en jouent pas moins un rôle majeur dans le système économique toubou, étant donné l'ampleur des dons de bétail entre alliés pour le mariage et dans la vie ultérieure du ménage. Les liens d'alliance multiplient les possibilités de soutien d'une famille, en raison du caractère avant tout cognatique de la parenté : la famille de l'épouse, autant que celle du mari, considère les enfants du couple comme apparentés à elle et de ce fait le père de famille, qui a la charge morale de ses enfants, peut escompter un appui aussi bien des parents de sa femme que des siens propres.

La description du système matrimonial toubou a mis en évidence l'importance des échanges de bétail qui ont lieu à l'occasion du mariage entre un grand nombre de familles. En effet, si l'on compte qu'une douzaine de parents en moyenne viennent en aide à un jeune homme lors de son mariage pour payer la compensation matrimoniale, ce sont autant de familles nucléaires - de la parentèle du garçon - qui sont impliquées au départ dans le réseau d'échange matrimonial. Du côté de la jeune fille, une douzaine de familles également recevront une part de la compensation matrimoniale, et feront don en retour au jeune marié chacune d'une ou plusieurs têtes de gros bétail pour la constitution de son troupeau familial. Pour un seul mariage, ce sont donc environ vingt cinq familles nucléaires distinctes qui se trouvent impliquées dans le circuit des dons et contre-dons de bétail matrimoniaux. Ce mariage initial entraîne, par la suite, d'autres obligations d'échanges puisque le mari devra donner un animal à un jeune parent de sa femme, s'il le lui demande, pour qu'il puisse se marier.

Mais le redéploiement permanent des échanges est assuré, au premier chef, par la règle de mariage elle-même qui exige de prendre époux au delà du cercle des proches parents, jusqu'au huitième degré de parenté compris. Cette règle entraîne,

de génération en génération, un remodelage continu des alliances et le brassage constant des liens de parenté. De ce fait, on n'observe pas de groupes de parenté aux frontières précises, mais plutôt un maillage continu de liens de parenté où, la parentèle de l'un ne recoupant jamais parfaitement celle d'un autre (sauf dans le cas de frères et soeurs de même père et même mère), de proche en proche tous les individus sont englobés. Cette absence de groupes à proprement parler, cette texture sociale souple, faite d'une série innombrable d'ensembles disjoints de liens de solidarité, explique la difficulté, sinon l'impossibilité, de voir s'implanter sur un tel milieu un système politique hiérarchisé dont l'existence paraît si naturelle à notre esprit occidental. Cette texture sociale particulière, faite d'un réseau dense d'obligations de solidarité entre individus mais non entre groupes, apparaît comme le terrain idéal de l'absence d'organisation politique, de l'anarchie au sens étymologique du terme.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ASAD T. - 1970 - *The Kababish Arabs : Power, authority and consent in a nomadic tribe* - Londres : Hurst and Co.
- BAROIN C. - 1981 - "Écologie et organisation sociale : Comparaison de trois sociétés sahariennes (toubou, touarègue, maure)" - *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée* 32 - pp.9-22.
- 1985 - *Anarchie et cohésion sociale chez les Toubou : Les Daza Kécherda (Niger)* - Paris/Cambridge : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme / Cambridge University Press.
- BAROIN C., H. CLAUDOT et A. TAUZIN - 1984 - "Dossier 'Le statut des femmes dans trois sociétés pastorales saharo-sahéliennes'" - *Production pastorale et société* 14 - pp.79-124.
- BENHAZERA M. - 1908 - *Six mois chez les Touaregs du Hoggar* - Alger : Jourdan.



- BERNUS E. - 1981 - *Touaregs nigériens : Unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur* - Paris : ORSTOM.
- CARBOU H. - 1912 - *La région du Tchad et du Ouadaï. Etudes ethnologiques : Dialecte toubou* - Paris : E. Leroux.
- CUNNISON I. - 1966 - *Baggara Arabs : Power and the lineage in a sudanese nomad tribe* - Oxford : Clarendon Press.
- DUPIRE M. - 1962 - *Peuls nomades : Etude descriptive des Woddabe du Sahel nigérien* - Paris : Institut d'ethnologie.
- LE ROUVREUR A. - 1962 - *Sahéliens et sahariens du Tchad* - Paris : Berger Levrault.
- NACHTIGAL G. - 1879-1881 - *Sahara und Sudan : Ergebnisse sechsjähriger Reisen in Afrika* - Berlin : Weidmannsche Buchhandlung, Verlags- handlung Paul Parey.  
[Traduction anglaise en 1974 et 1980 par A.G.B. et H.J. Fisher sous le titre : *Sahara und Sudan*, Londres : Hurst and Co.]

# LE MARIAGE EN PAYS TOUPOURI (TCHAD ET CAMEROON)

Laurent FECKOUA  
Nanterre, Université Paris XII

## INTRODUCTION

Les Toupouri, un peuple de 350 000 habitants, scindé en deux comme bon nombre d'autres groupes ethniques en Afrique par une frontière arbitraire et détestable parce que tracée à la vitesse des traits de crayon de négociateurs "distingués", se trouvent à cheval sur le sud-ouest du Tchad et le nord-est du Cameroun. C'est un groupe en expansion démographique. Le taux de natalité générale est de 52‰ : il s'agit donc d'une population très prolifique malgré l'influence de certaines coutumes sociales sur la fécondité tels l'allaitement maternel, très long, et surtout la dot.

D'une superficie de 5 000 km<sup>2</sup>, le pays toupouri renferme des densités élevées : 50 à 75 h/km<sup>2</sup> suivant les lieux posant un sérieux problème d'espace vital aggravé par ailleurs par la présence d'un important cheptel bovin. Son paysage, vallonné, contraste fort étrangement avec la monotonie de celui de la cuvette tchadienne pour un voyageur en provenance de N'Djamena via Bongor. La cote moyenne se situe à 350 mètres. L'ensemble est dominé par l'émergence du socle cris-

tallin enseveli par l'accumulation des sédiments de la cuvette tchadienne. C'est un massif granitique de 600 m d'altitude que les publications sur la région désignent unanimement et faussement par les "Monts Daoua", terme qui ne prend en considération aucune référence toponymique locale d'autant que le village dont il porte le nom est situé à 15 km à l'ouest ; la population l'appelle tout simplement "Houli Doré" c'est-à-dire "Mont Doré" du nom du village où réside le "Pape" des Toupouri situé au bas de la pente. Le système montagneux s'étend du Nord au Sud sur environ 15 km de long et 5 à 6 km de large.

Les villages s'égrènent au Nord et au Sud de la dépression du Mayo-Kebbi qui en cet endroit est constituée d'une série de mares portant le nom de "Marais du Toupouri", terme laissé par les premiers explorateurs qui l'ont remonté à la recherche d'une voie d'accès vers le lac Tchad.

Orienté à la fois vers la cuvette tchadienne et vers le bassin de la Bénoué, constituant en quelque sorte la charnière du Mayo-Kebbi, le pays toupouri se présente comme une suite de quartiers sans solution de discontinuité. Plus étendu côté Cameroun que côté Tchad, il offre un paysage fortement humanisé et laisse une impression de culture en continu unique dans le bassin tchadien.

Réussissant à tirer de leur pays un bon parti grâce à une agriculture jugée "remarquable pour l'Afrique tropicale", cette population qui a su asseoir une civilisation fondée sur le mil et l'élevage, ne néglige pourtant ni la pêche, ni les activités d'appoint telle que la chasse, le tout lui donnant une relative aisance sur le plan alimentaire.

Le couvert végétal, outre le fait qu'il présente l'aspect classique de celui de la savane arborée, a ceci de particulier qu'il se singularise par la prédominance de l'*Acacia albida* (connu pour ses vertus fertilisantes et diffusé par les animaux qui en consomment les feuilles et les gousses) et de *Khaya senegalensis* qui donne un bel ombrage et dont on extrait

des fruits une huile noire, excellent produit pharmaceutique qui guérit de la constipation. Dans chaque village est entretenue une forêt-fétiche sorte de temple sylvestre, objet de vénération et auquel sont faits des sacrifices rituels. En somme il s'agit d'une végétation-parc.

Le voyageur qui passe est conquis par le paysage et celui qui y a séjourné par la gentillesse des paysans. Le pays toupouri constitue, à l'analyse, une véritable région géographique initialement habitée par deux ethnies différentes ; celles-ci par la force de la coexistence ont fini par fusionner pour n'en former qu'une seule : les Toupouri et les Kéra aux parlers également différents. Mais l'usage des deux langues, témoin d'une fusion incomplète n'altère en rien la conscience de fraternisation de plus en plus grande. C'est là une des beautés et des originalités du pays dont la structure géo-administrative repose sur une conception de la chefferie traditionnelle très souple mais efficace.

Avec les Massa et les Mousseye, les Toupouri représentent, selon les ethnologues et les historiens, la pointe paléo-négritique la plus avancée vers le Nord que n'ont pu entamer ni l'invasion foubé dont le zèle pour la propagation de la foi du prophète n'a d'égal que son désir de rapine, ni l'invasion des arabisés de l'Est.

Cette résistance des Toupouri tire ses forces et appuie son système de défense sur leurs densités soutenues qui ont constitué au XIXème siècle un obstacle majeur infranchissable pour les conquérants foubé avides de terres et d'esclaves.

## 1. LE MARIAGE \*

Le mariage, acte même de la fondation d'une famille, est consacré par le versement d'une dot. Mais pour qu'il ait lieu, les Toupouri observent certaines conditions et tiennent compte de certains critères qui, bien entendu, ne jouent pas tous de la même façon.

### 1.1. Les fiançailles

Tantôt brèves, tantôt longues et évoluant au gré des humeurs changeantes des intéressés, préliminaires du mariage, les fiançailles en pays toupouri sont conditionnées d'une part par le choix du témoin et, d'autre part, par l'observation de l'exogamie. A ces deux facteurs s'ajoutent des considérations d'ordre social et tribal non moins importantes.

#### a) La rencontre

L'une des conditions, la plus banale celle-là, c'est la rencontre des amants. Les occasions propices de contact sont les lieux de marchés hebdomadaires où les jeunes viennent souvent plus pour se pavaner que pour effectuer des achats, les danses, lieux d'exhibition et occasions de lutte, le sport favori des djorios : "jeunes gens".

La jeune fille toupouri est courtisée et adulée par ces djorios dès qu'elle est pubère. A cet âge elle est très peu surveillée par ses parents et reçoit la visite des nombreux fiancés dont elle a pu faire la connaissance. La beauté corporelle étant l'un des soucis du jeune homme, ne laisse pas la jeune fille insensible, bien au contraire. C'est pourquoi quand un groupe de garçons rencontre une demoiselle, aussitôt ils s'alignent et invitent celle-ci à faire son choix. Après avoir scruté chacun d'eux du regard, la jeune fille

---

\* Ce travail est une partie remaniée de notre thèse "Les hommes et leurs activités en pays toupouri (Tchad)".

va serrer la main de celui qui lui plaft. Il lui arrive de faire du spectacle en serrant la main successivement à une ou deux personnes avant de se fixer sur la dernière, considérée alors comme son "fiancé". La ou les deux premières personnes indiquées ont été retenues pour servir à l'élu de valets : c'est la rançon de leur laideur qui les condamne à n'exécuter que cette basse tâche. Une injure qu'il faut accepter *aequo animo* et qui fait rire les autres. Cela fait partie de la règle du jeu. Une forme de plaisanterie comme une autre.

En dehors de cette procédure, le prétendant à la main d'une jeune fille doit envoyer vers celle-ci un ami pour lui traduire ses sentiments ou pour favoriser leur rencontre. Dans l'un et l'autre cas, il ne peut entrer en communication avec celle qu'il a choisie, que par personne interposée. Cette pratique, empreinte de pudeur, de courtoisie ou de timidité permet à la jeune fille de se prononcer librement sur son soupirant. En cas d'approbation, elle choisit, dans son village, un témoin officiel chargé de négocier à tous les niveaux les rapports entre le garçon et elle.

#### b) Le choix du témoin conditionne tout

Le choix du témoin ou Djitaogui, "à la fois notaire et contrat vivant", est d'une telle importance qu'il conditionne la suite des opérations. Si le garçon ne plaft pas à la jeune fille, celle-ci donne un faux nom qui, après vérification ne désigne personne dans le village. C'est un refus. Refus qu'on peut parfois deviner aisément dans son embarras à trouver un candidat surtout quand elle en laisse l'initiative au garçon lui-même ; si celui-ci se laisse prendre au piège - ce qui est fort rare puisque tout le monde connaît le jeu - dans ce cas elle ne se sent pas liée par le choix. Cette cachotterie est une marque d'éducation.

Très souvent le témoin ne doit pas être un parent. Mais cette règle n'est point absolue dans la mesure où beaucoup de villages ne sont souvent composés que des parents à des

degrés très divers.

c) L'exogamie est de rigueur

Mais avant de laisser les rapports se développer entre le garçon et la jeune fille, les parents s'informent amplement sur le clan du garçon en raison de l'observation de l'exogamie à un degré très poussé. C'est ainsi qu'un enfant ne peut se marier ni dans le clan de son père, ni dans celui de sa mère, ni dans ceux de ses grands-mères maternelle et paternelle. Les mariages sont donc très surveillés pour éviter toute forme d'inceste pouvant résulter d'un degré de parenté trop rapproché entre les futurs époux. Tous les mariages doivent se faire avec des membres d'autres clans. La famille toupouri étant patrilinéaire, le clan du père sert généralement de critère de référence. Il est donc interdit au frère cadet de se marier avec la soeur de la femme de son frère aîné. Il arrive que deux familles échangent des filles en mariage. Mais les cas sont tellement rares qu'ils constituent des faits divers, et toutes les cérémonies se déroulent sans changement de procédure ; la dot principale est limitée à un boeuf symbolique de chaque côté. Aucun second mariage ne peut se faire non plus avec la soeur de la première femme. L'endogamie est donc exclue et la découverte, après mariage, d'un lien quelconque de parenté entraîne la fixation d'une pointe sur un banc ou le lit en bois pour matérialiser l'erreur commise, même s'il s'agit d'un lien négligeable.

Toutes ces informations qui précèdent le mariage pour éviter l'inceste sont dictées par la répugnance qu'éprouve le Toupouri pour ce genre de rapport considéré comme Yô. Le Yô représente tout ce qui est contraire aux bonnes moeurs et générateur de malédiction. Aussi des rapports sexuels entre deux parents donnent-ils lieu à des manifestations rituelles.

Cet inceste, généralement dissimulé par les intéressés, est décelé par le djé halgui - oracle - consulté pour raison de maladie.

Dans ce cas les auteurs de l'acte - un cousin et une cousine par exemple pour ne citer que ce cas suffisamment grave - prennent un chiot vivant qu'ils tranchent en deux parties sur la place publique et partent, en courant, chacun de son côté, en sens opposé sans se retourner : c'est la cérémonie de paogui waï ou littéralement "couper le chien en deux parties". Ce sacrifice purifie les coupables de cet acte abominable qui du fait de la diffusion de l'information expose toute jeune fille à un célibat prolongé, chose rarissime chez les Toupouri.

d) Certaines considérations sociales influent sur la décision des parents

Le choix de la jeune fille qui, vers les années soixante encore, manifestait sa coquetterie en portant autour des chevilles un grand nombre d'anneaux en fer - parfois jusqu'à 17 - est motivé par plusieurs facteurs. D'abord la jeunesse et la beauté physique comme nous venons de le dire. Ensuite certaines références sociales entrent en ligne de compte. Ainsi les militaires et les anciens combattants parce qu'ils perçoivent un salaire ou une pension, les fonctionnaires, les étudiants et les collégiens parce qu'ils sont instruits et représentent l'avenir, ont beaucoup de succès. Signes des temps !

Mais ces critères s'effacent dès l'instant où resurgissent de vieilles hostilités opposant des familles. En effet, un homme d'un clan, hostile à un autre, par suite d'un crime, refusera de donner sa fille en mariage à un ressortissant du groupe ennemi. Récemment encore il nous a été donné de suivre une telle scène se déroulant à N'Djamena dans deux familles. Les souvenirs du crime commis étaient encore vivaces dans les esprits et la belle-famille, parente du criminel, s'est catégoriquement opposée à l'union des deux amoureux, pour éviter que sa fille ne soit considérée comme un otage ou une réparation du crime et, cela, malgré les insistances de la jeune fille et la bonne prédisposition à l'oubli du meurtre de l'autre partie.



e) Etre toupouri : un critère déterminant

Un critère essentiel : être toupouri. En effet, comme nous l'avons souligné, le Toupouri est foncièrement attaché à sa terre et à son groupe ethnique, et ne raisonne qu'en fonction de cela. D'où sa méfiance pour l'univers qui l'environne et qu'il appelle *yo fi* "la brousse". Donner sa fille en mariage à un *djé de hain* littéralement "l'homme d'ailleurs" ou "l'étranger", qui l'emmène très loin, en "brousse", apparaît comme un acte indigne mal apprécié par la collectivité. Appartenir à l'ethnie est un atout que doit renforcer l'observation des autres considérations sus-indiquées. Aussi presque toutes les filles ne pensent-elles se marier qu'avec des gens de la tribu.

L'union d'un jeune Toupouri avec une étrangère, très fréquente et souvent temporaire (c'est le fait des fonctionnaires et des militaires), est sans valeur, et le garçon, aux yeux des siens, est considéré comme étant toujours célibataire, à moins que ce mariage soit réalisé avec une jeune fille moundang, massa, mousgoum ou mousseye, les seules tribus qui, sur le plan des moeurs, ont des affinités avec les Toupouri. Les enfants issus d'une union avec une étrangère sont cependant considérés sur le même pied d'égalité que les autres enfants toupouri issus d'un mariage, disons normal, et cela en vertu du lignage patrilinéaire.

Cependant, depuis un certain nombre d'années, avec l'ouverture sur l'extérieur, grâce à l'école et au service militaire, des jeunes ruraux apprennent à être tolérants et à composer avec le monde non-toupouri ; on note donc une certaine évolution dans les mentalités ; quelques mariages de jeunes filles avec des éléments étrangers ont pu se faire mais le pourcentage est encore négligeable.

f) Période des fiançailles et pratique de la cohabitation momentanée

Dès l'instant où la jeune fille donne son accord par la désignation du témoin, les deux êtres se considèrent comme

des fiancés. Le garçon va régulièrement lui rendre visite, quelle que soit la distance, surtout quand le coeur lui en dit!, généralement en compagnie d'un ou de deux amis. L'un va au marché hebdomadaire, lieu de rencontre favori, dans l'espoir d'y retrouver l'autre. Quand ils se rencontrent, un petit bonjour timide exprime leur sentiment profond. Un petit bonjour qu'accompagne un sourire embarrassé, et chacun repart de son côté pour aller observer à distance cet être si cher et dont la présence réjouit le coeur. Discrètement, et par personne interposée, on s'offre de petits cadeaux, ordinairement de la cola qui, ici, est symbole d'amour ou une marque d'estime particulière. D'un côté comme de l'autre, chacun informe son entourage de sa "conquête", discrètement présentée à distance. Une façon comme une autre d'exprimer sa joie et de la communiquer aux siens. Contrairement à l'amour occidental, on ne s'embrasse jamais, on ne se tient même pas par la main, ce qui serait perçu comme une marque de légèreté de la part de la jeune fille. Tout est empreint de pudeur, et l'amour trouve son expression dans un langage symbolique et gestuel. Quand il va rendre visite à sa fiancée, le garçon observe tout : l'empressement dans l'accueil, les gestes, et surtout le langage codé ou parabolique qui caractérise cette phase de la vie, tant de la jeune fille que de sa mère. Celle-ci joue un grand rôle et détermine le comportement de celle-là, dont elle modèle la conduite. En effet, jusqu'à son mariage, la jeune fille dort dans la case de sa mère, qui non seulement imprime sa conception à l'évolution des rapports entre les deux jeunes gens, mais encore reçoit les visiteurs et s'entretient avec eux. La jeune fille ne peut causer avec son fiancé que lorsqu'elle l'accompagne : à quelques pas de la concession familiale, si elle ne l'aime pas assez, et à plusieurs dizaines, voire centaines de mètres, pour lui marquer un intérêt tout particulier.

Quand tout va bien, la jeune fille peut également rendre visite à son fiancé, ce qui est un gage de sentiments réels et profonds qui ne laisse point insensible la famille du garçon. A cette occasion, elle passe la journée avec sa belle-

mère et l'aide à écraser le mil pour le repas. Bien mieux : il peut arriver que lors d'un rassemblement public, la jeune fille invite son amant, qu'elle présente à ses parents, lesquels lui égorgent un mouton. Ce geste, considéré comme le paroxysme de la manifestation de l'amour de la jeune fille pour le garçon, constitue également une dette morale dont le règlement est généralement l'union, car il s'agit là de l'expression *a contrario* de la demande en mariage.

La période des fiançailles est caractérisée généralement par l'institution de l' "union momentanée". En effet, beaucoup de mariages sont contractés à la suite d'un concubinage plus ou moins prolongé, que d'aucuns ont qualifié de "mariage à l'essai", et d'autres, d'une "forme de prostitution". Comme l'a écrit un administrateur civil français, chef de la région du Mayo-Kebbi dans son rapport annuel de 1953 : "si le mariage à l'essai est une pratique coutumière toupouri que l'on ne retrouve d'ailleurs pas chez les autres races, on ne saurait toutefois le qualifier de prostitution avec le contenu précis et le caractère péjoratif que nous donnons à ce terme". Mais il faut relever qu'il ne s'agit pas de mariage à l'essai puisque le jeune homme a des rapports avec la jeune fille dans l'espoir ou non de l'avoir pour épouse. C'est tout. Il n'y a pas de conditions probatoires ou résolutoires justifiant la pratique.

En effet, les garçons à partir de 18 à 21 ans, sont déclarés majeurs et participent à un duel organisé chaque année au moment de la cérémonie du kaké "poulet", marquant le nouvel an toupouri, mettant fin à leur adolescence et faisant d'eux des hommes libres d'avoir des rapports sexuels avec des jeunes filles, autorisées par leurs parents à connaître des garçons, moyennant le versement d'une somme symbolique dont le taux varie d'année en année.

Cette institution sur laquelle on pourrait épiloguer, et qui, par son caractère, peut choquer certains esprits, permet (même si elle tend aujourd'hui à se raréfier), aux jeunes gens, d'avoir des relations sans risque, car l'adultère fémi-

nin est l'objet d'une forte réprobation. Par ailleurs, la formule de l'union temporaire, autrement appelée nagué mai "coucher avec une jeune fille", constitue pour l'homme, monogame ou polygame, une espèce d'échappatoire à la période de restrictions sexuelles qui correspond à celle de l'allaitement du nouveau-né par la femme, comme elle peut être la simple manifestation de ses caprices. Le lieutenant MILBRAT faisait remarquer au début du siècle, qu' "aussitôt que la femme a accouché, le mari ne doit plus partager sa couche pendant trois ou quatre ans. Il se construit une autre case et vit séparé de sa femme. Pendant ce temps il cherche et trouve une remplaçante parmi les jeunes filles toupouri non mariées qui partage alors pour un temps sa nouvelle case". Il convient de noter que l'homme continue à mener sa vie comme par le passé et qu'à l'ordinaire la case de l'homme est différente de celle de la femme, et que le délai avancé n'excède pas celui de l'allaitement qui dure un peu plus d'un an. La coexistence des rivales est empreinte de cordialité ; la jeune fille vit en bonne intelligence avec sa rivale (dans le cas d'un marié) en l'aidant aux travaux ménagers : tamiser le mil pour la préparation de la boule, puiser de l'eau. Il peut arriver que ces rapports connaissent des frictions, mais la femme légitime se garde bien de manifester publiquement sa jalousie, de peur d'être blâmée par la société.

La pratique de la cohabitation momentanée n'est pas sans connaître parfois des scènes de jalousie, quoique peu fréquentes, entre les concurrents. En effet, comme nous venons de le voir, le djorio qui fait la connaissance d'une jeune fille lui rend visite. Malheureusement, il n'est jamais le seul ; la rivalité entre les candidats est serrée ; elle se transforme parfois en scènes de jalousie. A qui l'emportera. On se guette. On s'épie. On surveille les mouvements des autres. On se fait des farces, quelquefois désagréables, mais qu'il faut considérer avec philosophie.

Ces farces consistent à dresser des embûches sur le passage des adversaires qui viennent chez la jeune fille. En

effet, un étranger qui vient rendre visite à sa bien-aimée, s'arrête d'abord chez le témoin, pour prendre la température du milieu. Pendant qu'il s'informe encore auprès de son ami, les djorios du village s'arrangent pour répandre sur son chemin des déjections humaines. Sans le savoir, le visiteur tombe dans le piège et piétine ce produit insolite. Ne pouvant se débarrasser de cette odeur nauséabonde, il est obligé de rebrousser chemin. Mais s'il ne se rend compte de rien, il en traîne la puanteur jusque chez sa camarade. C'est l'objectif recherché par ses rivaux restés à l'affût, et dont certains vont, du reste, le suivre immédiatement sous prétexte d'aller le saluer. Mais, blotti dans un angle de la case de sa belle-mère qui, en période de fiançaille, est l'interlocutrice des visiteurs de sa fille, l'étranger ne tardera pas à comprendre qu'il a été victime d'une machination. Ce sera déjà trop tard et l'information sera diffusée. Confus, il ne reviendra plus et jurera de se venger sur les jeunes de ce village. Heureusement pareils actes sont assez rares. Pour y recourir, les djorios, doivent avoir tenté d'abord d'en dissuader la jeune fille en présentant son ami comme un fainéant notoire, incapable d'entretenir une femme, un pauvre individu qui n'a pas de boeufs, un homme sur lequel sa mère, une sorcière, a de l'ascendant ... Généralement, les jeunes filles sont sensibles à de telles calomnies, parfois assorties de fortes pressions.

Ainsi, pendant la période où la jeune fille s'adonne à la "cohabitation momentanée", la lutte devient plus âpre encore. Quand elle déteste un garçon, elle s'abouche avec un autre qu'elle aime ; les deux conviennent du coup à monter, la date est laissée à l'appréciation de la jeune fille, qui est l'actrice. Et, puisque cette pratique se fait ouvertement et le plus naturellement du monde, le père fait connaître à sa fille qu'elle peut aller coucher chez l'amant qu'il lui indique.

La nuit elle s'en va. A son arrivée, elle profite d'un moment d'inattention du garçon pour disparaître et aller re-

joindre celui avec lequel, secrètement, elle s'est entendue. C'est le ddegué de nao ou "priver quelqu'un d'une douce nuit". Le lendemain la rumeur court le village. C'est la honte pour la victime. Même si elle a été l'objet d'une machination, c'est la joie dans l'autre camp, où le fiancé bien aimé peut se vanter d'être le plus beau. Mais il doit payer une amende, non pour préjudice moral à la victime humiliée, mais à ses beaux-parents, pour leur avoir créé une situation embarrassante et ambiguë. Ce qu'il fait, du reste, avec empressement puisque son prestige personnel en sort grandi ; il peut, à juste titre, se réjouir d'un tel exploit, car sur l'ensemble des amants, il est le plus aimé.

Hormis cela, ces scènes de jalousie peuvent provoquer des rixes, surtout lors des rassemblements publics, à l'occasion d'une fête, d'une danse ou d'une commémoration funéraire. A cet effet, il est permis de "retenir" sa fiancée, en lui mettant sur la tête, une coiffure qu'elle garde en cas d'approbation. En cas de refus, elle la jette sous le regard goguenard de l'assistance. C'est alors l'échec. Mais si un autre prétendant mécontent vient ôter le chapeau et le remplacer par le sien, c'est un affront que le premier candidat ne peut tolérer, affront qui va engendrer des disputes, voire la bagarre. C'est le bague mai "l'acte de louer une jeune fille", pratique aujourd'hui de plus en plus délaissée, bon nombre de parents préférant donner directement leur fille en mariage.

Il va sans dire que les critères de choix sus-indiqués et les méthodes utilisées, ne peuvent avoir tout leur sens, que dans la mesure où le garçon dispose de quelques ressources pour, de temps à autre, gagner la sympathie et la grâce de l'entourage. Et comme la dot est assez élevée, seuls les adultes ont la possibilité d'y faire face. Les jeunes filles voulant légitimement avoir pour conjoints des jeunes de leur âge, les cas de mariage forcé sont courants. C'est dire qu'il existe en milieu toupouri plusieurs formes de mariages.

## 1.2. Le mariage proprement dit

### a) Les conditions du mariage

Nous les avons déjà énoncées : l'exogamie, le choix du témoin et les ressources nécessaires pour faire face aux dépenses qu'occasionne le mariage. La virginité qui constitue la condition *sine qua non* du mariage moundang, de par la pratique de la cohabitation momentanée, n'est pas observée. Elle intervient toutefois en cas d'une jeune fille proposée en mariage dès son plus jeune âge, qui est alors considérée comme mariée, dans la mesure où elle a été partiellement dotée. Le coupable est alors accusé d'adultère et tenu de s'acquitter d'une amende conséquente. Aucune limite d'âge n'est retenue pour le mariage, qui a lieu très tôt pour les jeunes filles (dès qu'elles sont pubères), et très tard pour les hommes (25 à 35 ans), compte tenu du taux élevé de la dot. Souvent les seins, qui constituent un indice de maturité pour les jeunes filles, obligent les parents de celles-ci à les marier. Car une jeune fille dont les seins seraient "tombés" avant le mariage est considérée comme une vieille fille et repousse les jeunes prétendants.

### b) Les différentes formes de mariage

Il existe essentiellement quatre types de mariage :

- le mariage par mangué (ou l' "enlèvement")
- le mariage par hangué (ou "don")
- le mariage par yangué (ou "proposition")
- le mariage par hogué (ou "héritage").

#### . Le mariage par mangué

Le mariage réalisé par suite d'enlèvement ou mangué excluant toute violence, est la forme courante du mariage en pays toupouri. Processus habituel précédant le mariage, d'une part il témoigne de l'accord tacite des deux parties, et, dans ce cas le mariage se déroule dans de bonnes conditions, d'autre part, il peut faire penser à un refus opposé par l'un des beaux-parents ; auquel cas on se livre à de longues trac-

tations pour infléchir la position du beau-parent hostile. Parfois les parents n'ont pas été informés de ce qui se trame entre les jeunes ; l'enlèvement donne alors lieu à des scènes de protestations qui peuvent se traduire par un refus catégorique du mariage, entraînant le retour de la jeune fille au bercaïl, comme tout peut s'arranger et aboutir à un accord immédiat sur le montant de la dot, accrue de la réparation de préjudice moral, subi par les parents de la jeune fille. Quoiqu'il en soit, l'évènement est toujours salué comme un acte d'audace. C'est la formule couramment utilisée par les jeunes gens, qui n'observent pas toujours un délai minimum de fiançaille, par crainte d'un rapt éventuel par un autre soupirant ; et la joie d'avoir gagné est d'autant plus grande, qu'elle se mesure au nombre de candidats, car il n'est pas rare qu'une belle fille ait plus de dix ou quinze prétendants. Les circonstances de l'enlèvement sont nombreuses, et l'entente préalable avec la jeune fille est la condition *sine qua non* de la réussite de l'opération.

La jeune fille fixe le jour, l'heure et l'endroit du rendez-vous en rapport avec le témoin qui avise son "poulain". Au jour indiqué, le fiancé épaulé par un camarade, se rend à l'endroit désigné, qui peut être un rassemblement de danse, ou un lieu retiré.

La future mariée prend ses dispositions et emporte quelques effets qu'elle cache sur son chemin de départ et attend souvent qu'il soit nuit, ou que les parents soient absents, pour se faufiler et aller rejoindre les "kidnappeurs". Il arrive que le témoin lui-même procède à l'enlèvement pour son protégé.

Si l'opération a lieu avec l'accord ou la tolérance des parents, le lendemain les cérémonies commencent. Si l'enlèvement revêt un caractère "frauduleux", c'est-à-dire sans le consentement des beaux-parents, le père ou les frères de la jeune fille, après avoir identifié son "ravisser", assaillent ce dernier ; dans ce cas, le ton est rarement amical, mais un



terrain d'entente est toujours possible.

Si une conciliation aboutit, les cérémonies rituelles débutent par l'observation d'un retrait ou isolement, dont la durée varie d'un à trois jours. Pendant ce temps, le couple reste enfermé dans la case du jeune homme à bavarder ensemble, et cela évite que le garçon n'aille manger ailleurs, car ils doivent jeûner pendant cette période.

Le retrait se termine par le sacrifice d'un cabri chez le Djémobi, ou le chef du groupe, et la jeune mariée sort en compagnie d'une jeune fille, pour aller puiser de l'eau ; c'est ce qu'on appelle la cérémonie de bogué tibi littéralement "envoyer puiser de l'eau". Les époux mangent ensemble pour la circonstance, seuls, dans une case, en commençant par le foie de l'animal immolé, qu'on prend soin de leur préparer, c'est la seule fois où la femme toupouri mange avec son mari.

Quelques jours plus tard, (moins de dix jours généralement), deux parents du garçon rendent visite aux beaux-parents pour le lagué tchouki littéralement "donner du tabac". Autrefois il s'agissait bien de tabac qu'on distribuait à tous les parents de la jeune fille en signe de remerciements. Souvent on charge un bavard de ce travail de distribution. Actuellement s'ajoutent également des bonbons pour les enfants.

Mieux : ces dernières années, cette cérémonie a pris une autre tournure. Le jour de la cérémonie se transforme en un jour de fête marquée par une abondante beuverie. Les deux familles font de la bière de mil. Presque tout le village accompagne le garçon chez ses beaux-parents, les femmes transportant les gargoulettes de bière. A la boisson s'ajoute 3 500 à 4 000 F que le beau-fils doit à sa belle-mère en plus d'un lit en fer, des ustensiles de cuisine et des pièces d'étoffe que celle-ci réclame. Tout cela occasionne bien la dépense d'une coquette somme de 20 000 à 25 000 F considérée comme un pourboire et ne rentrant pas dans la constitution de la dot.

La cérémonie du Tchouki est suivie par une autre : le bogué ling "accompagner à la maison". Elle consiste à faire accompagner la fille voir ses parents par une petite fille parente du mari, qui tient un poulet en main, et deux garçons qui amènent un boeuf et quelques cabris, dont le nombre est fixé par les beaux-parents eux-mêmes. D'où cette observation du lieutenant MILBRAT, "si le Toupouri veut épouser une jeune fille de 15 ans, il conduit sa future femme à son père. Celui-ci remet à la jeune fille une vache, une chèvre et un poulet, avec quoi elle retourne chez ses parents".

Après trois jours chez ses parents, la jeune mariée raccompagne à son tour la petite fille à qui on remet également un poulet. La jeune mariée passe moins d'une semaine avec son mari et regagne le domicile paternel où elle reste aussi longtemps qu'elle le veut, jusqu'à ce que ses parents lui intiment l'ordre de regagner le foyer conjugal ; l'initiative peut également venir d'elle, en fonction de l'amour qu'elle éprouve pour son mari. En cas d'approbation par ses parents, deux frères la raccompagnent pour aller chercher la sagaie destinée à consacrer définitivement l'union des deux êtres. Cette cérémonie est appelée yangué djao, littéralement "prendre la sagaie" ou "la lance". A partir de cet instant, un délai d'un ou deux mois est observé pour l'inauguration de la cuisine de la jeune mariée, ce qui donne lieu à une autre petite cérémonie appelée lagué soué "l'installation de la cuisine". On abat un cabri devant la case du jeune couple, située en dehors de la concession paternelle. Cette cuisine est une simple juxtaposition de deux mottes de terre élaborées, de hauteur variable, une grande et une petite, ne dépassant pas 30 et 15 cm, construites en demi-cercle, les deux parties concaves se faisant face et placées de manière à maintenir la charge en équilibre.

Aucun délai précis n'est observé à partir de la date de l'enlèvement de la jeune fille jusqu'à l'installation de la cuisine.

Certains retardent le processus de cette installation,

d'autres contraints par les nécessités (un jeune couple en déplacement), l'accélèrent. Il en est de même de la cérémonie de bogué ling. Les citadins qui vont se marier dans leurs villages brûlent toutes les étapes, compte tenu du temps dont ils disposent : en quinze jours ils accomplissent tous les rites. C'est dire que ce délai est tout à fait relatif.

. Le mariage par yangué

Le mariage par yangué ou sur "proposition", est une autre forme de mariage, généralement pratiquée pour des raisons diverses. Une famille disposant de boeufs peut décider de proposer une fille en mariage à son fils qui n'a pas encore l'âge de fonder un foyer. Ce souci peut être dicté par la crainte de voir les boeufs mourir. Par ce biais on place ses boeufs, permettant ainsi à la belle-famille de marier à son tour son enfant, de sorte que le même troupeau peut marier trois, quatre, voire cinq femmes, en passant de familles en familles différentes.

Il peut y avoir d'autres motifs : un élève propose en mariage une fille qui lui plaît en attendant d'avoir achevé ses études, ou un père peut choisir la formule pour marier sa fille "retenue" ainsi pour tel garçon de telle famille.

Dans un premier temps, celui qui propose donne quelque chose ; si la fille est trop petite, le prétendant donne quelques cabris ou, un ou deux boeufs, et exécute des travaux divers pour ses beaux-parents. Quand la proposée atteint l'âge de la puberté, le témoin amène la fille à son prétendant et on organise toutes les cérémonies décrites précédemment, en commençant par celle du Tchouki jusqu'à celle du lagué soué, qui achève le mariage, mais la mariée ne sera accompagnée chez ses parents qu'avec des chèvres au lieu d'un boeuf. C'est un signe d'aisance qui pousse les parents à trouver une épouse à leurs enfants ; aucun devoir ne pèse sur eux pour le faire.

. Le mariage par hangué

Le mariage par hangué ou "don", est la dernière forme

d'union toupouri. Il est pratiqué au bénéfice des adultes en cas de refus de la part de la jeune fille, en raison généralement de l'âge avancé de l'adulte, ou en faveur d'un individu que la fille n'aime pas. Dans ce cas, il s'agit d'un mariage forcé, réalisé par contrainte ou bague ; c'est également la solution utilisée pour marier une divorcée.

Souvent la motivation d'un tel acte vient du père de la jeune fille, qui veut avoir des boeufs, soit pour prendre une seconde ou une troisième femme, soit pour marier son fils. Ici toutes les cérémonies se déroulent comme pour la seconde forme de mariage.

Par ailleurs, beaucoup de mariages de ce genre sont la concrétisation de l'amitié unissant deux familles, qui décident de renforcer ce lien dans le temps.

On peut considérer comme un mariage forcé, celui contracté par suite d'une grossesse. En effet, de nombreux mariages ont lieu à la suite d'une grossesse conçue en cours de cohabitation momentanée. La jeune fille, dans ce cas, rejoint le père de son futur enfant, trois mois après la conception. Les deux amants vivent maritalement jusqu'à l'accouchement, à l'issue duquel seulement, l'homme, tenant à garder sa "femme", organise les cérémonies de mariage, et verse la dot. La présence d'un enfant constitue pour beaucoup, singulièrement pour les parents et les grands-parents, la raison du mariage. En cas de refus par le jeune homme, la jeune fille rejoint le domicile paternel un mois après l'accouchement, accompagnée d'un boeuf pour sacrifices. Les enfants issus d'une telle union sont traités comme tous les enfants légitimes, et jouissent de tous les droits accordés à ceux-ci.

Pour toutes ces formes de mariage, il y a une certaine constance dans la dot, sauf en ce qui concerne le "mariage par héritage".

. Le mariage par hogue

A la mort de son père ou de son frère, le fils ou le frère aîné ou cadet, hérite des épouses de celui-ci, à l'ex-

ception bien sûr de sa mère et cela pour deux raisons essentielles.

La première est que, la femme mariée très chère avec des boeufs (9 à 10) ou avec une forte somme d'argent, constitue un bien qui doit rester dans la famille du défunt. Si le fils refuse d'épouser la ou les femmes de son père, celles-ci ont la liberté de se marier avec les proches parents de leur mari.

La seconde justification de ce mariage dit hogué "héritage ou "ramassage", est d'ordre moral et tient au fait que les aînés des familles sont tenus d'élever et d'éduquer leurs cadets : c'est une responsabilité à la fois civile et morale.

Chez les Toupouri, le lévirat est à double sens ; le cadet ou l'aîné épouse les femmes de l'un ou l'autre prédécédé contrairement aux Moundang, Gambaye ou Kanembou qui pratiquent le lévirat des cadets.

Mais il arrive souvent qu'une jeune veuve préfère aller contracter un autre mariage. Dans ce cas, il est tenu compte de sa volonté et ses parents procèdent au remboursement de la dot suivant qu'elle a eu ou non des enfants.

Il importe de souligner ici que ce mariage est de plus en plus refusé par les jeunes qui acceptent cependant de s'occuper de leurs frères et soeurs consanguins. On laisse donc les femmes adopter le genre de vie qui leur paraît meilleur, mais en tout cas pas la prostitution en ville.

c) Les rapports entre les belles-familles requièrent une vigilance de tous les instants

Il est des pratiques dont la seule justification est le Yo. Aussi, celui-ci considéré comme un "déraillement" social dicte-t-il le comportement de l'homme vis-à-vis de sa belle-famille et impose-t-il des dispositions rituelles pour renormaliser les rapports.

Contrairement à la conception européenne ou à l'idée que se font sans doute d'autres sociétés africaines du mariage,

ce lien chez les Toupouri unit comme il désunit. Il unit parce que les deux groupes de familles en présence en deviennent solidaires et se portent mutuellement secours dans le malheur comme dans le bonheur. A cet effet, le mariage constitue véritablement un trait d'union important qui dépasse le cadre des deux familles pour concerner les clans dont sont issus les deux conjoints.

Mais le mariage peut être un rapport porteur de germe de désunion de ses membres, justifié par la notion de Yo. Au nom du Yo le gendre ne doit pas manger dans sa belle-famille car "ça ne fait pas bien" et risque de porter malheur à la progéniture issue de ce lien. Rien de plus. Cependant, il peut manger la sauce préparée par sa belle-mère, mais servie chez le voisin. Chez les Kéra, en revanche, il peut prendre le repas de sa belle-mère à condition que la pâte de mil, base de l'alimentation du pays, soit préparée dans une marmite réservée à cette fin. Tout se passe comme si c'est cette pâte qui est porteuse de malheur, et non la sauce qui l'accompagne. Y a-t-il une explication sociologique précise à cela ? Difficile à dire car je ne la vois pas. Victime de cette éducation, il m'a fallu un long effort sur moi-même pour accepter de partager le repas avec mes beaux-parents qui, il faut le souligner, ne sont pas toupouri.

En outre, le gendre n'a pas le droit de se faire surprendre en train de prendre ce repas, même en dehors de la concession de sa belle-famille, ni chez les Toupouri, ni chez leurs frères Kéra. Il en va de même de la belle-mère vis-à-vis de son beau-fils. C'est un délit grave, perçu comme un Yo, nécessitant un sacrifice expiatoire pour laver les descendants de cette malédiction et pour normaliser les rapports ainsi profanés.

Aussi, la prise du repas quoiqu'ayant lieu parfois sous un arbre, nécessite-t-elle un minimum de précaution. Mais le repas n'est pas le seul sujet de Yo. Dans ce pays où l'homme allie agréablement les activités agricoles et pastorales et se soucie peu d'aménager les toilettes dans sa concession,

ses besoins se font en plein air et contribuent, à l'instar des déjections animales, à la fumure des champs. Un coup d'oeil furtif autour de soi est toujours nécessaire pour ne pas être pris au dépourvu par l'arrivée inopinée d'une belle-mère. Oui, une belle-mère, puisque les femmes du clan de la conjointe jouissent de ce statut vis-à-vis de cet homme marié et des membres de son clan. Si on se réfère à un passé récent, l'homme ne portait pour tout habit qu'une peau de cabri qui lui battait les fesses ; il la rabattait par devant aussitôt après s'être soulagé par pudeur d'abord, mais surtout par crainte de croiser une belle-mère. Le fait de laisser pendre cette peau par derrière était considéré comme une forme de nudité intégrale donc punissable.

Dans tous ces cas, quand "l'accident" se produit, il faut organiser le sacrifice pour dissiper la malédiction qui pourrait en découler.

Ce sacrifice, fort simple, revêt toujours la même forme. La belle-mère coupable prépare le Yi (bière locale à base de mil). Et, en compagnie de ses amies, elle l'apporte à son beau-fils si la "gaffe" a eu lieu chez lui. En retour, le beau-fils remplit de mil les jarres ayant servi au transport du Yi. Dans le cas contraire, c'est le garçon qui apporte une certaine quantité de tabac à sa belle-mère.

A cette occasion, il est accueilli sous un hangar où du sable neuf a été répandu et légèrement humecté pour créer un microclimat. Ces cérémonies se déroulent ordinairement pendant la morte saison, c'est-à-dire en saison sèche quand "le soleil tombe en nappes d'argent des hauteurs du ciel bleu". C'est là qu'ils vont consommer ensemble le Yi Yô ou "boisson de la purification" assistés naturellement des leurs. Par cet acte, qui aura nécessité environ deux mois de préparation, le nécessaire aura été fait pour épargner d'un malheur les descendants.

Autre attitude, celle des parents à l'égard de leur fille mariée. Comme on le sait, tout comportement des uns et des autres est fonction de la procréation. Dans cette optique, le

père, les oncles paternels et les frères aînés de la mariée ne doivent pas manger le repas que celle-ci prépare dans son propre foyer tant qu'elle n'a pas donné naissance à un enfant. Le négliger compromettrait ses chances d'en avoir. Une fois qu'elle en aura mis au monde, cette prescription devient caduque pour ses frères ; en revanche, le père et les oncles continueront de l'observer toute leur vie.

#### d) La dot

La dot "qui souligne la symbiose qui existe entre les Toupouri et leurs boeufs" se compose de plusieurs éléments d'une part, et son versement peut s'échelonner dans le temps et créer des conséquences sociales multiples d'autre part.

##### *La consistance de la dot*

La dot est considérée comme une indemnité payée à la famille de la femme pour le membre qu'elle perd. J. GUILLARD note que "le Toupouri envisagent la dot surtout comme une garantie en compensation entre deux groupes de familles, le groupe du mari acquérant grâce à la femme un supplément de richesse, travail et nourriture, enfants etc... qui est équilibré par le dépôt correspondant d'animaux également estimés, au bénéfice du groupe familial dont est originaire la femme et auquel elle continue d'appartenir".

Cette dot que les Toupouri considèrent en fait comme un contrat social liant deux familles appartenant à deux clans distincts se compose généralement :

- de numéraire dont la part, infime en 1966 avec 2% de l'ensemble de versements, ne cesse d'augmenter. Dans les deux premiers cas de mariage que nous venons de décrire, les parents exigent facilement 30 à 35 000 Francs CFA de pourboire. Si on prend comme base de comparaison les 100 000 ou 120 000 Francs CFA versés par un citadin, qui prend femme dans le village d'origine et calculés sur la base du prix de 9 à 10 boeufs fixés par la coutume, la part du numéraire représente bien plus de 30% de la dot principale. Celle-ci, de plus en plus monétarisée, tend à se généraliser. Elle est calculée



sur la base du prix du bétail ; les liquidités sont reconverties immédiatement soit par le prétendant soit par les parents en bêtes à cornes. Ainsi le circuit traditionnel de la dot éponge une part non négligeable de la masse monétaire circulante.

- d'animaux : comme nous venons de le relater le principal de la dot toupouri consiste en un versement de 10 boeufs pour les deux premiers types de mariage et de 9 pour le troisième ; mais on trouve dans presque toutes les dots des carbris dont le nombre varie en fonction des exigences des familles, de boucs et de poulets. Le cheval qui entraît autrefois dans la composition de la dot n'est plus accepté. Souvent de longues discussions s'instaurent sur les qualités, la valeur et la forme des boeufs dont le nombre peut varier compte tenu de la beauté de la jeune fille (une fille est d'autant plus recherchée qu'elle est brune), du prestige social de ses parents et de la richesse de la famille du mari. En effet, certaines familles fortunées, pour marquer leur présence, font preuve d'ostentation ; leurs dépenses peuvent être estimées à plus de 150 000 F à 350 000 F CFA. La dot est versée aux parents de la jeune fille en présence ou par l'entremise du témoin.

- de travail pour la belle-famille : ces prestations de fréquence variable consistent essentiellement en construction de case, journées de culture dans les champs de la belle-famille, confection de bandes de "paille" pour la couverture de toits, de seckos.

## 2. EVALUATION DE LA DOT TOUPOURI ET SON EVOLUTION

Comme nous l'avons déjà indiqué, il y a une augmentation notable et constante du numéraire passant de 2% à plus de 30%. Par ailleurs, on note une diminution des autres formes d'assistance auxquelles l'argent a tendance à se substituer.

En se référant aux cours pratiqués durant le deuxième

trimestre 1930, (le boeuf = 200 F), on peut estimer la dot toupouri à 2 500 F, tous travaux et cadeaux compris. En 1963 elle a été évaluée à 70 000 F CFA au Cameroun. La plupart des éléments constitutifs de la dot n'ont pas évolués en quantité dans le temps. En 1911, MILBRAT indiquait que "le prix d'une femme se monte à 5 ou 10 boeufs" ; en 1923, GAVAUDAN, rapporté par J. GUILLARD, notait 10 vaches. En 1930 le chef de la circonscription du Mayo-Kebbi faisait remarquer que "les Toubouris et les Bananas ont conservé la coutume de verser une dot au père de la femme qu'il désire épouser. Cette dot atteint parfois le chiffre fabuleux de 6 vaches ou de 3 chevaux, valeur qui ne correspond nullement à l'importance du cheptel de la population". Faisons remarquer au passage que le cheval arabe valait alors 600 à 1 000 F et le cheval dit "kirdi" 300 à 400 F CFA. En 1961 LEMBEZAT donnait le chiffre de "quatre à vingt têtes avec moyenne de dix". En considération des cours pratiqués, cette dot apparaît hors de portée des ruraux.

En 1963 la dot toupouri pouvait être évaluée à 70 000 F CFA. Si la plupart des éléments constitutifs de la dot restent constants, en revanche le numéraire a considérablement augmenté alors que les prestations de mil ont diminué : cette diminution peut être interprétée comme le signe d'une bonne gestion agricole qui chassant la hantise d'une disette, se répercute sur les offrandes de mil devenant de moins en moins nécessaires. Telle est la conclusion des études faites par PODLEWSKY sur la dot toupouri. Les prestations traditionnelles (lances, houes, tabacs, culture pour les beaux-parents...) ne semblent pas en regression du fait qu'elles conservent toujours leur caractère de symboles.

La sécheresse en s'abattant sur le Tchad, s'est traduite par une hausse vertigineuse du prix du bétail. Par ailleurs avec la généralisation de la culture attelée, le prix du bétail a doublé voire triplé ; un boeuf coûte plus de 40 000 F à 50 000 F CFA, et une génisse plus de 30 000 F CFA. Afin de juguler cette inflation, le Conseil Supérieur Militaire, instance suprême de la nation tchadienne, issu du pronunciamien-

to du 13 Avril 1975 et le Gouvernement Provisoire formé le 13 Mai 1975 ont, dans le cadre de leur politique sociale, fixé les prix des bovins de 10 000 à 30 000 F dans la région de Mayo-Kebbi. Devant cette hausse et pour respecter la dot officielle de 9 à 10 boeufs, les parents des filles ont opéré un virage et préfère maintenant que cette dot soit versée en nature plutôt qu'en argent dont le montant approximatif n'excéderait pas 175 000 à 200 000 F CFA tous les éléments constitutifs y compris.

En 1984, les prix du bétail s'échelonnent de 70 000 à 125 000 F CFA voire 140 000. Et, si l'on y ajoute les frais qu'entraînent aujourd'hui les cérémonies de mariage revêtant une allure de kermesse, l'on peut estimer la dot à 1 000 000 F CFA.

Comme on le voit, même si le montant de la dot en nature reste invariable, il se manifeste un mouvement inflationniste dû notamment aux demandes en mariage des salariés du secteur moderne et aux anciens combattants pensionnés toujours prêts à verser n'importe quelle somme pour paraître, et à la hausse du prix du bétail, créant ainsi une importante masse monétaire stérilisée dans le circuit traditionnel. Des tentatives de diminution de la dot sont entreprises depuis une décennie par les protestants de Dablaka dans le canton de Tikem et par ceux du Cameroun pour en fixer le montant à 6 boeufs.

Ainsi, un chrétien qui marie sa fille à un autre chrétien, ou à un non-croyant, ne se contente que de ce taux fixé. Cependant le reste de la population continue d'exiger des chrétiens le versement intégral des 9 ou 10 boeufs.

#### *Période de versement*

En ce qui concerne le versement de la dot, la tendance est d'effectuer davantage de versements après le mariage car la liquidation est fonction des ressources de chacun.

Avec la pénétration de l'économie de marché (arachide, coton) et autres ressources provenant de l'argent envoyé par les parents ayant émigré, les militaires et fonctionnaires,

on assiste à une augmentation de la part provenant des économies personnelles de l'époux, avec une diminution correspondante de l'aide familiale. On peut illustrer la part prise par les économies personnelles de la manière suivante (moyenne établie sur 100 dots par PODLEWSKI) :

	avant 1930	1940-51	1952-63
Epoux (économies)	38,5	43	51
Famille (aide)	61,5	53	49

Le versement du montant de la dot peut être espacé dans le temps suivant les rapports sociaux et amicaux existant entre les familles respectives des futurs époux. Le mari la règle au fur et à mesure de ses possibilités car il s'agit d'un arrangement amical. Compte-tenu du rythme de versement en cas de règlement incomplet de la dot, la belle-famille peut adopter trois attitudes : recourir au tribunal ou attendre que sa fille ait des enfants (des filles mariées) pour récupérer ce qui reste ; en cas de décès, le complément est versé le jour de l'enterrement : mais il s'agit là d'un cas extrême ; ou enfin attendre jusqu'à ce que le règlement s'en-suive.

#### *Conséquences socio-démographiques de la dot*

On peut distinguer les conséquences sociales et les conséquences démographiques.

#### *. Les conséquences socio-économiques*

Il s'agit en premier lieu de la dépendance psychologique du gendre vis-à-vis de la belle-famille. En effet, le beau-fils peut être éconduit pour non-assistance à ses beaux-parents dans les travaux champêtres, ou pour avoir refusé de verser certains cadeaux de caractère obligatoire comme il peut courir le risque du divorce pour manque d'assistance morale par des visites régulières.

En second lieu, l'endettement vis-à-vis de la belle-famille, qui, en cas de versement partiel, peut s'étendre sur plusieurs années, crée des tensions conduisant bien souvent les protagonistes devant le tribunal coutumier ; la plupart des jugements rendus à la Sous-Préfecture de Fiangarou tournent autour de ces cas.

#### AFFAIRES REGLEES

	affaires régliées	dont dot	pourcentage
septembre	15	4	26,6%
octobre	17	3	17,6%
novembre	20	8	40%
décembre	30	11	36,6%

Tout bovin qui crève dans un délai d'un an est remplacé, et la carcasse est rendue comme pièce à conviction. Les progénitures en cas de divorce ne comptent pas, d'où la consternation de l'homme en apprenant la mort de telle ou telle bête. Le choc est d'autant plus ressenti qu'il a du mal à réunir cette dot.

#### . Les conséquences démographiques

Les conséquences démographiques logiques découlant du taux élevé de la dot, est l'empêchement des jeunes à se marier. Si l'âge moyen des femmes du premier mariage est de 15 ans, il n'en est pas de même de la situation des garçons. En effet, d'après l'enquête démographique de 1964 effectuée sur le territoire tchadien, on remarque que 57,5% des jeunes âgés de 20 à 24 ans sont célibataires, ainsi que 23,8% de ceux de 25 à 29 ans. C'est dire que les jeunes se marient très tard.

Par ailleurs, le recensement effectué en 1954 par le

Chef de District de Fianga donne, en ce qui concerne les imposables, c'est-à-dire tous ceux âgés de plus de 18 ans, les chiffres suivants par canton :

	hommes mariés	garçons célibataires
Fianga	2.602	1.273
Kéra	2.381	1.471
Youhé (Youhé + Tikem)	3.380	597
TOTAL	8.363	3.341

ce qui donne 1 garçon célibataire à l'âge de se marier pour 2,5 mariés. Tous ces chiffres renforcent bien la conviction que les garçons se marient très tard, ce qui rejait sur la procréation dont nous avons parlé plus haut. Ce phénomène a tendance à s'accroître avec la scolarisation qui ne permet aux jeunes de se marier qu'à l'issue de leurs études.

En revanche, on note une forte proportion de polygames âgés de plus de 45 ans.

âges	pourcentage
15-19 ans	3%
20-24 ans	6%
25-29 ans	14%
30-34 ans	24%
35-39 ans	34%
40-44 ans	38%
45-49 ans	49%
50-54 ans	57%
55-59 ans	53%
60-69 ans	46%
70 et +	41%

Ce tableau démontre bien que ce sont les gens "assis" qui ont des facilités pour se marier avec plusieurs femmes. La situation se traduit comme on peut le deviner, par un exode de jeunes valides qui vont en ville à la recherche d'un travail salarié leur permettant de se marier.

Et, comme les instincts polygamiques des adultes avancés en âge ne se limitent pas aux femmes de leur âge, du reste en nombre très restreint, on note, avec l'évolution des mentalités entraînant la dégradation sensible des moeurs, une forte tendance au divorce.

#### *Le sens de la dot*

Nous ne pouvons pas clore notre chapitre sur la dot sans nous poser la question de savoir : pourquoi verser une dot ? D'aucuns ont pensé que le versement de la dot équivalait à un achat. Mais le toupouri a toujours écarté de son vocabulaire le terme achat, qui pourrait faire croire qu'un homme, parce qu'il a versé une dot, peut user sans restriction de sa femme, comme un objet, sans risquer de s'attirer la colère de sa belle-famille et de tout le groupe auquel elle appartient. Et dans son foyer, elle peut manifester sa volonté, collaborer avec le mari et, avec l'âge, elle est considérée comme "une amie" du mari.

Si le paiement de la dot peut être considéré comme un dédommagement accordé à la famille pour la perte des services d'un de ses membres, il représente habituellement pour le Toupouri, et singulièrement pour la femme, beaucoup plus que cela ; le montant payé détermine souvent le prestige de la femme dans la maison de son mari et dans sa propre communauté ; il lui confère une certaine valeur, une certaine considération qui est d'autant plus grande que la dot est plus importante. Il n'est pas rare de se faire entendre dire par sa femme en colère : "avec combien de boeufs m'as-tu dotée ?". Il peut arriver que le fait de ne pas avoir versé une bonne dot peut être cause de divorce et amener la femme à quitter le foyer conjugal estimant son honneur bafoué, à telle enseigne que beaucoup de mères surnomment leur fille daihoualé

c'est-à-dire "dix boeufs", marquant ainsi leur attachement à une forte dot.

Ainsi donc, compte tenu de la place qu'occupe le bétail dans la vie du Toupouri, la femme représente incontestablement un bien précieux, une richesse. Les vaches ne peuvent quitter le troupeau d'une famille que pour servir à acquérir une femme. Inversement, une famille qui donne à l'extérieur une de ses filles en mariage, gagne un supplément de vaches qui viennent en prendre la place dans son groupe d'origine. D'où le sens des plaisanteries des danseurs gourna avec les spectateurs :

"ndaï od ko nén mo deng deng no, wur haï ring ga panré mbaï mo bing wo ma tenaré ma yan deré pan we wa gué ?"

(Vous qui êtes venus nous regarder, avons-nous interdit à vos parents d'avoir des filles pour vous procurer des vaches laitières ?).

### 3. LE DIVORCE

Le mariage n'étant pas sanctionné par des dispositions légales ou religieuses comme dans certaines sociétés modernes, sa dissolution (ou le divorce) rencontre beaucoup moins de difficultés malgré certaines complexités. Certaines dispositions sont prévues pour cette dissolution, mais elles sont aussi variées que les formes du mariage ; nous ne distinguerons que trois aspects essentiels : le divorce en cas de fugue de la conjointe, le divorce décidé par les beaux-parents et le divorce par répudiation par le mari.

#### 3.1. Le divorce pour abandon du domicile conjugal

Les raisons de la dissolution du mariage par la volonté de la femme sont multiples. Nous n'en retiendrons que cinq : le cas du mari impuissant, le cas du mariage forcé, le cas de stérilité, la séduction par un autre prétendant, le cas d'excès et de sévices répétés.



a) Le cas du mari impuissant

Les cas de divorce pour impuissance du mari sont assez rares, voire inexistantes. Toutefois, l'homme victime d'une telle altération a recours à l'intervention des guérisseurs. Ce n'est qu'en cas d'échec des procédés traditionnels qu'il se confiera à la science moderne. Si toutes les solutions s'avèrent inefficaces, la femme sera à ce moment-là dans l'obligation d'abandonner le domicile conjugal pour éviter la prostitution chez le mari.

b) Le cas du mariage forcé

Comme il a déjà été souligné, en 1964, 57,5% de jeunes âgés de 20 à 24 ans étaient célibataires, ainsi que les 23,8% de ceux de 25 à 29 ans ; en revanche, 57% d'adultes de 50 à 54 ans étaient polygames, de même 53% de ceux de 55 à 59 ans, 89,2% des filles de 15 à 19 ans mariées. C'est sous-entendre que les cas de mariages forcés (mariages des jeunes filles avec des vieux) sont fréquents et ont pour conséquence d'obliger la jeune femme à rechercher une solution à son problème par l'abandon du domicile conjugal. Mais il arrive qu'à force de persuasion elle se résigne à rester au domicile conjugal dans l'espoir de se remarier, en cas du décès du vieux, avec l'un de ses fils, comme l'exige la pratique.

c) La séduction par un autre prétendant

Une jeune femme peut se laisser séduire par un homme, invoquer un prétexte pour quitter le foyer conjugal et s'évader avec lui. De tels mariages, assez rares, sont le fait de quelques filles frivoles.

d) Le cas de stérilité

Si la stérilité de la femme est considérée par l'homme comme une malédiction du Bâ (DIEU), à laquelle il trouve une solution par la polygamie, elle est durement ressentie par la conjointe et constitue pour celle-ci un sérieux motif de divorce. Elle quitte donc le domicile conjugal, se remarie

pour tenter sa chance. Il nous a été donné de vivre les drames d'une jeune femme qui, après 10 ans de mariage a préféré rejoindre un prétendant qui l'avait enlevée et avec lequel ses parents avaient refusé l'union. Mais l'expérience ne s'étant pas à nouveau avérée concluante, et sur l'intervention de ses parents, elle regagna le domicile conjugal de son mari pour se résigner à son triste sort.

#### e) Le cas d'excès et de sévices répétés

Une femme abandonne le foyer conjugal par suite de sévices répétés exercés sur sa personne et mettant gravement sa vie en danger. L'appétit pantagruélique d'un mari et la gourmandise sont autant de raisons de divorce évoqués par des femmes.

Elle peut également s'enfuir pour aller chercher asile chez le Ouang-koulou qui le marque de la terre ocre et chez qui elle reste jusqu'à ce que le mari apporte un boeuf destiné à être sacrifié et une vache pour la récupérer. Ouang-koulou la fait accompagner alors avec la vache chez son père. Si le mari refuse de venir la chercher, elle se remarie. Dans ce cas le nouvel époux paie la dot convenue au père qui rembourse au premier mari la dot précédemment perçue, soustraction faite d'un boeuf représentant celui sacrifié par Ouang-koulou. Cette coutume a depuis subi quelques modifications et Ouang-koulou après le sacrifice du boeuf peut remettre purement et simplement la femme à son mari ou au père.

La naissance de deux ou trois enfants vivants fait perdre au mari un nombre égal de boeufs.

### 3.2. Dissolution du mariage par la volonté du mari : la répudiation

Ce divorce peut être motivé soit par paresse, soit par négligence ou mauvaise préparation des repas. La stérilité n'est pas cause de divorce. Quant à l'adultère il n'entraîne la rupture du lien conjugal qu'en cas de récidive ou s'il est commis dans l'intention manifeste de rompre le mariage.

L'adultère de la femme, qui, autrefois était puni assez sévèrement, ou pouvait entraîner des conflits entre clans allant jusqu'aux hostilités armées, ne donne plus lieu qu'à une amende de trois boeufs, complétée par un cabri, payée par l'amant au mari pour le sacrifice. Comme le note LEMBEZAT "le mari outragé accepte de plus en plus une compensation pécuniaire ... après que le délit ait été établi par l'aveu, le serment, ou même une variante du poison d'épreuve". Mais l'amende infligée peut parfois excéder trois boeufs, ce qui représente une mesure d'intimidation pour limiter les cas d'adultère. Si la femme commet l'adultère avec plusieurs hommes à la fois, chacun d'eux est contraint de payer un boeuf.

En cas de divorce décidé pour adultère par le mari, celui-ci est obligé d'attendre que sa femme se remarie pour récupérer la dot. S'il a eu un ou deux enfants avec sa femme, il peut espérer avoir quelques boeufs ; mais plus de deux enfants lui font perdre toute la dot car on estime qu'il a épuisé la femme, ce qui diminue à celle-ci la chance de se remarier.

### 3.3. La dissolution du mariage par la volonté de la femme

Elle donne lieu à la restitution complète de la dot à l'ex-mari ; si le mari a eu des enfants avec la femme, il perdra autant de boeufs qu'il a eu d'enfants vivants. Ce divorce est souvent provoqué par des parents cupides qui vont prendre la dot d'un autre prétendant ; il peut être dû au mauvais comportement du mari vis-à-vis de sa belle-famille. En effet, la belle-famille toupouri est extrêmement sensible aux égards de son gendre et exige de celui-ci une fréquentation assez régulière.

Quel que soit le cas du divorce, celui-ci ne manque jamais de donner lieu à des palabres, conduisant très généralement les protagonistes devant le chef de village, ou le cas échéant, le chef de canton ou le Sous-Préfet. Souvent le plaignant perd le prix d'un ou de deux boeufs à corrompre les

instances chargées de rendre cette justice. Ces dépenses de procédures sont encore plus élevées chez les Toupouri du Cameroun.

### 3.4. Le cas de la veuve

Deux problèmes se posent pour la veuve : ou elle se remarie avec l'un des parents de son défunt mari, ou elle manifeste la volonté de refaire sa vie et de contracter un autre mariage, parce qu'elle est jeune pour mener une vie de veuve dans le clan du disparu. Dans ce cas, le divorce est prononcé et la dot restituée au prorata des enfants qu'elle a eus avec son mari ; les parents du défunt gardent les enfants. Les raisons conduisant au divorce tiennent au fait qu'une veuve appelée oin bain, en cas de remariage avec un parent de son mari défunt, n'est évidemment pas considérée comme une femme légitime. A ce titre, elle jouit d'un statut libéral qui lui permet à tout moment, en cas de sévices exercés sur sa personne par son nouveau mari, de quitter celui-ci pour rejoindre un autre parent de son défunt mari. Aussi l'homme dont l'unique femme est une veuve, se considère-t-il comme célibataire.

### 3.5. Les lieux de refuge

Dans tous ces cas d'abandon du foyer conjugal, les lieux de refuge, en dehors des cas d'évasion en République Unie du Cameroun ou vice-versa, sont le domicile paternel, celui d'un proche parent, ou encore, celui du Ouang-koulou, pour demander l'intervention des uns et des autres. Les parents tentent toujours de réconcilier la femme avec son mari avant d'envisager le divorce.

CONCLUSION :

LA COMPLEXITE DU MARIAGE ET DU DIVORCE

Pour simples que puissent paraître le mariage et le divorce chez les Toupouri, ils revêtent souvent un caractère complexe.

Nous avons, pour une question de commodité d'exposé, voulu simplifier la compréhension du processus du mariage toupouri. Mais à la vérité, on y perd son latin pour peu qu'on veuille chercher à le comprendre. Car que se passe-t-il ? Prenons un seul exemple mathématique pour permettre de saisir la complexité du problème.

1) Jean désire épouser la fille de Paul dont la dot est fixée à 9 boeufs. Il ne possède aucune vache ; dépourvu de toutes ressources et ne tenant pas à rester célibataire, il vole (ce n'est pas une honte !) deux vaches et les remet à Paul contre livraison de sa fille. Premier accompte, premier vol.

2) Jean, pour se libérer, commet plusieurs vols successifs et en remet les fruits à son beau-père.

3) Dans le cas contraire, Paul lassé d'attendre, s'abouche avec sa fille, lui fait réintégrer le domicile paternel, et contre remise d'une nouvelle dot, la livre à Pierre, tierce personne.

4) Jean porte plainte devant l'autorité administrative contre Paul et réclame le remboursement des arrhes versées, ou des vaches données. Celui-ci, convoqué, se garde bien de se présenter. Pierre également.

5) Jean ne recule pas, et par ruse réussit à reprendre possession de sa femme. Belle affaire ! Pierre dépossédé de la dot versée à Paul, vient porter plainte contre Jean. Paul et Jean convoqués ne se présentent pas.

Dans tous les cas la conciliation est difficile. Les palabres s'éternisent. Que faire ? Procéder à la saisie de la

dot ? Elle est presque toujours fictive, donc insaisissable. Procéder à l'arrestation de Jean pour vol ? De Paul pour escroquerie au mariage ? De Pierre pour adultère ? Voilà de quoi inspirer une pièce de théâtre.

Pour tenter d'y voir clair, l'administration coloniale avait cru devoir proposer en 1930 la réforme suivante :

1) Que tout mariage soit désormais conclu devant l'autorité administrative. Reconnaissance officielle de l'acte enregistré étant remise à chacune des parties sous forme de certificat.

2) Que le montant de la dot ne soit pas supérieur à 100 F, à une vache ou un cheval.

3) Que la femme n'ait accès au domicile conjugal qu'après versement complet de la dot par le mari.

4) Qu'un délai maximum d'un an soit accordé pour le solde des arriérés de dot, au jour de la présente décision.

5) Que le Chef de Subdivision n'ait à connaître que des palabres concernant les mariages d'après les dispositions ci-dessus.

De telles prescriptions qui procèdent de l'esprit cartésien, ne pouvaient rencontrer l'agrément de la population toupouri, qui a continué à faire comme par le passé. Aussi l'administration devait-elle battre en retraite pour laisser les chefs coutumiers, habitués aux palabres de leurs sujets, régler leurs affaires. En 1954, plus du tiers des conciliations (262 sur 635) ont porté sur des affaires matrimoniales ou dotales : versement et remboursement de dot, compensation pour adultère. Les époux apportent même des affaires de moindre importance, telles que les disputes conjugales.

Sur tous ces points la coutume toupouri qui calcule tout en bétail, et maintenant aussi en argent, est assurément très complexe.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- FECKOUA L. - 1977 - *Les hommes et leurs activités en pays toupouri (Tchad)* - Université de Paris VIII - Vincennes - Thèse de 3e cycle.
- GUILLARD J. - 1965 - *Golonpoui : Analyse des conditions de modernisation d'un village du Nord-Cameroun* - Paris : Mouton - 502 p., cartes.
- LAFAILLE H.R. - n.d. - *Histoire et géographie du pays toubouri* - 38 p. dactyl.
- LEMBEZAT B. - 1950 - *Kirdi : Les populations païennes du Nord-Cameroun* - Centre IFAN du Cameroun.
- LEMBEZAT B. - 1961 - *Les populations païennes du Nord-Cameroun et de l'Adamaoua* - Paris : PUF.
- MARIN - 1951 - *Histoire du "Ouankoulou" et des Toubouris* - Fanga : I.E.C. - 70 p.
- MILBRAT (Lieutenant) - 1912 - *Toubouris et Bananas : Coutumes et moeurs* - 8 p. dactyl.
- PODLEWSKI A.M. - 1966 - "La dynamique des principales populations du Nord-Cameroun (entre Bénoué et Lac Tchad)" - *Cah. ORSTOM, Sér. Sci. hum.*, vol.III, n°4 - pp.76-86.

# SARA : ECHANGES ET INSTRUMENTS MONETAIRES

Josette RIVALLAIN

Sous le nom de "Sara" sont désignées des populations installées au sud-ouest du Tchad, allant du Salamat à l'est de la frontière camerounaise à l'ouest, une partie vivant au nord de la République Centrafricaine.

## ELEMENTS D'HISTOIRE

Nous connaissons très mal l'histoire de l'implantation des Sara, nom qui désigne actuellement un groupe humain défendant des intérêts communs. En fait, il s'agit de gens qui se sont implantés à des périodes différentes, mais qui présentent des points communs.

Nous avons peu de documents relatifs à l'histoire reculée des Sara : au début du XVIème siècle, Léon l'Africain nous apprend qu'un royaume nommé Gaoga recouvrait une grande partie du Soudan Central. Il aurait été fondé au XVIème siècle par un esclave. Il rassemblait un nombre important de populations, mais n'avait pas mis en place d'organisation centrale. Il vivait du produit des troupeaux et recevait de l'Egypte armes et chevaux en échange d'esclaves.



Ce royaume éclata dans le courant du XVIème siècle, à la suite d'événements survenus dans les régions voisines, qui se répercutèrent vers l'est. La chute des royaumes chrétiens de Nubie provoqua l'arrivée de Nubiens et d'Arabes, tandis qu'au nord se produisaient des mouvements toundjour. Aux mêmes périodes, à l'ouest, des populations quittèrent le Bornou pour se diriger vers l'est. Des groupes dont les origines sont peu connues partirent, sans doute en plusieurs temps, en direction du sud. Il en résulta différents royaumes (Fitri, Baguirmi), ainsi que l'implantation de populations dans les moyennes vallées du Logone, du Chari et de leur interfluve. Vers l'actuel pays sara arrivèrent peu à peu des populations venues par l'est et l'ouest.

A l'approche du Bahr Salamat, certains se fixèrent autour de Niellim, Tounia, et arrivèrent peu à peu dans la plaine du Mandoul. D'autres se déplacèrent le long de la vallée du Logone et se dirigèrent plus au sud.

A l'est et à l'ouest, les nouveaux venus s'installèrent dans des régions où vivaient déjà des populations sur lesquelles nous ne savons que très peu de choses. Parfois ils les poussèrent à se déplacer, tels les Mboum qui, de la plaine de la Pendé, partirent dans l'Adamawa d'où ils approvisionnèrent en fer les groupes sara de l'ouest. Ou bien les nouveaux arrivants apprirent à vivre avec les anciens habitants, chacun apportant à l'autre de nouvelles habitudes et conceptions. La tradition rapporte que les anciens Télé montrèrent aux Ngama comment produire et travailler le fer. Ces mouvements vont se prolonger jusqu'au XVIIIème siècle. Bien que très proches par la langue, les croyances et l'organisation, les Sara de l'ouest et ceux de l'est ont conservé des divergences. En 1902, A. CHEVALIER (p. 275), et en 1911 le duc de MECKLENBURG (p. 42) le soulignaient déjà.

Une autre grande phase de l'histoire du pays sara se situe au XIXème siècle : les royaumes voisins - Bournou, Foulbé, et surtout Baguirmi - recherchent activement des esclaves en direction du sud. Des populations vont à nouveau bouger et

certaines s'implanter dans l'aire sara.

Au sein même des Sara, des mouvements se produisirent à diverses époques, souvent dus à un petit groupe à la recherche de meilleures terres à cultiver, ou à la suite de querelles de familles, modifiant ainsi la carte de répartition des populations. A la grande époque des razzias, l'éparpillement des habitants des villages rendait plus difficile la prise éventuelle de captifs.

D'ouest en est, les actuels groupes sara se répartissent ainsi : Ngambay, Lakka, Kaba, Mouroum, Goulay, Doba, Mbay, Gor, Madjingay, Nar, Ngama, Sara Kaba. Leur référence à un créateur commun et à des mythes semblables, leurs langues, l'organisation de leurs sociétés font que ces groupes sont tous apparentés.

Le dieu suprême, appelé Nuba à l'est, Luba au centre, Sou à l'ouest, intervient par l'intermédiaire de génies qui ont des fonctions spécialisées. A l'est les esprits de la nature dépendent directement de Noubu. Les hommes qui ont besoin de maîtriser cette nature pour s'installer doivent avoir l'accord des esprits des lieux et chercher une alliance avec eux. Tout l'équilibre de la société sara va reposer sur cet accord entre génies et hommes par le biais de rituels appropriés.

L'accord passé entre le fondateur d'un lieu habité et les génies doit être maintenu par ses descendants, et surtout par ceux qui sont chargés du bon ordre de la nature. Ainsi, d'une génération à l'autre, les rituels se perpétuent pour que le groupe soit toujours en bons termes avec les esprits.

Il est possible qu'à l'origine, les Sara aient été des chasseurs et, quand on interroge les anciens sur la fondation d'un village, on reçoit la réponse suivante : un chasseur, s'éloignant de son village à la recherche de gibier, découvre un lieu qui lui semble propice à une nouvelle installation. Il y fait venir sa famille et ses amis. En fait, nous voyons surtout les Sara vivre de l'agriculture et se regrouper en villages. La répartition de l'habitat et des terres cultivées n'a pas

toujours été la même, du moins depuis un siècle : MAGNANT (1981) a montré que le tissu de l'habitat était très lâche avant l'implantation de l'Etat, les concessions jouxtant les terres à cultiver. Au XXème siècle, l'administration centrale fit se regrouper les habitants le long des pistes afin de mieux contrôler la population.

Le village rassemble un ou plusieurs lignages. Les hommes les plus âgés de chaque lignage forment le conseil, chargé de la bonne marche de la communauté.

Chaque lignage est placé sous la direction des plus anciens qui établissent le lien entre les vivants et les morts. L'ensemble des habitations de la famille forme le ta-bé ou quartier. Le chef du ta-bé veille à la bonne marche matérielle et morale du groupe. Le conseil du village répartit la terre entre les lignages selon leurs besoins propres.

L'étude historique de la société sera telle que nous pouvons la reconstituer fait état d'un rappel constant de l'ancêtre fondateur et des parentés avec les groupes situés plus au nord.

A l'origine de l'implantation d'une famille, on trouve un homme qui effectue les rites de soumission aux génies locaux et qui leur demande s'ils acceptent cette installation. Ce prêtre fondateur porte le nom de mbag ou mbang dans le royaume baguirmien. Le mbang est lié à la conception cosmogonique des Baguirmiens : astres, arbres, animaux, hommes y ont une place (PAQUES 1967), et le prêtre-roi doit veiller au bon ordre de la société humaine. Dala Birni, le fondateur du royaume, partit du Yémen avec une enclume, des instruments de musique et trois sagaies. Ses descendants se disent chasseurs et forgerons. Le souvenir de cette qualité de forgeron se retrouve dans les cérémonies d'intronisation du nouveau mbang.

Les groupes sara de l'est dénomment leur chef mbang. Ces chefs disposent de regalia tels que lances, tambours, couteaux de jet. De plus, certains détiennent des objets sacrés ayant appartenu aux anciens chefs locaux dépossédés de leurs

terres. A Bédaya, les insignes de ces anciens chefs locaux étaient des anneaux de cheville en cuivre rouge. Ainsi se renforçait le pouvoir magique du nouvel arrivant. Avant tout, les prêtres de la terre imposèrent leurs propres objets sacrés aux populations déjà en place.

## METAL ET MONNAIE

Le travail du métal - celui du fer surtout - tient une grande place dans la vie de ces groupes largement issus des grands bouleversements vécus au XVIème siècle par le Soudan central. En pays sara, les forgerons ont des attributions qui dépassent le simple savoir technique.

En Afrique centrale, les monnaies en métal forgé ont joué un rôle important pendant plusieurs siècles. Elles ont varié de forme et de fonction selon les régions et les époques.

Chez les Ngama, les Nar et les Madjingay, la principale monnaie était, jusqu'au début du XXème siècle, le kemb (Ngama), ou kul (Madjingay), sorte de couteau de jet à deux branches. Dans le reste de l'Afrique centrale, et notamment dans la zone du Moyen-Zaïre, ce type d'objet est souvent entré dans les échanges. Cette forme précise n'existe qu'en pays sara.

La forme en barre mince plus ou moins allongée est fréquente au centre et à l'ouest du pays sara (Ngambay, Laka), mais d'autres populations l'ont utilisée, par exemple plus au nord, le long du Moyen-Logone, les Mousgoum et les Kim. Il a aussi existé des fers assez grands, en forme de houe, comme chez les Mbay et dans bien d'autres populations. Par contre, tant à l'est qu'à l'ouest du monde sara, a été utilisée une forme en croissant très mince, rappelant l'aspect d'outils aratoires (QUIGGIN 1963, p. 95-96). Ces minces croissants de fer ont eu un rôle monétaire au-delà du monde sara : plus au nord, le Major DENHAM (1831) et J.-P. LEBEUF (1970) en signalent chez les Kotoko ; Cl. PAIRAULT (1966) en mentionne plus à l'est dans la région du lac Iro.

J.-P. LEBEUF (1970, p. 77) décrit l'existence d'une forme de croissant entrant dans les échanges, mais en terre cuite, chez les Mahaya du Cameroun.

La période d'utilisation de ces formes en métal a largement varié à travers le temps et l'espace. Dans la région du lac Iro, où là aussi l'occupation humaine est fortement tribulaire des mouvements des populations du Soudan central, la tradition orale se souvient qu'on utilisa de larges fers de houe, puis des sortes de fers de lance à long manche à douille, adoptés sans doute vers le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, puis ces formes de croissant (Cl. PAIRAULT 1966, p. 166-167). La forme en fer de lance aurait été empruntée aux voisins fanian venus s'implanter non loin du lac Iro.

En 1855, EYSCURAC de LAUTURE parle de monnaies du Soudan central et écrit (p. 234) :

"Dans le Baguermi, on se sert de ces bandes minces d'étoffe [...] on se servait surtout auparavant de petites plaques de fer enfilées par paquets ; des plaques de métal rappelant involontairement l'as rudis de Numa Pompilius."

Et plus loin (p. 235) :

"Les tob longs et larges de Dongolah sont employés comme monnaies au Waday et dans le Darfour ; enfin, les haches en fer de bêche passent dans le Kordofan."

Dans la région du Tchad central, les objets en métal furent souvent remplacés par des rouleaux d'étroites bandes de coton, et parfois les deux modes de paiement ont coexisté. Le Major DENHAM (1831, vol. III, p. 23), au cours de sa visite du pays kotoko, remarque qu'à Logone les Shonaa paient surtout en étoffes mais :

"... they have also a metal currency [...], the first I have seen in Negro-land: it consists in the shape of the tip with which they shoe race-horses ; they are made into parcels of 10 to 12 according to the weight, and 30 parcels are equal to a dollar."

## ROLE DES INSTRUMENTS MONETAIRES

Au cours d'un voyage qu'il effectua de 1906 à 1908, HOTTOT signale que les objets en forme de croissant, ou sakanian qu'il avait obtenus chez les Sara Kaba Jinge étaient "distribués au cours des funérailles d'un homme du village de Guelebom dans le Salamat", et il nous en communique la valeur :

un esclave mâle	=	30	sakanian
un esclave femelle	=	50	-
une poule	=	2	-
un chien	=	30	-
une petite épée	=	2	-
une grande épée	=	3	-

Nous voyons ainsi des paléomonnaies métalliques entrer dans des transactions marchandes et socioreligieuses au tout début de ce siècle, avant que la colonisation ne soit réellement implantée et que le franc n'ait été imposé. Un exemplaire de ces objets fut déposé à Londres au Mankind Museum et un autre à Oxford au Pitt Rivers Museum.

En 1911, à un moment où la colonisation tente d'introduire la notion d'Etat et une monnaie unique, le duc de MECKLENBURG observe les Kabba et signale qu'à Laï et dans la région :

"The taxes are still paid everywhere in the form of iron knives of various shapes, two of which are reckoned as being equivalent to 50 centimes. The interior of warehouses containing 10 000 francs worth of their knives can readily be imagined and their desire to introduce a coinage is not unreasonable." (p. 102-103)

Les responsables de village que nous avons interrogés nous donnent des informations difficilement datables, peu aisées à recouper avec les trop rares généalogies déjà recueillies. Sans doute ne faut-il pas espérer remonter à plus de deux ou trois générations, soit à la fin du XIXème siècle. Les informations obtenues confirment et complètent la notice du Mankind Museum et du Pitt Rivers Museum. Elles nous apportent des indications venant de l'intérieur sur le fonctionnement de la société et sur les objets qui en sont les supports.

Sakania

L. = 11 cm



(Cliché Musée de l'Homme)

Nous apprenons ainsi qu'il a existé différentes sortes de monnaies : tabac en feuilles tressées ou roulées en boule, perles, et surtout objets en fer plus ou moins travaillés. Par région, les valeurs qu'on nous a indiquées se réfèrent à un seul de ces objets en fer forgé, d'abord par rapport à la dot, puis par rapport au prix d'achat des denrées, souvent en ordre décroissant ; on n'a jamais fait allusion à un prix de vente. Ce n'est qu'ensuite qu'on parle des équivalences possibles d'un objet-monnaie à l'autre.

Au cours de l'enquête, il s'est avéré que, outre les marchandises, diverses prestations à caractère social, judiciaire ou religieux, toujours propres au groupe sara, se payaient ainsi en monnaies traditionnelles. Ces dernières prestations ne peuvent être payées qu'en certaines monnaies métalliques.

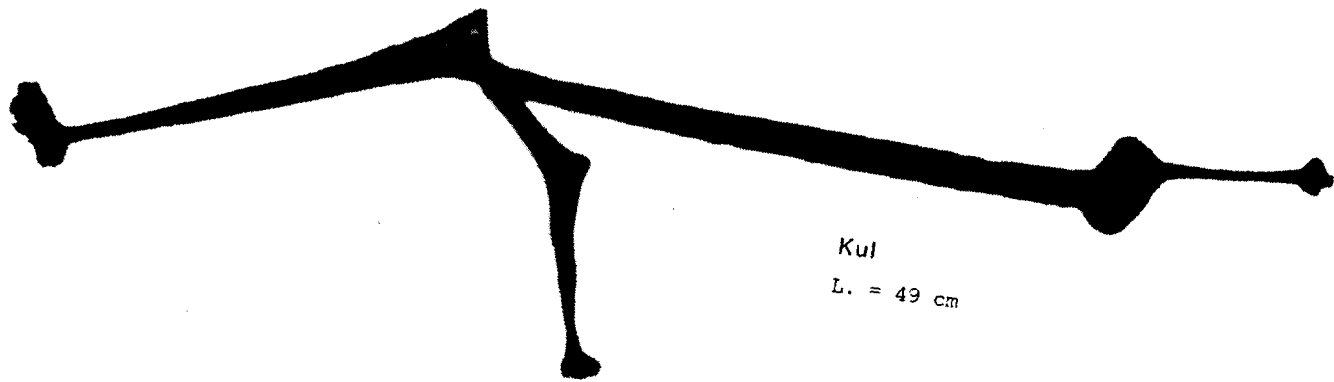
Par contre, dans les opérations d'échange qui se réalisent entre des personnes étrangères au groupe sara et des Sara, ces objets ne sont qu'exceptionnellement acceptés : les marchands réclament des esclaves, de l'ivoire, des cabris et du mil en échange de chevaux, vêtements et perles.

Un examen plus approfondi des diverses paléomonnaies, de leurs circuits et de leurs valeurs montre à la fois des similitudes de fonctionnement, des différences de forme d'un groupe à sara à l'autre, et des particularismes.

## QUI LES FABRIQUE

Ces monnaies sont faites en fer local obtenu à partir d'un minerai qui ne se trouve pas partout. Des fondeurs étaient installés dans les régions riches en minerai et le retiraient du sol, le concassaient, le faisaient fondre dans des hauts fourneaux et vendaient le métal obtenu. Celui-ci était ensuite travaillé par des forgerons plus que par les fondeurs. La loupe de métal était partagée en lingots. Ceux-ci étaient vendus soit à des forgerons, soit à tout autre acheteur qui pouvait en avoir besoin. Ainsi le métal se trouvait-il souvent forgé loin de son lieu de production.





Kul  
L. = 49 cm

(Cliché Musée de l'Homme)

Cette activité a connu un sérieux déclin au lendemain de la première guerre mondiale et s'est peu à peu éteinte. Le travail de la forge se poursuit, mais sur un métal de récupération qui ne répond plus aux exigences traditionnelles. Le façonnage des monnaies s'est interrompu.

Ces modifications sont allées de pair avec l'évolution de la société et l'apparition de structures étatiques. La monnaie d'Etat a remplacé la monnaies traditionnelle, qui a été interdite par décret, aux alentours de l'indépendance.

Les forgerons reconvertis souvent en artisans, conservent un certain prestige hérité de leur rôle passé. D'un groupe à l'autre, bien sûr, des variantes apparaissent. Nous examinerons la situation de ceux du nord-est. Dans cette région, la charge est rarement héréditaire ; il suffit de devenir apprenti pour acquérir peu à peu le métier, et d'absorber certains "médicaments" qui assurent un bon savoir-faire et une protection efficace. La charge de responsable d'une forge est placée sous le contrôle des anciens du village qui veillent à la bonne marche de toute chose ; à la mort du forgeron, c'est ce conseil qui lui désigne un successeur. Ce dernier peut très bien ne pas être le fils du défunt.

Cette fonction dépasse largement le simple savoir-faire et est directement liée à l'organisation profonde des Sara. L'origine de l'histoire de la forge est mal connue, mais il est vraisemblable que les Sara l'aient reçue, du moins pour ceux de l'est, des habitants déjà en place.

Le maître de la forge est seul habilité à forger la monnaie principale de sa propre société : kemb des Ngema ou kul des Madjingay. Ses apprentis peuvent en forger le corps et chacun des bras, mais lui seul les assemble.

Il n'existe pas d'interdits semblables dans le cas des lingots ou des minces barres de fer qui n'entrent pas comme garants des gros paiements, telles les compensations matrimoniales, et encore moins dans la fabrication d'armes ou d'outils.

La forge est un lieu particulier dans le village : c'est là que vient se réfugier l'enfant maltraité par son père, et aussi l'assassin, du moins pendant la durée des funérailles de sa victime. Pour en sortir, il lui faudra verser au propriétaire de la forge une compensation proportionnelle à la faute et, dans les cas graves, c'est en paléomonnaie que l'on paie. Les biens du criminel reviendront, à sa mort, au forgeron. C'est aussi le forgeron qui purifie ceux qui ont touché le corps d'une personne décédée de mort violente.

En contrepartie de son travail et de ses fonctions, il est payé en métal, paléomonnaies, vivres, bétail ou journées de travail, ce qui finit par le dispenser d'aller travailler son champ, sans lui conférer une place à part dans la société. Sa plus grande aisance n'en a jamais fait pour autant un chef particulier au sein du village. Le conseil des anciens est maître de sa nomination et juge de la qualité de son travail.

## QUI LES UTILISE

Cette question est liée à celle de savoir qui les détient. Le forgeron façonne des paléomonnaies plus à la demande d'un groupe que d'un individu ; un homme peut en réclamer quelques-unes pour se procurer un bien précis ou remplir tel devoir auprès des génies et des ancêtres, mais c'est plutôt le groupe familial qui est demandeur en contrepartie de métal brut, de mil, de cabris de préférence.

La famille cherche à accumuler des paléomonnaies forgées pour régler les grosses dépenses du groupe. C'est le chef du lignage qui les accumule en un lieu connu de lui seul ; il les garde le plus souvent enterrées dans une fosse protégée par de la paille de mil et du charbon de bois. Il les utilise principalement quand l'avenir familial est en jeu, pour régler les compensations matrimoniales qui nécessitent à peu près 150 à 200 kul, afin de marier les hommes de la famille et assurer la descendance du groupe, pour se procurer les vivres indispensables en cas de famine quand les réserves sont épuisées, pour

racheter un des membres du groupe fait prisonnier lors d'une razzia, ou bien pour acheter des chevaux ou des captifs. Ces derniers pouvaient être utilisés comme main-d'oeuvre ou revendus ; les chevaux, en dehors de leur rôle de prestige, étaient utiles pour aller razzier les régions plus au sud.

Dans ces opérations, des quantités importantes de paléomonnaies entraient en jeu ; on les liait entre elles par paquets, généralement de dix, et on les transportait sur la tête dans un panier ou une peau.

Même dans ces opérations coûteuses, divers jeux d'échange étaient possibles : achat de grosses quantités de mil contre des cabris ou des prisonniers, de chevaux contre des prisonniers, mais dans le règlement des mariages les monnaies en fer forgé étaient indispensables, servant de garants dans l'échange de la femme d'une famille à l'autre.

La présence de la monnaie en métal forgé est indispensable dans d'autres opérations mettant en jeu tout ou partie de la communauté familiale : lors d'une alliance, d'un décès. A la mort de son épouse, le mari doit faire remettre à sa belle-famille un certain nombre de kul ; ces derniers lui sont remis par ses propres parents venus participer aux cérémonies d'enterrement. C'est vraisemblablement à ce genre de cérémonie que HOTTOT avait assisté au début du siècle.

Lors d'une naissance gémellaire, les parents des nouveau-nés doivent offrir aux génies un ou deux kul pour attirer leur protection. De même, la femme stérile ira porter un kul à ses parents pour qu'ils lèvent la malédiction qui la frappe. En fait, il est rare que ce soit une femme qui manipule les kul.

De nos jours, c'est à cela que servent les kul chez les Madjingay et les Ngama. Le nombre exigé a diminué, mais ils sont encore indispensables. Quelquefois, on touche un kul avec des francs et cet argent joue alors le rôle des monnaies anciennes. Il reste nécessaire dans le culte des génies, et quand quelqu'un leur réclame sa guérison, il doit leur en donner au moins un fragment.

Autrefois, le métal étant rare, les paléomonnaies servaient de réserve métallique, surtout au sein des groupes qui n'avaient pas de minerai, et on les transformait en ce qui manquait : houes, lances. Dans les autres groupes, leur réemploi est moins évident, le problème du métal étant moins aigu. Chez les Ngama, les kemb ne pouvaient être transformés qu'en tambours pour la danse manglo.

De toute façon, quand on manquait de fer, on transformait d'abord ce qui n'était pas la monnaie forgée la plus considérée.

Nos informateurs nous donnent toujours le prix des monnaies forgées par rapport à des denrées consommables : mil, volaille, cabris. Or, ces monnaies sont rarement transportées au marché où elles entrent plus comme monnaie de compte et de référence que comme objet de transaction réelle. Les achats les plus coûteux se font non pas au marché, où l'on se contente de se procurer des vivres et des produits d'artisanat, mais dans le cadre de la concession. Le marché est souvent un phénomène récent, chaque groupe produisant de quoi répondre à ses besoins.

A leur arrivée, les commerçants étrangers allaient rendre visite au chef du village puis opéraient leurs transactions auprès des responsables des familles. Le marché fonctionnait à une autre échelle, plus par échanges de gré à gré que par l'intermédiaire d'un objet aux fonctions particulières.

D'un groupe sara à l'autre, les paléomonnaies circulent, ne serait-ce que lors de l'échange de femmes ou pour la réalisation de gros achats. Il est bon de régler la dot de sa belle-fille dans la monnaie appréciée par la famille de cette dernière. On peut s'en procurer auprès de forgerons en échange de ses propres réserves de métal et de vivres par exemple ; à moins que le mariage de l'une de ses propres filles ne permette pas d'obtenir le stock nécessaire.

On remarque que les paléomonnaies forgées servant de garantie monétaire à travers le monde sara offrent une gamme de

formes limitées : aspect de couteau de jet, de croissant, de barre, de houe, principalement au début du siècle. Leurs dimensions, leur poids sont très proches, sans que le travail de fabrication soit soigné, seule la forme générale compte. Chacune réclame un temps de fabrication très court. Leur minuer, la rapidité avec laquelle elles sont exécutées les rendent impropres à tout autre usage fonctionnel. L'investissement en temps de travail n'entre pas ici en ligne de compte.

Le règlement de l'impôt dû au chef de village ne peut pas être effectué en paléomonnaies forgées. Elle ne font qu'exceptionnellement partie des tributs, par exemple quand un propriétaire détient un bien foncier qui échappe à l'organisation communautaire, comme c'est le cas pour les marigots. Chez les Ngambay, ces propriétaires doivent effectuer un paiement en mbal chaque année au chef du village. Par contre, la terre est répartie au niveau du village entre les familles selon leurs besoins et les taxes que chacun doit verser en vivres.

## CONCLUSION

Lorsque les commerçants étrangers qui fournissaient des produits de luxe tels que perles, vêtements, chevaux, acceptaient en échange des paléomonnaies plutôt que des captifs, de l'ivoire, des cabris ou du mil, c'était soit en vue de les utiliser pour leurs transactions avec des groupes voisins, soit pour leur masse métallique proprement dite.

Dans les échanges avec les voisins proches, les Sara utilisent surtout les vivres. Les Ngambay, pour se procurer du métal chez les Mboum vivant plus à l'ouest, apportaient du mil et des cabris.

Dans la région de Palla, les habitants échangeaient du fer contre du poisson. En 1911, le duc de MECKLENBURG écrivait (p. 107) que les habitants de la région venaient acheter du minerai aux Laka

" ... who own a rich iron mine in Palla [...]. A fish as thick as one's arm is considered equivalent to two handfuls of iron ; this is converted by the blacksmiths into axes and knives, and also serves as a means of payment. Two axes are paid for one fowl, and three fowls are worth two knives."

Les paléomonnaies métalliques forgées entrent avant tout dans les circuits d'échange intérieur au groupe sara et notamment dans les opérations à caractère plus social qu'économique, se référant toujours à l'équilibre du groupe placé sous la direction du conseil des anciens. Dans ce contexte, ces intermédiaires coûteux représentent un certain luxe et un réel pouvoir, essentiellement par référence à leur matière première, le temps du forgeron ne semblant pas entrer en ligne de compte ; ceux qui étaient autorisés à fabriquer ou à thésauriser des monnaies n'en ont pas tiré partie pour créer de nouvelles formes de pouvoir politique.

N'étant pas des monnaies divisionnaires, elles n'ont pu être d'un usage très pratique sur les marchés villageois, et les multiples qu'on leur connaît désignent toujours des masses métalliques conséquentes. Dans les règlements importants, on les transportait, attachées par paquets, dans des paniers ou des peaux portés sur la tête. Elle ont servi de monnaie de référence à travers des sociétés aux structures voisines sans se référer à un jeu de marché contrôlé par tel ou tel comme cela fut le cas plus tard au nord dans le sultanat du Logone où, en 1831, circulait une monnaie de fer en forme de croissant. Le sultan contrôlait de près les prix des principales monnaies :

"The money market, however, of Loggun, has its fluctuations: the value of this 'circulating medium' is settled by proclamation, at the commencement of the weekly market, every Wednesday, and speculations are made, by the bulls and bears, according to their belief on its rise or fall." (F. DENHAM, p. 23).

Selon les besoins, le prix de la monnaie croissait ou diminuait, entraînant plus ou moins de remous parmi les populations.

Rien de cela en pays sara où les enquêtes laissent une impression de stabilité des prix, d'autant que les impôts ne pouvaient être payés en monnaie traditionnelle.

L'impression de faible rôle économique est renforcée par le fait que les prix sont donnés seulement pour l'achat, comme

si la vente relevait d'un autre type d'opération. Des équivalences sont prévues, se référant à des quantités de denrées ne pouvant pas toutes entrer dans la gamme complète des paiements, du moins à la fin du XIXème siècle et au début du XXème.

Monnaie métallique, captifs, chevaux, permettent de se procurer ce qui vaut le plus cher, même si seules certaines monnaies forgées sont les garantes des actes les plus fondamentaux.

A partir de 1930, le franc est imposé par le biais de l'impôt dû à l'Etat tchadien. Chacune des paléomonnaies est évaluée à une faible somme - quelques francs - et les cours ne monteront pas avec le temps. L'arrêt de la production métallique traditionnelle et l'implantation de structures étatiques sont responsables de la perte de valeur économique et sociale de la paléomonnaie métallique. L'usage à caractère social subsiste encore un peu, mais on y recourt de moins en moins, le franc ayant largement concurrencé le système précédent, surtout au niveau des compensations matrimoniales, faisant valoir plus une forme de richesse qu'une qualité de liens compensatoires entre deux groupes.

Contrairement à ce qui s'est passé dans de nombreuses régions voisines, où cauris, coton, et surtout bétail ont joué un grand rôle dans les échanges, c'est le fer qui a été préféré dans le circuit monétaire au sud du lac Tchad, le long du Chari et du Logone. Si F. DENHAM en signale en pays kotoko en 1831, les habitants des régions plus au sud s'en souviennent encore : les Kim conservent toujours quelques barres ou lombas. Les formes monétaires, selon le type de société, ont joué dans des jeux d'échange variés et se sont retrouvées dans des opérations autres que commerciales. Dans les sociétés traditionnelles sans Etat, leur circuit de distribution est souvent restreint. Elles sont l'un des garants de la cohésion du groupe.



## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADLER A. - 1965 - "Rapport sur une mission en pays mbaï (Sud du Tchad), juillet 1963 - février 1964) - *Cahiers d'Etudes Africaines* 18 - pp.341-347.
- CHEVALIER A. - 1908 - *L'Afrique Centrale Française. Mission Chari - Lac Tchad, 1902-1904* - Paris : A. Challamel - 776 p.
- EYSCURAC de LAUTURE P.H.S. (de) - 1855 - "Mémoire sur le Soudan. Le Caire 1855" - *Bulletin de la Société de Géographie*, août-septembre 1855, 4ème sér., t.X - pp.89-186, 209-238.
- DENHAM F.R.S., Capt. CLAPPERTON, Dr OUDNEY - 1831 - *Travels and discoveries in Africa* - Londres : J. MURRAY - vol. 3, 259 p.
- FOURNIER M. - 1972 - "Les Sara en présence de Yo (rites funéraires à Bédaya, Tchad)", Doc. 1 - Fort Archambault : Groupe de recherche de la Mission catholique - 76 p. ronéo.
- KOGONGAR G.J. - 1975 - *Introduction à la vie et à l'histoire précoloniale des populations sara du Tchad* - Doctorat de 3ème cycle - 275 p.
- LEBEUF J.-P. - 1970 - "Monnaies archaïques africaines de terre cuite" - *Cahiers Vilfredo Pareto* n°21 - pp.67-91.
- LEBEUF A.M. - 1967 - "Boum Masséniá, capitale de l'ancien royaume du Baguirmi" - *Bull. de la Société des Africanistes* 37 - pp.215-244.
- MAGNANT J.-P. - "Quelques grands types de systèmes fonciers traditionnels au Tchad" - *Cahiers d'Outre-Mer* n°122 (avril-juin) - pp.171-201.
- "Terre de lignage et Etat chez les populations dites "sara" du sud du Tchad (XIXe-XXe siècles)" - *Revue française d'histoire outre-mer* t. LXVIII, n°250-3 - pp.394-426.
- MECKLENBURG A.F. de - 1913 - *From the Congo to the Niger and the Nile : An account of the German Central African expedition of 1910-1911* - Londres : Duckworth - 2 vol., 241 + 285 p.
- PAIRAULT Cl. - 1966 - *Boum le Grand, village d'Iro* - Paris : Institut d'Ethnologie - 470 p.
- PÂQUES V. - 1967 - "Origine et caractère du pouvoir royal au Baguirmi" - *Bull. Soc. des Africanistes* 37 - pp.183-214.
- QUIGGIN A.H. - 1963 - *A survey of primitive money* - Methuen & Cie - 344 p.
- RIVALLAIN J. - 19 - "Contribution à l'étude des groupes sara, sud du Tchad. Implantation des populations, importance des échanges à valeur monétaire à partir des masses métalliques et d'objets en métal : Un exemple, le kul" - *Ann. Univ. Abidjan, sér. I, Histoire*, t.IX - pp.23-51.

RIVALLAIN J. - 1985 - "Monnaies traditionnelles du pays sara, sud du Tchad : Historique, rôle et extension" - *Cahier, Monnaie et Financement* n°15 (juin 1985) - pp.143-169.

ROBERTS A.F. - 1972 (?) - "Notes on the use of iron currency among the Laka of South Westernmost Chad (Rapport préliminaire)" - 11 p. dact.

## SYSTEMES AGRAIRES ET HISTOIRE DANS LES MONTS MANDARA

Antoinette HALLAIRE


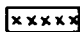


O R S T O M

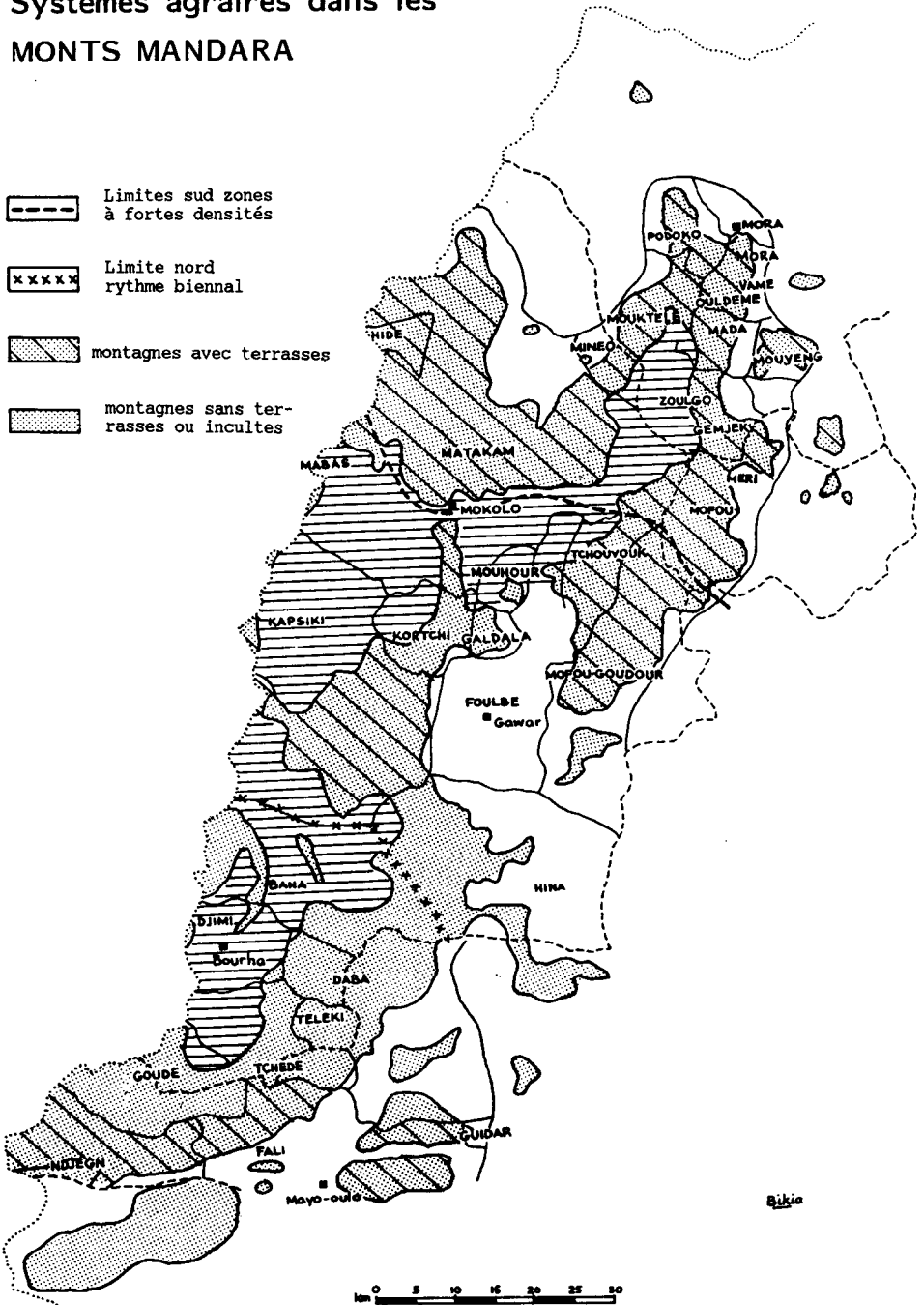
Le système agraire, tel que l'étudient les géographes, est une combinaison englobant le système agricole (plantes cultivées, bétail, techniques utilisées), le dispositif agraire (organisation de l'espace au niveau du terroir villageois par rapport à l'habitation et au milieu naturel), et le système d'exploitation (répartition de l'espace entre exploitants et groupes sociaux). Ces trois composantes sont liées aux caractéristiques du milieu physique et aux densités. Mais elles dépendent également des choix des hommes, de leurs institutions, de leur organisation sociale, renvoyant ainsi à des faits de civilisation.

Les systèmes agraires sont étudiés dans une perspective dynamique. Tous ont subi, en Afrique, d'importants changements au cours de ces dernières décennies, dûs en particulier au développement des cultures commerciales. Mais ils ont également évolué au cours des siècles précédents, et certains de leurs aspects actuels sont des témoins permettant de remonter dans le passé, de déceler de vieux clivages ou d'anciens regroupements.

Leur étude peut donc apporter sa contribution à la

# Systemes agraires dans les MONTS MANDARA

-  Limites sud zones à fortes densités
-  Limite nord rythme biennal
-  montagnes avec terrasses
-  montagnes sans terrasses ou incultes



connaissance historique. C'est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de paysanneries authentiques et enracinées depuis longtemps, comme celles des Monts Mandara, au Cameroun.

Parmi les nombreux faits relictuels suggestifs à cet égard, nous en examinerons ici deux qui pourraient être les traces de deux anciennes couches de civilisation, l'une limitée au sud de la région, l'autre englobant l'ensemble de la montagne et beaucoup plus ancienne.

## 1. LE RYTHME ANNEE DES FEMMES / ANNEE DES HOMMES

Les Monts Mandara comptent plus de 400.000 habitants (au recensement de 1976) répartis en une trentaine de groupes ou sous-groupes ethniques. Au nord de Mokolo, où les densités sont fortes, les systèmes agraires sont très semblables les uns aux autres. Ils sont en revanche beaucoup plus variés au sud, chaque groupe ayant son propre système qui le caractérise par rapport à ses voisins au même titre que sa langue ou que son habitat.

Chez les huit ethnies qui occupent la partie la plus méridionale de cet ensemble, on observe la présence d'un rythme biennal : une année est "le temps des femmes", la suivante "le temps des hommes".

Chez trois d'entre elles (les Daba, les Téléki et les Goudé), ce rythme est resté fonctionnel. Il se concrétise par l'alternance régulière, sur les champs de brousse, du haricot, plante féminine, une année, et du sorgho, plante masculine, l'année suivante. Il retentit en outre dans d'autres domaines. Ainsi, des fêtes plus importantes sont célébrées tous les deux ans, après la récolte du sorgho, les locations ou prêts de champs sont consentis pour deux années consécutives, la durée d'un cycle.

Les cinq autres groupes ethniques du secteur : Bana, Djimi, Tchédé, Fali et Ndjegn, ne pratiquent pas la rotation

haricot/sorgho, mais ont, comme les précédents, la notion d'un rythme femmes/hommes. Certains donnent plus d'importance aux plantes féminines (haricot, voandzou, souchet) une année sur deux; pour d'autres, on sème de la même façon, mais les cultures féminines rendraient mieux l'année des femmes. Plusieurs célèbrent certaines fêtes seulement l'année des hommes.

Un autre caractère commun à ces populations est l'utilisation à des fins religieuses, d'une plante de la famille des cucurbitacées, appelée cekelje en fulfuldé, cultivée dans les champs de sorgho proches des habitations. L'huile que l'on extrait de sa graine sert à la préparation des viandes ou de la bière de mil offertes en sacrifice.

Le rythme biennal et le rôle rituel du cekelje sont présents simultanément chez les huit groupes en question, et sont absents chez ceux du nord. Les deux faits semblent liés entre eux. Ainsi les Daba, qui cultivent le cekelje seulement l'année des femmes, s'y réfèrent pour désigner les deux temps du cycle : année du cekelje, année suivant le cekelje ("treteta, trebeteta"). On observe d'autre part une coïncidence dans les dates; pour tous, le temps des femmes se situe au même moment (les années impaires du calendrier grégorien), à l'exception des Ndjegn qui ont un rythme inverse.

Il semble donc que l'on soit en présence, dans ce secteur, d'une ancienne aire culturelle commune, sous-jacente à la diversité ethnique actuelle, et dont l'extension vers le sud et vers l'ouest resterait à préciser. Peut-être a-t-elle pour origine un afflux de migrants venus des plaines du sud, et appartenant au vieux fond fali dont L. LESTRINGANT dans son ouvrage *Les pays de Guider au Cameroun : Essai d'Histoire régionale*, suggère l'existence.

## 2. LA TECHNIQUE DE LA TERRASSE

Un autre clivage, indépendant du précédent, est celui qui oppose les montagnards avec terrasses aux montagnards sans terrasses. Les premiers construisent des murets en pierres bien appareillées, qui soutiennent des banquettes horizontales. Les seconds se contentent de disposer les pierres retirées de leurs champs en alignements perpendiculaires à la ligne de pente.

L'origine de la mise en terrasse prête à discussion. On la relie souvent aux fortes densités : elle se serait imposée, à un moment donné, aux montagnards devenus très nombreux et contraints de passer à un système agricole plus intensif.

Mais cette hypothèse cadre mal avec les observations faites dans les Monts Mandara. C'est seulement au nord de Mokolo que les densités sont très élevées. Or si l'on trouve effectivement des terrasses chez tous les montagnards du nord, on en rencontre également, au moins dans les aires villageoises, chez des groupes habitant au sud de Mokolo dans des zones de densités moyennes ou faibles : Kapsiki, Ndjegn, Fali du massif de Bossoum. Des ethnies se côtoient, dans des milieux physiques et des conditions de peuplement analogues, comme les Kapsiki et les Kortchi, les Ndjegn et les Goudé, dont les unes en font et les autres l'ignorent.

Par ailleurs, les récits d'origine font fréquemment allusion à la mise en terrasse (marque de la prise de possession) entreprise par les fondateurs, avant qu'une pression démographique quelconque ait pu intervenir.

La terrasse, dans les Monts Mandara, nous paraît donc être plutôt un fait de civilisation. Elle serait non pas conséquence, mais cause des fortes densités, sa présence autorisant de grosses accumulations humaines.

Si tel est bien le cas, elle pourrait être l'héritage d'une ancienne couche de peuplement autochtone dont les tra-

ditions orales font souvent état. Parmi les immigrants qui, au cours des siècles derniers, vinrent des plaines voisines ou lointaines pour peupler la montagne, les uns, les plus nombreux, auraient trouvé des vestiges de terrasses ou des autochtones travaillant sur terrasses et adoptèrent la technique, tandis que les autres, s'installant sur des massifs inoccupés, l'ignorèrent.

La terrasse nous renverrait donc à une ancienne civilisation montagnarde qui aurait recouvert les Monts Mandara au début de ce millénaire, et qui aurait légué en outre d'autres caractères spécifiques de la région, tels que l'appropriation privée du sol (liée à la terrasse), la sacralisation des sommets, les hiérarchies altitudinales.

Le rythme biennal femmes/hommes correspondrait pour sa part à un recouvrement venu postérieurement, et limité à la partie méridionale des Monts Mandara.

Ces réflexions ne sont que des hypothèses qui demanderaient à être confrontées aux apports de la linguistique, de l'ethnologie, de la sociologie, et à être replacées dans un cadre régional plus global.



LES INITIATIONS MASCULINES  
A L'EST DE L'ADAMAWA :  
AIRES D'EXTENSION ET PROBLEMES DE DIFFUSION

Yves MOÑINO

Laboratoire de Langues et Civilisations  
à Tradition Orale (LACITO) - C.N.R.S.

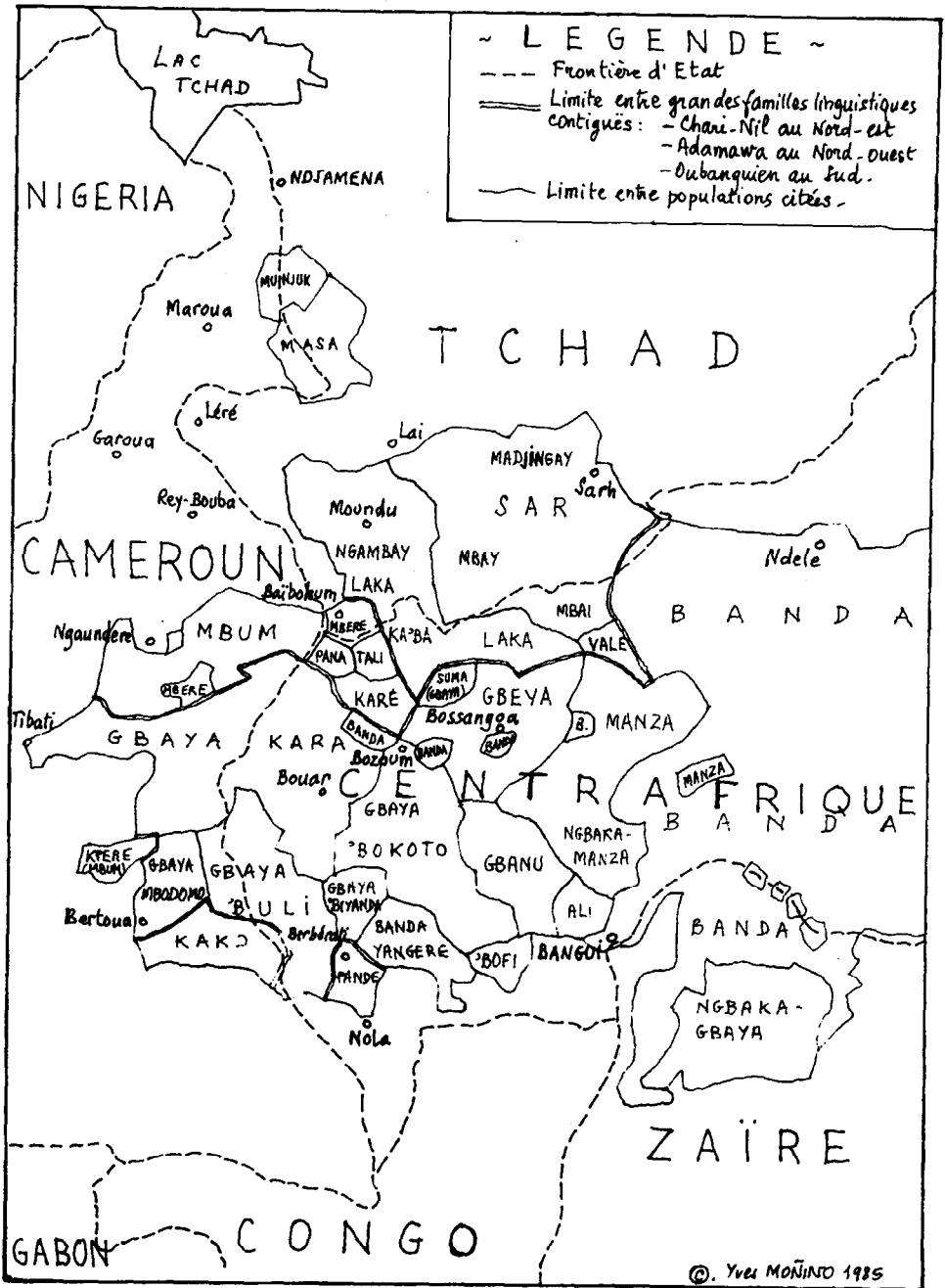
On s'intéressera ici principalement aux initiations de trois ensembles de populations habitant l'ouest centrafricain, le sud-ouest tchadien et le centre-est camerounais. Très différents sur les plans ethnique, social et linguistique, ces ensembles ont pourtant bien des traits communs témoignant d'échanges anciens et durables, qui évoquent un vaste complexe de communautés interdépendantes. Il s'agit :

- des différents groupes gbaya des savanes boisées de R.C.A. et du Cameroun, parlant plusieurs variétés d'une langue de la sous-famille linguistique oubanguienne ;

- de certaines des communautés mbum des savanes herbeuses du Cameroun, du Tchad et de R.C.A. : les Mbéré, Pana et Karé, dont la langue est rattachée à la branche adamawa de la famille adamawa-oubanguienne ;

- de groupes dits "Sara" du Tchad : les Laka, Ngambay et Sar, dont les langues appartiennent au groupe soudanais central de la famille Chari-Nil.

On évoquera également les initiations de proches parents

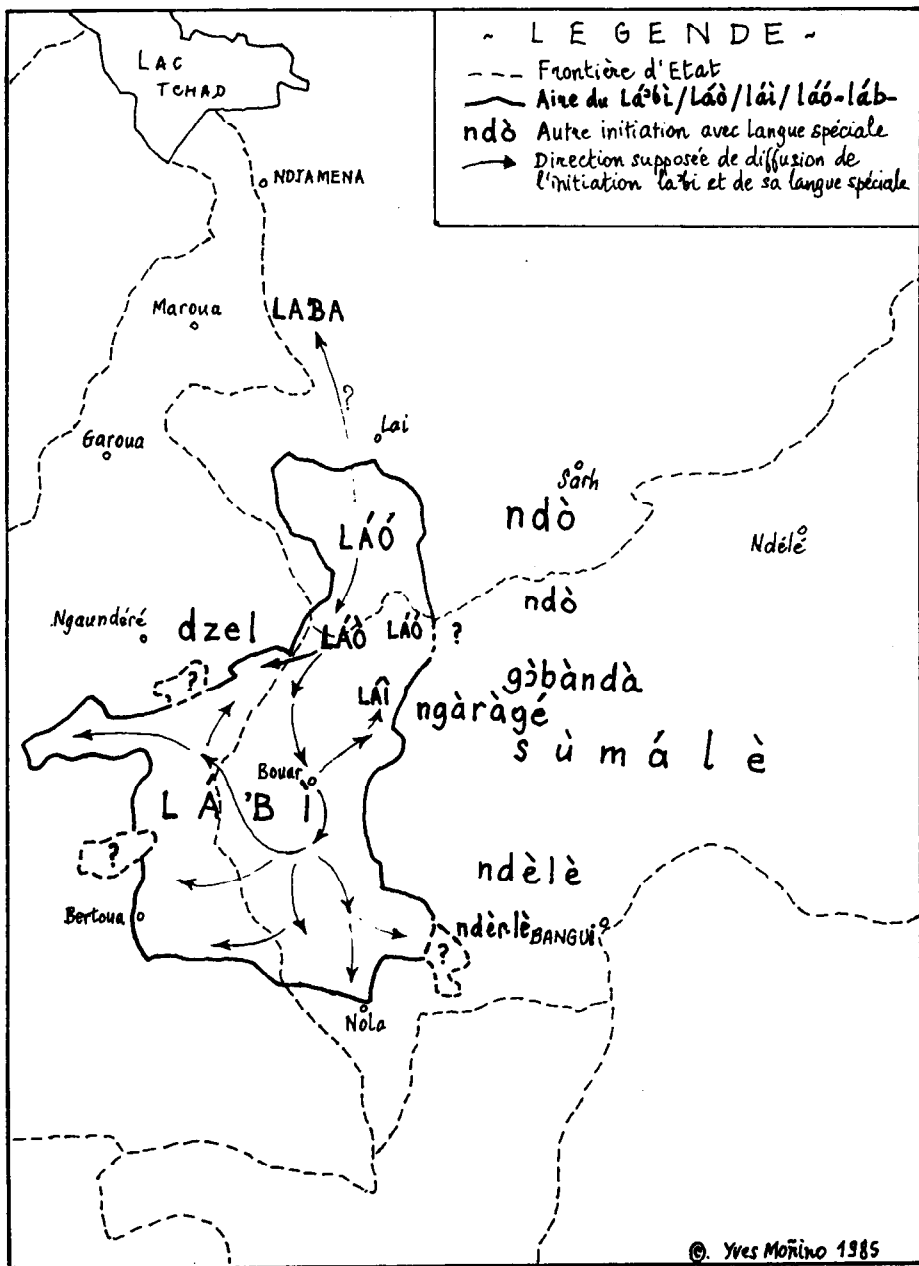


CARTE 1. - Localisation des populations citées

des Gbaya (les Manza, les Gbanu et les 'Bofi de R.C.A.), d'un groupe banda, les Yangéré de R.C.A., également de langue oubanguienne, et de deux populations de langues bantoues, les Kako du Cameroun et les Pandé de R.C.A.

Tous pratiquent l'agriculture et la chasse, mais alors que les "Sara" et les "Mbum" ont élaboré des civilisations agraires caractérisées par la culture du mil, les Gbaya et apparentés avaient une organisation sociale fondée sur la chasse et la cueillette, où le travail de la terre (culture du manioc, des ignames...) était socialement peu investi, bien qu'important au plan des ressources alimentaires. Tous les Gbaya se distinguent également par l'absence de spécialistes permanents institutionnalisés dans les domaines économique, juridique, religieux, guerrier, politique ou médical : pas d'organisation de pouvoir central, forgerons non particularisés, pas de clergé, etc. Plusieurs communautés "mbum" et "sara" étaient en revanche organisées en chefferies centralisées et connaissent une spécialisation institutionnelle dans certains secteurs de la vie sociale : prêtres de la terre, de l'initiation, spécialistes religieux et/ou politiques...

Un des traits communs aux trois ensembles est celui de l'initiation masculine lá'bì, dont la fonction est le passage de l'état d'enfant mâle à celui d'homme, et concerne donc la totalité des garçons de chaque communauté. Le lá'bì se caractérise par une épreuve d'entrée mettant en scène la mort de l'enfant, par une retraite en brousse de durée variable selon les lieux (6 mois à 3 ans), et surtout par l'usage d'une langue spéciale, la langue lá'bì. L'initiation a été magistralement décrite par Pierre VIDAL (1976) chez les Gbáyá-Kàrà. Des vocabulaires lá'bì existent dans PERIQUET (1916) pour les Gbáyá du sud (probablement les 'Biyàndà), Günther TESSMANN (1931) pour les Gbáyá de Bozoum, et VIDAL (1976) pour les Gbáyá de la région de Bouar. Pour une analyse ethnolinguistique de la langue lá'bì des Gbáyá-Kàrà-'Bòddè et des Pànā, cf. MONINO (1977).



CARTE 2. - Aire et diffusion de l'initiation lá'bi

L'aire du lá'bì est la suivante (cf. cartes 1 et 2) :

- sous le nom de lá'bì :

Gbáyá : Yàngélé, Kàkò, Pande

- sous le nom láò ou láì :

"Mbum" : Pànā, Kálí (= Karé), Mberé

- sous le nom de láó ~ láb- :

"Sara" : Làkà, Ngàmbáy, et peut-être Kā'bá.

C. VANDAME signale qu'en ngàmbáy, la forme láb- est employée en composition : rī-láb-é "son nom d'initié" (1963 : 33). Selon Henry TOURNEUX (communication personnelle), les Munjuk (Musgum) et les Masa du Logone ont une initiation la'ba, mais on n'en sait pas plus pour l'instant sur la langue qui y est utilisée.

D'autres initiations masculines de mêmes caractères et fonctions sociales existent dans l'aire considérée ; toutes ont une langue "secrète" entièrement différente des parlers spéciaux lá'bì. Ce sont :

- le ndò des Sà̄ (Madjingay), Ngàm̄ et Mbáy, bien différent du láó des Ngàmbáy et Làkà (Jacques FEDRY, correspondance personnelle) ; le ndò est plus connu sous le nom de yondo (Robert JAULIN, 1971), terme impropre selon FEDRY ;
- le ndèr-lè des 'Bòfì, ou ndèlè des Gbànù et des Àlì, également connu de certains Gbéyá : aucune étude n'en a été faite ;
- le dzel des Mbum du Cameroun, cité par H. BAUMANN (1967 : 320).

On trouve enfin d'autres rites de passage dont les fonctions sociales diffèrent des précédentes initiations, mais qui sont marqués également par l'usage d'une langue spéciale :

- le sùmálè des Bàndà, adopté par la plupart des Mānzā et par certains Gbéyá de la région de Bossangoa, qui le nomment sùmbàllì, est voué, semble-t-il, au culte religieux de Ngàkòlā. Félix EBOUE (1933) a publié un court vocabulaire sùmálè ;

- le ngàràgé des Gbáyá est décrit par William SAMARIN (1959) comme une initiation à la chasse exclusivement. Il existe chez les Gbáyá de Bozoum sous le nom de ngàràngé. La langue spéciale ne laisse déceler aucun apport extérieur (SAMARIN, 1971 : 231) ;
- le tò des Gbáyá (Kàrà, 'Bùlì, 'Biyàndà, 'Bòzòm), mal connu car il était déjà en voie de disparition en 1900, à l'arrivée des Européens : sa fonction n'est pas précisable, mais des lexiques de langue tò (TESSMANN 1931, SAMARIN 1971, MONINO doc. personnels) et une étude de Philip NOSS (1977) montrent clairement qu'il s'agit, comme pour le lá'bì, d'un "argot" dont seul le vocabulaire est différent de la langue première. SAMARIN (1971 : 230) précise qu'un certain nombre de termes tò sont d'origine "mbum" ;
- le gòbàndà des Gbáyá de Bossangoa et de certains Bàngà, cité par SAMARIN (1959, 1971) ; la langue de cette initiation permettrait l'intercompréhension avec le vale, parler "sara" (SAMARIN, 1971 : 231), n'en différant que par des traits de prononciation et quelques innovations lexicales.

Après ce survol non exhaustif des initiations masculines de la région, on décrira brièvement les caractères linguistiques des parlers lá'bì, avant d'aborder le problème de leur origine et de leur diffusion.

Partout, la nature linguistique de la langue d'initiation lá'bì est la même : sa syntaxe et sa phonologie sont identiques à celles de la langue première considérée (gbaya, "sara", "mbum"). Seul le vocabulaire change totalement, présentant partout un petit nombre de termes de base (15% en lá'bì des Gbáyá, contre 65% en gbáyá même par exemple), le reste du lexique étant constitué de dérivés et de composés. Ces termes de base sont en grande partie les mêmes pour tous les parlers lá'bì, mais on conçoit que l'intercompréhension soit faible, puisque la syntaxe est différente de l'un à l'autre, ainsi que presque tous les dérivés et composés. Il sera par exemple difficile à un Pànā de reconnaître dans la

phrase lá'bi des Gbáyá :

kĕà gbànà mbó'bórá gbís "il a battu un grand chien",  
(il - battre + accompli - grand - chien)

qui est un calque du gbáyá :

?à gùsà gásá tòyó (même sens),

ce que lui-même énoncera en láò :

kī gbāī bīsī mbó?ólì  
(il - battre + accompli - chien - grand),

et ce, en dépit des ressemblances gbāī / gbànà, mbó'bórá / mbó?ólì, et gbís / bīsī ; les différences dans l'ordre de la détermination du nom pour l'adjectif, de la modalité tonale "accompli" et de la modalité personnelle l'en empêcheront.

Le vocabulaire de base lá'bi ou láò des Gbáyá, des Pànā et des Kálí est manifestement d'origine "sara", et probablement "sara" occidental, soit ngàmbáy, ká'ba ou làkà ; en voici des exemples rapportés au ngàmbáy, le mieux connu de ces trois parlers :

français	lá'bi des Gbáyá	láò des Pànā	lái des Kálí	ngàmbáy
eau	màn	mān	màn	mān
feu	pòrò	pòlò	pòrò	pār
corde	kùlā	kùlā	kùlā	kùlā
champ	ndóá	ndóō	≠	ndōō
maison	kéé	kēē	ké	káy
animal	dá	dā	dà	dā
chèvre	bíó	bīā	≠	bīyā
serpent	līī	līkī	?	lī
sagaie	ndīngà	nīngà	ndīngà	nīngà
tête	dòm	dòm	dòm	dò (-m "ma tête")
yeux	kòm	kòm	≠	kām
bouche	ngān	ngān	ngān	ngān "dent"
parole	tārō	tālā	≠	tār
herbe	mùú	mūū	mū	mū

français	lá'bì des Gbáyá	láo des Pànā	lái des Kálí	ngàmbáy
manger	?ǔ	?ǔ	≠	ò
voir	kúm	kùm	kùm	kùm
entendre	mbí	mbī	?	mbī
mourir	wóí	≠	≠	wùì

De nombreux autres termes alimentent ce fonds commun, par exemple "corps", "excrément", "faim", "mort", "natte", "chemin", "chien", "pierre", "oiseau / plume", "ventre / sac", etc.

Dans la mesure où tous les témoignages concordent pour affirmer que les Làkà et les Ngàmbáy pratiquent l'initiation láó (E. LENFANT 1909, VANDAME 1963, FEDRY corr. pers.), la question du vocabulaire de la langue láó, sur laquelle on n'a malheureusement aucun document, se pose : si les termes láó des Làkà, Kā'bá et Ngàmbáy sont semblables à ceux des langues spéciales des Pànā et des Gbáyá, un non-initié làkà, kā'bá ou ngàmbáy reconnaîtrait de trop nombreux mots de sa propre langue première pour que le parler spécial garde son caractère de langue secrète. On ne doit cependant pas perdre de vue que la réalité du secret importe moins que la différence de statut entre initié et non-initié, ni que le fait de pouvoir s'exprimer en langue "secrète" est l'apanage du premier, une des marques de son identité. Il ne faut donc pas exclure, *a priori*, que le parler spécial des Làkà, Kā'bá et Ngàmbáy ait pu puiser son vocabulaire de base dans le propre fonds "sara", mais ce point reste à approfondir et à élucider.

Un deuxième trait intéressant quant à la diffusion de la langue lá'bì est le traitement de trois modalités par les Gbáyá et les Pànā :

français	gbáyá	pànā	lá'bì des Gbáyá láo des Pànā
mon, ma	-m	-ní	-ní
est-ce que (interrogatif)	ndé	lé	lé
ne... pas (négation)	ná	yá	yá



Ici, le láò des Pànā s'est contenté de reprendre telles quelles ces modalités de la langue pànā, à l'instar de l'argot français où toutes les modalités grammaticales et les personnels sont identiques à ceux de la langue première. Le parler lá'bì des Gbáyá, par contre, présente ici les modalités du pànā et du láò des Pànā. On peut donc poser comme probable l'hypothèse que les Gbáyá ont emprunté directement le lá'bì aux Pànā ; ceux-ci ont dû l'inventer en s'inspirant de l'initiation láó de leurs voisins làkà ou k̄á'bá.

L'initiation et le parler spécial láì des Kálí, par contre, ont été empruntés par eux aux Gbáyá, selon leurs propres dires (enquête au village de Kokol en 1973) ; ceci est confirmé par le fait que quelques mots láì des Kálí sont du gbáyá (nú "terre" par ex.).

Les premiers Gbáyá à pratiquer le lá'bì ont sans doute été les Kàrà de la région de Bocaranga-Bouar, l'initiation s'étant ensuite propagée vers le sud, jusqu'aux régions des Yàngélé, des Pande et des Kàkò de la forêt. P. VIDAL (1976 : 183), à qui l'on doit cette hypothèse renforcée par les dires de l'ensemble des populations concernées, la fonde également sur la capacité de résistance du lá'bì à la colonisation : les Yàngélé, Pande et Kàkò l'ont abandonné bien avant la dernière guerre, les Gbáyá du sud ('Biyàndà et 'Bùlì), les Gbáyá de l'est ('Bòkòtò, 'Bòzòm) et les Kálí avant 1945, les Gbáyá Kàrà au sud de Bouar entre 1940 et 1958, les Kàrà au nord de Bouar vers 1965. Il subsiste encore aujourd'hui chez les Pànā, et chez quelques Kàrà de la Mbéré, au Cameroun. Je n'ai pas d'informations à ce sujet pour les Ngàmbáy, K̄á'bá et Làkà. Autrement dit, la plus ou moins grande résistance du lá'bì au choc colonial est un indice du degré d'ancienneté de son implantation. La carte 2 résume la chronologie relative de la diffusion de cette initiation, telle qu'elle a pu être dégagée ici.

L'existence d'initiations nommées la'ba chez les Munjuk et les Masa, situés bien au nord de la région envisagée ici,

est une incitation stimulante à enquêter sur ce point, de façon à mettre en lumière d'éventuels contacts entre cette aire et celle du Nord-Cameroun / Centre-Ouest du Tchad.

### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAUMANN H. et D. WESTERMANN - 1967 (1ère éd. 1942 ?) - *Les peuples et les civilisations de l'Afrique* - Paris : Payot - 606 p.
- EBOUE F. - 1933 - *Les peuples de l'Oubangui-Chari* - Paris : Comité de l'Afrique française - 112 p.
- JAULIN R. - 1971 (1ère éd. 1967) - *La mort sara* - Paris : UGE coll. 10/18 - 448 p.
- LENFANT E. - 1909 - *La découverte des grandes sources du centre de l'Afrique* - Paris : Hachette - 288 p.
- MONINO Y. - 1977 - "Conceptions du monde et langue d'initiation lá'bi des Gbaya-Kara" - *Langages et cultures africaines* (G. Calame-Griaule éd.) - Paris : Maspéro - pp.115-147.
- NOSS Ph. - 1977 - "Compounding in To : The Dynamics of a closed pidgin" - *Studies in African Linguistics*, suppl. 7 - pp.185-197.
- PERIQUET Cne - 1916 - *Rapport général sur la mission de délimitation AEF-Cameroun (1912-13-14)* - Vol.4 Linguistique, Paris - 84 p.
- SAMARIN W.J. - 1959 - "Ngarage, a Gbeya Society" - *African Studies* 18 (4) (Johannesburg) - pp.190-196.
- SAMARIN W.J. - 1971 - "Adamawa-Eastern" - *Current Trends in Linguistics*. Vol. 7 : *Linguistics in Sub-Saharan Africa* (T. Sebeok éd.) - pp. 213-244.
- TESSMANN G. - 1931 - "Die drei Sprachen des Bajastammes, To, Labi, Baja" - *Mitteilungen des Seminars für Orientalische Sprachen* 34 (3) - pp.70-115.
- TESSMANN G. - 1937 - *Die Baja, ein Negerstamm in Mittleren Sudan* - Stuttgart : Strecker und Schröder - 2 vol. + carte.
- VANDAME Ch. - 1963 - *Le Ngambay-Mundu : Phonologie, grammaire et textes* - Dakar : Mém. IFAN 69 - 212 p.
- VIDAL P. - 1976 - *Garçons et filles : Le passage à l'âge d'homme chez les Gbaya Kara* - Nanterre : Recherches oubanquiennes 4 (Univ. Paris X) - 382 p.

# LES LANGUES ADAMAWA

Raymond BOYD

Laboratoire de Langues et Civilisations  
à Tradition Orale (LACITO) - C.N.R.S.

La famille linguistique Niger-Congo-kordofanienne a été définie par GREENBERG (1963). Son classement a servi de cadre aux contributeurs à SEBOEK (1971) où on trouve une présentation détaillée de l'état de la linguistique africaine contemporaine. L'avancement des recherches dans toutes les branches de cette famille sur les quinze dernières années a favorisé la linguistique comparative, et a permis un réexamen de la structure du classement général.

Un projet de remise à jour de la partie NCK de SEBEOK (1971) a été lancé en 1983. J'ai été chargé de présenter l'état des recherches dans la branche Adamawa-oubanguienne (BOYD, à paraître). L'objet de mon intervention aux journées d'études comparatives et historiques dans le bassin du Tchad a été un résumé de cette contribution, en ce qui concerne la sous-branche Adamawa. Les langues NCK localisées dans la région du bassin du Lac Tchad appartiennent surtout à cette sous-branche.

On pense actuellement que les premiers branchements de la langue NCK commune étaient le mandé et le kordofanien. L'ancêtre des langues de l'ouest atlantique (peul, etc.) se serait séparé du tronc Niger-Congo restant par la suite, laissant une protolangue appelée Volta-Congo par les compara-

tistes actuels. Cette dernière aurait eu comme branchements l'Adamawa-oubanguien, le gur et le kru (situé par GREENBERG à l'intérieur de sa branche kwa). Le tronc restant, appelé Tano-Congo, regroupe le reste de la branche kwa et la branche Benoué-Congo de GREENBERG. Vd. WILLIAMSON (à paraître) qui tiendra compte des derniers aménagements de ce classement.

Depuis JUNGRAITHMAYR (1968), plusieurs auteurs ont fait référence à des ressemblances entre une partie des langues Adamawa et les langues gur. Ces ressemblances sont aussi bien lexicales que morphologiques (cf. BENNETT et STERK : 1977 et BOYELDIEU : 1983). Les langues Adamawa concernées représentent néanmoins une partie restreinte de cette sous-branche, et certaines (p. ex. le tula/waja et le longuda) semblent être elles-mêmes périphériques par rapport aux groupements principaux (voir ci-dessous). Afin de pouvoir explorer davantage l'hypothèse d'un branchement commun Adamawa-oubanguien/gur, il faudra améliorer notre connaissance de plusieurs langues Adamawa et de leurs rapports génétiques. (Le groupe gur, plus homogène, a déjà fait l'objet d'études comparatives approfondies, vd. MANESSY (1975, 1979).) Si cette hypothèse linguistique peut être étayée, on devra supposer l'existence d'une proto-communauté et son éclatement.

GREENBERG (1963) n'a donné aucune structure aux quatorze groupes qu'il a définis à l'intérieur de la sous-branche Adamawa. Les données lexicales et les études descriptives dont nous disposons permettent d'établir deux sous-ensembles principaux. Le premier est composé des groupes 2 et 4 de GREENBERG (dont les représentants principaux sont, respectivement, le "tchamba leko" et les dialectes traditionnellement appelés "dourou"). Le deuxième a comme membres le groupe 6 (représenté par les langues mboum, toupouri, moundang, etc.), le groupe 13 (ou "groupe boua") et le day (langue qui n'a pas été citée par GREENBERG, vd. NOUGAYROL (1979, 1980)). Le groupe "kim" (groupe 14, "masa" pour GREENBERG) et le

groupe 8 (composé d'une seule langue, le kam) trouveront peut-être leur place aussi dans ce deuxième ensemble. D'un autre côté, les groupes 5 (mumuye/yendang) et 12 (nimbari) se rapprochent davantage de l'ensemble I. En tout cas, le rapport de parenté entre les membres de l'ensemble I est sans doute plus proche que celui qui relie les membres de l'ensemble II.

BENNETT (1983) a défini le rapport statistique existant entre le tula (appartenant au groupe 1 de GREENBERG) et le longuda (groupe 10). Mais il n'est pas encore possible de les rattacher sur cette base à l'un ou à l'autre des ensembles principaux. De même, il semble exister un rapport entre le jen/munga (groupe 9) et le groupe burak (non cité par GREENBERG, vd. HANSFORD *et al.* (1976), mais leur rapport avec les ensembles principaux est indéfinissable. Il faudra avoir des renseignements plus complets pour déterminer si un lien peut être établi avec les groupes 1 et 10.

Un complément d'information sur le yungur (groupe 7) permettra peut-être de le relier plus facilement à l'ensemble II. Par contre, le fali (groupe 11) semble être tout à fait périphérique et sans lien précis avec les autres groupes. Ceci est également vrai du "tchamba daka" (groupe 3) ; or, BENNETT (1983) considère que cette langue a été mal classée par GREENBERG, et que son lexique justifie un reclassement dans la branche Tano-Congo.

On trouvera la localisation géographique des langues Adamawa du Nigeria en consultant HANSFORD (1976). La situation des langues Adamawa du Cameroun est répertoriée dans DIEU *et al.* (1983). Pour les langues Adamawa du Tchad, vd. les articles correspondants dans CAPRILE (1977).

On remarquera que la plupart des langues localisées au Cameroun et au Tchad font partie des deux ensembles principaux, alors que les langues situées au Nigeria sont le plus souvent mal connues et difficiles à situer génétiquement (exception faite des langues mumuye, appartenant au groupe 5,

vd. SHIMIZU (1983)). Une meilleure connaissance de ces dernières est essentielle pour la précision du classement général. Or, l'extrême diversité lexicale de cette sous-branche risque de poser un obstacle durable à la linguistique comparative. Il est en effet pratiquement impossible de trouver des racines communes à tous les groupes dans le vocabulaire de base.

### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Anonyme - 1955-56 - "Grammar of the Tula Language (Northern Province, Nigeria)" - *Africa und Übersee* 39(3), pp.101-118, 39(4), pp.149-168.
- BENNET P.R. - 1983 - "Adamawa-Eastern : Problems and Prospects" - *Current Approaches to African Linguistics I* (I.R. Dihoff ed.)-Dordrecht, Foris Publications - pp.23-48.
- BENNET P.R., J.P. STERK - 1977 - "South Central Niger-Congo : A Reclassification" - *Studies in African Linguistics* 8(3) - pp.241-273.
- BOHNHOFF L.E. - 1972 - *Dictionnaire duru - Duru dictionary* - doc. multigr.
- BOYD R. - 1974 - *Etude comparative dans le groupe Adamawa* - Paris : SELAF.
- BOYD R. - à paraître - "Adamawa-Ubangi" - *The Niger-Kordofanian-Congo language family* (J. Bendor-Samuel ed.) - La Haye : Mouton.
- BOYELDIEU P. - 1983 - "Vestiges de suffixes de classes nominales dans les langues du groupe boua" - *Current Approaches to African Linguistics II* (J. Kaye et al. eds.) - Dordrecht : Foris Publications - pp.3-15.
- BOYELDIEU P. - 1986 - *La langue lua ("niellim") (groupe boua, Moyen-Chari, Tchad) : Phonologie, morphologie, dérivation verbale* - Paris : SELAF.
- CAPRILE J.P. (éd.) - 1977 - *Etudes phonologiques tchadiennes* - Paris : SELAF.
- DIEU M. et P. RENAUD (dir.) - 1983 - *Atlas linguistique du Cameroun : Inventaire préliminaire* - Paris/Yaoundé : ACCT/CERDOTOLA.
- ENNULAT J. et H. ENNULAT - 1971 - *Description phonologique du parler fali de Ram, langue du Cameroun septentrional* - Yaoundé : Université Fédérale du Cameroun.
- GREENBERG J. - 1963 - *Languages of Africa* - La Haye : Mouton.
- HANSFORD, KEIR et al. - 1976 - *An index of Nigerian languages* - Accra : SIL.
- JUNGRAITHMAYR H. - 1968-69 - "Class languages of Tangale-Waja District (Bauchi Province, Northern Nigeria)" - *Afrika und Übersee* 52(3-4) - pp.161-206.

- LAFARGE F. - 1978 - *Etudes phonologiques des parlers kosop (kim) et gerep (djouman), groupe kim (Adamawa), Mayo Kebbi, Tchad* - Thèse de 3ème cycle, Univ. Paris III.
- MANESSY G. - 1975 - *Les langues Oti-Volta* - Paris : SELAF.
- 1979 - *Contribution à la classification généalogique des langues voltaïques : Le proto-central* - Paris : SELAF.
- MEEK C.K. - 1931 - *Tribal Studies in Northern Nigeria* - London : Kegan Paul.
- NEWMAN J., B. NEWMAN - 1977 - *Longuda Phonology* - Dallas : SIL.
- NOSS P. - 1976 - "Samba-Leeko : Outline of Phonology" - *Bulletin de l'Atlas linguistique du Cameroun* 2 - pp.5-38.
- NOUGAYROL P. - 1980 - *Le day de Bouna (Tchad) : 2. Lexique day-français, Index français-day* - Paris : SELAF.
- PAIRAULT C. - 1969 - *Documents du parler d'Iro, kulaal du Tchad* - Paris : Klincksieck.
- RAEN K. - 1985 - *Dictionnaire pere-français* - Nagoundéré : Eglise Evangélique Luthérienne du Cameroun.
- SEBEOK T. ed. - 1971 - *Current Trends in Linguistics* 7 - La Haye : Mouton.
- SHIMIZU K. - 1983 - *The Zing dialect of Mumuye : A descriptive grammar* - Hamburg : Helmut Buske.
- SOME J.D. - 1983 - *Description de la langue dagara de Haute-Volta (groupe voltaïque)* - Thèse de 3ème cycle, Univ. Paris V.
- STRÜMPPELL F. - 1910 - "Vergleichendes Wörterverzeichnis der Heiden-sprachen Adamaus" - *Zeitschrift für Ethnologie* 3/4 - pp.444-488.
- WILLIAMSON K. - à paraître - "Overview" - *The Niger-Kordofanian-Congo language family* (J. Bendor-Samuel ed.) - La Haye : Mouton.

ANNEXE : LISTE COMPARATIVE

Dans l'annexe suivante, nous présentons une quarantaine d'items lexicaux de base pouvant, à première vue, donner lieu à une reconstruction. Il est ordonné de façon à faire ressortir quelques correspondances possibles de consonnes initiales.

Les termes correspondant dans une langue gur, le dagara, sont signalés en marge, afin de permettre un jugement du degré de ressemblance.

On constatera la diversité phonétique considérable et la distribution éparse de ces exemples, qui comptent portant parmi les plus utilisables. Les possibilités de comparaison au niveau général dans la sous-branche Adamawa (sans compter encore avec les langues oubanguiennes) sont si limitées qu'on voit plus d'intérêt actuellement à concentrer les efforts de reconstruction sur des groupes individuels ou sur les sous-ensembles principaux.

Langues adamawa

1. tula (Anonyme 1955-56, JUNGRAITHMAYR 1968-69)
2. leko (NOSS 1976)
3. chamba daka (BOYD, doc. inédit)
4. duru (BOHNHOFF 1972), kutin (KT, DAEN 1985)
5. zing (SHIMIZU 1983)
6. langues diverses du Cameroun (BOYD 1974)
7. yungur (MEEK 1931)
8. kam (MEEK 1931)
9. jen (MEEK 1931)
10. longuda (MEEK 1931, NEWMAN J. et B. 1977)
11. fali (ENNULAT J. et H. 1971)
12. nimbari (BOYELDIEU 1986), kulaal (K, PAIRAULT 1969)
13. nielim (BOYELDIEU 1986), kulaal (K, PAIRAULT 1969)
14. kim (LAFARGE 1978)  
day (NOUGAYROL 1980)

Langues voltaïques

- dagara (SOMÉ 1983)  
Reconstructions Oti-Volta (MANESSY 1975)



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	DAY	DAGARA (OV)
1 eau, pluie	mwe			mām	mēē	mbām mbì mfm	mberam impom	mɔ	mámá		be:m (bún)		mām	māŋ mīŋ (mōn)		
<i>cf.</i> rosée	mirr	míísàá	mēnsán	méd									mbīar			
2 oeuf	far	bó:dá (gā:)	bā'			párá (sumbora)	bel	baŋ	fon		bà:cí	bele	hwá:ní	fá:r	hē	
3 blanc	(mwe)	(bíd-)	būrkí	bú	pū	pu, fu (peŋ)			(fīrwè)		būr-		K póp bwaá:r		huúr	pùlā
4 lune	swa(ŋ)	sòá	sū:	sēē	šélè	feù	ofa		hwf				fwo	K fēt̄		cúg
<i>cf.</i> soleil											càrrl					
5 nouveau	fwi	púá	(pásí)	KT pūmí	pōlō	foi					rū:- būt-					(pá:lā)
6 ventre	fur		pú:	búú	yātō	bíl	aye						hūl		búr	púár
7 plume, cheveu				bēd		pór/bór							K póótó būr		bīŋ	
	ri	(nūsà)	hú'	sòò	sòì	šentí	rūi	hīyo	sira	süte						
8 souffler	fó-	pèb- wúlá	pèp ('ósán)	pè	wúr-	[fyārmé] ul									pīl	rū, fúól
<i>cf.</i> vent				sápém									sa:b			sésèbr
9 enfant	bwé	wàà	wá:	wāā		[wéé] [biē]	awe				('hām)				vāā	
10 feuille			(yā:)	hā'ād						wá:-	wá:sí		bā:	vía		bīe
11 feu				vēē	yaa	hòdè				hàbà	èbí		'wārī	[gà:r]		vá:r
<i>cf.</i> soleil	kəra(ŋ)	làá			làá							lo	làā:		'ór	(vū:)
12 cinq	nwá	núnà	(tū:ná)	nónó			-nun	ngwun		nwá			lùū:ní			nū:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	DAY	DAGARA (OV)	
13 danse(r)		nà:-		nàà	nyāā	ndàì							K nó:			* ɔA	
14 jambe cf. bras	na	né:ná		nāg	náá		nemc	aɣye			náy		K nál			(nú:)	
jambe						ndók bòk		abo	(kabu)	(kwabka)			K tókó tōk	sōng bō			
15 oiseau	kəníbè	núá		nóg-	-nùn	ndòì		nu		(za)nyna		nungu	dýá:			nó	
16 personne cf. homme	ni		ně:	(nán)		(nǰùk)		ni		ni	nǐrrì	-yin				nír	
	kwarta	-ván-			véyé	wǒr	bare		(ibwi)				ḅéər		bèrē		
17 mère	nc	nà'á	nàá	nà'	nàà				inna		(nú:)		nà:	nǎ:	nī:	ma	
					má	ma	me					ma:					
18 quatre		ná:dá:	nà:sá	ndā́dú	nē:rò	nàì nìq		nar	-ɣya		ná:n	not	nyàā:ní	ndā́àg	ná:r		
	nyíìr									nyir							
19 oeil	nu	nú-		nóó	nūn	nún	nu	anu	(nɪq)	nyula		noni	ndūarā	nón		*NUN, NI	
20 huile	konog	nú:dá	múm		nūn	núm			nyur	númé	(ngòskí)	nem	K nóm	nūm	(ndóǵó)		
21 dent	kunuwaq	néglá	'i:n	nú'									dōgní	(ngí:)	níím		
				trárí	sàq							tēmngì					
22 donner	ni	pì'-	nā:	pó	án	hì, hǎ	na			nǎá	hǎ:-		nā	hǒn	hó-	*PA	
23 dormir (sommeil)	da-(dum)	lé:-	lǎ:m		rōō	róm			luenuq				lōy		rō		
				KT nēm			nám										
24 mordre		lùm-	ló:m-		yōn	loq	rimba							mūn	nòn-	níím	dù
				nòng		noq					nūm-						
25 langue		léé:	lθ:		rèetè	rim	dimlara	alim	lə	zirimka	ré:q	lyelgu	ndǎlá				
		mè:lá		KT mí:lè													
26 nom	dən		'írí		ríí	rìN	d'inda		duq	zinde						(*YI, YU)	
		néglá		KT ní:lè							nǐ:rì		ndíl				
27 manger				lá-		lak-	rek-								lāà	dì	
	ca	lí:-	lí:		šāā						rì:r-		lí				

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	DAY	DAGARA (OV)
28 oreille	kàtéc:lè	tùgá	tā:	tógū	có	súk			cucwi	toa		toqu	túlā	tógōr	sóg	tòbr
29 trois	tá:	tó:dá:	tárā	tā:nó	tá:t	sāi	takin	car	-ta		tā:n	tat	tārí	'atā	tāà	*TA
30 tête	dúr	yllsá	tí:	yúú	yūū	túl	đura	alip		dule		yugu	súl		súr	"front" zú:
31 laver	twa	sùg-	sùksàl	KT sógdō	šòk-	so:,	cwa			swa				s'g:		sò
32 deux	cəər		í:dá:	Idú	zIt	sídì		ira		-sir			(ndírí)	'azí	(díí)	
33 poisson	cin-			zè'	zIn	cè: njwí	siya		hyè		cìcì		TN sèé	sí:	jí	zúūm cf. *ZIM
34 queue	ya(ŋ)		tō:	zàŋ-	šòpò	sáú				sák-	sá:y		hínā		tē	
35 bouche	(yí:)		mùm	yāk	nāā	nják					yék	(nige)	(TN nòó)	[wàk]	nām	(núór)
36 boire	no	né:-		zò		njo				nyo	njò:-		nì	njòd-	yūū	nū
37 sang	kotom	nélmá	néŋ	mēm	žē		matema			tuma	njí:m	dem			dém	z'í:
						sém							hímá			
38 pierre, colline	kwon	kòlā	kúsūm		kòpò	kòl, kùn	kundora		kuŋwa		kpòssì ?		kūrā	[ngò:]	kòsò	kú:r
					tá:ra	sāu		atal	te	cwa		tali	TN tā:			tāŋ
39 poule	kware		kpá	KT kōnī	kò	kāi		kume				kelgu	TN kūlāy			*KO
40 genou			lū:	KT kúlè		kur	kwira				(kwandimle)	logu	ndúnngū			dūn
41 peau		kúlā	(gù:)	kòpò	kōō						kýŋk				kóg	
cf. écorce						hōkō							wār			wūo
42 mourir	vād-	wú:-		vó		hu(t)	wodo						wùt			kpì
																kū: "mort"

# ETYMOLOGIE TCHADIQUE : VOCABULAIRE FONDAMENTAL ET ANCIENS EMPRUNTS

Hermann JUNGRAITHMAYR  
J.W. Goethe Universität, Frankfurt-am-Main

Le sujet que je me propose de traiter ici, "Etymologie tchadique : vocabulaire fondamental et anciens emprunts", est certainement prétentieux, peut-être même trop prétentieux : c'est un sujet si vaste et si complexe que je ne pourrais qu'en aborder les problèmes les plus élémentaires dans le cadre d'un article comme celui-ci. Malgré tout, j'estime le sujet si important, particulièrement dans le cadre de recherches interdisciplinaires, que je voudrais tenter d'en présenter quelques données de base. On voudra bien excuser la brièveté et le caractère purement allusif et nécessairement simplifié de mes remarques.

Tout d'abord quelques clarifications concernant la terminologie : "vocabulaire fondamental ou non-culturel" correspond à l'anglais "basic vocabulary" qui comprend - en tout cas pour le tchadique - les concepts des parties du corps et de ses activités comme "bouche" et "manger", "boire", "cou" et "avalier", "dent" et "mordre", "oreille" et "entendre", "urine" et "uriner", "langue" et "lécher", "nez" et "sentir", ainsi que "tête", "os", "corps", "sang", "sein", etc. ; en plus, des termes de parenté de base comme "frère", "soeur" et

"enfant" ; des termes concernant des objets du milieu proche de l'homme comme "eau", "viande", "graisse", "huile", "cendre", "sable", "soleil", "lune", "nuit", "vent" / "froid" ; des noms d'animaux accompagnant l'homme depuis longtemps, par exemples "poule" - ainsi que "oeuf" -, "oiseau", "abeille", "chien", "chèvre", "mouton" ; et enfin le chiffre "quatre". Il s'agit donc des champs sémantiques dans lesquels des termes lexicaux ne sont que rarement empruntés à d'autres langues.

En ce qui concerne le vocabulaire non-fondamental ou spécifiquement culturel - emprunts, mots-voyageurs, etc. - nous excluons ici tout vocabulaire relativement récent qu'un linguiste peut assez facilement identifier comme tel, à savoir surtout les emprunts anglais, français, arabes, mais aussi ceux d'origine mandé, songhai, berbère et kanuri. C'est pourquoi les travaux importants traitant du problème des emprunts en tchadique par nos collègues C. GOUFFÉ, N. SKINNER, H. TOURNEUX et même ceux de L. GERHARDT et E. WOLFF, resteront en dehors de notre considération. En revanche, l'article suggestif de C. HOFFMANN : "Ancient Benue-Congo loans in Chadic?" (Marburg, 1970) a contribué, pour une part, à la conception de cette étude.

En quelque sorte, il s'agit ici de notre aptitude à reconnaître les *très anciennes couches* d'emprunts en tchadique, de les discerner et de les identifier vis-à-vis du vocabulaire fondamental hérité du fonds chamito-sémitique. Le laps de temps auquel nous avons affaire ici se situe de deux à quatre millénaires avant J.-C.

Qu'est-ce que l'étymologie ? L'étymologie, "science du vrai fond", cherche à découvrir l'origine de la forme et du sens d'un mot dans une langue donnée. Une étude du vocabulaire de n'importe quelle langue aboutit à la reconnaissance de deux sortes de mots à savoir, d'une part, des mots hérités ou appartenant au vocabulaire fondamental et, d'autre part, des mots d'emprunts.

Le vocabulaire fondamental comprend tous les mots qui sont transmis directement d'une proto-langue, par une ou

plusieurs "langue(s)-fille(s)", à une langue moderne donnée ; par exemple le mot quatre est dérivé du latin quattuor qui, à son tour, est génétiquement apparenté au lituanien keturi, au grec (att.) téttares et au sanscrit catúr. (A propos de ce chiffre, il convient de noter que nous rencontrons dans la famille tchadique une situation très semblable à celle du phylum indo-européen : toutes les langues tchadiques (130 environ) présentent des réflexes correspondant à la racine unique \*-pɗ, par exemples puɗu ou huɗu, fiir, padau, waade, poofi, mufaɗ, etc.)

Par ailleurs, dans chaque langue, on relève une quantité importante de mots empruntés à d'autres langues avec lesquelles elle était en contact au cours de son histoire. Par exemple le mot français jupe se retrouve en allemand dans Joppe. La première question qui se pose ici est celle de la nature du rapport entre ces deux mots comparables. En général, s'il y a des mots communs ou comparables entre l'allemand et le français, ils proviennent de la même source à savoir le latin, par exemple mur et Mauer ou fenêtre et Fenster sont dérivés respectivement de murus, et de fenestra. Cet exemple permet d'illustrer deux types de rapports à savoir des rapports de parenté génétique ou généalogique - comme entre le latin murus et le français mur - et des rapports par contact - comme entre le latin murus et l'allemand Mauer. jupe et Joppe entrent dans la série des rapports par contact : les deux mots ne sont pas d'origine romane ou germanique mais d'origine arabe où ġubba ou al-ġubba signifie "par-dessus à manches longues et larges" (d'après H. WEHR : *Arabisches Wörterbuch*) ; comme forme intermédiaire, on pourra comparer l'italien giubba et l'espagnol aljuba. Il s'agit donc d'un emprunt culturel de l'espagnol à l'arabe, plus tard du français à l'arabe et finalement de l'allemand au français ; c'est-à-dire que al-ġubba est devenu aljuba et/ou giubba d'où sont venus jupe et enfin Joppe. C'est au 12<sup>ème</sup> siècle environ que ce vêtement avec son nom a été introduit dans les pays d'Europe occidentale et centrale. Cependant, les Arabes ont transmis ce terme - avec l'objet -

non seulement à l'Europe mais aussi à l'Afrique : nous l'avons par exemple en hausa sous la forme jabbaa, signifiant ici "a loosefitting sleeveless robe worn over a kufita or jampa" (d'après P. NEWMAN et R.M. NEWMAN) et en bidiya sous la forme jibbe "boubou".

Que nous montre ce paradigme (étymologique) ? Nous pouvons en dégager plusieurs choses :

- une étymologie exacte peut nous aider à élucider l'histoire et l'origine d'un mot ;
- de plus, l'étymologie d'un mot éclaire en général aussi bien l'origine du concept ou de l'objet que la direction de l'emprunt et de son expansion ;
- en Europe, la documentation écrite nous permet même souvent de préciser la date de l'intégration de l'emprunt dans une langue donnée.

Nous distinguerons alors au moins trois types de rapports et en conséquence trois sortes de lexèmes dans une langue donnée :

			Rapport
1) A	→ A1 → A2 → A3	quattuor/quatre	génétique
2) A	→ A1 → A2 → A3	murus/mur	par contact
↓			
B	→ B1 → B2 → B3	Mauer	
3) A	→ A1 → A2 → A3	gūbba/	par contacts
	↘ B1 → B2 ↘ B3	aljupa/giubba/jupe	multiples
	↘ C1 → C2 → C3	Joppe/	
	↘ D1 → D2 → D3	jabbaa/jibbe	

En principe, le premier type sert surtout à la reconstruction d'une proto-langue et de son histoire (par exemple : catvaras - catúr - quattuor - fidwor - four - vier / - quatre) mais il peut aussi aider à reconstituer l'histoire des migrations et surtout retrouver l'habitat primitif du ou des peuple(s) parlant la ou les proto-langue(s) reconstruite(s) à partir des langues modernes. Les deux autres types de lexèmes

peuvent fournir des indications non seulement sur l'enrichissement lexical d'une langue au cours de son développement dans l'espace et dans le temps, mais aussi sur les contacts avec d'autres langues et d'autres cultures ; il y a là sources très précieuses pour l'histoire culturelle d'une région, particulièrement pour les sociétés à tradition orale.

Par rapport à ceci, il apparaît clairement que la recherche sur l'histoire des langues et la recherche - à travers les langues - sur l'histoire des cultures demandent que l'on aborde deux sortes de sources lexicales : d'un côté le vocabulaire fondamental ou non-culturel et, d'autre part, les mots désignant des concepts et objets non-fondamentaux notamment des termes culturels. Autrement dit, la recherche linguistique génétique s'intéresse surtout au fonds lexical le plus ancien et le mieux conservé dans une langue, tandis que la recherche dite ethnolinguistique considère les parties non-fondamentales du lexique d'une langue, celles qui ont été intégrées successivement au cours de l'histoire de cette langue. Chacun de ces deux types de recherche exige une méthodologie appropriée bien que l'établissement de lois de correspondance phonétique soit indispensable dans les deux approches. Cependant, alors que le développement historique d'un mot fondamental ou non-culturel se fait en général sans subir de perturbations majeures, l'histoire de l'adoption d'un mot d'emprunt est souvent très complexe. Ce qui est essentiel pour la linguistique historico-comparative c'est le fait qu'un lexème non-fondamental obéit à ses propres lois de correspondance : elles sont différentes de celles d'un lexème fondamental. Par exemple, en hausa, les mots correspondant aux chiffres "deux" biyu et "cinq" biyar présentent tous les deux la même consonne initiale à savoir b- ; leur structure phonologique ne révèle - en surface - aucun trait de différence qui pourrait suggérer qu'il s'agit de deux types de lexèmes différents concernant leur origine. Cependant, si on examine les réflexes dans d'autres langues tchadiques, on constate que



les séries de correspondance phonétique pour la consonne initiale sont différentes d'une langue à l'autre. Exemples :

	"deux"	"cinq"	
chip	vəl	paat	v- : p-
ron-Fyer	poo	hawa	p- : h-
ron-Daffo	ful	hara	f- : h-
sokoro	moru	biya	m- : b-

Afin de dégager les lois de correspondance d'un lexème non-fondamental d'une langue réceptrice, il faudrait en principe connaître les lois de correspondance de la langue-source du lexème, bien entendu au moment de son transfert ; c'est une exigence à laquelle on ne peut satisfaire facilement dans les langues à tradition orale.

Reconnaître un mot d'emprunt est relativement facile, surtout si le degré d'intégration n'a pas atteint un stade avancé. Cependant reconstituer sa source exacte et son passage d'une langue à une autre peut poser de grandes difficultés. Cette tâche dépasse souvent les capacités du linguiste isolé. C'est ici que la coopération interdisciplinaire, surtout avec les ethnologues, les (ethno)historiens, les archéologues et même avec les botanistes et les zoologistes est requise.

Parmi les lexèmes assez bien répandus dans l'aire linguistique tchadique, mais dont l'ancienneté et le statut dans l'ensemble du lexique des langues tchadiques ne sont pas encore assurés, nous relevons les suivants :

	proto-tchadique
(I) "poisson"	*K L P
"éléphant"	*G <sup>Y</sup> W N
"lièvre"	*S <sub>3</sub> <sup>m</sup> BR
"deux"	*B L
"femme"	*M K S (?)
"graisse"	*M K L
etc.	

Il convient de noter que pour chacun des concepts mentionnés

ci-dessus, il existe une deuxième racine avec une distribution plus ou moins complémentaire, à savoir :

(II) "poisson"	*B G S
"éléphant"	*- L B
"lièvre"	*B N D
"deux"	*S R
"femme"	*D - T (?)
"graisse"	*K D <sup>y</sup> R
etc.	

Une analyse historico-comparative de ces deux séries de vocabulaire tchadique montre que nous avons affaire ici à deux types de source lexicale. Alors que les termes du groupe (I) s'apparentent à des racines soit niger-congo soit nilo-sahariennes, ceux du groupe (II) renvoient souvent aux langues chamito-sémitiques. On pourra comparer les listes en annexe.

Il convient de noter que la distribution de ces deux séries de vocabulaire non-fondamental, mais très ancien et profondément intégré, est telle qu'on peut associer le groupe (I) plutôt avec les branches occidentale et centrale et le groupe (II) surtout avec la branche orientale de la famille tchadique, comme on pourra le vérifier dans le tableau très simplifié ci-après.

		TCHADIQUE		
		ouest	centre	est
"poisson"	(I)	*K L P	*K L P	-
	(II)	*B G S	-	*B G S
"éléphant"	(I)	*G <sup>y</sup> W N	*G <sup>y</sup> W N	*G <sup>y</sup> W N
	(II)	(*- L B)	*- L B	*- L B
		-	-	*G R D <sup>y</sup>
"lièvre"	(I)	*S <sub>3</sub> <sup>m</sup> BR	-	(*S <sub>3</sub> <sup>m</sup> BR)
	(II)	*B N D	*B N D	(*B N D)
		-	-	*K Y P
"deux"	(I)	*B L	*B L	-
	(II)	(*S R)	*S R	*S R

		ouest	centre	est
"femme"	(I)	*M K S <sub>2</sub>	*M K S <sub>2</sub>	(*M K S <sub>2</sub> )
	(II)	-	-	*D - T
"graisse"	(I)	*K ɖ <sup>Y</sup> R	(*K ɖ <sup>Y</sup> R)	(*K ɖ <sup>Y</sup> R)
	(II)	*M K L	*M K L	-
		-	-	*S W N

Pour des raisons de simple curiosité, je voudrais attirer l'attention sur un cas un peu marginal mais caractéristique de la complexité des processus dans l'histoire des langues et des cultures du Soudan Central, zone reconnue comme carrefour de mouvements ethniques, culturels et linguistiques depuis des millénaires :

Pour le concept de "bateau", peu productif dans une zone sahélienne, on peut trouver les réflexes suivants dans quelques langues tchadiques de la branche centrale, réflexes qui, bien entendu, ne se trouvent pas ailleurs dans la famille tchadique :

nzangui :	kwombe
bacama :	kwombo-tə
giziga :	kombewal
musgoy :	kómbowal
daba :	kàmbwâl

Pour le connaisseur en fulfulde, il est clair que kombowal (et autres formes similaires) - avec le suffixe -wal (de la classe ngal du fulfulde) - est emprunté au fulfulde, langue véhiculaire dans la région du Nord-Cameroun où ces langues sont parlées.

Par ailleurs, GUTHRIE reconstruit \*-yombo pour le proto-bantu avec des réflexes dans quelques langues bantu moderne comme par exemples :

swahili :	tʃombo
nyoro, ganda :	ekyōmbo
hehe :	ikyōmbo.

Le problème qui se pose est que tous ces réflexes modernes ne se trouvent qu'à l'est du domaine bantu ; à l'ouest, c'est-à-dire à la frontière bénoué-congo / tchadique, quelques réflexes existent, mais ils sont un peu éloignés de la structure donnée ci-dessus :

bafut (JOHNSTON) : ke-kom  
mbe (JOHNSON) : e-kumi  
PP 4 (GERHARDT) : u-gú(η).

En supposant qu'il s'agit ici de structures apocopées, dérivées d'une forme plus complète qui aurait perdu sa consonne finale -b-, on pourrait suggérer que les Bata-Bachama, ayant atteint les rives de la Bénoué, auraient emprunté ce terme aux locuteurs d'une langue bantoïde. Les Fulbe, à leur tour, parvenus dans la même région après les Bata-Bachama, se sont servis de ce terme - ainsi que de l'objet que le terme désigne - et l'ont transmis à d'autres peuples tchadophones - par exemple les Giziga - au cours de leur migration et expansion vers le nord-est. Cette hypothèse est renforcée par le fait que les Poular du Sénégal (d'après GADEN) - et aussi probablement les autres Fulbe de l'ouest - ne connaissent pas ce terme kombowal ; ce mot est employé seulement par les Fulbe de l'Adamaoua (d'après KI.INGENHEBEN : 1963).

Nous concluons par l'observation très générale que le lexique - mais pas seulement le lexique, bien sûr ! - des langues tchadiques s'est constitué à partir de deux grandes traditions linguistiques et culturelles qui se sont intimement mélangées, à savoir celle du chamito-sémitique (ou afro-asiatique) et celle du niger-congo. Ceci est un fait évident. Mais quant à savoir *comment* ce lexique s'est constitué, *quels* ont été les différents apports, *d'où* sont-ils venus et à *quel moment* ces phénomènes se sont produits, la question reste posée pour chaque lexème et concept particulier se rapportant à l'histoire du Soudan Central.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- GADEN H. - 1913 - *Le poular, dialecte peul du Fouta sénégalais : Lexique pular-français* - Paris.
- GERHARD L. - 1983 - *Beiträge zur Kenntnis der Sprachen des Nigerianischen Plateaus* - Glückstadt.
- GOUFFÉ Cl. - 1971 - "Observations sur les emprunts au français dans les parlers haoussa du Niger" - *Annales de l'Université d'Abidjan, Série H (Linguistique)* - Fasc. hors série, vol. 2 - pp.443-481.
- GREENBERG J.H. - 1966 (2) - *The languages of Africa* - Bloomington.
- GUTHRIE M. - 1967-71 - *Comparative Bantu : An introduction to the comparative Linguistics and Prehistory of the Bantu languages* - Farnborough.
- HOFFMANN C. - 1970 - "Ancient Benue-Congo loans in Chadic ?" - *Africana Marburgensia* 3 (2) - pp.3-23.
- JOHNSTON H.H. - 1919-22 - *A comparative study of the Bantu and Semi-Bantu languages* - Oxford.
- KLINGENHEBEN A. - 1963 - *Die Sprache der Ful* - Glückstadt.
- MEINHOF C. - 1932 - *Introduction to the Phonology of the Bantu languages* - Berlin.
- MOUCHET J. - 1950 - "Vocabulaires comparatifs de quinze parlers du Nord-Cameroun" - *BSEC* 29/30 - pp.5-74.
- MUKAROVSKY H. - 1977 - *A study of Western Nigritic* - Vienne - 2 vol.
- NEWMAN P. & R.M. NEWMAN - 1977 - *Modern Hausa-English Dictionary* - Ibadan-Zaria : OUP.
- SKINNER A.N. - 1981 - "Loans in Hausa and pre-Hausa : Some etymologies" - *Berliner Afrikanistische Vorträge. XXI Deutscher Orientalistentag, Berlin 24-29.3.1980* (H. Jungraithmayr ed.) - pp.167-202.
- TOURNEUX H. - 1983 - "Les emprunts en musgu" - *Studies in Chadic and Afroasiatic Linguistics* (E. Wolff & H. Meyer-Bahlburg ed.) - Hamburg - pp.441-477.
- WEHR H. - 1958 (3) - *Arabisches Wörterbuch für die Schriftsprache der Gegenwart* - Leipzig.

ANNEXE

RECONSTRUCTIONS PROTO-TCHADIQUES  
ET APPORTS EXTERIEURS

	(I)		(II)
"poisson"	*K L P		*B G S
masa :	kuluf (MOUCHET)	mubi :	bògòsò
hausa :	kííííí	migama :	búùsú
cp. proto-W-Nigr. :		daffo :	gùshé
	-LOB- "pêcher"	cp. ?	
temne :	kə-lop (MUKAROVSKY)		
"éléphant"	*G <sup>y</sup> W N		*- L B
hausa :	gíwáa	mokilko :	'élbí
tera :	jùwàn	kotoko :	àrfə
lamang :	gìiwàn	tangale :	làbàtə
cp. bamileke :	jión	cp. couch. / oromo :	
	(WILLIAMSON et SHIMIZU)		arba
		dullay :	arap-ko
"deux"	*B L		*S R
maha :	bolu	mubi :	sir
hausa :	biyu	chibak :	səða
cp. Ur-Bantu (MEINHOF) :		musgu :	silu
	-v <sub>u</sub> ali / -v <sub>i</sub> li	cp. anc. égypt. :	
proto-bantu (GREENBERG) :			śn-wj
	-bàdé		

# TOWARDS AN INTERNAL CLASSIFICATION OF THE LANGUAGES OF THE BURA-MARGYI GROUP

Carl F. HOFFMANN  
Universität Bayreuth

The purpose of this paper is to draw attention to or rather to remind us all of the fact that the Bura-Margyi group of Central Chadic shows a greater degree of internal diversity than seems to be generally realized and that there is a certain dichotomy between a western and an eastern branch within the group. This had been pointed out earlier (HOFFMANN, 1971) and Daniel BARRETEAU in his survey of Chadic languages (1978 : 302-303) retained this classification. But this internal bipartition of the Bura-Margyi group does not seem to be reflected in other recent classifications of Chadic such as NEWMAN (1977 ; cf. p.7) or JUNGRAITHMAYR and SHIMIZU (1981 ; cf. pp. 12 and 14). One might concede that maybe NEWMAN did not intend to go below the level of the group in his tree diagram and that JUNGRAITHMAYR and SHIMIZU did recognize the bipartition of the group in an indirect way by selecting their test languages (Bura and Margyi) in such a manner that both sub-groups were represented. At any rate, it seemed to be in order to review the situation once more and in doing so to present some actual evidence in support of this bipartition which so far I had claimed without giving proof for my view.

I shall start by presenting a classification of the Bura-Margyi group for those who are not so familiar with this particular section of Central Chadic which is geographically situated in north-eastern Nigeria close to the Cameroonian border.

### THE BURA-MARGYI GROUP

The Bura-Margyi group consists of the following branches and individual languages :

- A. Western branch : Bura (with at least three dialects)  
    Nggwahyi  
    Kyibaku (Chibak, Chibbuk, etc.)  
    Putai (or West Margyi)
- B. Eastern branch : Həba (or Kilba ; with at least two or three dialects)  
    South Margyi (as spoken at Wandī (Womdiu),  
    Wuba (Uba), Hyildi (Hildi), etc.)  
    Margyi (with at least two and possibly more dialects)

There is published material in all of these languages. The Church of the Brethren Mission had very active mission work going on in this general area and a New Testament was published in Bura and the Gospels and the Acts of the Apostles in Margyi. There were also a Hymn Book, a Primer and some Readers in both languages as well as some other publications. Amongst the latter are noteworthy a Bura-English vocabulary and an English-Bura vocabulary. There was also a small Hymn Book by another mission in Həba.

Some notes on these languages are contained in C.K. MEEK's *Tribal Studies in Northern Nigeria* (1931). More recently Charles H. KRAFT has published his three volumes of *Chadic Wordlists*. The languages that concern us here are contained in Volume II ("Biu-Mandara"). Some notes were collected by



Johannes LUKAS. The Kyibaku material was partially edited by myself (1955) and there is some unpublished Bura material. I myself collected material on Bura, Kyibaku, Həba (dialect of Gashala which differs slightly from that of Hong and Pella), Margyi and South Margyi (the dialect of Wuba) of which so far only my *Grammar of the Margi language* has been published. Recently Zygmunt FRAJZINGER and Russel SCHUH have done some work on Kyiabuku and Bura respectively.

Perhaps I should use this opportunity and sound a note of warning concerning the quality of some of the word lists in Charles KRAFT's work. In places they are both phonetically and lexically rather unreliable which is the more astonishing as Charles KRAFT had worked with the Church of the Brethren Mission for a number of years before he began collecting these word lists. Quite a series of faulty indications could have been avoided by a careful consultation of the mission's publications. I shall give only two examples of what I have in mind. The Bura list contains under no. 337 the word *susuma* and under no. 338 the word *yimi* supposedly meaning the verbs "eat" and "drink" respectively. Actually they mean "food" and "water" as a glance into the vocabularies could easily have shown. And mistakes of this kind are not exactly rare in these word lists. These two examples may suffice, as a detailed examination of the word lists would take too much time. Let me therefore rather turn to the evidence for the alleged bipartition of the Bura-Margyi group.

#### THE INDEPENDENT PERSONAL PRONOUN

A first piece of very obvious evidence for the existence of two branches within the Bura-Margyi group is provided by the system of the Independent (or Absolute) Personal Pronoun. The following table will show this.

		Bura	Nggwahyi	Kyibaku	Putai
Sg. 1.p.	:	iya (i)	iya	yæ	'iyæ
2.p.	:	ga (ə)	ga	gæ	ga
3.p.	:	tša	ja	dza	-
Du. 1.p.incl.	:	mwa	'uma	mwa	mwa
Pl. 1.p.incl.	:	mburu	mburu	muri	muri
	excl.:	yaru	yeru	yar	yə'a
2.p.	:	gyiri	gir ni	gəri	-
3.p.	:	da	dər	dar	-
		Həba	Wandi	Wuba	Margyi
Sg. 1.p.	:	naya	nayəw	nayau	nayə
2.p.	:	naga	nagəw	nagau	nagə
3.p.	:	naja	naja	naja	naja
Du. 1.p.incl.	:	nama	nama	nama	nama
Pl. 1.p.incl.	:	namən	namun	namən	namər
	excl.:	na'ya	na'ya	na'ya	na'ya
2.p.	:	nanyi	naxi	nahyi	nanyi
3.p.	:	nanda	nanda	nanda	nanda

As the above table shows, there is a principal difference in the morphological make-up of the Independent Personal Pronoun in the Western branch (upper series in the table) from the Eastern branch (lower series in the table). While in the Western branch the pronouns seem to consist primarily of the pronominal stem without any recognizable additional morpheme, the languages of the Eastern branch show essentially the same pronominal stem for the different persons, but have prefixed a common formative element *na-* to this pronominal stem which may be of demonstrative origin: cf. *na* "the one in question" in some of the languages. The *na-* prefix turns the pronominal stem into the independent pronoun. If on the other hand the personal pronoun is attached as a suffix to the verb phrase (as its subject), the mere pronominal stem is used without the *na-*. The same is true if a sentence or clause is introduced by an initial

conjunction which attracts the subject pronoun in its suffix form without the *na-*. Examples of this use of the mere pronominal stem are given in § 114 of my grammar of Margyi.

Unfortunately there are no examples available for the South Margyi dialect of Hyildi, but considering the general similarity between the South Margyi dialects of Wandī, Wuba and Hyildi, there can be but little doubt that the forms would more or less correspond to those of the other two dialects.

It may perhaps be pointed out that this kind of differences between the Western and the Eastern branch would not show up in the usual Swadesh type lexicostatistical assessment, as forms with and without the *na-* prefix would have to be counted as cognates, as the basic word stems are (presumably) cognate.

The examples from Bura, Kyibaku, Həba, South Margyi of Wuba and Margyi are my own, the others are from the KRAFT word lists supplemented by some additional material in those languages by the same investigators (Charles KRAFT and Steve LUKAS) that I received from the SIL, at that time in Jos.

### SUFFIX CONJUGATION

Another piece of evidence that supports the claim of a bipartition in the Bura-Margyi group is provided by the existence of verb forms with a suffixed subject pronoun already mentioned in the last paragraph in the Eastern branch vis-à-vis its absence in the Western branch.

In the Western branch the subject pronoun, with the single exception of the imperative 2.p.pl. morpheme, always precedes the verb stem. Quite a number of tense forms in the languages of Eastern branch, however, may have their subject pronouns either preceding or following the verb stem, depending on surrounding syntactic conditions. Presumably this

fact and the development of the longer form of the independent pronoun with *na-* are in some ways connected with each other, although the details are for the time being not at all clear.

### LEXICAL EVIDENCE

There is also a certain amount of other lexical evidence that points in the same direction, viz. towards separate branches within the Bura-Margyi group. We must distinguish two principally different types of evidence.

In the first type of evidence we find two etymologically unrelated word stems that are distributed one in the Western branch and the other in the Eastern branch thus attesting the separation of the two branches.

In the second type of evidence we similarly find two word stems distributed in the two branches respectively, but they are etymologically related or cognate. However, they differ from each other in some very prominent phonological feature (such as e.g. the presence or absence of metathesis, or the presence or absence of nasal epenthesis, etc.) or one of them carries an additional formative element besides the mere word stem which the other one does not carry or both of them carry different additional formative elements besides the mere word stem.

Again it may be pointed out that while the first type would also show up in a *SWADESH* type lexicostatistical count and bring down the cognate percentage (thus pointing to a differentiation between the two branches), the second type would again pass unnoticed, as words of this sort would have to be counted as cognate, even though they exhibit additional differentiating elements.

Some examples of the first group are :

	Bura	Nggwahyi	Kyibaku	Putai	
tail	kur	kuf(ari)	kufæ	kufæ/kut	
eye	nca	ca	ncæ/ntsæ	nja/njæ	
liver	mir	mida	midæ	mida	
mountain	gar	pəya	paya	pəya/paga	
river	hyaha	kyeha	kyagha	gweya	
sand	wiyaku	hashu	wuyahu	'wiyahu	
white	mwapu	mwapu	mwapu	(mungya/gəbaka)	
black	mənggəl	məngəl	mənggəl	mənggəl	
red	mamza	məmza	magza	mungza	
	Həba	Wandi	Wuba	Hyildi	Margyi
tail	shu	shu	shu	shiwu	shu
eye	li	li	li	li	li
liver	mbəla	mbəla	?	mbula	mbəl
mountain	mwa	məw	mau	maw	ngu
river	dəl	dəl	dəl	dəlu	dəl
sand	mishishu'wa	mushuwa	mishu'wa	mishu'wa	shishu'wa
white	pərtu	purtu	pərtu	purtu	pərtu
black	kyakyaru	kyakyaru	kyakyar	kyakyaru	kyangkyar
red	dəzu	dəzu	dəzu	dəzu	dəzu

Some examples of the second group are :

	Bura	Nggwahyi	Kyibaku	Putai
horn	təmbəl	təmbəl	təmbəl	təmbəl
tongue	kyanggyar	kanggyar	kanyar	kunyadu
skin	kəsəm	kəsəm	kuci	kwuci
tree	mfwa	fwa	fwæ	fwæ
come	si	si	si	si
bite	kala	kari...	kalæ	kari...

	Həba	Wandi	Wuba	Hyildi	Margyi
horn	tələm	tələm	?	tələmu	tələm
tongue	kyar	kyaru	kyar	kyaru	kyar
skin	ci	ci	ci	ci	əmci
tree	wa	wu	wu	wuu	wu
come	shili	(andəw)	shili	shildi	shili
bite	nggala	nggaliya	nggal	nggaldi	ngal

While the above examples are relatively clear-cut cases, it should not be concealed that at times there are other cases where the distribution is a little different and where the two branches within the Bura-Margyi group seem to become a little "fuzzy" at the edges where the two geographical areas meet. A few examples may illustrate such cases :

	Bura	Nggwahyi	Kyibaku	Putai
nose	kucir	kwicir	kucir/kutsər	pcir/mcir
heart	ɖəfu	ɖəfu	ɖəfu	ɖəfu
belly	kuta	kuta	kuta	huɖu
voice	kuraku	kuɖahu	kwuɖahu	kwuɖaku

	Həba	Wandi	Wuba	Hyildi	Margyi
nose	cir	cir	cir	ciru	mcir
heart	ɖufu	ɖufu	?	ɖufu	nguɖəfu
belly	ta	ta	(..)ta	ta/huɖu	wuɖu
voice	kuragu	ɖahu	?	ɖahu	ɖahu

In examples like the above we find instances where a language like Putai that normally seems to belong to the Western branch suddenly shows a word form that is similar to that of the neighbouring Margyi of the Eastern branch (nose), or where Həba that normally belongs to the Eastern group suddenly shows a word form similar to that of "neighbouring" Bura of the Western branch (voice). But on the whole it seems true to say that this kind of "fuzziness" of the two branches seems to occur in border languages where the geogra-

phical areas of the two branches meet. To that extent even this fuzziness may be regarded as an argument confirming the existence of two separate branches within the Bura-Margyi group.

### CONCLUSION

Although for reasons of available time only a small selection of the available evidence could be given in this paper, it is hoped that even this small sample shows convincingly that there are two distinct subdivisions within the Bura-Margyi group of Central Chadic, a western and an eastern one, and that both groups shows internal developments separate from each other in the areas of the lexicon, derivation and morphology.

### BIBLIOGRAPHY

- Anon. (n.d.) - *Tsotar Hyipa Karata : Bura Primer* - Garkida Nigeria, The Church of the Brethren Mission.  
[Two slightly different versions of this booklet seem to have been issued. They differ in format and cover, and the later edition lacks pages 1 to 6 of the earlier one.]
- Anon. - 1938 - *Bura Primer*, prepared by The Church of the Brethren Mission / Northern Nigeria, West Africa, illustrated by Kathleen BARNARD.
- Anon. - 1952 - *Second Reader*, prepared by The Church of the Brethren Mission, revised and enlarged.  
[Bura]
- Anon. - 1931 - *Makumlla ar Mji Bura : Collection of Folk Tales of the Bura Tribe*, prepared by the Church of the Brethren Mission, Northern Nigeria.
- Anon. - 1931 - *Kakadu ar Ha ka Sur Vunkir Sili aka Hyel : Songs and Psalms of Praise in Bura*, prepared by the Church of the Brethren Mission, Northern Nigeria.  
[Several later and enlarged editions of this Song Book have been published in 1939, 1948 and 1958 resp.]

- Anon. (n.d.) - (No title page)  
[This is a Bura-English vocabulary of 238 pages published in 1953 or shortly thereafter in mimeographed form. An earlier edition of this was, according to the introduction, published in 1941.]
- Anon. - 1931 - *English-Bura Vocabulary*, prepared by the Church of the Brethren Mission, Northern Provinces of Nigeria.
- Anon. - 1962 - *A short English-Bura Vocabulary for ready reference*.  
[This was also prepared by the Church of the Brethren Mission. It is, however, far less comprehensive than the earlier vocabulary of 1931, though in some ways more accurate phonetically.]
- Anon. (n.d.) - *Margi Pre-Primer* - Garkida, C.B.M.  
[No title page. The title appears on the cover only.]
- Anon. (n.d.) - *Margi : Kakadur Kiratsini 1* - A Margi Primer prepared by Church of the Brethren Mission.
- Anon. - 1941 - *Margi : Kakadur Kiratsini II*, prepared by the Church of the Brethren Mission - Lassa, Nigeria, West Africa.
- Anon. - 1956 - *Kakadur Na aga Sur Gunggur Sili anu Iju. Wu Myar Margi*.  
[Songs and Psalms of Praise in Margi] - Lassa, Nigeria, Church of the Brethren Mission.
- Anon. - 1952 - *Miya'i : Kilba Hymn Book (Adamawa Province, Nigeria)* - printed by S.I.M. Niger-Press, Jos.
- BARRETEAU Daniel - 1978 - "Les langues tchadiques" (avec la coll. de Paul NEWMAN) - *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar* - Paris : CILF.
- Bible, NT - 1950 - *Alkawal Bilin ar Mthlaku Yesu Kristi* [The New Testament in Bura] - London : The British and Foreign Bible Society.  
[There were earlier editions of individual parts of the NT.]
- Bible, NT - 1947 - *Matta : The Gospel according to St. Matthew in Margi*, prepared by the Church of the Brethren Mission, Lassa, Nigeria.
- Bible, NT - 1948 - *Markus : The Gospel according to St. Mark*, prepared by the Church of the Brethren Mission, Lassa, Nigeria.
- Bible, NT - 1948 - *Luka : The Gospel according to St. Luke in Margi*, prepared by the Church of the Brethren Mission, Lassa, Nigeria / London : The British and Foreign Bible Society.
- Bible, NT - 1961 - *Vohanna* [St. John in Margi] - London : The British and Foreign Bible Society.
- Bible, NT - 1946 - *Thlir Aposiluer : The Acts of the Apostles in Margi*, prepared by the Church of the Brethren Mission, Lassa, Nigeria, B.W. Africa.



- HOFFMANN Carl - 1955 - "Zur Sprache der Cibak" - *Afrikanistische Studien* (J. Lukas ed.) - Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Institut für Orientforschung - Veröffentlichung Nr. 26 - Berlin : Akademie-Verlag - pp.118-146.
- HOFFMANN Carl - 1963 - *A Grammar of the Margi Language* - London : Oxford University Press for the International African Institute.
- HOFFMANN Carl - 1971 - "Provisional Check List of Chadic Languages" - *Chadic Newsletter, Special Issue* - Marburg.
- JUNGRAITHMAYR H., K. SHIMIZU - 1981 - *Chadic Lexical Roots. Vol. II : Tentative Reconstruction, Grading and Distribution* (in collaboration with N.P. KNOWLTON) - Marburger Studien zur Afrika- und Asienkunde, Serie A : Afrika, Band 26 - Berlin : Verlag von Dietrich Reimer.
- KRAFT Charles H. - 1981 - *Chadic Wordlists. Volume II ("Biu-Mandara")* - Marburger Studien zur Afrika- und Asienkunde, Serie A : Afrika, Band 24 - Berlin : Verlag von Dietrich Reimer.
- MEEK C.K. - 1931 - *Tribal Studies in Northern Nigeria. Vol. I* - London : Kegan Paul, Trench, Trubner & Co., Ltd.
- NEWMAN Paul - 1977 - "Chadic Classification and Reconstructions" - *Afrasianic Linguistics* 5/1 - Malibu : Undena Publications.

# EMPRUNTS ET INTEGRATION EN BIDIYA

Khalil ALIO  
University of Maiduguri (Nigeria)

## 1. SITUATION LINGUISTIQUE

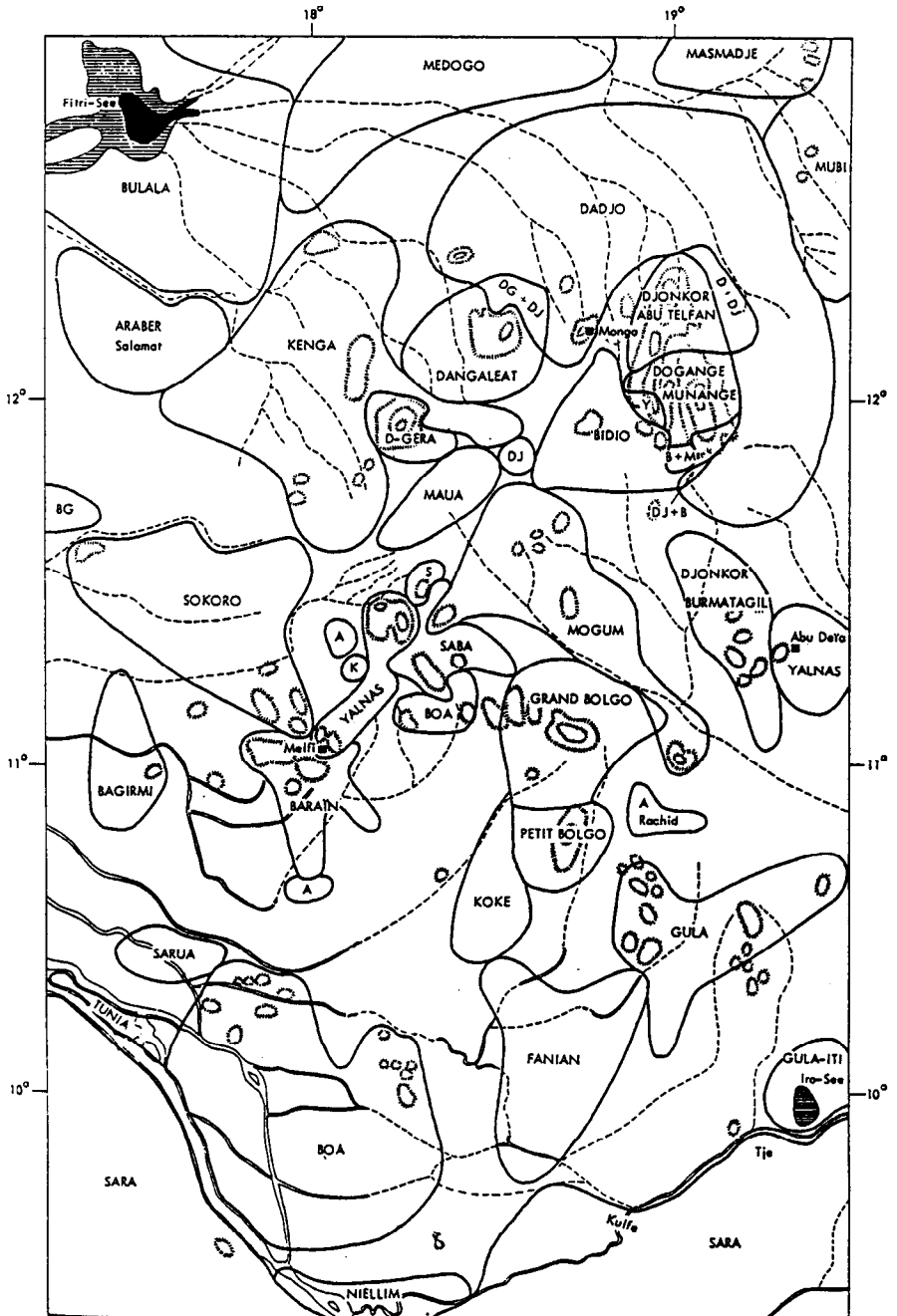
Le bidiya appartient à la branche tchadique de la famille afro-asiatique selon la classification de GREENBERG (1963) ou chamito-sémitique selon d'autres auteurs. La dernière classification en date, celle de JUNGRAITHMAYR et SHIMIZU (1981), intègre le bidiya (bidiyo, bidio, bodyo) dans le sous-groupe dangla-migaama. Environ 12 500 personnes parlent le bidiya le long du flanc ouest de la chaîne d'Aboutelfane (Daagit) jusqu'à son extrémité méridionale. Le pays bidiyo se situe au Guéra, au coeur de la République du Tchad.

## 2. OBJET DE L'ETUDE

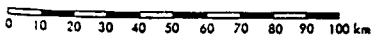
L'objet de cette communication est de traiter le processus d'intégration des emprunts en bidiya, arabes et autres (français non compris) d'une part et le phénomène de pidginisation par l'arabe des Arabophones "Iyal-Nas" d'autre part. L'accent sera particulièrement mis sur la chronologie de ces emprunts que nous tenterons de retracer, dans la mesure du

### LOCALISATION DES ETHNIES

(in Peter FUCHS, 1970, *Die Religion der Hadjerai. Kult und Autorität*)



■ Préfecture ou sous-préfecture



- |                |                       |
|----------------|-----------------------|
| K = Kenga      | A = Arabes            |
| M = Munange    | DJ = Dadjo            |
| DG = Dangaleat | Y = Yalnas            |
| B = Bidio      | D-GERA = Djonkor-Gera |
| S = Sokoro     | BG = Bagirmi          |

possible. Mais avant d'aborder ces emprunts linguistiques, il importe de dégager les facteurs historico-socio-culturels qui expliquent la motivation de l'adoption de ces emprunts. Nous distinguerons à cet effet, et d'après leur importance, trois périodes, à savoir la période pré-coloniale, la période coloniale et la période post-coloniale.

### 2.1. Période pré-coloniale

Le Guéra regroupe trois des quatre familles linguistiques de l'Afrique définies par GREENBERG (1963) ; il s'agit des langues tchadiques et l'arabe représentant la famille afro-asiatique, le dajo et les langues bongo-baguirmiennes et le bolgo représentant la famille congo-kordofan. Des peuples appartenant à des groupes linguistiques aussi variés auront besoin d'une langue véhiculaire afin de faciliter les mouvements migratoires et les échanges indispensables. C'est ainsi que l'islam, comme toute religion dont le rôle est de servir à faciliter les rapprochements entre différents peuples, a fait en même temps de l'arabe la langue véhiculaire de ces divers groupes linguistiques. Or c'est un fait bien connu que lorsque ces langues entrent en contact, il en résulte inévitablement des emprunts de part et d'autre. Pour la région qui nous intéresse, c'est-à-dire celle de l'Aboutelfane, les contacts ont été plus intenses entre le bidiya, le dajo et l'arabe semble-t-il, de sorte qu'environ 10% du vocabulaire du bidiya est essentiellement composé d'emprunts arabes et autres.

Selon toute vraisemblance le passage de la majorité de ces termes dans le bidiya ne s'est pas opéré directement ; ces termes seraient venus par la voie du dajo. Cela s'explique par le fait que ces emprunts présentent des particularités propres au dajo, tel que le suffixe nominal singulier -ne/-le/-re ayant -ge/-nge comme pluriel, rencontré plus particulièrement dans les emprunts.

Cette constatation nous amène à émettre l'hypothèse suivante : les Arabes qui étaient arrivés dans cette région vrai-

semblablement vers le XIV<sup>ème</sup> siècle (ZELTNER 1979) et qui l'avaient de tout temps sillonnée, n'avaient pas eu de contacts directs avec les habitants de la montagne qui vivaient sur les hauteurs, cachés aux vues de la plaine, en raison de l'insécurité qui y régnait, car cette région était la proie des razzias des maîtres des royaumes qui s'y sont succédés.

Les Dajo qui seraient arrivés dans cette région un siècle plus tard, c'est-à-dire au XV<sup>ème</sup> siècle (LE ROUVREUR 1962), allaient donc servir d'intermédiaires. Ainsi des mots d'emprunts arabes passeront par le dajo pour atteindre le bidiya. A leur arrivée, qui serait intervenue après leur déclin au Ouaddai, ils auraient refoulé les Bidiye sur la montagne et auraient à leur tour occupé la plaine, car la capitale des Bidiye se trouvait initialement entre l'extrémité méridionale de l'Aboutelfane et le massif de Kadam. Les Dajo cerneront les Bidiye de toutes parts et surtout au nord et au sud-est. S'étant installés dans la plaine, ils avaient des contacts directs avec des peuples qui passaient dans la région. Du fait qu'ils venaient de l'est, ils auraient très tôt entretenu des rapports avec les Arabes dont ils acquerront la religion qu'ils vont à leur tour propager dans tout le Guéra. Etant probablement alliés des Ouaddaiens, ils se verront ménagés pendant le règne de ces derniers.

## 2.2. Période coloniale

Pendant la période coloniale se créent les véritables conditions favorables aux emprunts car la colonisation totale du Tchad par la France sera marquée par la pacification des populations à la suite de laquelle les Bidiye descendirent dans la plaine en 1905 (FROELICH)1968). Le bidiya était maintenant exposé à toutes sortes de courants. Les contacts entre Bidiye et Arabes seront directs et fréquents ; ils troqueront des produits d'élevage contre des produits agricoles. En fin de compte, les Bidiye seront attirés par l'élevage qu'ils adopteront. Aujourd'hui, les Bidiye sont à la fois agriculteurs et éleveurs.

D'autre part, la création et l'installation d'un canton "Iyal-Nas" par l'administration coloniale dans le territoire bidiyo, aura également des effets sur le bidiya. Il y a lieu de préciser que les "Iyal-Nas" sont des anciens esclaves affranchis, évadés ou libérés. Le mot "Iyal-Nas" signifie "enfants des gens", c'est-à-dire des personnes qu'on ne peut rattacher à aucun groupe ethnique de la région, bref des gens sans identité. Les Arabes sont arabophones et parlent une variante de l'arabe dialectal tchadien.

Il faut ajouter à cela le travail saisonnier que les Bidiye pratiquaient au Soudan où ils se trouvent en grand nombre dans la région de Gadaref ; ils y allaient travailler pendant la saison sèche et retournaient au pays au commencement de la saison des pluies. Les conséquences de ces mouvements se feront sentir dans la langue bidiya car en même temps que les biens matériels, ils importaient les concepts arabes s'y référant, ainsi que la religion musulmane. Il va de soi que les mots désignant des concepts religieux islamiques sont d'origine arabe en bidiya. Ceci aura également pour conséquence de développer le multilinguisme au sein des familles bidiye ; on trouve dans chaque famille au moins une personne ayant séjourné au Soudan.

### **2.3. Période post-coloniale**

L'émigration vers le Soudan, rendue possible par la colonisation, se verra accélérée pendant les premières années qui suivirent l'indépendance, conséquence directe des mauvais traitements que les agents de l'état infligeaient aux paysans lors des perceptions de la taxe civique ou de l'emprunt national qui sont en partie à l'origine de la situation que vit le Tchad.

bénédiction	bárkine	barka	-
vie	dulùdune	dunya	-
bouclier	dargîne	daraga	-
mer	báharre	bahar	-
médicament	dawàane	dawa	-
honte	'ebne	'eb	-
moitié	nússine	nus	-
coutume	'aadîne	'aade	-
prière	sàlaane	sala	-

D'autre part, il convient de préciser que le suffixe -ne est devenu productif au point que des mots peuvent être naturalisés par la simple adjonction de ce suffixe :

bague	kaatumne	kaatum
-------	----------	--------

### 3.2. Emprunts directs

concept	emprunt bidiya	arabe tchadien
enfant illégitime	buumî	buumi
étalon	biidî	biidi
robe	'arraagi	'arraagi
bracelet	dimlî	dimli
boubou	'àngûmaajî	gumaaki
machette	jugdî	jugdi
avare	gànnanî	gannaani
notable	'ùjùwaadî	'ujuwaadi

## 4. PIDGINISATION DU BIDIYA

Parallèlement au processus d'intégration des emprunts, on assiste à un autre phénomène, celui de la pidginisation du bidiya. Cette pidginisation s'est développée dans un milieu arabophone dont les locuteurs, les "Iyal-Nas" vivent à proximité des Bidiye et partagent le même genre de vie qu'eux. C'est de ces côtoiements quotidiens que ce bidiya pidginisé a pris forme. Pour cette communication, nous nous

sommes limités aux seuls nominaux étant donné que ce phénomène demande à être étudié plus profondément. Les nominaux bidiya passés dans l'arabe des "Iyal-Nas" ne sont réduits qu'à leurs radicaux, seuls éléments qui restent du bidiya. Les mots pidginisés se composent de deux ou trois éléments, soit d'un préfixe arabe am-/an- signifiant "mère de", d'un radical bidiya et d'un suffixe dajo -ne, soit tout simplement d'un préfixe arabe et d'un radical bidiya. Quand les Bidiye parlent avec les "Iyal-Nas" ou les Arabes, ils font également usage de ces mots qui reçoivent un schème tonal :

arabe "Iyal-Nas"	bidiya	français
'an-gor-ne	koróndo	"feuille d'arbre"
an-kunjaa-ne	kūnjàane	"moutarde"
an-guusi-ne	gūsīne	"boisson sp."
am-bursum	bīrsima	"mets sp."
am-bireere	bēréerēŋ	"papillon"
an-goolo	goolo	"mets sp."
an-jalalo	jalalò	"vêtement sp."
an-jagar	jigiro	"cabaret"
am-doopinya	doopínyà	"moment opportun"
an-dunde	díndina	"oiseau sp."

Pour conclure, la question de la chronologie de ces emprunts se pose avec acuité, à savoir les emprunts munis d'un suffixe -ne devenu productif sont-ils plus anciens que les autres ? La productivité de -ne est-elle un signe de nouveauté ou d'ancienneté ?

Quant au phénomène de pidginisation, ne sonne-t-il pas le glas de la langue bidiya qui se trouve dans une région entièrement envahie par l'arabe tchadien ? Cette pidginisation tendrait-elle vers une créolisation totale du bidiya ? Seule une étude plus approfondie pourra répondre à ces questions.



REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALIO K. et H. JUNGRAITHMAYR - à paraître - *Lexique bidiya-français* - Berlin.
- CAPRILE J.-P. - 1978 - "Le Tchad" - *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar* (D. Barreteau dir.) - Paris : CILF.
- CAPRILE J.-P. et Ch. DECOBERT - 1976 - "Contacts de cultures et créations lexicales à partir d'emprunts à l'arabe et au français dans les langues du Tchad" - *Annales de l'Université du Tchad*, n° spécial (N'djaména).
- FUCHS P. - 1970 - *Die Religion der Hadjerai : Kult und Autorität* - Berlin.
- GREENBERG J.H. - 1963 - *The languages of Africa* - The Hague.
- LE ROUVREUR A. - 1962 - *Sahariens et sahéliens au Tchad* - L'homme d'outre-mer (ORSTOM) - Paris : Editions Berger Levrault.
- ZELTNER J.C. - 1979 - *Histoire des Arabes sur les rives du lac Tchad* - Sarh : C.E.L.

PRESENTATION SOMMAIRE  
DU GROUPE BOUA (TCHAD)  
(Adamawa 13 de J.H. Greenberg)

Pascal BOYELDIEU  
Laboratoire de Langues et Civilisations  
à Tradition Orale (LACITO) - C.N.R.S.

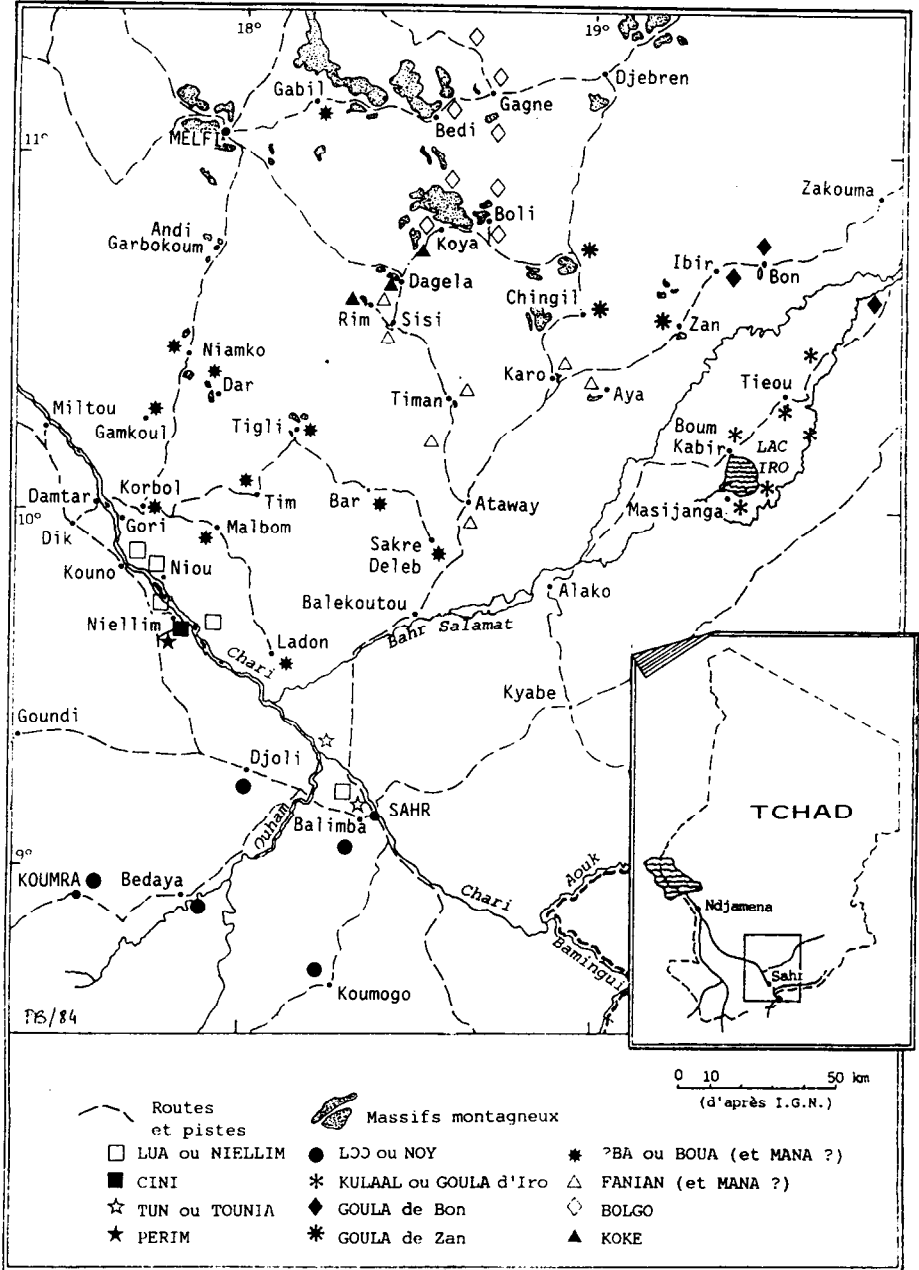
1. HISTORIQUE DES TRAVAUX ET DEFINITION DU GROUPE

La parenté du nielim et du bua est d'abord mise en évidence par G. NACHTIGAL au vu des vocabulaires qu'il recueille lors de son périple dans la région du Chari (*Sahara und Sudan*, Berlin-Leipzig, 1879-1889, vol. II : Baghirmi). Ces documents seront, avec quelques autres (notamment les notes de A.F. zu MECKLENBURG sur le koke), publiés par J. LUKAS (*Zentralsudanische Studien*, Hamburg) en 1937, et c'est sous cette forme ("Bua, Nielim, Koke") que J.H. GREENBERG identifiera son groupe Adamawa-13 (*The Languages of Africa*, The Hague) en 1963.

Entretemps de courts vocabulaires niellim, tounia, boa et mana, recueillis par J. DECORSE au cours de la Mission CHEVALIER (1902-1904), sont publiés en 1907 par M. GAUDEFROY-DEMOMBYNES (*Documents sur les langues de l'Oubangui-Chari*, Paris) qui choisit de rassembler ces langues en un "Groupe Boa".

Entre 1930 et 1960 sont publiés divers brefs vocabulaires et notes grammaticales qui, malgré leur caractère empirique et limité, constituent une documentation précieuse pour les parlars goula du Guéra (goula de Bon et goula de Zan),

### EXTENSION des LANGUES du GROUPE BOUA dans le SUD du TCHAD



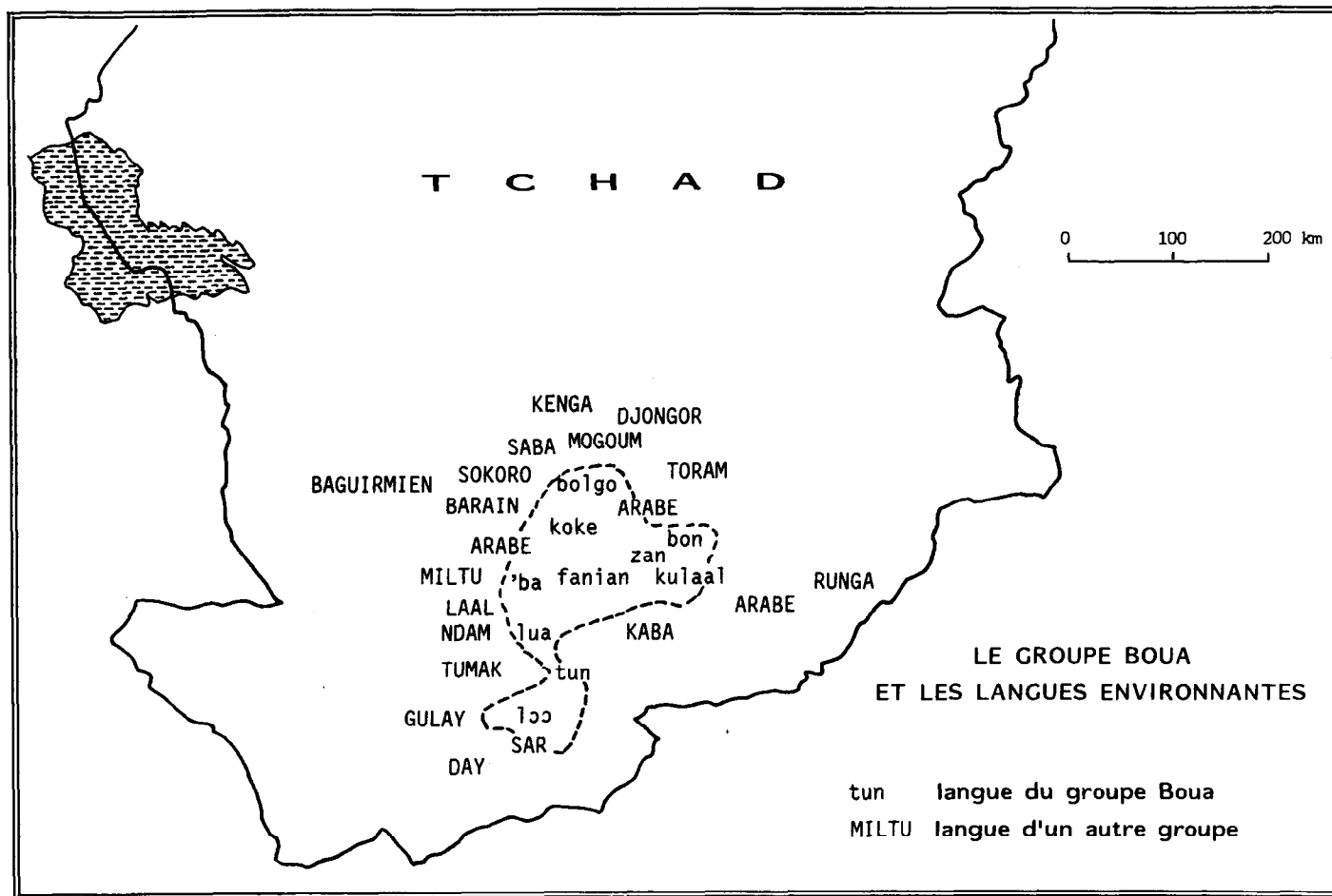
le bolgo, le fanian et le boua (A. JOLY, 1935 ; de RENDINGER, 1949 ; M. GABE, [1950] ; J. MOUCHET, 1958).

A l'occasion de l'étude qu'il consacre au kulaal ou goula d'Iro, C. PAIRAULT (1965 et 1969) éclaire le problème des différents groupes nommés Goula (Tchad, Centrafrique, Soudan) et indique la parenté des langues goula d'Iro, goula du Guéra, fanian, koke et bolgo avec le boua, le niellim et le tounia, information sur laquelle se fonde W.J. SAMARIN (*Current Trends in Linguistics, vol. 7 : Linguistics in Sub-Saharan Africa*, La Haye-Paris, 1971) pour proposer une définition assez exacte du groupe Adamawa-13.

Depuis 1970 d'autres travaux portent sur le tun (nom propre du tounia), le loo (noy) (P. PALAYER), le lua (niellim) et le 'ba (boua) (P. BOYELDIEU).

A la lumière des acquis les plus récents il est permis de postuler une parenté génétique relativement étroite entre les différents parlars suivants dont l'ensemble fournit la définition la plus à jour du groupe Boua ou Adamawa-13 (les localisations sont indicatives et les évaluations du nombre de locuteurs très approximatives) :

- lua (lũà:) ou niellim 2 500  
(Niellim, Niou, Sarh)
- cini (ciĩni) -  
(il s'agit d'une variante dialectale du lua qui n'est plus parlée aujourd'hui bien que quelques locuteurs du lua en aient conservé la mémoire)  
(Niellim)
- tun (tũń) ou tounia 2 000  
(Sarh)
- perim (pèrĩm) -  
(il s'agit d'une variante dialectale du tun qui n'est plus parlée aujourd'hui bien que quelques locuteurs du



lua en aient conservé la mémoire) (environs de Miellim)	
- lɔɔ (lɔ̃) ou noy (en voie d'extinction) (cantons de Bedaya, Djoli, Balimba, Koumogo et Koumra)	?
- kulaal (kùláál) ou goula d'Iro (Alentours du Lac Iro)	2 500
- goula de Bon (nommé tààtàál en kulaal) (Bon, Ibir)	1 500
- goula de Zan (nommé mòrriil en kulaal) (Zan, Chinguil)	1 500
- 'ba (bà) ou boua (Korbol, Niamko, Tigli, Bar, Ladon, Gabil)	3 000
- fanian (Karo, Ataway, Timan, Sisi, Rim)	1 000
- (mana ?) (l'identification et la localisation de ce groupe, pourtant cité par G. NACHTIGAL et par J. DECORSE, qui a recueilli un vocabulaire mana, de- meure problématique : il s'agirait en fait d'une autre dénomination du fanian ?)	?
- bolgo (Koya, Boli, Gagne, Bedi)	2 000
- koke (Dagela)	1 000

La reconnaissance d'une origine commune à ces 12 parlars repose sur l'identification de correspondances phoniques régulières et sur le partage d'un vocabulaire commun. Pour les 4 langues du groupe qui sont les mieux connues (kulaal, tun, lua et 'ba) cette parenté est encore corroborée par des cor-

respondances morphologiques, notamment en ce qui concerne les marques formelles du nom et du verbonominal (étude en cours de P. BOYELDIEU).

Le groupe Boua représente ainsi, au centre de la partie méridionale de la République du Tchad, un ensemble relativement compact qui s'étend de la rive gauche du Chari dans les environs de Sarh jusqu'au massif du Guéra. Les populations qui parlent ces langues sont essentiellement minoritaires, clairsemées et isolées. Après avoir souffert des razzias baguirmiennes puis des coups de mains des troupes rabistes à l'aube de ce siècle, elles subissent aujourd'hui les contre-coups des luttes intestines qui déchirent le Tchad depuis plusieurs années.

## 2. TRAITS LINGUISTIQUES SPECIFIQUES

A défaut de matériaux suffisamment précis pour l'ensemble du groupe, la comparaison des seuls 4 parlars (kulaal, tun, lua et 'ba) pour lesquels on dispose d'une documentation raisonnablement conséquente et détaillée permet de dégager quelques traits phonologiques et morphologiques notables.

### 2.1. Phonologie

Les systèmes de phonèmes sont caractérisés par une disparité sensible des inventaires.

Les *consonnes* sont les plus nombreuses à l'initiale où l'on rencontre des séries occlusives sourdes, sonores et glottales (b et d), mi-nasales de très faible fréquence (essentiellement liées à l'introduction de termes étrangers ?), nasales, continues (w, y, l) et vibrantes (r). En position interne les séries sourdes et glottales sont inexistantes, tandis que l'inventaire de la finale (les syllabes fermées sont nombreuses) se réduit essentiellement aux liquides (nasales, continues et vibrantes). Du moins ces traits valent-ils pour

le trio tun-lua-'ba. La description que C. PAIRAULT donne du kulaal distingue des séries beaucoup moins nombreuses (une série occlusive unique en particulier) mais il n'est pas sûr que cette analyse ne mérite d'être révisée.

Les systèmes *vocaliques* de syllabe initiale sont tous "déquadruplés" du fait du croisement de deux oppositions de brièveté/longueur et d'oralité/nasalité. Cette dernière se limite toutefois aux contextes spécifiques de la finale absolue (Cv/Cy) ou de la présence des *seules* consonnes subséquentes (finales ou non) r en lua (Cvr(-)/Cyr(-)), r et l en tun et 'ba (Cvl(-)/Cyl(-)), r, l et ʈ [occlusive postalvéolaire rétroflexe] en kulaal (Cvt(-)/Cvʈ(-)). Exemples :

(lua)	kuàr	"berge"	kuàr	"buffle"
(tun)	jēēlè	"réveiller"	jéé̄lē	"insulter (sp.)"
(kulaal)	pòòʈ	"pubis"	hòòʈ	"graver"

Tun, lua et 'ba connaissent des systèmes *tonals* à 3 registres (avec différentes modulations possibles) dont l'unité fonctionnelle serait plutôt représentée par le schème tonal du "mot" dans son ensemble. C. PAIRAULT propose pour le kulaal une analyse en 2 hauteurs pertinentes, mais il ne cache pas ses incertitudes à cet égard.

## 2.2. Morphologie

Le même trio tun-lua-'ba manifeste une étroite solidarité dans son comportement *verbal* : le verbe oppose, au moyen d'une simple altération tonale, deux formes à valeur respective de "réel" et de "nécessaire". L'expression tonale de cette opposition binaire, variable selon les unités, fonde l'existence de plusieurs classes verbales dont la correspondance d'un langue à l'autre est évidente. Les valeurs du "virtuel" (dont l' "inaccompli") sont quant à elles assumées par une forme verbonominale dérivée du verbe au moyen de différents procédés de suffixation et/ou d'altération tonale. Cette suffixation, lorsqu'elle est attestée, se fait dans des formes qui manifestent sa nature nominale et sont, dans une



certaine mesure, comparables aux marques nécessaires qui affectent par ailleurs le nom ( cf. *infra* ).

Face à cette étroite correspondance tun-lua-'ba, le kulaal manifeste à nouveau quelque originalité en ce qu'il semble ignorer l'opposition tonale "réel/virtuel" : les formes verbales sont marquées par différents morphèmes d'expression segmentale qui sont suffixés au verbe. Mais comme dans les autres langues, chaque verbe connaît un partenaire verbonominal, clairement marqué par des procédés nominaux (couplé en l'occurrence avec un "déterminant classificatoire"), et propre à exprimer en particulier les valeurs du "progressif" ou de l'"inaccompli".

S'il est vrai qu'on peut dans une certaine mesure opposer le bloc des 3 "parlers du Chari" (tun, lua et 'ba), d'ailleurs contigus dans leur extension géographique, au seul kulaal qui en est relativement éloigné, cette dichotomie est loin d'être absolue : 'ba et kulaal partagent par exemple un même procédé dérivationnel verbal à fonction "transitivante" ('ba -gi = kulaal -ki) que tun et lua ne semblent pas connaître, du moins avec une telle valeur et un tel rendement.

C'est finalement la morphologie du *nom* qui manifeste sans doute de la façon la plus nette l'étroite parenté de ces 4 langues.

Dans chacune d'entre elles l'expression du nombre ("sg."/"pl." au sens large) est assurée par une variation des segments ultimes (vocaliques ou consonantiques) du nom, variation qui répond à des modèles formels divers et s'accompagne fréquemment d'une altération vocalique interne (ou "umlaut").

Une hypothèse très forte consiste à voir dans ces marques les vestiges d'un système de morphèmes classificateurs initialement postposés ou suffixés au nom, qui se seraient ensuite figés du fait de l'absence d'éléments d'accord, ouvrant la voie à tout un jeu de déséquilibres, de glissements et de reconstructions analogiques de procédés dont le carac-

tère systématique s'était estompé. Seul le kulaal a préservé un système effectif - mais sans doute fragile - de classification nominale en ce que l'ensemble du stock nominal se répartit selon des "déterminants classificatoires" appariés en genres d'importance très inégale. Exemples :

kè / kì	tà̀nà(kè) / pl. tònè(kì)	"sésame"
kù / kì	áá(kù) / pl. óó(kì)	"herbe"
lè / ṭù	hól(lè) / pl. hón(ṭù)	"fondement"
mè / kì	fòm(mè) / pl. fò̀rè(kì)	"farine"

Ces "déterminants classificatoires" représentent de toute évidence un système reconstruit que l'on peut, dans une certaine mesure, mettre en parallèle avec le système archaïque dont témoignent encore les segments ultimes du nom. Selon toute vraisemblance c'est d'ailleurs la régénération d'un tel système d'accord qui a -au moins pour un temps- préservé en kulaal l'identité de classes nominales qui se sont par contre figées puis sensiblement déformées en lua, en 'ba et surtout en tun.

Si l'hypothèse est juste, on ne sera pas surpris de voir dans les alternances finales du nom kulaal (les "déterminants classificatoires", représentant une innovation, sont en tant que tels sans intérêt pour la reconstruction) l'image la moins infidèle de ce qu'a pu être le système commun. Pour pouvoir avec quelque vraisemblance rendre compte du maximum de faits dans les 4 langues on propose la reconstruction (nécessairement schématique) du système de genres commun sous la forme des appariements de suffixes suivants :

- \*-A/\*-(umlaut)-I
- \*-U/\*-(umlaut)-I
- \*-L/\*-N
- \*-L/\*-(umlaut ?)-RI
- (\*-L/\*-(umlaut)-I ?)
- \*-M/\*-RI (spécifique des "masses non dénombrables")  
(~)
- \*-XXX/\*-M (déjà résiduel ; appliqué notamment aux noms "chef" et "enfant")

La plupart de ces genres connaissent, sous une forme ou sous une autre, et avec des fréquences très inégales, des réflexes dans les langues actuelles. Ils permettent d'ailleurs d'expliquer la quasi-intégralité des formations de pluriel nominal qui sont attestées dans ces langues. On notera toutefois que

- les réflexes de \*-U/\*-(umlaut)-I sont fréquents en kulaal, plus rares en 'ba, et inexistent en tun et lua ;
- seul le kulaal connaît des réflexes *fonctionnels* de l'opposition \*-M/\*-RI. Tun, lua et 'ba n'en connaissent que le terme singulier, en -m (mais le tun offrirait l'exemple d'un pluriel archaïque figé avec sīrī "sang", à comparer à (lua) hímá < \*S<sub>2</sub>EM "id.").

### 3. CLASSIFICATION DU GROUPE

J.H. GREENBERG (*op. cit.*, p. 12) fait preuve d'une perspicacité certaine en identifiant des vestiges de suffixes de classes nominales dans les maigres matériaux publiés par J. LUKAS. Cet argument morphologique lui fournit une raison supplémentaire de compter le groupe Boua au nombre des langues Adamawa de sa famille nigéro-congolaise.

De fait les caractères des classes nominales qu'on se propose de restituer au niveau d'un "Boua commun" présentent de fortes analogies avec ceux des classes nominales qui fonctionnent dans certaines langues Adamawa parlées au Nigéria, notamment en tula (Adamawa-1 de J.H. GREENBERG).

Les langues du groupe Boua formeraient ainsi le témoin extrême-oriental d'un ensemble qui aurait préservé sur ses franges certaines caractéristiques morphologiques disparues ou estompées en son centre (pas de faits comparables en duru, en tupuri-mbum et en kim par exemple).

Mais leurs caractéristiques nominales (et sans doute aussi verbales) permettent encore de rapprocher les langues

du groupe Boua de certaines des langues voltaïques telles qu'elles ont été décrites dans leur multiplicité et dans leur unité par G. MANESSY (*Les langues Gurunsi*, Paris, 1969, et *Les langues Oti-Volta*, Paris, 1975). Un tel rapprochement viendrait renforcer les conclusions que P.R. BENNETT et J.P. STERK (*South Central Niger-Congo : a Reclassification, Studies in African Linguistics*, Dec. 1977) tirent d'une étude lexicostatistique concernant la proximité (ou, en termes historiques, la scission tardive) des sous-familles *Adamawa-Eastern* et *Gur* de J.H. GREENBERG.

### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

La bibliographie ci-après est restreinte aux documents et études linguistiques concernant les langues du groupe boua.

- BOYELDIEU P. - 1983 - "Vestiges de suffixes de classes nominales dans les langues du groupe boua (Tchad, Adamawa-13 de J.H. Greenberg)" - *Current Approaches to African Linguistics*, vol. 2 (J. Kaye, H. Koopman, D. Sportiche and A. Dugas, eds) - Dordrecht/Cinnaminson, Foris Publications - pp.3-15.
- 1985 - *La langue lua ("niellim") (groupe boua, Moyen-Chari, Tchad) : Phonologie, morphologie, dérivation verbale* - Paris : SELAF (Descriptions de langues et monographies ethnolinguistiques 1) - 426 p.
- 1986 - "La formation du pluriel nominal en kulaal (Tchad) : Essai de systématisation des documents publiés par C. Pairault" - *Afrika und Ubersee* 69(2) - pp.209-249.
- BOYELDIEU P. et Ch. SEIGNOBOS - 1975 - "Contribution à l'étude du pays niellim (Moyen-Chari, Tchad) : Géographie humaine, linguistique, sociolinguistique" - *L'homme et le milieu : Aspects du développement au Tchad* - N'djaména (Annales de l'Université du Tchad, Série C : Lettres, langues vivantes et sciences humaines, n°3) - pp.67-98.
- GABE M. [1950] - *Les Boas de la région de Korbol* - Mémoire C.H.E.A.M. n°1542 - 21 p. dactyl., carte.
- GAUDEFRY-DEMOBYNES M. - 1907 - *Documents sur les langues de l'Oubangui-Chari* - Paris - 160 p.

- JOLY A. - 1935 - *Le canton de Boli* (Rapport ronéoté) - Archives de N'djaména (W-52/19) - 50 p., 2 cartes.
- LUKAS J. - 1937 - *Zentralsudanische Studien* - Hamburg : Friederichsen, de Gruyter et Cie - 191 p.
- MOUCHET J. - 1958 - "Contribution à l'étude du gula (Tchad)" - *Bulletin de l'IFAN*, t.XX, série B, n°3-4 - pp.593-611.
- PAIRAULT C. - 1966 - *Boum le Grand, Village d'Iro* - Paris : Institut d'Ethnologie - 470 p.
- 1969 - *Documents du parler d'Iro, kùlââl du Tchad* - Paris : Klincksieck (Langues et littératures de l'Afrique noire, 5) - 258 p.
- PALAYER P. - 1975 - "Esquisse phonologique de la langue tounia" - *Les langues du groupe boua : Etudes phonologiques* - N'djaména : INSH (Etudes et documents tchadiens, Série C, Linguistique, n°2) - pp. 131-195.
- 1975 - "Note sur les Noy du Moyen-Chari (Tchad)" - *ibid.* - pp.196-219.
- (man. inéd.) - *Le verbe tounia*.
- De RENDINGER (Gén.) - 1949 - "Contribution à l'étude des langues nègres du Centre Africain" - *Journal de la Société des Africanistes* XIX (2) - pp.143-194.

De nombreux documents personnels inédits nous ont été très obligeamment communiqués par P. PALAYER et C. PAIRAULT.

Cet article a déjà fait l'objet d'une publication dans les *Cahiers du LACITO*, 1, 1986, pp.19-29.

- constituer une documentation riche, variée et précise, en vue de la réalisation d'un dictionnaire illustré de type encyclopédique ;
- livrer un ensemble de commentaires techniques et culturels pour une contribution à un éventuel musée artisanal.

La présente étude fait suite également à une communication de Michèle DELNEUF : "Histoire du peuplement et cultures matérielles : La poterie giziga du Diamaré (Nord Cameroun)" (sous-presse) où elle compare les techniques de poterie chez les Giziga, les Mofu-Gudur et les Mundang. Entre les Giziga-Muturua et les Mofu-Gudur, deux populations voisines, les techniques, les formes et le vocabulaire de la poterie sont en effet très comparables.

Par cette étude, nous avons cherché à fournir un modèle de description de la poterie chez une population donnée de manière à pouvoir effectuer des comparaisons, précises et utiles, sur toute une région.

Les quatre points suivants nous paraissent importants à décrire et à inventorier :

- la place de la potière et le rôle de la poterie dans la société ;
- les processus de fabrication ;
- les différentes formes créées avec leurs usages ;
- le vocabulaire lié à tous ces domaines.

## 2. LA POTIERE ET LA POTERIE DANS LA SOCIETE

Les forgerons, mbəzlá ou məzlá, et les potières, ŋwas mbəzlá ou ŋwas məzlá, appartiennent à une caste. Ils sont endogames : les forgerons prennent femmes parmi les potières. Leurs enfants seront à leur tour forgerons et potières - même si certains, parmi les jeunes générations, refusent actuellement de suivre cette tradition.

Pour un non-forgeron, váw, ce serait une faute très grave que d'avoir des relations sexuelles avec une potière ou même

# LA POTERIE CHEZ LES MOFU-GUDUR : DES GESTES, DES FORMES ET DES MOTS

Daniel BARRETEAU  
Liliane SORIN-BARRETEAU  
avec la collaboration d'Alioun BAYO MANA

## 1. INTRODUCTION

Cette étude entre dans une série de textes techniques concernant les Mofu-Gudur, population du nord du Cameroun.

Après enquête, les textes sont écrits par un informateur directement dans la langue ; ils sont traduits et annotés ; puis on effectue un relevé et une description des gestes afférents à la narration.

Les produits d'artisanat en question sont fabriqués, collectés et déposés à l'Institut des Sciences Humaines, Station de Garoua. Par la suite, nous effectuons des prises de vue des objets et des gestes, à partir desquelles on tire des dessins à l'encre.

Ces textes techniques ont plusieurs buts :

- fournir une littérature qui pourrait être utilisée à des fins pédagogiques, sous forme de manuels illustrés ;

d'avoir un contact corporel avec un forgeron : cela provoquerait une impureté, mādāma. Autrefois, si un non-forgeron avait un rapport sexuel avec une potière, le couple était empalé au dessus d'une fourmilière. Actuellement, si un jeune forgeron veut épouser une non-potière, il doit quitter son village sinon il sera craint à la fois par les forgerons et par les non-forgerons.

Il y a des mesures d'évitement entre forgerons et non-forgerons. Le forgeron salue les autres en faisant claquer ses doigts d'une manière particulière. C'est lui qui salue le premier, les non-forgerons manifestant ainsi leur supériorité. Toutefois, il faut préciser que les forgerons ne se situent pas au plus bas de l'échelle sociale. Le forgeron est mieux considéré que l'émigré, máslah, celui qui habite dans le quartier du clan de sa femme.

De nombreux interdits alimentaires ne sont pas respectés par les forgerons.

Chaque clan possède, par division interne ou adoption, une fraction de forgerons à qui il fait appel lors d'enterrements ou pour des besoins en métal ou en poterie.

Les forgerons sont les fossoyeurs ; lorsqu'ils en ont la capacité, ils sont également devins et parfois guérisseurs. Les potières font souvent office de sage-femmes. Les maîtres du feu, du métal et de l'argile, sont donc maîtres de la vie et de la mort en quelque sorte. Par la fabrication des poteries sacrificielles, les potières sont détentrices d'une part importante des traditions de la société. Craints et méprisés à la fois, les forgerons et potières sont tenus à l'écart de la société mais en constituent un rouage essentiel et savent en tirer profit.

Le travail de la poterie s'effectue principalement en saison sèche où il est beaucoup plus facile de faire cuire les poteries, où les travaux des champs sont moins prenants, où la clientèle sur les marchés est plus nombreuse.

Les poteries sacrificielles, répliques des poteries d'usage courant, ne sont jamais vendues mais fabriquées à la demande et échangées contre de la nourriture tandis que les poteries



usuelles et les pipes sont vendues sur les marchés. Les jouets d'enfants en argile crue sont très rares : leur distribution semble réservée au cercle familial.

Les poteries des Mofu-Gudur ont une bonne réputation à l'extérieur : on les retrouve sur les marchés de Zamaï, Gaza-wa, Maroua et même Bogo. Les poteries les plus vendues sont des marmites, des bols, des cruches (à eau ou à bière) tandis que les grandes jarres et les poteries d'usage spécifique (filtre pour le sel, fermeture de grenier...) ne s'exportent guère.

### 3. FABRICATION D'UNE POTERIE

Le texte qui va suivre pourrait se subdiviser en plusieurs paragraphes correspondant à différentes phases dans la fabrication d'une poterie, phases bien décrites par M. DELNEUF (sous-*presse*) :

- extraction de l'argile : lignes 1-7
- préparation de la pâte : ligne 8-16
- montage
  - montage des parois au tampon : lignes 17-50
  - montage du col aux colombins : lignes 51-61
- finition
  - lissage (à la main, avec le lissoir puis avec une feuille) :  
lignes 62-67
  - engobage : lignes 73-83
  - polissage avec de l'huile : lignes 84-89
- séchage en plusieurs étapes : 70-72, 83, 89
- cuisson : 90-101.

Dans ce texte, les décorations avec cordelette tressée, *mavarsla* (voir figure n°48), ou points d'argile n'ont pas été mentionnées, ni l'adjonction d'éléments comme des anses et autres protubérances d'argile.

### Sens des abréviations et valeur des symboles

acc.	accompli
caus.	causatif
loc.	localisateur
top.	topicalisateur
sl	latérale fricative sourde
zl	latérale fricative sonore
á	voyelle à ton haut (le ton bas est non-marqué)

Les mots en caractères gras dans la traduction française sont accompagnés de gestes. Ceux-ci sont décrits dans le chapitre suivant.

0. La poterie.

1. Lorsqu'une potière veut fabriquer une poterie,
2. elle va chercher l'argile nécessaire,
3. celle qui est souple et fine.
4. Elle prend un panier,
5. elle va prélever de l'argile avec une houe.
6. Elle la ramasse dans son panier
7. et l'apporte chez elle.
8. Elle la brise en morceaux avec une pierre.
9. Elle projette de l'eau dessus.
10. L'argile s'humidifie.
11. Elle la pétrit avec les doigts,
12. la foule bien au pied,
13. la retourne en la malaxant,
14. en forme une motte comme une boule de mil.
15. Elle met plusieurs mottes dans un trou spécial pour  
l'argile

---

NOTES

- (1) Le terme melømey est un nom verbal qui signifie "façonner avec de l'argile, fabriquer, construire". C'est ce terme qui est employé également pour désigner la "poterie" en tant qu'activité.
- (2) L'argile à poterie est de l'argile grise.
- (3) meløbey "être collant, quant, élastique, souple".  
kálásl kálásl "de texture homogène et fine (pour de l'argile)".
- (8) Elle brise les grosses mottes d'argile avec une pierre à moudre.

0. meləmey.  
fabriquer une poterie
1. ŋwas məzlá á wúḏey ká ləmey meləmey ná,  
femme - forgeron - elle - vouloir - pour - fabriquer - poterie - top.
2. a səpéy háhay meləmey  
elle - chercher - argile - poterie
3. masa a ləḏey kálásl kálásl.  
celle qui - elle - être souple - fine - fine
4. a ley lelek,  
elle - prendre - panier
5. a daw á zláḏa tá gulek.  
elle - aller - elle - creuser + cela - avec - houe
6. a həlá áa lelek,  
elle - ramasser + cela - dans - panier
7. a hándárwa a way.  
elle - emporter + rappr. - à - maison
8. a básla tá ŋwa.  
elle - taper + cela - avec - pierre
9. á wucfa yám,  
elle - asperger + loc. - eau
10. a ḏeḏéy.  
elle - s'humidifier
11. a húrsla ta hár,  
elle - pétrir + cela - avec - main
12. a mbórzla ta sálay, mbərazl, mbərazl.  
elle - fouler + cela - avec - jambe - fouler - fouler
13. a jánkwa,  
elle - retourner + cela
14. a ŋgáŋgála ánda fafəla ŋgá ḏáf.  
elle - retourner en massant + cela - comme - boule - de - nourriture
15. a páta áa hujéŋ ŋgá háhay.  
elle - poser + elles - dedans - trou - de - argile

16. et les laisse s'imprégner pendant trois jours.
17. Pour fabriquer une marmite (par exemple),
18. elle prend une motte,
19. la foule au pied de nouveau
20. puis la pétrit avec les doigts.
21. Elle la retourne encore sur une pierre
22. et en fait une boule bien ronde.
23. Elle la tape sur un support en bois
24. puis, lorsqu'elle est bien ronde,
25. elle la tape sur un côté
26. de façon à lui donner une forme incurvée.
27. Après cela, elle prend un tampon
28. et tape sur le côté plat,
29. celui qui a été aplati directement sur le support.
30. Elle tape à l'intérieur,

---

#### NOTES

- (16) hujéŋ ngá háhay : trou assez profond pour contenir plusieurs mottes d'argile et les laisser s'imprégner d'eau, les laisser "pourrir" dans le texte. Ce trou est situé à l'intérieur de la maison, à l'ombre.
- (17) mánggáyak est une marmite à large col évasé, employé pour faire cuire la boule de mil. Elle n'a aucun décor. (Voir fig. 10)  
C'est aussi le terme générique pour désigner toutes les poteries.
- (21) Sur une pierre plate, pərad, ou un rocher situé aux alentours de la maison.
- (23) Voir fig. n°43.
- (27) Voir fig. n°41.

16. háhay á, a zey vaw háa đár máakar.  
argile - là - elle - pourrir - corps - jusqu'à - jour - trois
17. ká ləmey mángāyak ná,  
pour - fabriquer - marmite - top.
18. a ley fafəla pāl,  
elle - prend - motte - une
19. a mbərzlá sayá,  
elle - fouler au pied - encore
20. cáy, a húrsla,  
fini - elle - pétrir + cela
21. a jánkwá sayá fá ŋgwa,  
elle - retourner en massant + cela - encore - sur - pierre
22. a ŋgāngála máaya máaya.  
elle - faire un motte + cela - bien - bien
23. kwáp, a kəđá fafəla há fá təkweđ.  
taper - elle - taper + cela - boule - cette - sur - support en bois
24. cáy, ta key cáy dándár dándár ná,  
fini - elle + passé - faire - fini - rond - rond - top.
25. a kəđá fá təkweđ gəváy pāl  
elle - frapper + cela - sur - support - côté - un
26. ámba a key tapəđəmə.  
pour que - elle - faire - incurvé
27. fádəbá ha, a ley maatam,  
après - cela - elle - prendre - tampon
28. a kəđá tá dey  
elle - frapper + cela - par - côté
29. masa āŋga ma kəđá fá təkweđ héyey.  
celui - elle - qui - frapper + cela - sur - support - en question
30. a kəđá á húđa.  
elle - frapper + cela - à - intérieur

31. Elle retourne la pâte.
32. Elle refait cela plusieurs fois.
33. Elle tape pour former le fond,
34. la poterie monte.
35. Elle commence par le fond jusqu'au bord.
36. Avant de travailler la motte,
37. elle réduit en poudre des tessons de poterie pour obtenir de la chamotte.
38. Quand la chamotte est prête,
39. elle en répand sur le support.
40. En tournant la motte d'argile dessus,
41. elle la fait rouler à plusieurs reprises
42. jusqu'à ce que l'argile devienne rouge.
43. Elle tape avec le tampon
44. en même temps qu'elle répand de la chamotte.
45. Elle élargit la poterie en partant de l'intérieur.

---

NOTE

- (34) La poterie grandit en s'étirant au fur et à mesure que les parois s'amincissent.

31. a mbáda,  
elle - retourner + caus.
32. a ká kəné kəné.  
elle - faire + cela - ainsi - ainsi
33. a kəḏá ná a vərzá,  
elle - frapper + cela - top. - à - fond
34. meləmey a mərḏawa,  
poterie - elle - s'étirer + rappr.
35. á ḃəlérwa dá vərzá áa ríya.  
elle - chasser + cela + rappr. - du - fond - dans - sommet
36. təlám áŋga ma ŋgəŋgála lá ná,  
avant - elle - qui - mettre en boule + cela - acc. - top.
37. á kéréy gagəḏay mágazá ká maŋgayam.  
elle - écraser - tesson - rouge - pour - chamotte
38. tá kóra cáy ná,  
elle + passé - écraser + cela - fini - top.
39. á kwíyey fá tákweḏ  
elle - verser - sur - support
40. masa áŋga ma da gəḏbála háhay fá vəḏa héyey.  
lequel - elle - qui - va - tourner + cela - argile - sur - dessus - ce
41. áa támbála támbal támbal  
elle - faire rouler + cela - rouler - rouler
42. háa háhay á a kéy kummá.  
jusqu'à ce que - argile - là - elle - devenir - rouge
43. a kəḏá ta maatam héyey ná,  
elle - frapper + cela - avec - tampon - là - top.
44. á kwíyey maŋgayam dá hár dá hár.  
elle - verser - chamotte - dans - main - dans - main
45. a gwágwáva dá húḏa gúḏáv gúḏáv.  
elle - élargir + cela - de - intérieur - large - large



46. Quand la poterie est montée à une bonne hauteur,
47. la potière prend une écorce de tige de mil
48. et la coupe sur le bord.
49. Elle répand encore de la chamotte à l'intérieur et à l'extérieur
50. puis elle la laisse sécher un peu.
51. Elle prend de l'argile souple,
52. la pétrit avec les doigts
53. et la roule entre les mains.
54. Elle aplatit un peu l'extrémité
55. et la colle sur le bord de la poterie.
56. L'argile forme un long colombin.
57. Elle le pose sur le bord
58. et le presse pour le coller.
59. Elle l'aplatit un peu avec les doigts.
60. puis suit le bord.

---

NOTES

(47) L'écorce de tige de mil, slésledékw, est employée comme une lame.

46. melamey á ta key cáy day dáy ná,  
poterie - là - elle + passé - faire - fini - bien - bien - top.
47. e ley slésleđékw  
elle - prendre - écorce de tige de mil
48. a slá méy e,  
elle - couper + cela - bord - là
49. á kwíyey maᅇgayam dey céw e, céw e,  
elle - verser - chamotte - côté - deux - là - deux - là
50. cáy, a pá ká sáféy ruwtáká.  
fini - elle - mettre + cela - pour - sécher - un peu
51. a ley háhay makəlasl-kələslá,  
elle - prendre - argile - bien souple
52. a húrsla,  
elle - pétrir + cela
53. a māmála,  
elle - étirer + cela
54. a hářpa méy e nékəđey á,  
elle - écraser + cela - bout - là - un peu - là
55. á zəva méy e tá ᅇgá.  
elle - joindre + cela - bord - là - avec - cela
56. háhay á zéndéləb kəđey,  
argile - là - allongé - comme ça
57. a pá, péy, a méy vərzá ná,  
elle - poser + cela - poser - à - extrémité - bout - top.
58. á rəsla a méy e.  
elle - appuyer + cela - à - bord - là
59. a key nda mahářpa tá bəz méy hář,  
elle - faire - comme - aplatis + cela - avec - petit - bout - main
60. a đadá fá méy fá méy,  
elle - tirer + cela - sur - devant - sur - devant

61. Elle monte ainsi le col en faisant plusieurs tours.
62. Lorsqu'elle a terminé de monter le col,
63. elle l'aplanit avec les doigts,
64. elle égalise les aspérités avec un lisseur
65. puis elle le polit avec une feuille.
66. Elle plonge cette feuille dans l'eau
67. et lisse le bord avec.
68. Elle arrange bien le bord
69. puis le recourbe vers l'extérieur.
70. Elle met la poterie au soleil.
71. Elle la laisse pendant une semaine au soleil.
72. La poterie sèche.
73. Elle va chercher de l'argile rouge
74. pour la mettre à tremper dans de l'eau.
75. Elle en fait une motte comme une boule de mil.

---

#### NOTES

- (63) Elle râcle l'intérieur et l'extérieur du col avec l'index recourbé.
- (65) C'est une feuille de *Diospyros mespiliiformis* (EBENACEES), hāwar ou hēwer.
- (71) Le temps du séchage peut être moins long selon les nécessités.
- (73) L'argile rouge, mājabān, sert d'engobe.

61. á tǎhwa a ríya, a ríya.  
elle - entourer + cela - à - dessus - à - dessus
62. tá maḍada mézǎvey cáy ná,  
elle + passé - terminer + cela - joindre - fini - top.
63. á sǎḍa tá bǎz méy hǎr.  
elle - égaliser + cela - avec - petit - bout - main
64. a kákǎra ta mandǎhwram, kar, kar, kar.  
elle - égaliser + cela - avec - lissoir - égaliser - égaliser - égaliser
65. cáy, fáḍǎbá ha, á sǎḍa ta masǎḍa,  
fini - après - cela - elle - lisser + cela - avec - feuille
66. a jáhwba masǎḍa áa yam,  
elle - tremper + cela - feuille - dans - eau
67. a sǎḍa tá ngǎ.  
elle - lisser + cela - avec - cela
68. a ḍiyá méy e máaya máaya.  
elle - arranger + cela - bord - là - bien - bien
69. a vérngása méy a kádá ámbaw.  
elle - tourner + cela - bord - là - vers - extérieur
70. a pá fá pás,  
elle - mettre + cela - au - soleil
71. a key lúma fá pás.  
elle - faire - semaine - au - soleil
72. a kwéley.  
elle - sécher
73. a kawa májabǎḡ.  
elle - faire + rappr. - engobe
74. a sawa á ḍaḍá,  
elle - venir + rappr. - elle - humidifier + cela
75. a ngǎngǎla máafafǎla ngǎ ḍáf,  
elle - arrondir + cela - comme une boule - de - nourriture

76. Elle la met au soleil
  77. puis en prend un peu.
  78. Elle la met dans une vieille marmite avec de l'eau.
  79. Elle la pétrit dans l'eau.
  80. L'argile se dilue et les déchets tombent au fond.
  81. Lorsque la poterie est bien sèche,
  82. elle en enduit le col
  83. puis la laisse sécher.
  84. Elle prend de l'huile dans un petit bol,
  85. elle prend la marmite en fabrication
  86. ainsi qu'un collier de graines.
  87. Elle trempe ce dernier dans l'huile
  88. et enduit la poterie avec,
  89. puis elle remet la poterie au soleil.
  90. Elle coupe de la paille,
- 

#### NOTES

- (82) L'engobage se fait à main nue ou avec un galet (voir fig. n°45).
- (86) Ce sont des graines de baobab enfilées en collier. Voir fig. n°46.
- (87) Autrefois, on employait de l'huile de caïlcédrat. Maintenant, on se sert couramment d'huile achetée sur le marché (huile d'arachide ou huile de coton). Réduction des temps de séchage et emploi d'huile commerciale font probablement que la qualité des poteries est en train de changer.

76. a pá fá pás.  
elle - poser + cela - dans
77. fádábá ha, á céy day dáy,  
après - cela - elle - couper - bien - bien
78. a pá á gagəḏay ta yám dá ḏəma,  
elle - poser + cela - dans - tesson - avec - eau - dans - intérieur
79. a húrsla áa yám a,  
elle - pétrir + cela - dans - eau - là
80. a ḏeḏéy cəpá, mbák záy a.  
elle - mouiller - tout - reste - déchet - là
81. meləmey ta kwéley cáy ḏəḏá,  
poterie - elle + passé - sécher - fini - alors
82. a kwára ḏáy a tá ḡá,  
elle - enduire + cela - col - là - avec - cela
83. a mbákda ká səfey.  
elle - laisser + caus. - pour - sécher
84. a key mál áa bəz gándaf.  
elle - faire - huile - dans - petit - bol
85. a lá máḡáyak héyey,  
elle - prendre + cela - marmite - en question
86. a ley matákácawáy,  
elle - prendre - collier de graines
87. a jəhwəba áa mal dáa gándaf keḏé héyey,  
elle - plonger + cela - dans - huile - dans - bol - ce - en question
88. a ḡáḡárzla meləmey tá ḡá,  
elle - lisser + cela - poterie - avec - cela
89. a pá fá pás.  
elle - mettre + cela - au - soleil
90. a sláwa humas,  
elle - couper + rappr. - paille

91. elle cherche des brindilles,
  92. elle ramasse des bouses de vache.
  93. Quand le soleil commence à baisser,
  94. elle dispose les bouses dans un foyer
  95. et arrange les poteries dessus.
  96. Elle dispose les brindilles sur les poteries
  97. et éparpille la paille au dessus des brindilles.
  98. Elle allume le feu au dessus.
  99. Alors les poteries cuisent.
  100. On les ramasse dans le foyer.
  101. Lorsqu'elles sont cuites, elles sont rouges.
- 

#### NOTES

- (91) On utilise toute sorte de brindilles (surtout en saison des pluies lorsqu'il n'y a pas de bouse) mais non pas les herbes fraîches ni certaines branches d'arbres comme harád "*Parkia africana* (MIMOSACEES)", bázlawar "*Ficus platyphylla* (MORACEES)".  
La couleur noire de certaines poteries est obtenue avec de la balle de mil, cékwesl.
- (92) Les jeunes filles non-potières peuvent aller chercher des bouses pour se procurer des poteries. Un panier de bouses suffit pour la cuisson de 20 poteries.  
La quantité importante de bouses consommées par les potières nuit certainement à la fumure des champs.
- (99) Les gens ne doivent pas venir voir le foyer à poteries au moment de la cuisson. Cela provoquerait des impuretés, däláý : les poteries ne deviendraient pas rouges (critère de beauté) et se briseraient.
- (101) Quand une poterie est rouge, elle est bien cuite. Une poterie fêlée a une résonance particulière : a tuwáy gah gah gah, tandis qu'une bonne poterie sonne clair : a tuway kénggáléléh-léh. Les mauvaises poteries seront réservées pour conserver les feuilles à sauce.  
Si les poteries se cassent fréquemment, la potière doit donner quelque chose à son mari pour qu'il fasse un sacrifice.

91. a sēpúwa cá cayá,  
elle - chercher + rappr. - brindilles
92. a mbárhawa záy sla.  
elle - ramasser + rappr. - excrément - bovin
93. pás day dáy ná,  
soleil - bien - bien - top.
94. a láláca záy sla keđé a wurák,  
elle - disposer + cela - excrément - bovin - ce - dans - foyer
95. a điyá meləmey a ríya,  
elle - arranger - poterie - à - dessus
96. a láláca cá cayá a ray meləmey,  
elle - disposer + cela - brindilles - à - sur - poterie
97. a zázáva humas a ray cá cayá,  
elle - éparpiller + cela - paille - à - sur - brindilles
98. a gađá waw a ríya.  
elle - allumer + cela - feu - à - dessus
99. cáy, meləmey á ndáley.  
fini - poterie - elle - brûler
100. a hálmatá dá wúrák.  
elle - ramasser + elles - dans - foyer
101. mándəlkáya mágazá.  
c'est brûlé - rouge



#### 4. GESTES

Nous ne présenterons ici que quelques gestes parmi les plus significatifs de la technique de fabrication de la poterie. Les numéros renvoient aux phrases du texte où apparaissent les gestes en question.

Les gestes miment fidèlement les travaux effectués ou visualisent des formes. Leur relevé permet de saisir certaines techniques qui seraient difficiles à traduire et à concevoir seulement à l'aide de mots. Ainsi, on peut examiner, par exemple, les différentes phases de pétrissage de l'argile (phrases et gestes n° 11, 12, 13) :

- pétrir la pâte avec les doigts
- fouler au pied, avec le talon
- retourner la pâte avant de la pétrir de nouveau.

Notons la grande expressivité de certains gestes comme pour le verbe "pourrir, être imprégné" (phrase et geste n° 16). Dans le texte, il s'agit de l'argile que l'on laisse pendant quelques jours dans un trou humide afin qu'elle s'imprègne bien d'eau.

Le geste retient l'essentiel de la forme ou de la fonction d'un objet. La forme du billot de bois sur lequel on frappe pour monter le fond d'une poterie, *təkwéd*, est symbolisée par les deux mains, doigts à demi-repliés, qui forment un cercle (geste n°23) ; le tampon, *maatam*, dont la fonction est de battre l'argile, est représenté par un poing qui s'abaisse et remonte en cadence (geste n°27).

A travers les gestes décrits, on peut "voir" tout le processus de la fabrication : le travail de préparation de la pâte, le montage du vase, la confection et le placement des colombins, l'écorce de tige de mil qu'on utilise pour couper le bord de la poterie ; l'huile que l'on passe comme enduit et même la cuisson.

L'observation des gestes se révèle très précieuse pour expliciter les termes relevés dans la langue, pour en cerner le sens au plus juste et avoir ainsi davantage d'informations sur les nuances qui peuvent s'y rattacher.

Les gestes que nous avons relevés appartiennent tous au stock du langage gestuel des sourds-muets mais ce sont les mêmes gestes qui sont employés dans la conversation courante.

(0) meləmey "fabriquer une poterie"

La main gauche est placée vers le bas, paume tournée vers soi, doigts légèrement repliés en demi-cercle ; le poing droit fermé s'abaisse et remonte (comme pour frapper) devant la paume gauche.

Geste composé : cf. "paroi de poterie" n°57, 82, 86, et "battre au tampon" n°27.

(3) kálásl kálásl "écraser finement (pour une pâte humide)" (cf. 79)

Le pouce droit frotte le majeur et l'index à plusieurs reprises (paume dirigée vers le haut).

(8) meβésley "briser qqch. en frappant avec une pierre"

Le poing droit fermé s'abaisse vers le sol et remonte à plusieurs reprises.

(9) méwúcey "asperger d'eau"

La main droite, doigts à demi-fermés, paume vers le bas, se retourne rapidement vers le haut puis la main se secoue, les doigts restant souples, paume tournée vers le bas. Même opération sur un autre côté.

(11) mehúrsley "pétrir avec les doigts"

Les deux mains se font face, paumes l'une vers l'autre, doigts à demi-refermés. Les mains se ferment en s'abaissant puis se rouvrent en même temps, toujours en se faisant face.

(12) membárzley "fouler au pied"

Le talon droit appuie sur le sol à plusieurs reprises.

(13) mejónkwey "retourner et pétrir de nouveau"

Les deux mains sont tournées à demi vers le haut, doigts légèrement repliés. On retourne vivement les mains vers le bas en les refermant, pouce contre index. On avance les deux mains rapidement.

On marque un temps d'arrêt avant de reprendre le même mouvement.

(14) menǵǵéley "faire une boule"

Les deux mains, paumes tournées l'une vers l'autre, doigts à demi-repliés, se rapprochent l'une vers l'autre à plusieurs reprises par saccades.

(16) mezey "pourrir"

Les doigts de la main droite, à demi-repliés, paume vers le haut, se referment.

En même temps, on fait une grimace en plissant le nez et la bouche et on termine par un bruit de bouche (expiration).

(23) takwéd "support en bois" (cf. fig. 43)

Les deux paumes, en bas, sont tournées vers soi, l'extrémité des doigts se touchant. Les mains s'écartent en se retournant et en formant un demi-cercle. Les mains se retrouvent alors l'une près de l'autre, paumes dirigées vers le haut.

(26) tapadámá "forme incurvée"

Les deux mains, paume vers le haut, doigts légèrement recourbés, sont placés l'une près de l'autre, sans être collées. Les deux mains se rapprochent en formant un creux.

(27) maatam "tampon" (cf. fig. 42)

Pouce, index, majeur et annulaire de la main droite tendus vers le haut s'écartent pour donner une mesure.

Le poing droit fermé et levé s'abaisse deux fois rapidement vers le sol.

(31) membädéy "retourner"

Les deux mains, légèrement écartés, paumes tournées vers le haut, doigts à demi-repliés, se retournent ensemble. Les paumes sont alors dirigées vers le sol.

(34) memórdey "s'étirer, monter (pour une poterie)"

Les deux mains écartées, en bas, doigts à demi-repliés, se font face et montent ensemble par saccades.

(48) mesléy ta slésledékw "couper le bord d'une poterie avec une écorce de tige de mil"

Les deux mains sont l'une près de l'autre, poings fermés, pouce et index de chaque main réunis. On porte les pouces et index réunis à la bouche du côté droit.

On tend l'index droit, paume vers le haut. Il se déplace par saccades vers la gauche.

Geste composé : (1) "enlever une écorce de tige de mil"

(2) "couper avec cette écorce".

(53) meméméley "rouler un boudin d'argile entre les mains pour l'allonger"

Les deux paumes de frottent l'une contre l'autre.

(54) mehórpey "écraser (une extrémité)"

Pouce et index droits pressent l'extrémité de l'index gauche.

(55) mézovéy "joindre, poser des boudins d'argile pour monter le col d'une poterie"

La main gauche a les doigts courbés, paume tournée vers la droite.

Le pouce et l'index droit, l'un contre l'autre, se placent près de la paume gauche. Les deux mains tournent ensemble, vers la gauche, en formant un demi-cercle, se ramenant vers soi.

(57) mepéy "poser (un colombin)" sur le bord d'une poterie)

Le poing droit est fermé, pouce à l'extérieur. On pose le poing, entre le pouce et l'index, sur la base du pouce gauche. La main gauche a les doigts à demi-repliés, paume tournée vers la droite.

(58) mérásley "presser pour coller un colombin"

Main droite fermée avec pouce à l'extérieur, le pouce et l'index se déplacent le long de l'index gauche en le pinçant ainsi jusqu'à la base du pouce gauche. La main gauche a l'index tendu, les autres doigts à demi-repliés, la paume tournée vers la droite.

(67) mesémdey "lisser avec une feuille"

La main gauche a les doigts repliés, le pouce rejoignant l'index pour former un cercle.

Le pouce droit pénètre dans le cercle formé par la main gauche. Les autres doigts de la main droite se déplacent en frottant la main gauche.

(79) mehúrsley "pétrir qqch. humide" (cf. geste n°3)

Les doigts de la main droite, tournés vers le bas, se frottent contre le pouce.

(82) mekwérey "engober une poterie"

Les deux mains ont les doigts légèrement recourbés, paume vers soi. La main droite, plus en retrait, se déplace vers la gauche, contournant et passant par dessus la main gauche.

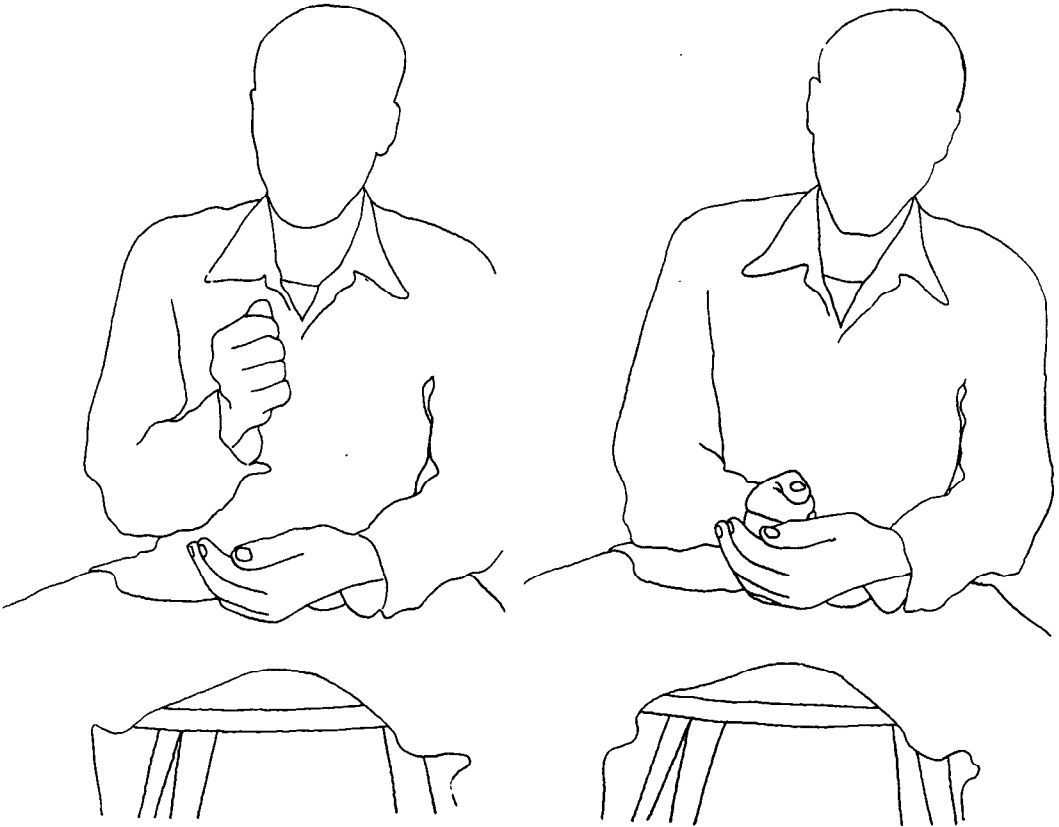
(86) menjénggórzley ta matákácawáy  
"lisser avec un collier de graines"

- l'extérieur d'une poterie

La main gauche, doigts à demi-repliés, reste paume tournée vers soi. La main droite, poing fermé, s'avance par à-coups vers la gauche en contournant et en passant par dessus la main gauche.

- l'intérieur d'une marmite

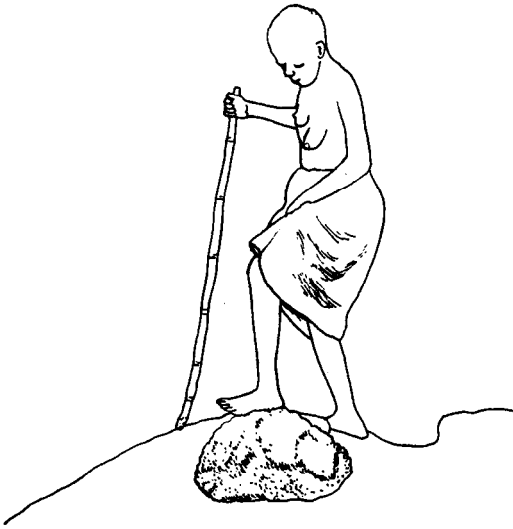
La main gauche, doigts à demi-repliés, reste la paume tournée vers soi, légèrement vers le haut. La main droite, poing fermé, tourné vers le bas, se déplace au dessus de la main gauche, de la droite vers la gauche, en remontant et en se retournant vers le haut.



(0) meləmey "monter une poterie au tampon, fabriquer une poterie"

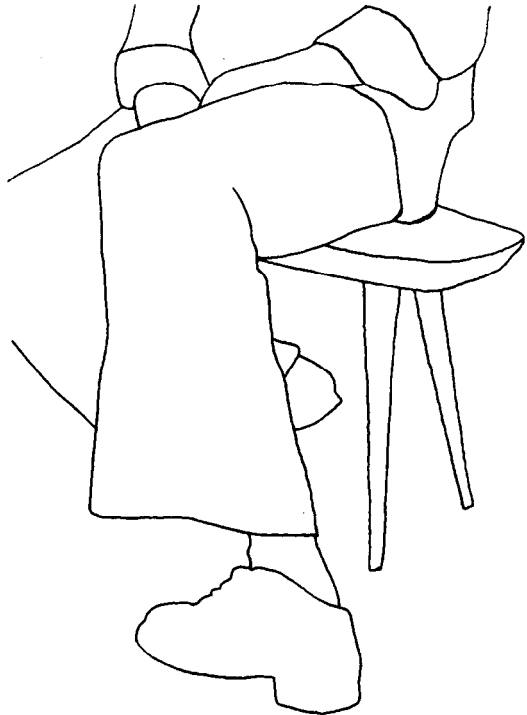
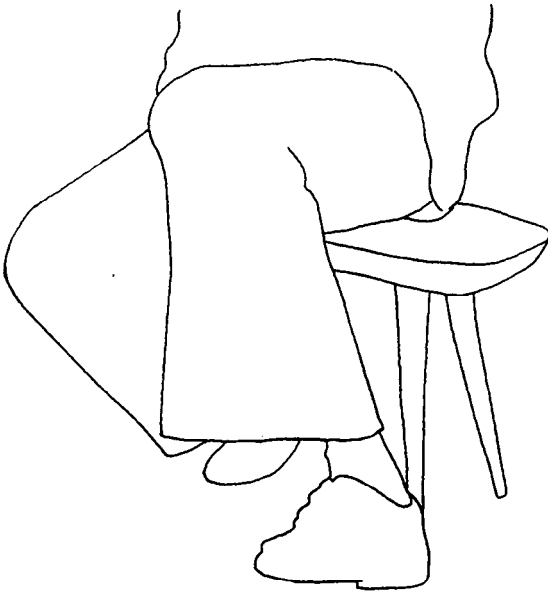
La main gauche est placée vers le bas, paume tournée vers soi, doigts légèrement repliés en demi-cercle ; le poing droit fermé s'abaisse et remonte (comme pour frapper) devant la paume gauche.

Geste composé : "paroi de poterie" et "battre au tampon".



(12) membórzley  
"fouler au pied"

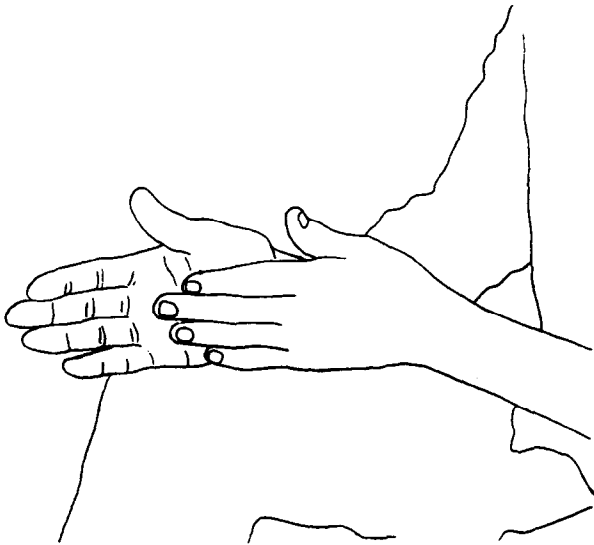
Le talon appuie à  
plusieurs reprises  
sur le sol.

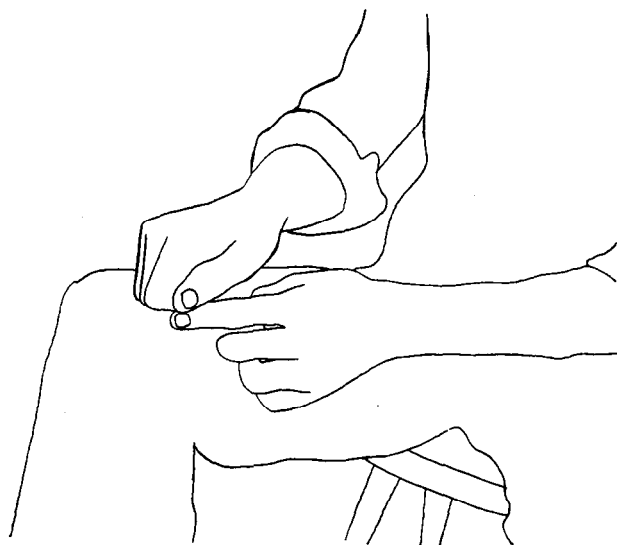




(53) meméméley "rouler un boudin d'argile entre ses mains pour l'étirer"

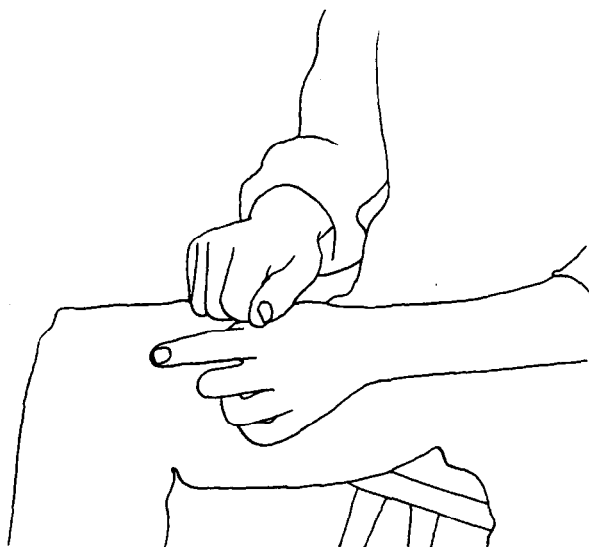
Les deux paumes se frottent l'une contre l'autre.



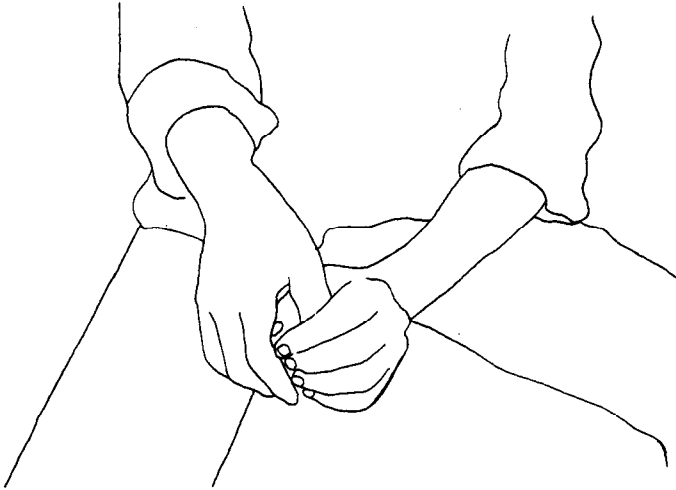


(58) méréśley "presser pour coller un colombin"

Main droite fermée avec pouce à l'extérieur, le pouce et l'index se déplaçant le long de l'index gauche en le pinçant ainsi jusqu'à la base du pouce gauche. La main gauche a l'index tendu, les autres doigts à demi-repliés, la paume tournée vers la droite.



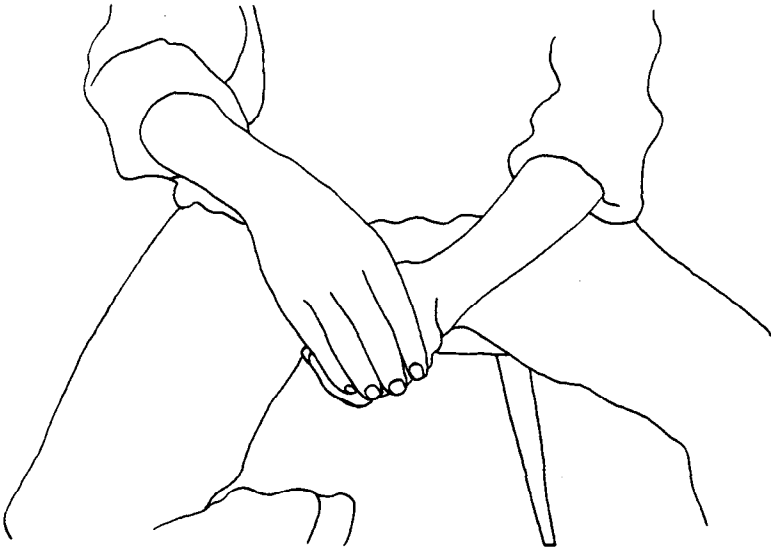




(67) mesámfey "lisser avec une feuille"

La main gauche a les doigts repliés, le pouce rejoignant l'index pour former un cercle.

Le pouce droit pénètre dans le cercle formé par la main gauche. Les autres doigts de la main droite se déplacent en frottant la main gauche.



## 5. VOCABULAIRE : FORMES ET USAGES

### 1. kwakulam ngá yam (litt. cruche - de - eau)

Cruche à col étroit éversé, avec anse.

Décor avec quatre petits creux sur le bord externe de l'anse ; ligne de "grains" aplatis et impression avec roulette sur la base du col.

Contrairement à la cruche à bière (n°4), elle a toujours une anse et n'est pas nécessairement très étanche.

Employée pour transporter de l'eau.

kwakulam est le nom générique pour toutes les cruches, voire pour toutes les poteries.

### 2. báz kwakulam (litt. petite - cruche)

Petite cruche à col étroit éversé, avec anse.

Décor avec un seul point d'argile situé à l'opposé de l'anse.

Employée par les fillettes pour transporter de l'eau.

### 3. dæger

Grande cruche à col étroit éversé, sans anse.

Décor avec une ligne de points d'argile aplatis à la base du col.

Employée pour garder de l'eau à la maison. Elle n'est pas polie (avec de l'huile) de manière à laisser suinter l'eau à travers la paroi pour la conserver fraîche.

### 4. kwakulam ngá wuzam (litt. cruche - de - bière)

Cruche à col étroit éversé, avec ou sans anse selon l'origine de la potière.

Décor avec ligne de points d'argile et impression avec roulette à la base du col.

Paroi étanchéifiée avec engobe et polissage à l'huile.

Employée pour transporter et contenir de la bière de mil.

### 5. kwakulam ngá sí-way (litt. cruche - de - sous - maison)

Cruche à col étroit éversé, sans anse.

Décor avec quatre fois quatre points d'argile aplatis (chiffre des hommes de ce clan) et impression avec roulette à la base du col.

Employée pour contenir de la bière lors d'un sacrifice offert à un chef de famille décédé (cf. n°29).

### 6. kwakulam ngá wuzam (litt. cruche - de - bière) (cf. n°4)

Grande cruche à col étroit éversé, avec ou sans anse selon la localité.

Employée pour contenir de la bière de mil.

### 7. gæzla

Grande jarre ouverte avec bord légèrement éversé, non-polie extérieurement.

Employée pour contenir de l'eau ou de la bière de mil.

8. guzlam (cf. n°7)

Vieille jarre usagée, trouée dans le fond.

Renversée et recouverte avec un couvercle, elle sert à renfermer la volaille à la maison.

9. zlááwa

Grande jarre ouverte.

A demi-enterrée, elle est employée pour faire bouillir de grande quantité de bière de mil lors de cérémonie. On employait trois jarres disposées comme les pierres d'un foyer (une grande pour la première cuisson et deux plus petites pour la seconde cuisson). Remplacée actuellement par mángáyak ma wúrzá wuzam (n°12).

Décor avec ligne de points d'argile aplatis.

N'existe plus actuellement (dessin reconstitué par l'informateur).

10. mángáyak ma tá ďáf (litt. marmite - qui - cuit - la boule)

Marmite à large col évasé.

Noire à l'intérieur. Extérieur enduit et lissé avec engobe, poli avec de l'huile sur le col.

Employée pour faire cuire la boule de mil.

11. kwakulár

Marmite à large col évasé, moins large que celui de la marmite de cuisson de la boule de mil (n°10).

Décor avec ligne de points aplatis et impression avec roulette sur la base du col.

Employée pour faire cuire les sauces (légumes, viande, poisson).

12. mángáyak ma wúrzá wuzam (litt. marmite - qui - fait bouillir - bière)  
ou ma kwára wurzáy (litt. ce qui - crépit - fond)

Marmite à large col évasé, plus grande que la marmite de cuisson de la boule de mil (n°10).

Col enduit et lissé. Fond crépi avec de l'argile rouge, non lissé.

Employée pour faire bouillir de la bière de mil.

13. kákəsáh méésénékw (litt. vase - simple)

Vase simple, avec ouverture droite, sans décoration mais poli.

Noirci à l'intérieur et à l'extérieur.

Employé comme récipient pour transvaser la sauce bouillante afin de la faire refroidir ; pour se laver ; pour donner de l'eau aux animaux.

14. páslay

Vase à bord éversé, sans décoration.

Intérieur noir, extérieur rouge.

Employé pour contenir la sauce réservé aux femmes.

15. kakəsáh mácáslafáy (litt. vase - décoré)

Vase avec ouverture droite et décorations : impression avec cordelette et ligne de points d'argile aplatis sur le bord. Noir intérieur, rouge extérieur.

Employé pour contenir de la viande offerte en sacrifice pour un chef de famille décédé.

Forme et usage rituel sont à rapprocher de gəmpərey (n°16).

16. gəmpərey (cf. -pər- "laver")

Grand vase avec ouverture droite et décorations : impression avec cordelette et ligne de points d'argile aplatis sur le bord. Noir à l'intérieur, rouge à l'extérieur.

Employé par les jeunes époux pour se laver (cf. n°20).

Dans un partage rituel de viande, sert à contenir les morceaux réservés au chef.

Il est placé dans la tombe du chef avec du miel, de la viande, de la pâte de souchet et de l'ocre.

17. gándaf méésénékw (litt. bol - simple)

Bol simple, semi-sphérique, avec ouverture droite, sans décor. Noir à l'intérieur, rouge à l'extérieur.

Employé comme couvercle au dessus de la marmite à sauce (n°11) et comme récipient pour servir la sauce.

18. cálów (cf. "oblong")

Bol oblong, sans décor. Rouge à l'extérieur, noir à l'intérieur.

Employé rituellement pour verser de la bière lors d'un sacrifice.

Accompagne le grand vase, gəmpərey. On y met l'eau pour asperger la chèvre avant de l'égorger.

19. gándaf masa dáw (litt. bol - qui a - mil)

gándaf mácáslafáy (litt. bol - décoré)

Bol semi-sphérique, avec bord droit. Noir à l'intérieur, rouge à l'extérieur.

Décor : impression avec cordelette tressée et ligne de points d'argile (le "mil") aplatis sur le bord.

Usage rituel : un homme nouvellement marié, qui n'a pas encore d'enfant, fait construire le bol (19) et la marmite tripode (20). Il les garde dans la case des sacrifices (soit chez lui, soit chez son père ou son frère). Le bol sert à couvrir la marmite.

Le jour de la fête de la récolte, la jeune femme prépare de la bière dans la marmite. Elle donne à boire aux camarades de son mari dans le bol ; celui qui n'est pas marié ne boit pas.

Lorsque la femme a accouché de son premier enfant, on perce la marmite et on y met une partie du placenta. Le bol servira à faire chauffer l'eau pour le bébé.

20. kwakular masa sálay (litt. marmite - quia - pied)

Marmite tripode à large col évasé. Noir à l'intérieur, rouge à l'extérieur.

Décor : impression avec cordelette tressée sur l'extérieur des trois pieds.

Emploi rituel (cf. 19) pour faire chauffer de l'eau pour le bain des jeunes époux.

21. cek ngá hapa (litt. chose - de - farine)

Récipient sphérique avec ouverture éversée et anse. Noir à l'intérieur, rouge à l'extérieur.

Décor : creux sur le côté extérieur de l'anse ; impression avec cordelette tressée et ligne de points d'argile aplatis.

Employé pour conserver de la farine de mil. Il est posé sur l'étagère dans la cuisine.

Autrefois, ce récipient devait être scellé au bout de la table meulière.

22. cécúwer

Récipient semi-sphérique non lissé, avec bord droit. Intérieur et extérieur rouges. Percé de sept trous dans le fond.

Décor : impression avec cordelette tressée sur les lèvres (celles-ci sont plates et non pas arrondies) et sur le bord ; quatre fois deux points d'argile aplatis. Les décors sur ce récipient sont souvent érodés sous l'effet du filtrat salé.

Employé comme passoire dans la fabrication du sel liquide. Contient la cendre obtenue à partir d'excréments de bovins.

Se place au dessus de gay tápádam (n°23).

23. gay tápádam (litt. morceau de poterie ? - concave)

Bol semi-sphérique avec bord droit et fond concave pour lui assurer une stabilité au sol.

Décor : impression avec cordelette tressée sur les lèvres plates et sur le bord ; quatre fois deux points d'argile aplatis.

Employé pour recueillir le sel de cendre (cf. n°22).

24. gándaf metéfése-mey (litt. bol - qui - efface - bord)

Bol ouvert avec bord légèrement éversé et lèvre renforcée par épaissement. Noir à l'intérieur, rouge à l'extérieur. Pas de décoration.

Employé comme couvercle au dessus d'une jarre à bière (n°24) ou pour servir la sauce.

25. njækwel masa hár (litt. poterie sp. - qui a - poignée)

Jarre à large col éversé avec deux anses (poignées).

Décor : creux imprimé sur le bord externe des anses ; impression avec cordelette tressée et ligne de points aplatis sur la base du col.

Employée pour conserver la partie supérieure et claire de la bière de mil.

26. gurdadám, hurdadám ou hurjajám

Jarre sphérique avec deux petites anses ("oreilles" ou "poignées").  
Lèvres renforcées par épaississement.  
Même usage que la précédente (n°25). Sert à faire cuire la sauce.  
Poterie récente qui vient de Maroua ou de Durum.

27. hwajakwám

Bol à large col évasé, sans décor. Extérieur rouge, intérieur noir.  
Récipient pour garder l'ocre ainsi que les vieux cache-sexes. La  
femme le garde dans sa chambre. L'ocre est employé pour oindre le corps  
du mari. A la mort de la femme, on prend ce récipient avec ses vieilles  
choses.

28. báz meejeŋ ma sélé yakw (litt. petite-marmite-qui-grille-  
criquet)

Petite marmite avec col court et droit. Sans décor. Lissée.  
Elle n'est employée que pour faire griller les insectes. Seul le mari  
peut utiliser ce récipient qu'il garde dans la case d'entrée des sacrifi-  
ces, mejurey. Très rare actuellement.

29. kuley mézálé (litt. sacrifice-masculin)

Cruche à col étroit éversé, sans anse.  
Décor sur la base du col : impression avec cordelette tressée et  
double rangée de points aplatis, trois "moignons" appelés "barbe" (cf.  
chiffre des hommes dans le clan).  
Emploi rituel : dans l'autel familial, représente l'esprit du chef de  
famille décédé.

30. kuléy ngwas (litt. sacrifice-femme)

Cruche à col étroit éversé, sans anse.  
Décor sur la base du col : impression avec cordelette tressée, quatre  
fois seize points d'argile aplatis (chiffre quatre pour les femmes de ce  
clan).  
Emploi rituel : représente l'esprit d'une femme décédée.

31. kwakulam dá sí kúléy ngwas  
(litt. cruche-dans-sous-sacrifice-femme)

Cruche à col étroit éversé, sans anse.  
Décor : impression avec cordelette tressée, trois fois six grains.  
Emploi rituel : sert à contenir la bière lors d'un sacrifice offert  
à une femme (cf. n°5). On y met de la bière avant de la transvaser dans  
le kuléy ngwas (30).

32. ráy bay (litt. tête-chef)

Grande cruche à col étroit éversé, sans anse.  
Décor : trois longs "moignons" en argile ("mains") avec trois fois  
six points d'argile aplatis.  
Usage rituel lors d'une levée de deuil d'un chef. Lorsqu'un chef  
meurt, on en construit trois. On les pose sur la tombe : dáw cəvay.

33. gélever

Cruche avec long col ouvert en V, non polie.

Décor abondant : col recouvert avec des points d'argile non-aplati, trois "moignons" d'argile dénomés "pénis" ou "corne" (cf. n°32).

Poterie faitière placée au dessus de la chambre des sacrifices du chef.

34. meḏeley

Cruche à col étroit éversé, sans anse, non polie.

Décor : impression avec cordelette tressée. Application de trois fois deux rangées de six grains d'argile aplatis (chiffre selon le clan).

Usage rituel : sert à contenir la bière de levée de deuil. On entoure le col avec une corde et une bande d'étoffe. Le forgeron porte cette jarre sans coussinet.

Le col de cette cruche cassée restera sur la tombe.

Pour payer cette cruche, il faut la remplir de mil et donner le mil à la potière.

35. cek ḡǎ dey (litt. chose - de - oeil)

Cruche sphérique à double goulot ("gargoulette"), non polie, non décorée.

Poterie sacrificielle pour les jumeaux ("les jumeaux rendent aveugle"). Deux poteries sont fabriquées à leur naissance. On construit une case des sacrifices spéciale pour eux : way ḡǎ cek ḡǎ dey.

Un collier obtenu à partir d'une graminée, teléw, entoure le col de chaque poterie.

36. dǎbla (nom emprunté ?)

Cruche sphérique avec simple goulot droit, non décorée, non polie.

Poterie sacrificielle fabriquée pour l'enfant qui naît après les jumeaux et à qui on donne ce nom. Cette poterie sera gardée dans la case de sacrifices des jumeaux.

37. gay méy wudeḏ ou gagǎḏay méy wudeḏ  
(litt. morceau de poterie - ouverture - grenier)

Sorte de "bassine" avec poignée dans le fond.

Décor : impression avec cordelette tressée ; six fois trois points aplatis sur le pourtour interne du couvercle. Poignée avec petits creux.

Emploi : fermeture du grenier à mil dont l'ouverture est située sur le côté ("grenier-cyclope"). Ce genre de grenier se trouve essentiellement à Gudur.

Le nom de cette pièce, très ouvragée, laisse supposer qu'à l'origine on devait fermer le grenier simplement avec un fond de jarre cassée (gagǎḏay).

38. kwalá mézǎlé (litt. pipe - masculine)

Fourneau de pipe en argile noire.

Décor : stries faites avec une lame, tazlé (cf. fig. n°49), et parties lissées avec le même instrument.

Pipe d'homme. S'emploie comme brûle-gueule ou avec embout en roseau.

39. kwala mángúsá (litt. pipe - féminine)

Pipe de femme.

S'emploie avec embout en bois, attaché avec une lanière de cuir, et un long tuyau effilé en métal appelé "labret", gayiwa.

40. Cheval avec cavalier

Figurine en argile crue représentant un cheval avec un cavalier (peul ?). Jouet d'enfant.

41. Forgeron avec cadavre

Figurine en argile crue représentant un cadavre, enveloppé dans des peaux, porté par un forgeron. Au sommet de la tête, un petit trou permet de placer une plume de calao (comme le veut la coutume).

Jouet d'enfant.

42. maatam

Tampon en argile cuite, non engobée, avec trois tailles différentes selon l'objet à façonner : gəzla, makwāra wurzáy ou mángáyak.

Employé pour marteler la motte d'argile et commencer à monter le corps de la poterie.

43. təkweď

Bille de bois incurvée et poli de deux tailles selon l'objet à façonner : gəzla ou mángáyak. Le bois doit être choisi pour sa résistance : lālawáy, *Sclerocarya birrea* (ANACARDIACEES), səkéď, *Vitex doniana* (VERBENACEES), lālan, *Daniella oliveri* (CESALPINIACEES) ou gudáv, *Ficus* sp. (MORACEES).

Sert de support pour le montage du corps de la poterie.

44. háhay meləmey ou háhay mābará

(litt. argile - construire ou argile - blanche)

Motte d'argile à poterie.

45. májabāŋ ou májabāŋw

Argile rouge, diluée et nettoyée, qu'on applique sur les poteries avec un galet ou à main nue : engobe.

46. matákácawáy

Collier de graines de baobab employé, avec de l'huile, pour lisser et enduire les poteries.

Il existe un arbre du nom de matákácawáy, *Ipomoea pes-tigridis* (CONVOLVULACEES) dont on utilisait les graines pour faire des hochets musicaux. Auparavant, on utilisait probablement ces mêmes graines pour fabriquer ce collier.



47. méndəhrém ou mändəhrám

Lissoir en argile en forme de croissant.

Employé pour lisser l'intérieur et l'extérieur des poteries.

48. mavərsla

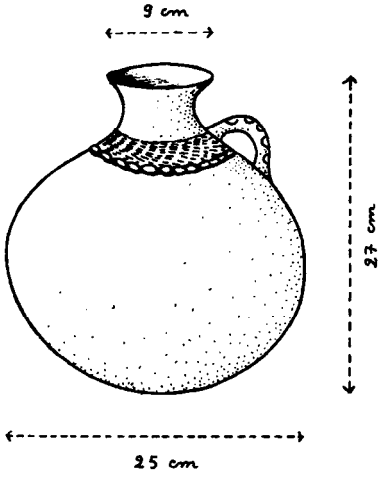
Cordelette tressée avec deux brins effilés de feuilles de rônier.

Deux tailles : l'une pour gəzla, l'autre pour kwakular.

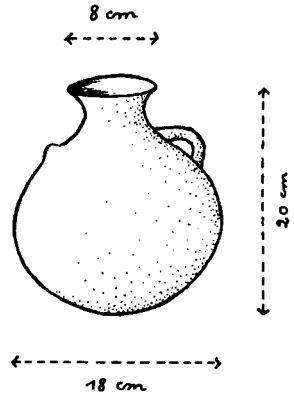
Employée comme "roulette" pour imprimer des décors sur les poteries.

49. təzlé

Pointe en fer employée pour graver et lisser les pipes.

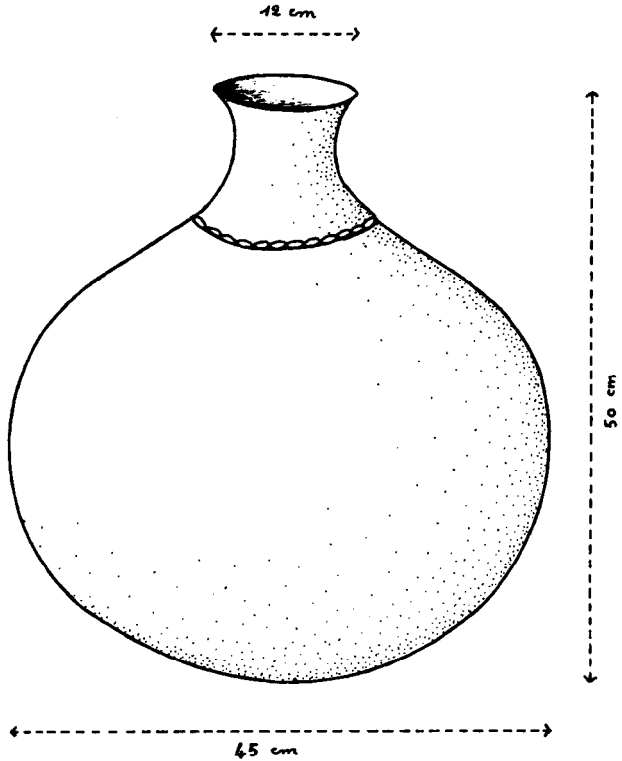


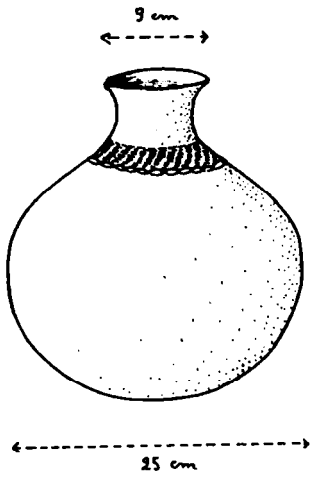
1. kwakulam ngá yam  
cruche pour transporter  
de l'eau



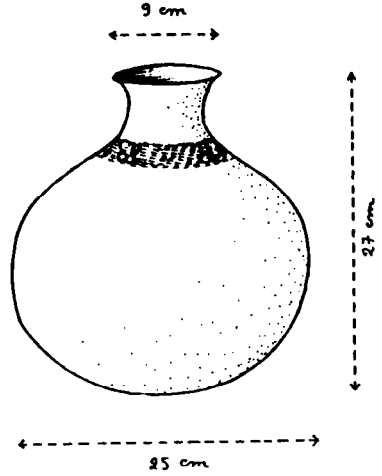
2. báz kwakulam  
petite cruche pour  
transporter de l'eau  
(réservée aux fillettes)

3. dąger  
grande cruche  
employée comme  
réserve à eau

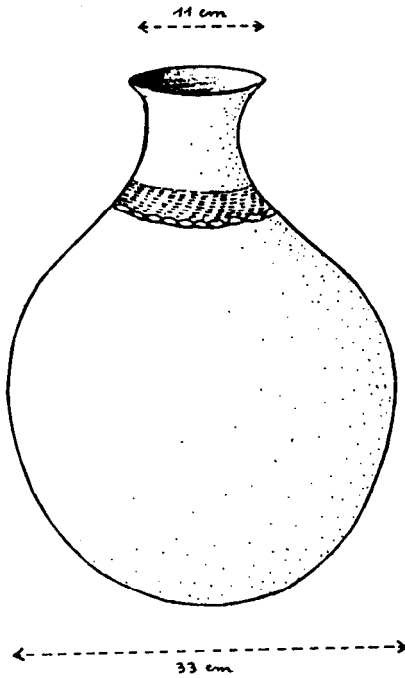




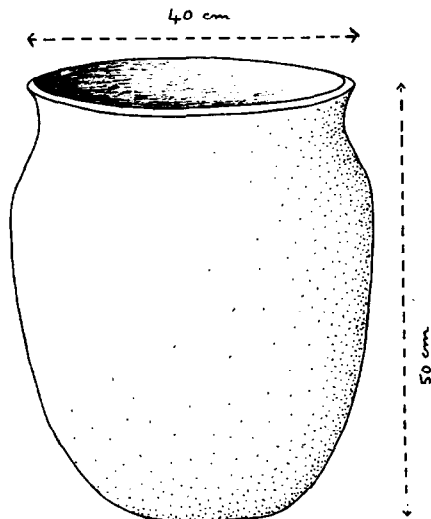
4. kwakulam ngá wuzam  
cruche pour servir de  
la bière de mil



5. kwakulam ngá sí-way  
cruche pour contenir de la bière  
pour le sacrifice d'un chef de  
famille



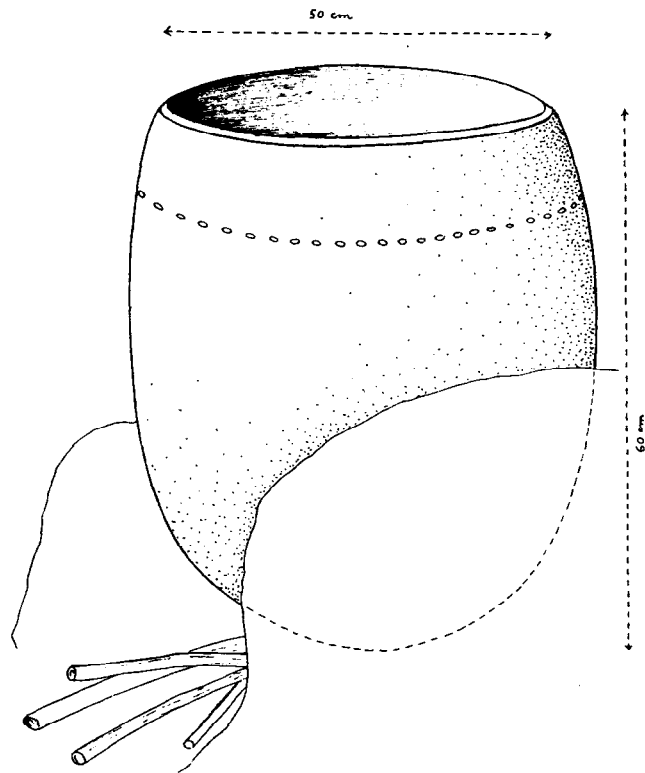
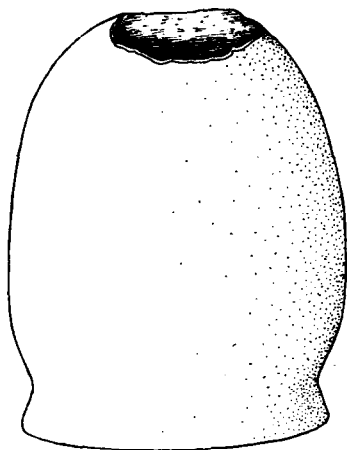
6. kwakulam ngá wuzam  
cruche pour contenir de  
la bière de mil



7. gazla  
grande jarre  
pour contenir  
de l'eau ou  
de la bière

8. guzlam

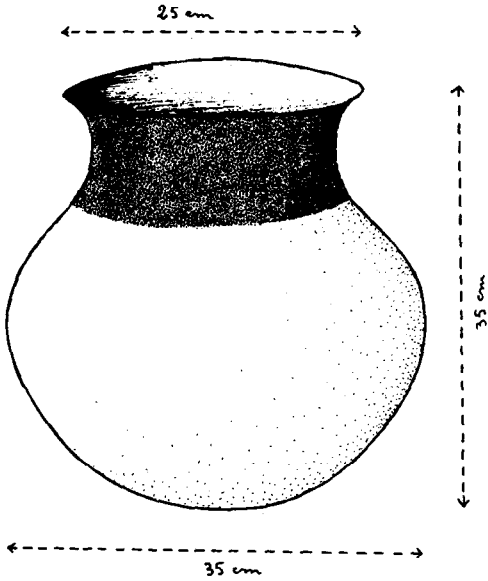
vieille jarre  
percée au fond  
employée comme  
poulailler



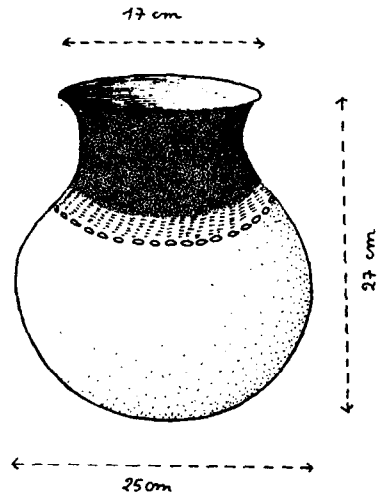
9. zláláwa

grande jarre, fixée au sol, pour préparer de la bière de mil lors de cérémonie (inex. actuellement).

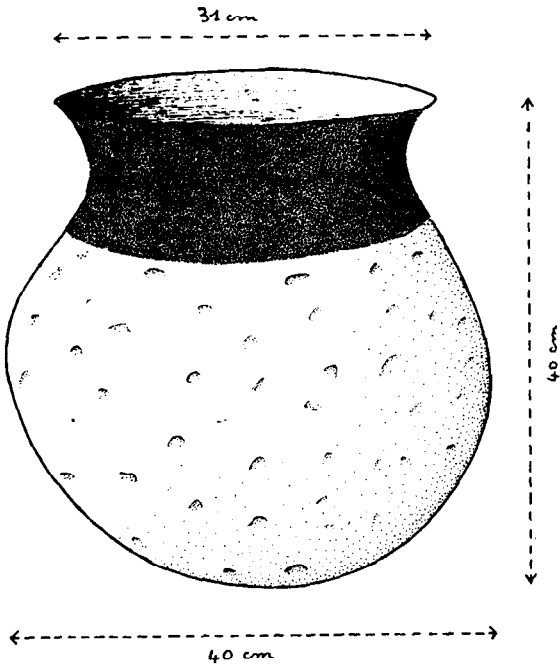
On peut en disposer trois comme les pierres d'un foyer: une grande pour la première cuisson, deux plus petites pour la seconde cuisson.



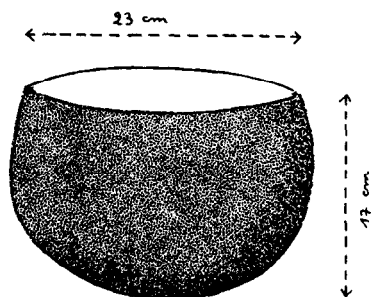
10. mǎngáyak ma tá ďáf  
marmite pour faire cuire  
la boule de mil



11. kwakulár  
marmite pour faire  
cuire la sauce



12. mǎngáyak  
ma wúrzá wuzam  
ou ma kwára wurzáy  
marmite pour faire  
bouillir la bière  
avec fond enduit  
d'argile rouge

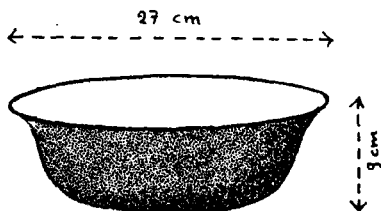


13. kakasáh méesénékw

bol, sans décoration,  
employé pour faire refroidir  
la sauce ; pour se laver ou  
pour donner à boire aux  
animaux

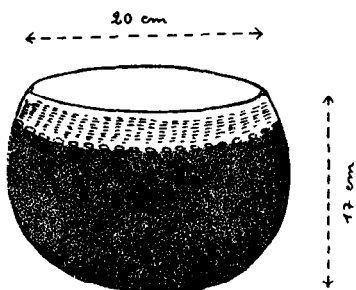
14. páslay

vase au bord éversé employé  
pour garder la sauce pour les  
femmes



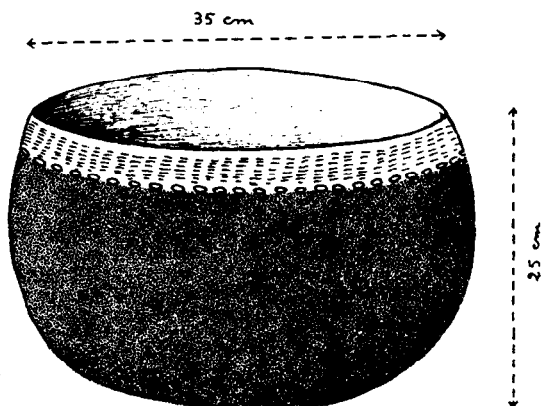
15. kakasáh mácásladáy

bol, avec décoration,  
employé pour contenir la viande lors  
d'un sacrifice pour un chef  
de famille



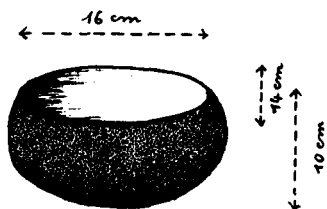
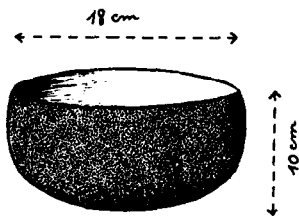
16. gamparey

grand bol, avec décoration,  
employé par les jeunes  
époux pour se laver ;  
pour contenir certaines  
parties d'un animal  
réservées au chef ;  
pour contenir du miel,  
de la viande, de la pâte de  
souchet et de l'ocre, dans la  
tombe d'un chef



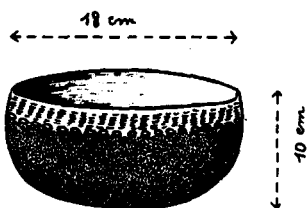
17. gándaf méésénékw

bol simple, non-décoré, employé pour servir la sauce ou comme couvercle de la marmite à sauce



18. cálów

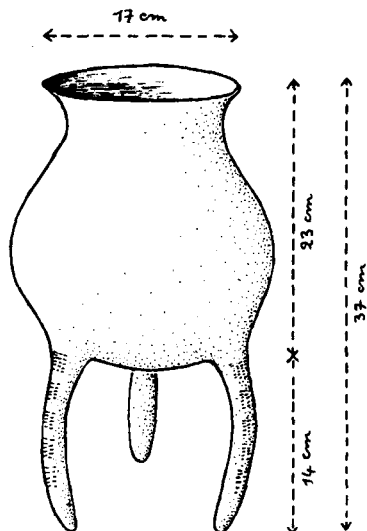
bol oblong employé pour verser la bière de sacrifice, pour servir les petits-fils



19. gándaf masa dáw

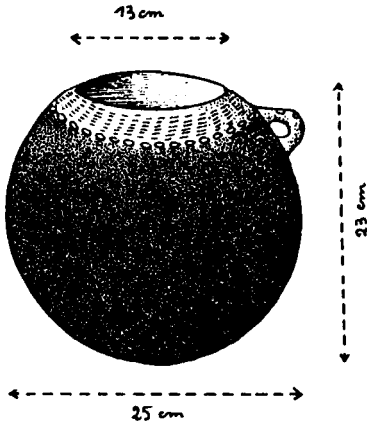
ou gándaf mácásladáy

bol décoré employé pour couvrir la marmite tripode ; pour boire "la bière de la mariée"

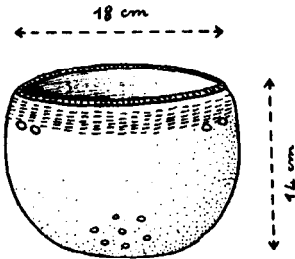


20. kwakular masa sáláy

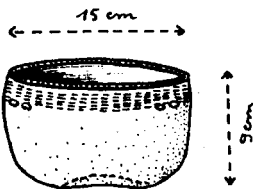
marmite tripode employée  
- pour faire chauffer l'eau du bain des jeunes époux  
- pour préparer "la bière de la mariée"  
- pour contenir le placenta du premier enfant



21. cek ngá hapa  
récipient à farine

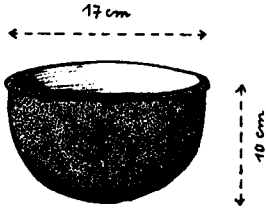


22. cécuwer  
filtre pour sel de cendre  
(se place au dessus de 23)  
percé de plusieurs trous

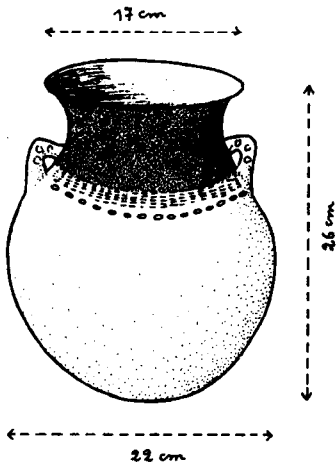


23. gay tápádam  
récipient pour sel de cendre  
(avec fond incurvé)

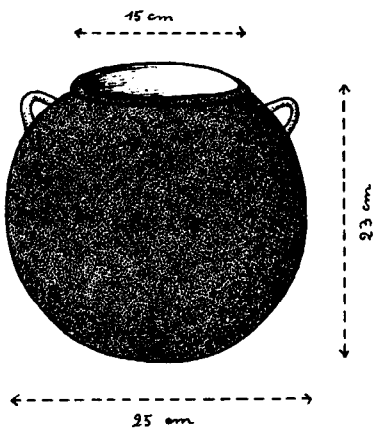




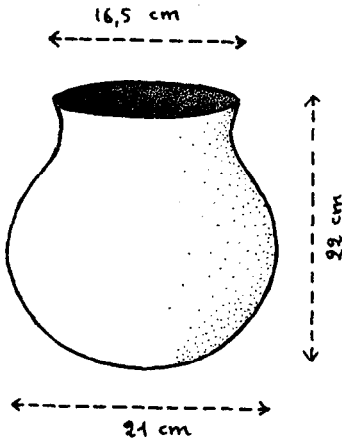
24. gāndaf metéfése-mey  
bol servant de couvercle  
pour la jarre à bière (24)  
ou pour servir la sauce.



25. njækwel masa hár  
jarre à anses pour garder  
le dessus de la bière  
(rây waw) ou pour la  
vendre

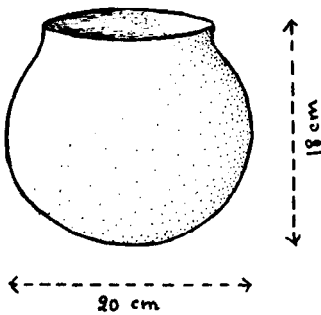


26. gurdadám, hurdadám  
ou hurjajám  
jarre que la femme  
utilise pour conserver  
le dessus de la bière



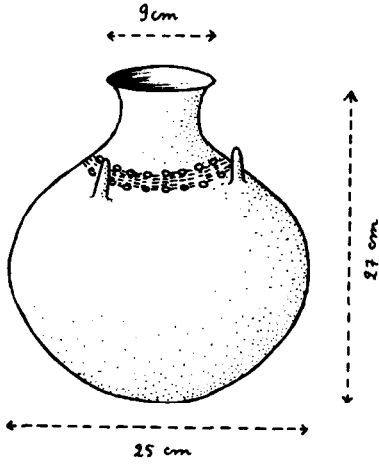
27. hwajakwám

réipient pour conserver  
l'ocre et divers objets  
personnels : cache-sexe,  
bracelet...



28. báz meejeñ ma sálá yakw

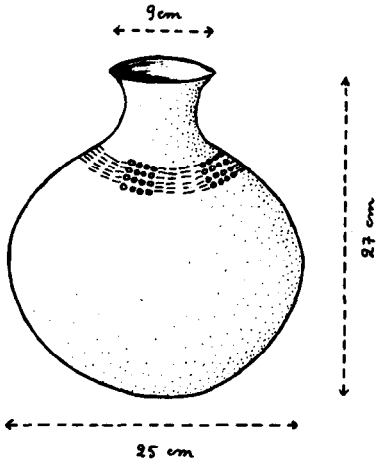
petite marmite pour faire  
griller les insectes



Le nombre de points d'argile varie selon le sexe et selon le clan.

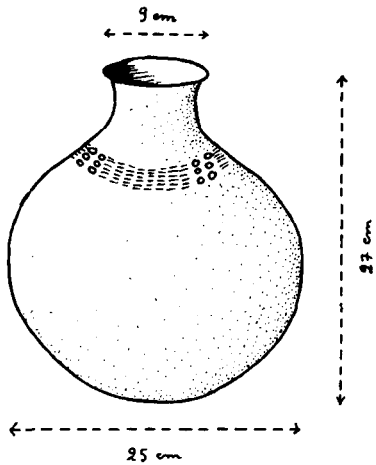
29. kuley mēzálē

poterie sacrificielle pour un chef de famille (avec double rangée de "grains" et trois "barbes")



30. kuléy ngwas

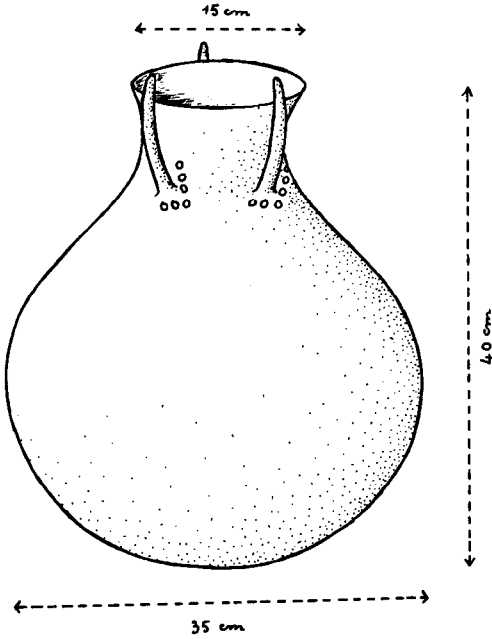
poterie sacrificielle pour une femme (avec quatre fois seize "grains").



31. kwakulam dá sí

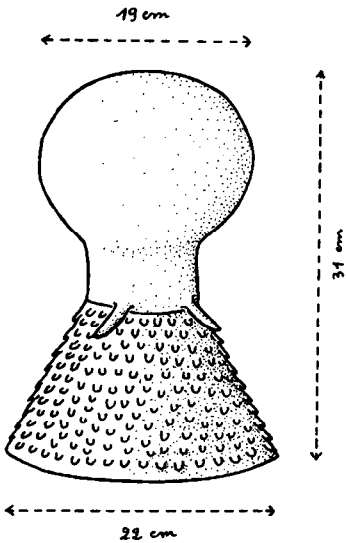
dá sí kúléy ngwas

poterie servant à contenir la bière pour le sacrifice offert à une femme (avec trois fois six grains)



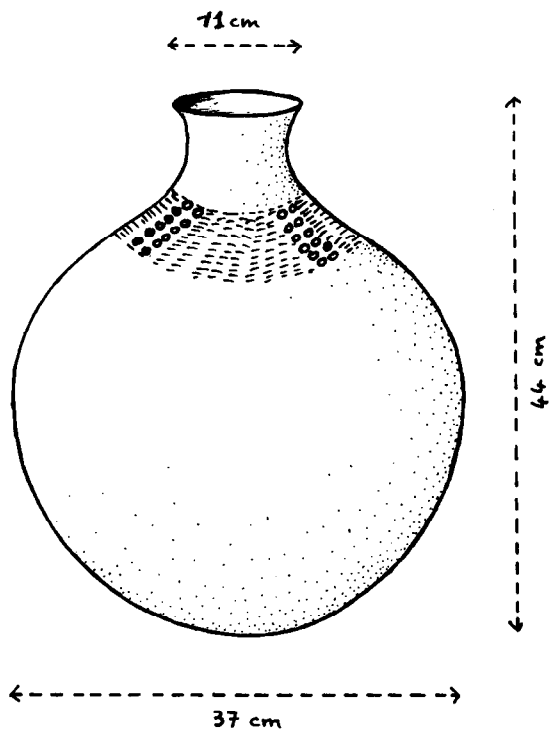
32. ráy bay

poterie sacrificielle  
pour levée de deuil  
d'un chef  
(trois "bras" avec  
trois fois six  
"grains")



33. gélever

poterie faitière  
placée sur le toit  
de la case des sacrifices  
du chef (avec trois  
"pénis" ou "cornes")

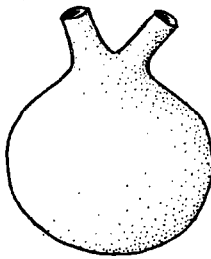


34. medeley

cruche pour contenir le bière de levée de deuil  
(avec trois fois deux rangées de six grains).

On entoure le col avec une corde et une bande  
d'étoffe. Le forgeron porte cette jarre sans  
coussinet.

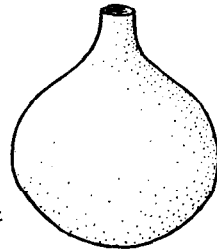
Le col de cette jarre cassée restera sur la  
tombe.



35. cek ngá dey  
poterie sacrificielle  
pour les jumeaux

30 cm

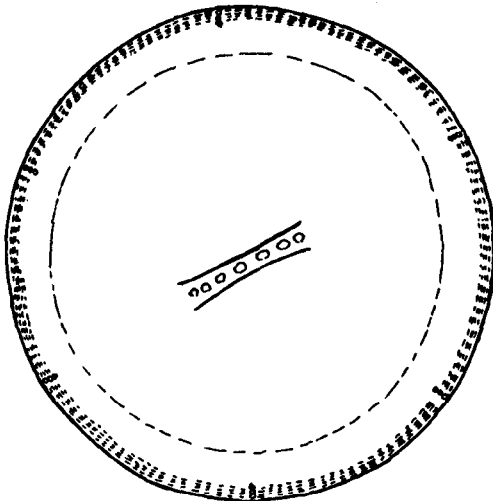
17 cm



36. dɔbla  
poterie sacrificielle  
pour l'enfant qui suit  
les jumeaux

20 cm

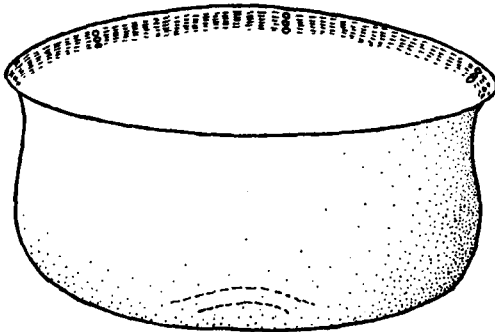
17 cm



37. gay méy wudɛf  
ou gagɛɛɛfay méy wudɛf  
fermeture de grenier  
(avec six fois trois grains)

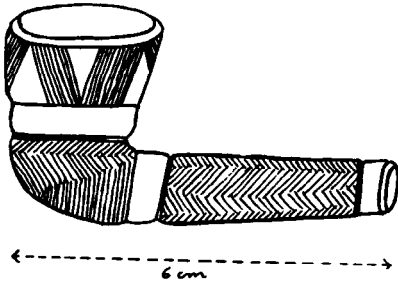
(a) vue de dessus

40 cm

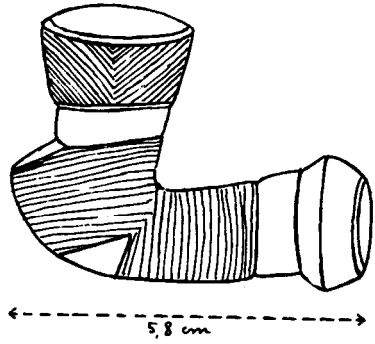


(b) vue de profil

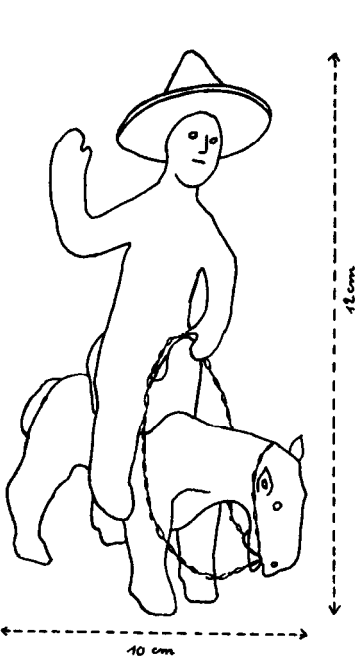
20 cm



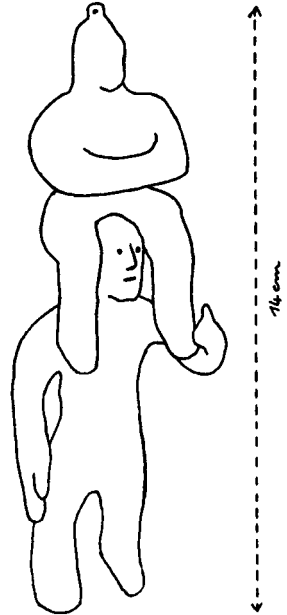
38. kwalá mézálé  
pipe masculine



39. kwalá mángúsá  
pipe féminine

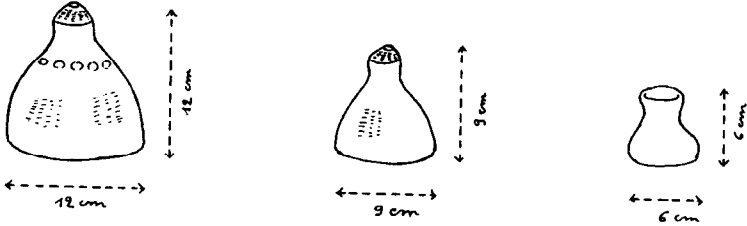


40. cheval avec cavalier  
figurine en argile crue

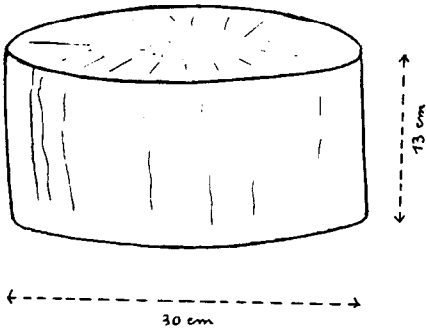


41. Forgeron avec cadavre  
figurine en argile crue

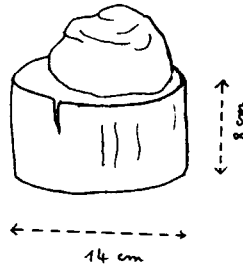
42. maatam tampon (de plusieurs tailles)



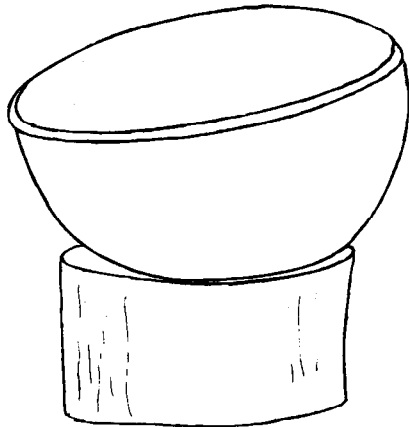
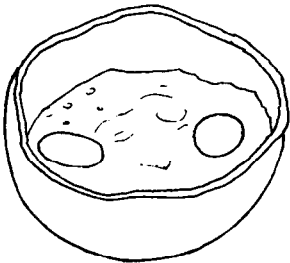
43. takwéd  
support en bois



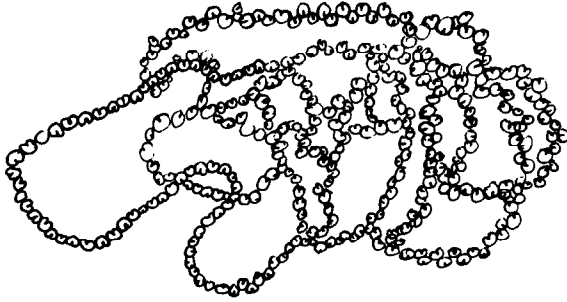
44. hāhay meləmey  
motte d'argile



45. mājabāḡ ou mājabāḡw  
engobe avec galets

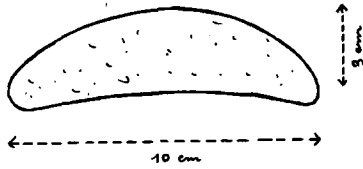






46. matâkâcawây

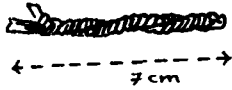
collier de graines de baobab



47. mëndəhrém

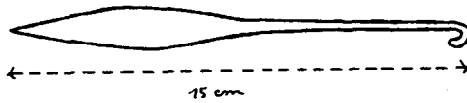
ou mândəhrám

lisseur



48. mavərsla

cordelette tressée



49. təzlé

pointe pour graver  
et lisser les pipes

## REMERCIEMENTS

Nous sommes reconnaissants envers les potières de Yideng (Mabassa) et de Si-ngwa mabara (Mokong) qui nous ont montré et expliqué leur travail et qui ont réalisé toute la collection de poteries.

Nous remercions le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRES) et particulièrement l'Institut des Sciences Humaines (I.S.H.) et le Centre de Recherches et d'Etudes Anthropologiques (CREA) qui nous ont permis de mener à bien nos recherches sur le terrain. Ces travaux se situent dans le cadre d'une opération de recherche intitulée : "Elaboration d'un dictionnaire mofu-gudur".

Cette étude a été réalisée spécialement dans le cadre du projet de "Recherches comparatives et historiques dans le bassin du lac Tchad" (Méga-Tchad), au sein du Laboratoire d'Archéologie Tropicale et d'Anthropologie Historique (LATAH, ORSTOM).

Daniel BARPETEAU  
ORSTOM / MESRES-ISH-CREA

Liliane SORIN-BARRETEAU  
CMRS-LACITO

Alioum BAYO MANA  
Assistant d'enquête au CREA

## ELEMENTS POUR UNE ETUDE TECHNOLOGIQUE DE LA VANNERIE

Annie WALTER  
O R S T O M

Les questionnaires et fiches d'enquête présentés dans ce document ont été mis au point au cours d'une recherche menée sur les vanneries du Centre Pentecôte à Vanuatu. Ces recherches avaient pour but l'organisation d'une exposition sur les nattes cérémonielles de Pentecôte, exposition qui s'est tenue au Centre Culturel de Port-Vila en mai 1985. C'est pour cette raison que les questionnaires sont principalement orientés sur l'étude d'une vannerie tissée, caractéristique de Pentecôte, et ignorent quelque peu les autres types de vannerie (spiralee et cordée). A la suite de cette exposition et des premières recherches auxquelles elle a donné lieu, nous avons eu l'idée de rédiger ce document qui présentent quelques éléments méthodologiques destinés à faciliter l'analyse technologique de la vannerie à l'échelle de Vanuatu. Cette étude pourrait s'organiser de la façon suivante (aucune ligne de recherche théorique n'a été définie. Il s'agit essentiellement d'un programme d'analyse méthodologique de la vannerie).

**PREMIERE PHASE – Inventaire des différentes formes de vannerie présentées dans le pays, et évaluation de leur environnement**

**A. Pré-enquête de trois à quatre mois**

- Dépouillement des données de la littérature concernant le pays de rédaction d'une "bibliographie commentée" sur le sujet.
- Inventaire et analyse des différents objets de vannerie vendus dans les magasins d'artisanat. Cette opération permet de connaître les régions fournissant des objets de vannerie au commerce, et celles où la vannerie est développée ou particulière.  
Les "fiches d'analyse d'objets" (qui s'inspirent largement de celle que J.M. ADOVASIO a publiée en 1977) sont utilisées pour l'étude des différents objets.

A la suite de cette pré-enquête, il est possible de sélectionner des lieux d'enquête dans tout l'archipel en fonction des demandes locales, et de l'intérêt de chaque vannerie.

**B. Enquête proprement dite**

Celle-ci peut être menée par de jeunes étudiantes formées à cette étude, et être supervisée par un ethnologue qualifié. Elle a pour objectif :

1. L'inventaire complet des différentes formes de vannerie dans les régions sélectionnées, en utilisant les "fiches ethnographiques" (1ère et 2ème parties).
2. L'étude de chaque forme de vannerie, en s'attachant tout particulièrement aux points suivants :
  - Technique de fabrication : montage des objets, points de base des tissés, motifs décoratifs inclus dans le tissé et teints sur l'objet fini ; préparation des matériaux de base.
  - Apprentissage et répartition sexuelle du travail.
  - Tradition orale concernant la vannerie.
  - Usage des différents objets.
  - Place de la vannerie dans une journée de travail d'une femme, dans les circuits monétaires traditionnels et dans les circuits commerciaux.

D'autres points sont à étudier. Ils sont énumérés dans la troisième partie des "fiches ethnographiques".

3. Recueil d'objets à des fins d'analyse ultérieure. Ces objets peuvent être exposés par la suite.

Tous les objets qui ne peuvent être achetés doivent être analysés sur place. Mais il faut s'attacher à collecter un specimen par tissé-type étudié.

#### DEUXIEME PHASE - Analyse du matériel réuni

Tout le matériel réuni pendant la phase précédente est analysé en mis en forme. Au besoin, quelques enquêtes de terrain complémentaires peuvent avoir lieu. Les opérations suivantes sont menées durant cette phase.

1. Analyse formelle ethnographique de tous les objets réunis ou étudiés sur le terrain.

2. Inventaire des différents matériaux de vannerie utilisés, et étude de leur préparation.

3. Analyse des différentes techniques de vannerie :

- montage des objets
- différents points de base (expliqués par photos séquentielles)
- mise sur fiches informatiques des motifs de décoration figurant dans les tissés, et étude comparative de ces motifs d'un endroit à un autre
- inventaire de tous les motifs décoratifs peints sur les objets et dessin au propre de ces motifs.

4. Transcription et traduction des mythes recueillis.

5. Etude de l'aspect socio-économique de ces vanneries.

## 1. QUESTIONNAIRE ETHNOGRAPHIQUE

Ile

Langue

Village

### 1.1. Vocabulaire

#### a) Général et technique

1. vannerie
2. tisser
3. tissage
4. un rang de tissage
5. tresser
6. tresse
7. effranger
8. frange
9. anse
10. couvercle
11. lisière
12. bordure ajourée
13. bordure non ajourée
14. fond d'un panier
15. couture
16. coins d'un panier (ou récipient)
17. coins d'une natte (ou objet plat)
18. noeud
19. corps de l'objet
20. nom d'élément de tissage
21. botte d'éléments de tissage
22. brin (ce qui est horizontal sur un objet de vannerie)
23. nom général d'un motif décoratif
24. brin de tissage
25. botte de brins de tissage
26. montant (ce qui est vertical sur un objet de vannerie)
27. aboutement (jonction entre deux brins)
28. affilage (tailler en biseau les extrémités d'une tige)
29. brûler (des feuilles ou des tiges)
30. retirer les nervures (pour des feuilles)
31. laisser tremper dans de l'eau
32. sécher
33. blanchir
34. découper (la feuille ou la tige)
35. monter les brins (pour commencer un ouvrage)
36. joindre l'un à l'autre deux éléments de base
37. tisser entre deux éléments de base
38. lisser les fibres
39. casser les fibres
40. alène
41. batte (sorte de peigne sans dents pour tasser les brins)
42. grattoir
43. outil pour découper la fibre

b) Matériaux

44. végétal
45. arbre
46. herbe
47. liane
48. plante
49. tronc
50. tige
51. écorce
52. feuille
53. nervure d'une feuille
54. épine latérale
55. pointe de la feuille
56. base de la feuille
57. cime d'une tige
58. base d'une tige
59. feuille sèche
60. fruit
61. fleur
62. graine
63. racine aérienne
64. racine
65. rouge
66. noir
67. blanc
68. bleu
69. vert
70. jaune
71. marron
72. orange
73. violet

c) Objets

(Cocher d'une croix quand l'objet est produit dans cette région.  
S'il existe plusieurs noms pour un objet, les inscrire tous.)

74. panier
75. natte
76. corbeille
77. besace
78. sac
79. nasse à poissons
80. filet à poissons
81. chapeau
82. étui pénien
83. éventail
84. cache-sexe
85. bracelet
86. collier
87. masque
88. cage
89. van
90. tamis
91. clôture
92. mur de maison
93. balle

## 1.2. Inventaire de base

a) Inventorier tous les objets présents dans la région

catégorie d'objets (panier, etc.)	noms	usages	matériau utilisé		sexe artisan
			nom	partie	

Joindre un croquis de chaque objet et éventuellement une photo.

b) Si certains objets contiennent des motifs décoratifs dans leur tissage, les inventorier

emplacement du motif sur l'objet	nom du motif	signification du mot	croquis simple

N.B. Cette question prépare l'analyse des objets proprement dite et permet d'inventorier plus facilement les motifs décoratifs.

c) Si certains objets contiennent des motifs teints ou peints, les inventorier

motifs teints (t) ou peints (p)	mode de décoration			nom du dessin	sens du nom	croquis simple
	couleur	brins	dessins			
	uniforme					

N.B. Même remarque que pour la question précédente.

d) Reprendre les différents végétaux utilisés dans la vannerie de cette région, les récolter et préciser pour chacun d'eux :



- nom vernaculaire
- détermination scientifique (famille / genre / espèce)
- différentes variétés
  - + nom vernaculaire
  - + signes d'identification
- mode de préparation pour la vannerie et autres usages

e) Reprendre les différentes plantes tinctoriales utilisées dans la vannerie, les récolter et préciser pour chacune d'elles :

- nom vernaculaire
- détermination scientifique (famille / genre / espèce)
- partie utilisée
- usage
- mode de préparation

f) Mythes de création et légendes concernant la vannerie

### 1.3. Fabrication et utilisation

- 1° - Tous les objets recensés dans la région devront être collectés et analysés en utilisant la "fiche objet".
- 2° - Etudier ensuite le mode de montage de chacun d'eux en précisant en particulier :
  - le début
  - le montage du corps de l'objet, étape par étape
  - la lisière
  - les finitions.Signaler si cette technique est importée ou autochtone. Joindre des photos et si possible un document audiovisuel (vidéo). Calculer les temps de travail pour la réalisation de chaque objet.
- 3° - Il existe très souvent un certain nombre de points de base dans la vannerie. Inventorier ces points de base et étudier chacun d'entre eux par photos séquentielles (une photo par geste).
- 4° - Quand il existe des motifs décoratifs au sein du tissage, les inventorier et les étudier un à un en précisant quels sont les points de base qui ont été utilisés et dans quel ordre ils l'ont été. Chercher à connaître le nom de chaque motif, sa signification et sa valeur symbolique. Joindre un dessin.
- 5° - Quand des procédés de teinture sont utilisés, les décrire avec précision. Inventorier tous les motifs décoratifs et préciser leur nom, la signification de leur nom et leur valeur symbolique. Joindre une photo ou au moins un dessin.

- 6° - Reprendre toutes les chaînes opératoires dans la réalisation de ces objets et préciser à chaque étape la répartition du travail entre les hommes et les femmes.
- 7° - Reprendre les différents usages de ces objets et les décrire en donnant des informations les plus complètes possibles.
- 8° - Certains objets sont commercialisés ou utilisés comme monnaie. Analyser les circuits de commercialisation locaux, la place de la vannerie dans les circuits monétaires traditionnels, le temps utilisé à tisser dans la journée de travail d'un individu.
- 9° - La vannerie est-elle une activité réservée à certains individus ou certaines familles ou est-elle un savoir partagé par un grand nombre ? Dans le premier cas dresser les généalogies des artisans spécialisés. Préciser aussi les modes d'apprentissage et cet artisanat.

## 2. FICHE D'ANALYSE D'OBJET <sup>1</sup>

Spécimen acheté ( )  
observé ( )

N° du spécimen

### I. Provenance

	Lieu d'observation	Origine
Pays		
Région (île, district)		
Groupe linguistique ou ethnique		
Ville / Village		
Propriétaire / Ouvrier		

### II. Type d'objet

Type d'objet	Commentaires
( ) Natte	
( ) Récipient	
( ) Vêtement	
( ) Habit	
( ) Autre	

Dessin et mensurations de l'objet.

Joindre une photo.

(1) Cette fiche d'analyse s'inspire largement de celle que J.M. ADOVASIO a publiée : ADOVASIO J.M. - 1977 - *Basketry technology : A guide to identification and analysis* - Aldine Publishing Compagny Chicago - 182 p.

### III. Matériaux utilisés

Tous les matériaux utilisés dans une même vannerie doivent être mentionnés et décrits un à un par colonne a, b ou c.

		Matériau a	Matériau b	Matériau c
Matériel	Rigide			
	Semi-flexible			
	Flexible			
Détermination scientifique si matériau végétal	Genre			
	Espèce			
	Nom vernaculaire			
Découpe	Aucune			
	Lanière			
	Autre			
Section	Plate			
	Circulaire			
	1/2 circulaire			
	Autre			
Largeur moyenne				

Décrire brièvement la façon dont ces matériaux s'organisent entre eux.

#### IV. Unités de tissage

Une unité de tissage est un ensemble de fibres, le plus souvent parallèles entre elles, qui avancent dans la même direction et se croisent d'une façon ou d'une autre avec les éléments d'un autre ou de plusieurs autres ensembles de fibres. C'est ce que l'on appelle généralement "brins" et "montants".

##### a) Classement de l'objet étudié

- vannerie tissée
- vannerie spiralée
- vannerie cordée
- autre
- Nombre d'unité de tissage dans la vannerie observée.

##### b) Description de chaque unité de tissage

Questions		Unité A	Unité B	Unité C
Les fibres sont	simples			
	doubles			
	triples			
	autres			
Les fibres sont disposées	côte à côte			
	superposées			
	chevauchées			
	autres			
Matériel utilisé dans la confection des fibres (reprendre les codes donnés dans le chap. III pour chaque matériau)	a			
	b			
	c			
Espacement entre 2 fibres				

c) Angle de croisement entre 2 unités de tissage

		A.B	A.C	B.C
Nappes superposées	45°			
	90°			
	autre			
Nappes tissées	45°			
	90°			
	autre			

#### V. Sous-typage de la vannerie

##### Vannerie tissée

1. ( ) droit ( ) diagonal
2. ( ) tissé toile ( ) 1/1
3. ( ) tissé croisé ( ) 2/2  
( ) 3/3  
( ) autres
4. ( ) tissé sergé ( ) 1/2 ( ) 2/3  
( ) 1/3 ( ) 2/4  
( ) 1/4 ( ) autre
5. ( ) tissé fantaisie

##### Observations

(Si vannerie spiralee, cordée ou autre, utiliser les chapitres adéquats concernant le sous typage de ces vanneries.)

## VI. Décorations incluses dans le tissage

### a) Changement d'intervalles (oui / non)

- Si oui, remplir le tableau ci-dessous et joindre un diagramme pour chaque décoration. Joindre également une photo et un croquis réalisé par informatique.

N°	Nom	Signification	

### b) Utilisation de matériaux colorés (oui / non)

- Si oui, remplir le tableau ci-dessous.

	Origine (si possible)
( ) rouge	
( ) bleu	
( ) vert	
( ) jaune	
( ) violet	
( ) orange	
( ) noir	
( ) autre	

## VII. Teinture - Peinture (oui / non)

- Si oui, dessiner les motifs décoratifs teints et peints et en donner les mesures exactes.

### VIII. Attributs divers

Anse, frange, couture, rabat, fermeture, objet décoratif, etc. : joindre pour chacun 1 photo + 1 croquis avec mesures.

N°	
type d'attribut	
fonction	
emplacement	
mode d'attache	
matériau utilisé	
description nombre couleur etc.	



## IX. Observations annexes

1. Raccord des matériaux (non / oui)

Observations.

2. Erreur dans le tissé (non / oui)

Observations.

3. Réparation du tissé (non / oui)

Observations.

4. Réparation du montage (non / oui)

Observations.

5. Usure, tache (non / oui)

Observations.

6. Autre (non / oui)

Observations.